



FAUNE FLORE

Sur le sentier des
Maîtres Sonneurs

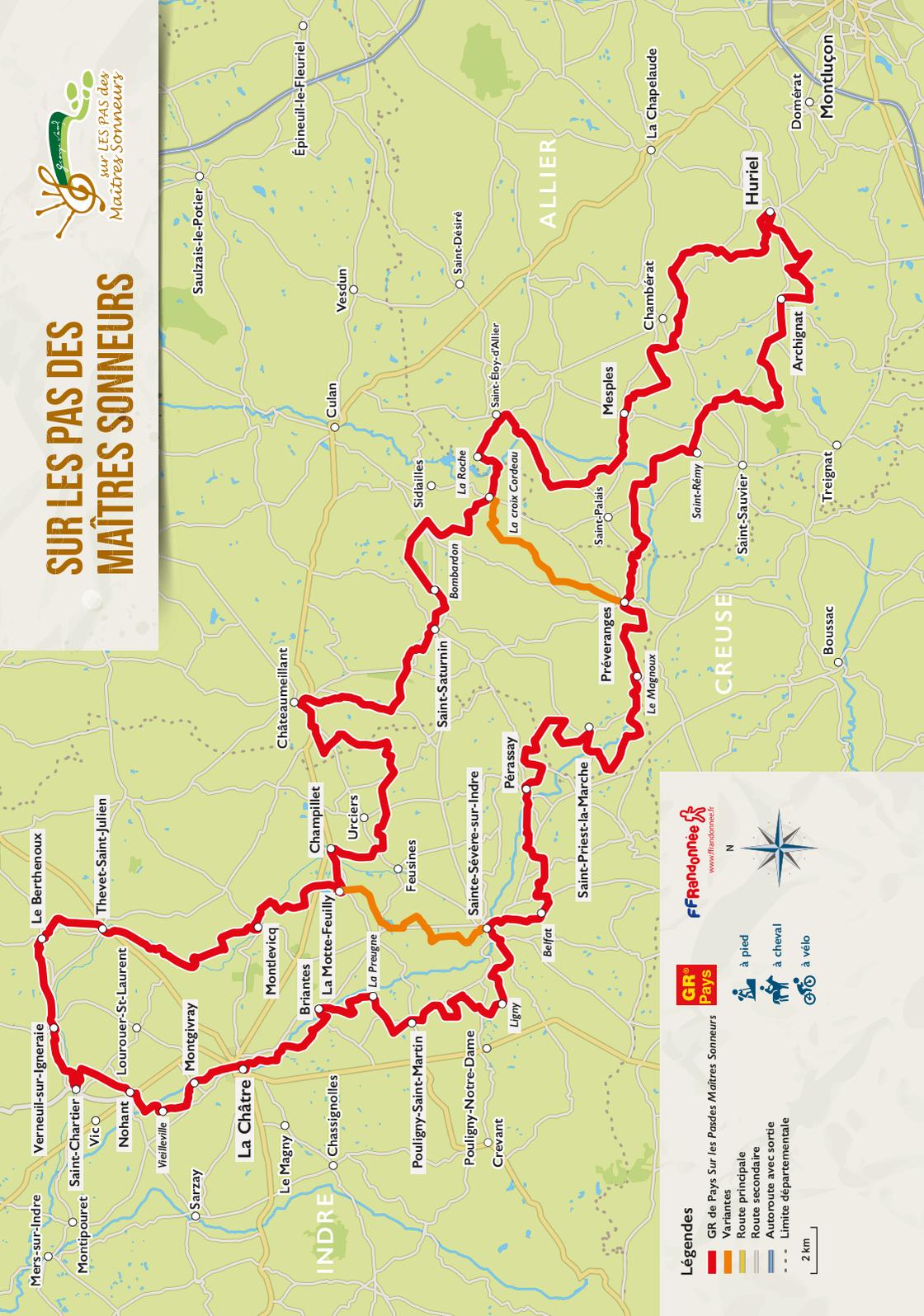


ASSOCIATION SUR LES PAS DES MAITRES SONNEURS



sur LES PAS des
Maîtres Sonneurs

SUR LES PAS DES MAÎTRES SONNEURS



FFrandonnée
www.frandonnee.fr



GR[®]
Pays



Légendes

- GR de Pays Sur les Pas des Maîtres Sonneurs
- Variantes
- Route principale
- Route secondaire
- Autoroute avec sortie
- - - Limite départementale

2 km

FAUNE FLORE

Sur le sentier des
Maîtres Sonneurs

Zones naturelles sensibles	p. 04
La Faune	
Oiseaux	p. 17
Mammifères	p. 32
Amphibiens et reptiles	p. 43
Crustacées, mollusques et poissons	p. 48
Insectes	p. 60
La Flore	
Arbres	p. 74
Arbres admirables du sentier	p. 84
Plantes déterminantes ou réglementées	p. 88
Glossaires et index	p. 108

Zones naturelles sensibles du parcours

ZNIEFF

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) ont pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. On distingue 2 types de ZNIEFF :

- Les ZNIEFF de type I : secteurs de grand intérêt biologique ou écologique ;

- Les ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

Cet inventaire est devenu aujourd'hui un des éléments majeurs de la politique de protection de la nature. Il doit être consulté dans le cadre de projets d'aménagement du territoire (document d'urbanisme, création d'espaces protégés, élaboration de schémas départementaux de carrière).

Réseau NATURA 2000

Le réseau Natura 2000 s'inscrit au cœur de la politique de conservation de la nature de l'Union européenne et est un élément clé de l'objectif visant à enrayer l'érosion de la biodiversité.

Ce réseau mis en place en application de la Directive « oiseaux » datant de 1979 et de la Directive « Habitats » datant de 1992 vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. Il est constitué d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces de la flore et de la faune sauvage et des milieux naturels qu'ils abritent.

La structuration de ce réseau comprend :

- Des Zones de Protection Spéciales (ZPS), visant la conservation des espèces d'oiseaux sauvages figurant à l'annexe I de la Directive « Oiseaux » ou qui servent d'aires de reproduction, de mue, d'hivernage ou de zones de relais à des oiseaux migrateurs ;
- Des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) visant la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales figurant aux annexes I et II de la Directive « Habitats ».

Espèces déterminantes et réglementées

Dans le cadre des ZNIEFF, sont qualifiées de déterminantes :

1. Les espèces en danger, vulnérables, rares ou remarquables répondant aux cotations mises en place par l'UICN ou extraites des livres rouges publiés nationalement ou régionalement ;
2. Les espèces protégées nationalement, régionalement, ou faisant l'objet de réglementations européennes ou internationales lorsqu'elles présentent un intérêt patrimonial réel au regard du contexte national ou régional ;

3. Les espèces ne bénéficiant pas d'un statut de protection ou n'étant pas inscrites dans des listes rouges, mais se trouvant dans des conditions écologiques ou biogéographiques particulières, en limite d'aire ou dont la population est particulièrement exceptionnelle (effectifs remarquables, limite d'aire, endémismes...)

Les espèces réglementées sont des espèces faisant l'objet d'une réglementation moins stricte que dans le cas d'espèces protégées, et limitant par exemple les tailles de capture ou le nombre de spécimens prélevés par unité de temps.

Habitats

« Les habitats naturels sont des zones terrestres ou aquatiques se distinguant par leurs caractéristiques géographiques, abiotiques et biotiques, qu'elles soient entièrement naturelles ou semi-naturelles ».

La typologie Corine-Biotope se propose de classer en type d'habitats les écosystèmes européens. Les unités retenues décrivent ainsi le milieu physique (biotope) et les communautés végétales et animales (biocénoses).

La typologie se fonde sur une classification des communautés végétales en place, considérées comme descripteur puissant des écosystèmes.

Un habitat d'espèce(s) peut être défini comme un habitat ou un ensemble d'habitats naturels connectés entre eux où l'espèce est connue pour effectuer une partie primordiale ou la totalité de son cycle. Cet habitat d'espèce est donc nécessaire à la vie de l'espèce mais pas forcément suffisant. En outre, il doit être limitant pour l'espèce.

Zones naturelles sensibles Indre



I1 - Haut bassin-versant de l'Indre

« Sur les bords de l'Indre, qui devient tout à fait ruisseau à mesure qu'on remonte vers la source, les fleurs sauvages croissent avec une abondance réjouissante à voir » *George Sand*

Communes concernées : St-Priest-la-Marche, St-Saturnin, Briantes, La Châtre, Feusines, Lacs, Lignerolles, Montgivray, Nohant-Vic, Pérassay, Pouligny Notre-Dame, Pouligny St-Martin, St-Chartier, Ste-Sévère-sur-Indre, Sazeray, Vigoulant, Vijon.

Présentation :

Cette zone de 4407 hectares correspond à la tête du bassin de l'Indre et

de ses affluents amont. L'Indre (affluent de la Loire) prend sa source dans le département du Cher à Saint-Priest-la-Marche. Le haut bassin-versant correspond à une des parties les plus élevées de la région Centre, avec un réseau complexe de vallons plus ou moins encaissés.

L'activité agricole et l'élevage, au sein d'un paysage majoritairement bocager, caractérisent l'occupation du sol qui tend toutefois à évoluer. Les thalwegs (points les plus bas des vallées ou des cours d'eau) sont émaillés de multiples sources qui alimentent les petits ruisseaux et contribuent à la présence de nombreuses zones humides, le plus souvent associées à des prairies.

La flore d'intérêt patrimonial se caractérise essentiellement par des plantes de prairies humides. C'est au niveau des suintements, parfois tourbeux, que les zones les plus riches sont observées.

C'est une zone particulièrement intéressante d'un point de vue salmonicole : la Truite fario et ses espèces compagnatrices sont présentes en forte densité pour la région Centre. Les frayères à truites sont présentes en densité régulière, voire très fréquentes vers les zones de sources.

L'Ecrevisse à pieds blancs a été observée sur la Taissonne.

Une récente observation de coquilles a mis en évidence la présence potentielle de la moule perlière. Il s'agit d'une espèce rarissime, en danger d'extinction.

Ce bassin-versant abrite la plus belle population de Loutres de la région, présente sans discontinuité sur 80 % des points d'observation, sur la rivière, les ruisseaux et les étangs.

Le Crapaud Sonneur à ventre jaune est présent de manière régulière. Cette espèce inféodée aux pâturages très humides ne se maintient vraiment que dans le Sud du Cher et de l'Indre.

Les arbres creux du bocage abritent le Pique-prune, coléoptère d'intérêt européen. Ils servent également de refuge pour plusieurs espèces de chauves-souris.

Habitat : Zone à truites, lisières humides à grandes herbes, prairies mésophiles, forêts de Frênes et d'Aulnes des ruisselets et des sources ainsi que communautés à reine-des-prés et communautés associées, frênaies-chênaies sub-atlantiques à primevère, bocages avec en périphérie chênaies-charmaies, prairies améliorées, champs d'un seul tenant intensément cultivés, alignements d'arbres, haies, petits bois, bocage, parcs

Especies déterminantes et réglementées® et autres

Amphibiens	
<i>Triturus marmoratus</i> ®	Triton marbré
<i>Alyte obstetrican</i> ®	Alyte accoucheur
<i>Bombina variegata</i> ®	Sonneur à ventre jaune
Insectes	
<i>Aporia crataegi</i>	Gazé
<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne
<i>Boloria dia</i>	Petite violette
<i>Boyeria irene</i>	Æschne paisible
<i>Calopteryx virgo</i>	Caloptéryx vierge
<i>Calopteryx virgo meridionalis</i>	Agrion vierge méridional
<i>Cerambyx cerdo</i>	Capricorne du chêne
<i>Coenagrion mercuriale</i> ®	Agrion de Mercure
<i>Conocephalus dorsalis</i>	Conocéphale des roseaux
<i>Cordulegaster boltonii</i>	Cordulégastre annelé
<i>Lucanus cervus</i> ®	Lucane cerf-volant (mâle) ou Grande biche (femelle).
<i>Hoplia coerulea</i>	Hoplie bleu
<i>Iphiclides podalirius</i>	Flambé
<i>Nymphalis polychloros</i>	Grande tortue
<i>Libellula fulva</i>	Libellule fauve
<i>Limenitis populi</i>	Grand sylvain
<i>Limenitis camilla</i>	Petit sylvain
<i>Lycaena dispar</i> ®	Cuivré commun
<i>Mecostelhus parapleurus</i>	Criquet des roseaux
<i>Melitaea aethalia</i>	Mélitée du mélampyre
<i>Melitaea cinxia</i>	Mélitée du plantain
<i>Melitaea phoebe</i>	Mélitée des centaures
<i>Onychogomphus uncatus</i>	Onychogompe à pinces
<i>Osmoderma eremita</i> ®	Pique Prune
<i>Oxygastra curtisii</i> ®	Cordulie à corps fin
<i>Periodes dispar</i>	Mouche de pierre
<i>Phaneroptera nana</i>	Phanéroptère méridional
<i>Plebejus argyrognomon</i>	Azuré des coronilles
<i>Pteronemobius heydenii</i>	Grillon des marais
<i>Saturnia pyri</i>	Grand paon de nuit
<i>Stethophyma grossum</i>	Criquet ensanglanté
<i>Stenobothrus stigmaticus</i>	Sténobothre nain

Plantes	
<i>Anacamptis laxiflora</i>	Orchis à fleurs lâches
<i>Asplenium septentrionale</i>	Doradille du nord
<i>Blechnum spicant</i>	Blechné
<i>Carex echinata</i>	Carex étoiles
<i>Carex laevigata</i>	Laïche lisse
<i>Carex nigra</i>	Laïche noire
<i>Carex pulicaris</i>	Carex de puces
<i>Carex tomentosa</i>	Laïche tomenteuse
<i>Carum verticillatum</i>	Carvi verticillé
<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	Dorine à feuilles opposées
<i>Cirsium dissectum</i>	Cirse d'Angleterre
<i>Digitalis lutea</i>	Digitale jaune
<i>Dactylorhiza maculata</i>	Orchis tacheté
<i>Galium saxatile</i>	Gaïlet des rochers
<i>Illecebrum verticillatum</i>	Illécèbre verticillé
<i>Isopyrum thalictroides</i>	Isopyre faux-pigamon
<i>Jacobaea adonidifolia</i>	Séneçon à feuilles d'adonis
<i>Lathraea clandestina</i>	Lathrée clandestine
<i>Leersia oryzoides</i>	Faux riz
<i>Lysimachia tenella</i>	Mouron délicat
<i>Lysimachia nemorum</i>	Lysimaque des bois
<i>Moenchia erecta</i>	Mouron des oiseaux
<i>Oenanthe pimpinelloides</i>	Oenanthe faux boucage
<i>Osmunda regalis</i> ®	Fougère royale
<i>Oxalis acetosella</i>	Oseille des bois
<i>Persicaria mitis</i>	Polygone légère
<i>Primula elatior</i>	Primevère des bois
<i>Ranunculus circinatus</i>	Renoncule en crosse
<i>Ranunculus hederaceus</i>	Renoncule à feuilles de lierre
<i>Ranunculus paludosus</i>	Renoncule des marais
<i>Sagina subulata</i>	Sagine subulée
<i>Silene dioica</i>	Compagnon rouge
<i>Stellaria alsine</i>	Stellaire alsine
<i>Trifolium ochroleucon</i>	Trèfle beige
<i>Trifolium subterraneum</i>	Trèfle enterrer
<i>Trochardis verticillatum</i>	Carum verticillé
<i>Valeriana dioica</i>	Petite valériane
<i>Veronica catenata</i>	Véronique aquatique
<i>Viola canina</i>	Violette des chiens
<i>Wahlenbergia hederacea</i>	Campanille à feuilles de lierre

Bivalves	
<i>Margaritifera margaritifera</i> ®	Moule perlière d'eau douce
Crustacés	
<i>Astacus astacus</i> ®	Ecrevisse à pattes rouges
<i>Austropotamobius pallipes</i> ®	Ecrevisse à pattes blanches
Mammifères Chauve souris	
<i>Barbastella barbastellus</i> ®	Barbastelle commune
<i>Myotis nattereri</i> ®	Murin de Natterer
<i>Myotis daubentonii</i> ®	Murin de Daubenton
<i>Rhinolophus hipposideros</i> ®	Petit rhinolophe
Mammifères	
<i>Lutra lutra</i> ®	Loutre européenne

Oiseaux	
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore
Poissons	
<i>Lampetra planeri</i> ®	Lamproie de Planer, Lamprillon
<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille d'Europe ou commune
<i>Esox lucius</i> ®	Brochet ou grand brochet
<i>Salmo trutta fario</i> ®	Truite
<i>Cottus gobio</i> ®	Chabot
Reptiles	
<i>Emys orbicularis</i> ®	Cistude Tortue des marais ou Tortue de Brenne

I2 – Terres d'Urmont

Commune concernée : Montgivray

Présentation :

L'espace naturel sensible des Terres d'Urmont, qui s'étend sur trois hectares dans la vallée de l'Indre, est jalonné de richesses végétales soigneusement préservées. C'est un bel exemple de trame verte et bleue, mesure phare du Grenelle de l'Environnement destinée à enrayer le déclin de la biodiversité à travers la préservation et la restauration de continuités écologiques. Cette zone située aux portes du bourg de Montgivray, bénéficie d'un circuit de découverte agrémenté de superbes points de vue et de plusieurs sites emblématiques de la commune.

Le parcours part à l'assaut d'une côte calcaire pentue qui suit le chemin des Maîtres-Sonneurs, avant de redescendre vers les berges de la rivière où se trouvent la fontaine de Vieilleville et les moulins de Fontpisse et de Biard, lieu qui a inspiré, en 1842, George Sand pour son roman *Mouny-Robin*. De nombreuses essences, dont des Erables et des Cornouillers, occupent cet espace communal défriché en 1995. Le site d'Urmont est aujourd'hui un concentré de nature. Là, en toute liberté, croissent Brachypodes pennés aux longs rhizomes traçants – ce sont des graminées dominantes –, mais aussi Millepertuis ensoleillés, Orchidées diverses, Coronilles et Lotiers, insectes les visitant, Hellébores des premiers soleils. D'ailleurs, l'été, s'entend cette vie en miniature, Sauterelles et Criquets, Papillons et Bourdons butineurs. Et tant d'autres.

Ici, le calcaire impose sa marque : calcaires jaunes et marnes à Gryphées, datés de l'ère secondaire (moins 200 millions d'années). Ça et là, ils ont été extraits, pour de beaux moellons ou des auges servant à abreuver les bestiaux

Sur ce site l'eau ne manque pas : sources médiocres suintant à même la pente, posées à l'exacte jonction de terrains géologiques différents, fontaines et lavoirs jalonnant le chemin. Hier, quelle que soit sa forme, elle était le rendez-vous des lavandières, le « *frigidaire* » qui rafraîchissait mottes de beurre et jattes de crème posées là par le voisinage. « *L'Indre... Il n'y a rien de si tranquille, de si humble, de si couché sous le feuillage, de si bon enfant quand il se promène à travers nos prés. C'est une baignoire de poche mais elle est bien jolie, bien claire, courante, ombragée, avec des monticules de sable pour s'asseoir et fumer son cigare en voyant courir les goujons, des iris, des joncs, des demoiselles...* » Lettre de George Sand à Edouard Bourdet. Fréquemment inondée, sa vallée reste, pour une grande part, dévouée à la prairie, fauche et pâture ; à l'inverse, trois moulins, Fontpisse, Biard et Blanchet – ont, depuis longtemps, cessé de tourner, les deux premiers changés en résidences, le troisième, effondré, fondu dans la friche.

Près de la côte d'Urmont, **le sentier des Maîtres Sonneurs** longe l'Indre. Il se double d'un petit « sentier de chèvres », placé sur la hauteur et chacun est de vue particulière : en bas, courte, intime presque car limitée aux lignes végétales de la vallée ; en haut, au contraire, élargie, découvrant d'un seul coup la rivière et ses prairies ainsi que le coteau labouré d'en face ; plus loin encore, des horizons lointains, incroyablement dégagés.

I3 - Ruisseau de la Couarde

Communes concernées : Chassignolles, Crevant, Le Magny, Poulligny Notre-Dame, Poulligny Saint-Martin

Présentation : zone de 25,29 hectares

La Couarde est un affluent de la Vauvre, elle-même affluent de l'Indre, classée en première catégorie piscicole. Il s'agit d'un des derniers ruisseaux du département de l'Indre qui abritent encore une belle population de Truites fario fonctionnelle. Ceci a été mis en évidence par plusieurs pêches électriques. Les frayères à truite sont régulièrement réparties et en quantité suffisante. Il s'agit donc d'un ruisseau typique salmonicole. Au cours de ces pêches il a été également recensé 11 espèces de poissons.

En termes de facteurs limitants, ce cours d'eau est marqué par des étangs en barrage sur des affluents. Dans les années 90, suite à des périodes de sécheresse, la Couarde a tari et les populations de truites étaient dégradées. On observe aujourd'hui un retour à la normale naturellement limité selon les succès du recrutement (*arrivée de jeunes poissons*) et par des étiages encore sévères. La partie amont de la Couarde jusqu'à sa source est de bonne qualité. En aval (*limite aval fixée à la D 927*) la qualité du milieu se dégrade (rupture de pente, colmatage des fonds, bassin céréalier et urbain, pollutions diffuses).

Remarque : Présence de Loutres sur ce périmètre

Les répartitions intra et interspécifiques du peuplement piscicole font apparaître un milieu fonctionnel très intéressant. Le bassin ainsi défini « fournit » des truites qui colonisent le bassin aval (rôle de réservoir biologique).

Présence d'étangs en barrage sur quelques affluents.

Especies déterminantes et réglementées® et autres

Crustacés	
<i>Oconecte limosus</i>	Ecrevisse américaine
Insectes	
<i>Boyeria irene</i> <i>Calopteryx virgo</i> <i>Conocephalus dorsalis</i> <i>Cordulegaster boltonii</i> <i>Libellula fulva</i> <i>Lucanus cervus</i> ® <i>Mecostethus parableurus</i> <i>Pteronemobius heydenii</i> <i>Stethophyma grossum</i>	Aeschna paisible Calopteryx vierge (agrion vierge) Conocephale des roseaux Cordulégastré Libellule fauve Cerf volant Criquet des roseaux Grillon des marais Criquet ensanglanté
Mammifères	
<i>Lutra lutra</i> ®	Loutre européenne
Oiseaux	
<i>Alcedo atthis</i> ®	Martin pêcheur
Poissons	
<i>Anguilla anguilla</i> <i>Barbatula barbatula</i> <i>Cottus gobio</i> ® <i>Gobio gobio</i> <i>Lampetra planeri</i> ® <i>Lepomis gibbosus</i> <i>Perca fluviatilis</i> <i>Phoxinus phoxinus</i> <i>Rutilus rutilus</i> <i>Salmo trutta fario</i> ® <i>Squalius cephalus</i>	Anguille commune Loche franche Chabot Goujon Lamproie de Planer Perche arc en ciel Perche commune Vairon Gardon Truite Chevesne

I4 - Tourbière du bois de Sainte-Sévère-sur-Indre

Commune concernée : Sainte-Sévère-sur-Indre

Présentation : zone de 1,14 hectare

Cette zone se situe sur la commune de Sainte-Sévère. Elle se localise sur la lisière Est du bois de Sainte-Sévère au Sud immédiat de la D36. Elle est constituée aux trois quarts d'une partie ouverte (au Nord) et pour le reste d'un bois humide (partie la plus proche de la route). Cette zone de sources et suintements en bordure de forêt alimente l'Ignéria, affluent de l'Indre. La zone ouverte est occupée principalement par une lande humide à bruyère à quatre angles. Localement les zones en eau stagnantes peuvent s'apparenter à du bas-marais acide. Un petit ruisseau y serpente. Au bord de celui-ci on rencontre des buttes de Sphaignes et les deux espèces de Droséras. La lande humide est caractérisée par un tapis de Molinie, Sphaignes, Bruyère à quatre angles. La Linaigrette à feuilles étroites, y abonde sur toute la surface. Sur de petites zones étreppées et des petites dépressions proches du ruisseau, la Grassette du Portugal est régulièrement présente. La lande, bien qu'encore ouverte, tend à être colonisée par les arbustes : Bouleaux, Bourdaine et Saules.

La partie boisée au Sud-Est montre un sous-bois de Sphaignes et de Potamot à feuilles de renouée, dans les dépressions humides. La résurgence alimentant la parcelle semble en partie se trouver au niveau de la route.

Habitat : Landes humides atlantiques septentrionales, bois d'Aulnes marécageux oligotrophes, tourbières hautes à peu près naturelles, bas-marais acides, fourrés entourés de prairies humides eutrophes, pâtures mésophiles, chenaies-charmaies

Especies déterminantes et réglementées® et autres

Amphibiens	
<i>Bufo bufo</i> ®	Crapaud commun
Insectes	
<i>Calopteryx virgo</i> <i>Ceriagrion tenellum</i> <i>Conocephalus dorsalis</i> <i>Cordulegaster boltonii</i> <i>Heteropterus morpheus</i> <i>Onychogomphus uncatulus</i> <i>Orthetrum cancellatum</i> <i>Orthetrum brunneum</i> <i>Pyrrhosoma nymphula</i> <i>Stethophyma grossum</i>	Caloptéryx Vierge Agrion délicat Conocephale des roseaux Cordulégastré annelé Miroir Onychogomphé à pince Orthétrum réticulé Orthétrum brun Nymphé au corps de feu Criquet ensanglanté

Plantes	
<i>Carex echinata</i>	Laiche étoilé
<i>Carex lasiocarpa</i>	Laiche à fruits velus
<i>Carex panicea</i>	Laiche bleuâtre
<i>Carex pulicaris</i>	Carex des puces
<i>Cirsium dissectum</i>	Pré chardon
<i>Drosera intermedia</i> *	Drosera intermédiaire
<i>Drosera rotundifolia</i> *	Drosera à feuille ronde
<i>Eleocharis multicaulis</i>	Scirpe à nombreuses tiges
<i>Erica tetralix</i>	Bruyère à quatre angles
<i>Eriophorum angustifolium</i>	Linaigrette à feuille étroite
<i>Juncus acutiflorus</i>	Jonc à fleurs aigües
<i>Lysimachia tenella</i>	Mouron délicat
<i>Molinia caerulea</i>	Molinie bleue
<i>Pinguicula lusitanica</i>	Grassette du Portugal
<i>Potamogeton polygonifolius</i>	Potamot à feuilles de renouée
<i>Salix aurita</i>	Petit Marsault
<i>Sphagnum papillosum</i> *	Sphaigne papilleuse
<i>Trochardis verticillatum</i>	Carvi verticillé
Reptiles	
<i>Anguis fragilis</i> *	Orvet fragile

16 - Pelouses du pont Tracat

Commune : Sainte-Sévère-sur-Indre

Présentation : zone de 1,22 hectare

Ces formations herbacées « ouvertes » se situent sur le flanc d'un coteau à forte pente qui domine l'Indre et l'agglomération de Sainte Sévère, au niveau de l'entrée sud de la ville. Le contour de cette zone est calé sur la limite des pelouses, sur la route et sur le cours d'eau ; les habitations sont exclues de la zone. Certains boisements et prairies artificialisées ont été exclus car ne présentaient pas d'intérêt identifié pour la flore. Il s'agit pour l'essentiel de pelouses pauvres en éléments nutritifs. Elles abritent une très belle population de Sèneçon à feuilles d'adonide, espèce plus présente dans le Massif Central ce qui confère à cette zone un intérêt tout particulier.

On notera en outre la présence de la fougère *Asplenium septentrionale*, rare et localisée dans le sud de la région Centre Val de Loire.

La situation topographique a évité que l'urbanisation ne gagne sur cette zone à valeur patrimoniale élevée.

Habitat : Landes atlantiques à erica et ulex, pelouses atlantiques à nard raide et groupements apparentés, prairies siliceuses à annuelles naines, falaises siliceuses hercyniennes, communautés à reine-des-prés et communautés associées, chenaies-charmaies

Espèces déterminantes et réglementées®

Mammifères	
<i>Lutra lutra</i> *	Loutre d'Europe
Insectes	
<i>Boyeria irene</i>	Aesche paisible
<i>Calopteryx virgo meridionalis</i>	Coloptéryx vierge méridional
<i>Libellula fulva</i>	Libellule fauve
<i>Stenobothrus stigmaticus</i>	Stenobothre nain
Plantes	
<i>Asplenium septentrionale</i>	Doradille du nord
<i>Digitalis lutea</i>	Digitale jaune
<i>Galium saxatile</i>	Gaïlet du hartz
<i>Illecebrum verticillatum</i>	Illecèbre verticillé
<i>Jacobaea adonidifolia</i>	Sèneçon à feuilles d'Adonide
<i>Ranunculus paludosus</i>	Buttercup cerfeuil
<i>Sagina subulata</i>	Ecosaise mousse
<i>Trifolium subterraneum</i>	Trèfle souterrain
<i>Viola canina</i>	Violette des chiens

15 - Etang de Rongères

Commune : Sainte-Sévère-sur-Indre

Présentation : zone de 16,96 hectares

Ce plan d'eau s'étend entre la RD 84 et la RD 917 à un peu plus de 4 km au nord du village de Sainte Sévère. Il s'inscrit dans un paysage bocager. Cet étang ouvert au public est relativement fréquenté. Le niveau de l'eau ne baisse pas énormément en été, mais suffisamment cependant pour que des grèves apparaissent et que des végétations amphibies puissent se développer.

Les étangs biologiquement intéressants sont assez peu nombreux dans cette partie Boischaud Sud.

Par ailleurs, plusieurs espèces d'insectes (Libellules, Orthoptères) déterminantes ont également été observées au sein du périmètre

Habitat : Communautés amphibies pérennes septentrionales, gazons amphibies annuels septentrionaux, eaux douces, groupements à chanvre d'eau

Espèces déterminantes et réglementées®

Plantes	
<i>Baldellia ranunculoides</i>	Flûteau fausse renoncule
<i>Eleocharis ovata</i>	Scirpe à nombreuses tiges
<i>Littorella uniflora</i> *	Littorelle à une fleur
<i>Potentilla supina</i>	Potentille couchée

Zones naturelles sensibles Cher



- ZNIEF de type 1
- ZNIEF de type 2
- Zone Natura 2000
- Zone autre

CHER

- C1 Haute vallée de l'Arnon
- C2 Zone humide du Vallon de Biolet
- C3 Lande de Chaumont
- C4 Chênaie charmaie de Chetz
- C5 Chênaie charmaie du bois de la Roche
- C6 Lande du rocher de Mont
- C7 Suintement de Chaumont
- C8 Aulnaie frênaie du Moulin des Fougères

C1 - Haute vallée de l'Arnon et affluents

Communes concernées : Préveranges, Saint-Saturnin, Sidiailles (18), Saint-Eloy d'Allier (03)

Présentation : zone de 490,83 hectares

Cette zone également natura 2000, est centrée sur le haut Arnon et divers petits affluents qui entaillent le plateau pour former de petites gorges entourant la retenue de Sidiailles.

Il s'agit donc d'un secteur à la topographie accusée, localisé dans la partie cristalline du sud de la région Centre Val de Loire : La Marche. Ce site comporte des espaces bien préservés et en bon état de conservation. Les petites gorges, quand elles sont boisées (Présence de forêts au sol riche et ombragé notamment hêtraie) accueillent des espèces intéressantes typiques des suintements et des milieux frais. Remarquable cortège de fougères dans les gorges. Présence d'un cortège d'animaux tout aussi remarquables tels que la Loutrou ou le Sonneur à ventre jaune.

Habitat : Les forêts mixtes de pentes et ravins, sources, lesbas-marais acides, les eaux douces présentent une végétation submontagnarde rare pour la région comme les Impatiante ne-me-touchez-pas ou Luzule des bois et également un remarquable cortège de fougères. La flore vernale y est souvent riche, Les parois exposées au sud sont parfois localement dénudées ou abritent des landes sèches. Le lac de Sidiailles, bien que d'origine artificielle, présente une flore caractéristique avec, entre autres, anserine rouge, Chenopode glauque et Littorelle à une fleur, espèce protégée sur l'ensemble du territoire national. D'autres espèces non déterminantes mais présentant une originalité certaine sont présentes sur le site comme le Petit Nard de Haller et surtout l'Oeillet des bois, espèce montagnarde. Au total, 41 espèces de la flore déterminante ont été recensées sur le site dont huit sont protégées au niveau régional et une protégée au niveau national. On note la présence d'un cortège d'animaux tout aussi remarquables tels que la Loutrou et le Sonneur à ventre jaune

Espèces déterminantes et réglementées® et autres

Amphibiens	
<i>Bombina variegata</i> ®	Sonneur à ventre jaune
Mammifères	
<i>Lutra lutra</i> ®	Loutre européenne
<i>Arvicola terrestris</i>	Campagnol
Mammifères chauve-souris	
<i>Barbastella barbastellus</i> ®	Barbastelle commune
<i>Myotis bechsteinii</i> ®	Murin de Natterer
<i>Myotis myotis</i> ®	Murin de Daubenton
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe
<i>Rhinolophus hipposideros</i> ®	Petit rhinolophe
Insectes	
<i>Aglais urticae</i>	Damier de la succise
<i>Euphydryas aurinia</i>	Petite tortue
Oiseaux	
<i>Upupa epopa</i> ®	Huppe fasciée
Poissons	
<i>Lampetra planeri</i> ®	Lamproie de Planer
<i>Cottus gobio</i> ®	Chabot commun
Reptiles	
<i>Elaphe longissima</i>	Couleuvre d'escalape
Plantes	
<i>Allium ursinum</i>	Ail des ours
<i>Alyssum alyssoides</i>	Alysson à calice persistant
<i>Anarrhinum bellidifolium</i>	Muffier à feuille de paquerette
<i>Anthericum liliago</i>	Anthericum à fleur de lys
<i>Arnoseris minima</i>	Arnoseris
<i>Asphodelus albus</i>	Asphodèle blanc
<i>Asplenium foreziacum</i>	Asplénium du Forez
<i>Asplenium scolopendrium</i>	Scolopendre
<i>Asplenium septentrionale</i>	Asplénium du nord
<i>Aulacomnium palustre</i>	Aulacomnie des marais
<i>Blechnum spicant</i>	Blechné
<i>Calliergon giganteum</i>	Calliergon géant
<i>Cardamine heptaphylla</i>	Cardamine à foliole
<i>Carex echinata</i>	Carex étoilé
<i>Carex laevigata</i>	Laiche lisse
<i>Carex Lepidocarpa</i>	Laiche à beaux fruits
<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	Dorine à feuilles opposées
<i>Cirsium dissectum</i>	Cirse d'Angleterre
<i>Corydalis solida</i>	Corydale à bulbe plein
<i>Eleocharis ovata</i>	Scirpe à inflorescence ovoïde
<i>Eleocharis multicaulis</i>	Scirpe à nombreuses tiges
<i>Erica cinerea</i>	Bruyère cendrée

Plantes	
<i>Erica tetralix</i>	Bruyère à quatre angles
<i>Euphorbia hyberna</i>	Euphorbe d'Irlande
<i>Euphorbia illirica</i>	Euphorbe poilue
<i>Festuca gigantea</i>	Fétuque géante
<i>Galeopsis segetum</i>	Galeopsis de champs
<i>Galium odoratum</i>	Aspérule odorante
<i>Galium saxatile</i>	Gailllet des rochers
<i>Genista pilosa</i>	Genêt poilu
<i>Impatiens noli-tangere</i>	Impatiente ne-me-touchez-pas
<i>Isopyrum thalictroides</i>	Isopyre faux-pigamon
<i>Jacobaea adonidifolia</i>	Séneçon à feuilles d'adonis
<i>Laphangium luteoalbum</i>	Cotonnière blanc jaunâtre
<i>Lathraea clandestina</i>	Lathrée clandestine
<i>Leersia oryzoides</i>	Faux riz
<i>Lindernia dubia</i>	Fausse gratiolle
<i>Littorella uniflora</i> ®	Littorelle à une fleur
<i>Luzula sylvatica</i>	Luzule des bois
<i>Lysimachia nemorum</i>	Lysimachie des bois
<i>Lysimachia (anagallis) tenella</i>	Mouron délicat
<i>Micropryum tenellum</i>	Petit nard de Haller
<i>Osmunda regalis</i>	Fougère royale
<i>Oxalis acetosella</i>	Pain de coucou
<i>Oxybasis glauca</i>	Chenopode glauque
<i>Oxybasis rubra</i>	Ansérine rouge
<i>Paris quadrifolia</i>	Parisette à quatre feuilles
<i>Persicaria mitis</i>	Renouée douce
<i>Phyteuma spicatum</i>	Raironce en épis
<i>Plagiomnium elatum</i>	Grand thym
<i>Polystichum aculeatum</i> ®	Polystich à aiguillons
<i>Polystichum setiferum</i> ®	Polystich à soie
<i>Primula elatior</i>	Primevère des bois
<i>Scilla bifolia</i>	Scille à deux feuilles
<i>Silene dioica</i>	Compagnon rouge
<i>Spergula morisonii</i>	Spargoute du printemps
<i>Stellaria alsine</i>	Stellaire alsine
<i>Teucrium scorodonia</i>	Germandrée scorodine
<i>Thalictrella thalictroides</i>	Isopyre faux pigamon
<i>Trifolium ochroleucon</i>	Trèfle beige
<i>Trifolium subterraneum</i>	Trèfle enterrer
<i>Trocaris verticillatum</i>	Carvi verticillé
<i>Valeriana dioica</i>	Petite valériane
<i>Viola palustris</i>	Violette des marais
<i>Wahlenbergia hederacea</i>	Campanile à feuille de lierre

C2 – Zone humide du vallon du Biolet

Communes concernées : Saint-Saturnin et Sidaillies

Présentation : zone de 8,55 hectares

Il s'agit d'une portion de vallon présentant un cortège de milieux humides oligotrophes parmi lesquels une aulnaie inondable de queue d'étang (aulnaie marécageuse) et une prairie humide. Deux espèces protégées au niveau régional ont été recensées : la Campanille à feuille de lierre et la laïche blanchâtre (*Carex curta*).

La végétation est typique de la région de la Marche avec des espèces présentant leur densité maximale de répartition dans ce secteur comme violette des marais, Campanille à feuille de Lierre ou encore Laïche lisse. À noter la présence de la rare Laïche blanchâtre qui confère au site une grande valeur patrimoniale.

Habitat : Prairies à molinie acidiphiles, bois d'aulnes marécageux oligotrophes, eaux douces stagnantes, pâtures à grand jonc et en périphérie pâtures à grand jonc, champs d'un seul tenant intensément cultivés.

Espèces déterminantes et réglementées®

Plantes	
<i>Carex curta</i>	Laïche blanchâtre (tronquée)
<i>Carex laevigata</i>	Laïche lisse
<i>Carex rostrata</i>	Laïche à ampoule
<i>Lysimachia tenella</i>	Mouron délicat
<i>Stellaria alsine</i>	Stellaire alsine
<i>Trochardis verticillatum</i>	Carvi verticillé
<i>Valeriana dioica</i>	Petite valériane
<i>Viola palustris</i>	Violette des marais
<i>Wahlenbergia hederacea</i>	Campanille à feuille de Lierre
Amphibiens	
<i>Bombina variegata</i> ®	Sonneur à ventre jaune

C3 – Lande de Chaumont

Commune concernée : Sidaillies

Présentation : zone de 2,47 hectares

La zone est centrée sur une surface assez conséquente de landes sèches établies sur des dalles à micaschistes. Outre les espèces structurantes de la lande comme la Bruyère cendrée, la Callune ou le Genêt poilu, notons la présence de la Bruyère à quatre angles Cette espèce est originale sur le site, car il s'agit d'une espèce inféodée aux landes humides, or le sol superficiel et la pente du site ne permettent pas l'établissement d'un tel habitat. Les vides au sein de la lande abritent le Petit Nard délicat, petite graminée peu répandue en région Centre Val de Loire et le Gaillet des rochers.

Notons particulièrement la présence de l'Arnoséris naine espèce principalement messicole qui se maintient sur la zone à la faveur du passage des troupeaux de moutons dans une partie de la lande mais aussi grâce au piétinement modéré induit par la fréquentation du chemin de randonnée qui traverse le site.

La patrimonialité du site, mise en évidence par le maintien d'un habitat en bon état de conservation et la présence d'espèces localisées et rares comme galium saxatile, mais surtout arnoséris minima présente un intérêt.

Habitat : Landes aquitano-ligériennes à ajoncs nains, chénaies-charmaies, chénaies acidiphiles, dalles rocheuses, entourées de pâtures mésophiles, chénaies-charmaies, chénaies acidiphiles.

Espèces déterminantes et réglementées® et autres

Plantes	
<i>Arnoséris minima</i>	Arnoséris naine
<i>Calluna vulgaris</i>	Callune
<i>Erica cinerea</i>	Bruyère cendrée
<i>Erica tetralix</i>	Bruyère à quatre angles
<i>Galium saxatile</i>	Gaillet des rochers
<i>Genista pilosa</i>	Genêt poilu
<i>Micropyrum tenellum</i>	Petit Nard délicat

C4 – Chênaie-charmaie des Chetz

Commune concernée : Sidaillies

Présentation : zone de 1,69 hectare

La zone est centrée sur un secteur très resserré de l'Arnon à ambiance sub-montagnarde proche de ce que l'on peut trouver dans la vallée de la Creuse. Ces gorges permettent l'établissement de boisements frais, riches en vernale comme la Scille à deux feuilles, l'Isopyre faux-pigamon, espèces protégées au niveau régional, ou l'Ail des ours. Les bords de l'Arnon et les suintements abritent la Dorine à feuilles opposées et la Lathrée clandestine tandis que les versants présentent un riche cortège Ptéridophytique avec la présence du Polystic à soies, du Polystic à aiguillons ou de la Scolopendre officinale. Notons aussi l'Impatiente ne-me-touchez-pas, petite balsaminacée typique des bords de cours d'eau en région montagnarde ou sub-montagnarde que l'on ne trouve que dans la Marche et très ponctuellement dans la vallée de la Creuse pour la région Centre Val de Loire.

Habitat : Chênaies-charmaies, Falaises continentales et rochers exposés

Espèces déterminantes et réglementées®

Plantes	
<i>Asplenium scolopendrium</i>	Scolopendre officinale
<i>Allium ursinum</i>	Ail des ours
<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	Dorine à feuilles opposées
<i>Impatiens noli-tangere</i>	Impatiente ne-me-touchez-pas
<i>Isopyrum thalictroides</i>	Isopyre faux-pigamon
<i>Lathraea clandestina</i>	Lathrée clandestine
<i>Luzula sylvatica</i>	Luzule des bois
<i>Lysimachia nemorum</i>	Lysimachie des bois
<i>Oxalis acetosella</i>	Pain de coucou
<i>Phyteuma spicatum</i>	Polystic à aiguillons
<i>Polystichum aculeatum</i> *	Polystic à soies
<i>Polystichum setiferum</i> *	Raiponce en épi
<i>Primula elatior</i>	Primevère des bois
<i>Scilla bifolia</i>	Scille à deux feuilles
<i>Silene dioica</i>	Compagnon rouge
<i>Stellaria alsine</i>	Stellaire alsine

C5 – Chênaie-charmaie du bois de la Roche

Commune concernée : Sidaillies

Présentation : zone de 15,67 hectares

La zone est centrée sur des boisements frais alluviaux présentant un cortège de vernales important parmi lesquelles on compte Corydale à bulbe plein ou Scille à deux feuilles, deux espèces protégées au niveau régional ou encore Lathrée clandestine. Les suintements hébergent de belles populations de Dorine à feuilles opposées, Blechné et Luzule des bois. Notons particulièrement sur le site la présence d'Oeillet des bois, espèce nettement montagnarde. Il faut aussi mentionner pour mémoire la Cardamine à foliole, espèce très rare et protégée en région Centre Val de Loire, présente en bordure de l'Arnon sur la commune de Sidaillies.

Habitat : Chênaies-charmaies, falaises continentales et rochers exposés

Espèces déterminantes et réglementées® et autres

Plantes	
<i>Blechnum spicant</i>	Blechné
<i>Cardamine heptaphylla</i> *	Cardamine à foliole
<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	Dorine à feuilles opposées
<i>Corydalis solida</i>	Corydale à bulbe plein
<i>Dyanthus sylvaticus</i>	Oeillet des bois
<i>Euphorbia hyberna</i>	Euphorbe Irlandais
<i>Lathraea clandestina</i>	Lathrée clandestine
<i>Luzula sylvatica</i>	Luzule des bois
<i>Lysimachia nemorum</i>	Lysimachie des bois
<i>Osmunda regalis</i> *	Fougère royale
<i>Oxalis acetosella</i>	Pain de coucou
<i>Phyteuma spicatum</i>	Raiponce en épi
<i>Scilla bifolia</i>	Scille à deux feuilles
<i>Silene dioica</i>	Compagnon rouge

C6 – Landes et Rochers de Monts

Communes concernées : Sidaillies, Préveranges

Présentation : zone de 3,35 hectares

La zone est centrée sur une grande surface de landes sèches et de parois de micaschistes. Les falaises continentales sont très rares en région Centre Val de Loire et sont localisées dans le sud de la région : principalement vallée de la Creuse et haute vallée de l'Arnon. Les landes sont en phase de colonisation par la Fougère aigle qui est le premier stade vers l'établissement de la chênaie acidiphile. Quelques zones étreppées par les herbivores abritent le Gaillet des rochers. Les vires rocheuses abritent le Petit Nard délicat et la Doradille du Nord (petite fougère). La haute vallée de l'Arnon et ses affluents est d'ailleurs le seul secteur du département du Cher qui abrite l'espèce. *À noter que Sénéçon à feuilles d'Adonis et Spargoute du printemps sont présentes à proximité du site.*

Habitat : Landes aquitaino-ligériennes à ajoncs nains, falaises continentales et rochers exposés, chênaies-charmaies chênaies acidiphiles.

Espèces déterminantes et réglementées® et autres

Plantes	
<i>Asplenium septentrionale</i>	Doradille du nord
<i>Galeopsis segetum</i>	Galeopsis de champs
<i>Galium saxatile</i>	Gaillet des rochers
<i>Genista pilosa</i>	Genêt poilu
<i>Jacobaea adonidifolias</i>	Sénéçon à feuilles d'adonis
<i>Micropyrum tenellum</i>	Petit Nard délicat
<i>Pteridium aquilinum</i>	Fougère-Aigle
<i>Spergula morisonii</i>	Spargoute de printemps

C7 – Suintement pâture de Chaumont

Commune concernée : Sidiailles

Présentation : zone de 2,95 hectares

La zone est centrée sur une source en partie captée et pâturée. La partie périphérique est constituée d'une prairie mésophile à hygrophile, présentant un cortège caractéristique, mais commun, avec notamment le silène à fleur de coucou ou le céraïste des fontaines. La partie centrale, très hygrophile, présente une flore typique et patrimoniale des suintements de la Marche avec des tapis de Laïche étoilée mais aussi de Campanile à feuille de Lierre ou de Violette des marais. Ce type d'habitat, sans doute banal autrefois dans cette partie de la région, est en voie de raréfaction importante suite au drainage ou à la création de plans d'eau.

Habitat : Prairies à molinie acidiphiles, pâtures mésophiles.

Espèces déterminantes et réglementées® et autres

Plantes	
<i>Calliergon giganteum</i>	Calliergon géant de mousse
<i>Carex echinata</i>	Laïche étoilée
<i>Carex viridula</i>	Laïche écaïlleuse
<i>Cerastium fontanum</i>	Céraïste des fontaines
<i>Plagiomnium elatum</i>	Grand thym
<i>Silene flos-cuculi</i>	Silène à fleur de coucou
<i>Stellaria alsine</i>	Stellaire alsine
<i>Viola palustris</i>	Violette des marais
<i>Wahlenbergia hederacea</i>	Campanile à feuille de lierre

C8 – Aulnaie-frênaie du Moulin des Fougères

Commune concernée : Sidiailles

Présentation : zone de 19,63 hectares

Cette zone, située à environ 700 m en aval du barrage de Sidiailles, est centrée sur un tronçon très encaissé de la vallée de l'Arnon sur environ 1500 m. Dans la vallée de l'Arnon, le Moulin des Fougères est essentiellement boisé et composé de chênaies à jacinthe et d'aulnaies-frênaies, bordant la rivière qui le traverse. En sortie des gorges, en limite avec le plateau, quelques micro-landes sont encore également visibles. L'intérêt majeur du site est lié à ce paysage original de gorges, rarissime en région Centre val de Loire, mais aussi à la présence d'une végétation submontagnarde et d'une grande diversité de fougères et probablement de mousses et de lichens.

Le site revêt un intérêt supplémentaire, géologique cette fois, avec des roches visibles de l'extrême nord du Massif central.

Pour son intérêt écologique remarquable, le Conseil Départemental a classé ce site en Espace Naturel Sensible, au sein d'un ensemble plus vaste comprenant le lac de Sidiailles.

L'intérêt réside majoritairement dans le fond de la vallée mais, par cohérence écologique, l'ensemble du système boisé a été intégré (à l'exception d'une plantation).

L'aulnaie-frênaie se développant sur ce site abrite un cortège d'espèces très diversifiées révélateur de la qualité du milieu avec la présence de raretés comme l'Impatiante ne-me-touchez-pas ou la Luzule des bois.

Concernant la faune, ce secteur constitue une zone de présence avérée de la Loutre, ainsi que du Sonneur à ventre jaune.

Habitat : Chênaies-charmaies, forêts de Frênes et d'aulnes des ruisselets et des sources (rivulaires), bois de frênes et d'aulnes des rivières à débit rapide, lits des rivières, hêtraies.

Espèces déterminantes et réglementées®

Amphibien	
<i>Bombina variegata</i> ®	Sonneur à ventre jaune
Mammifères	
<i>Lutra lutra</i> ®	Loutre européenne
Plantes	
<i>Allium ursinum</i>	Ail des ours
<i>Asphodelus albus</i>	Asphodele blanc
<i>Asplenium scolopendrium</i>	Scolopendre
<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	Dorine à feuilles opposées
<i>Euphorbia hiberna</i>	Euphorbe d'Irlande
<i>Euphorbia illirica</i>	Euphorbe poilue
<i>Genista pilosa</i>	Genêt poilu
<i>Impatiens noli-tangere</i>	Impatiante ne-me-touchez-pas
<i>Isopyrum thalictroides</i>	Isopyre faux-pigamon
<i>Lathraea clandestina</i>	Lathrée clandestine
<i>Luzula sylvatica</i>	Luzule des bois
<i>Lysimachia nemorum</i>	Lysimachie des bois
<i>Oxalis acetosella</i>	Pain de coucou
<i>Phyteuma spicatum</i>	Raiponce en épi
<i>Primula elatior</i>	Primevère des bois
<i>Silene dioica</i>	Compagnon rouge

Zones naturelles sensibles Allier



- ZNIEF de type 1
- ZNIEF de type 2
- Zone Natura 2000
- Zone autre

ALLIER

- A1 Grand étang d'Herculat
- A2 Mégaphorbiaie du Grand Chézeau
- A3 Etang de Lombast
- A4 Vallée de la Meuzelle

A1 - Grand étang d'Herculat

Commune concernée : Treignat (03)

Présentation : zone de 30,32 h. Etang en partie voué aux loisirs, fines bordures de phalaridaies, cariçaies, jonçais.

Habitats : Eaux douces, communautés amphibiennes pérennes septentrionales, gazons amphibiens annuels septentrionaux, prairies humides et mégaphorbiaies, prairies mésophiles, formations riveraines de saules, roselières, communautés à grandes laïches, jonchaies hautes, petits bois, bosquets, alignements d'arbres

Espèces déterminantes et réglementées®

Oiseaux	
<i>Podiceps cristatus</i> ® <i>Upupa epops</i> ®	Grèbe huppé Huppe fasciée
Plantes	
<i>Baldellia ranunculoides</i> <i>Hyacinthoides non-scripta</i> ® <i>Littorella uniflora</i> ® <i>Schoenoplectus lacustris</i>	Flûteau fausse renoncule Jacynthe des bois Littorelle à une fleur Jonc des chaisiers

A2 – Mégaphorbiaie et prairie humide du Grand Chezeau

Communes : Leyrat, St Pierre le Bost (23), St Sauvier (03)

Présentation : zone de 140,94 hectares

Zone particulièrement impénétrable composée de fourrés humides dont la fonction refuge pour la faune est indiscutable. Les abords de la zone se composent pour une partie de très beaux secteurs de bocage et pour une autre de cultures très intensives sur des parcelles remembrées. Le long du ruisseau du Chézeau, une vaste zone humide constitue un site d'accueil très favorable pour les oiseaux. Ce site est connu depuis plusieurs années et des suivis réguliers sont effectués pour évaluer l'évolution de la diversité spécifique et des effectifs de chaque espèce. Le site est un véritable éco-complexe de milieux humides.

Plusieurs espèces d'oiseaux de grand intérêt sont recensées régulièrement : Locustelle tachetée (plusieurs couples observés en période de reproduction), le Râle d'eau (toujours très discret), le Busard cendré, le Bruant des roseaux (nidification prouvée sur le site), Mésange boréale (observation de juvéniles sur le site).

Ce site présente un intérêt aussi bien ornithologique qu'écologique.

Habitat : Lits des rivières, communautés à Reine des prés et communautés associées, prairies humides eutrophes, prairies mésophiles, forêts riveraines, forêts et fourrés très humides, bois marécageux d'aulne, de saule et de myrte des marais

Espèces déterminantes et réglementées® et autres

Oiseaux	
<i>Anthus pratensis</i> ®	Pipit farlouse
<i>Asio otus</i> ®	Hibou moyen duc
<i>Burhinus oedincnemus</i> ®	Oedicnème criard
<i>Circus pygargus</i> ®	Pigeon ramier
<i>Dryocopus martius</i> ®	Pic noir
<i>Emberiza schoeniclus</i> ®	Bruant des roseaux
<i>Locustella naevia</i> ®	Locustelle tachetée
<i>Loxia curvirostra</i> ®	Bec croisé des sapins
<i>Milvus milvus</i> ®	Milan royal
<i>Motacilla flava</i> ®	Bergeronnette printanière
<i>Parus montanus</i> ®	Mésange boréale
<i>Rallus aquaticus</i> ®	Râle d'eau
<i>Vanellus vanellus</i> ®	Vanneau huppé
Insectes	
<i>Cordulia aenea</i>	Cordulie bronzée
<i>Ischnura elegans</i>	Agriion élégant
<i>Libellula depressa</i>	Libellule déprimée
<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	Nimphe au corps de feu

A3 – Etang de Lombost

Commune concernée : Archignat (03)

Présentation : zone de 8,34 hectares. Etang sans végétation, aménagé pour la chasse.

Habitat : Eaux douces, galets ou vasières non végétalisées, communautés amphibies pérennes septentrionales, prairies mésophiles, formations riveraines de saules, jonchaies hautes, alignements d'arbres, haies, petits bois, bocage, parcs, terrains en friche et terrains vagues

Espèces déterminantes et réglementées® et autres

Plantes	
<i>Baldellia ranunculoides</i>	Fluteau Fausse renoncule
<i>Elatine hexandra</i>	Elatine à six étamines
<i>Helosciadium inundatum</i>	Ache inondée
<i>Scirpus fluitans</i>	Scirpe flottant
<i>Littorella uniflora</i>	Littorelle à une fleur
<i>Pilularia globulifera</i>	Pillulaire
<i>Trapa natans</i>	Châtaigne d'eau
<i>Utricularia neglecta</i>	Utrriculaire citrine
Oiseaux	
<i>Podiceps cristatus</i>	Grèbe huppé
Insectes	
<i>Calopteryx virgo</i>	Caloptérix vierge
<i>Ceriatrion tenellum</i>	Agriion délicat

A4 – Vallée de la Meuzelle

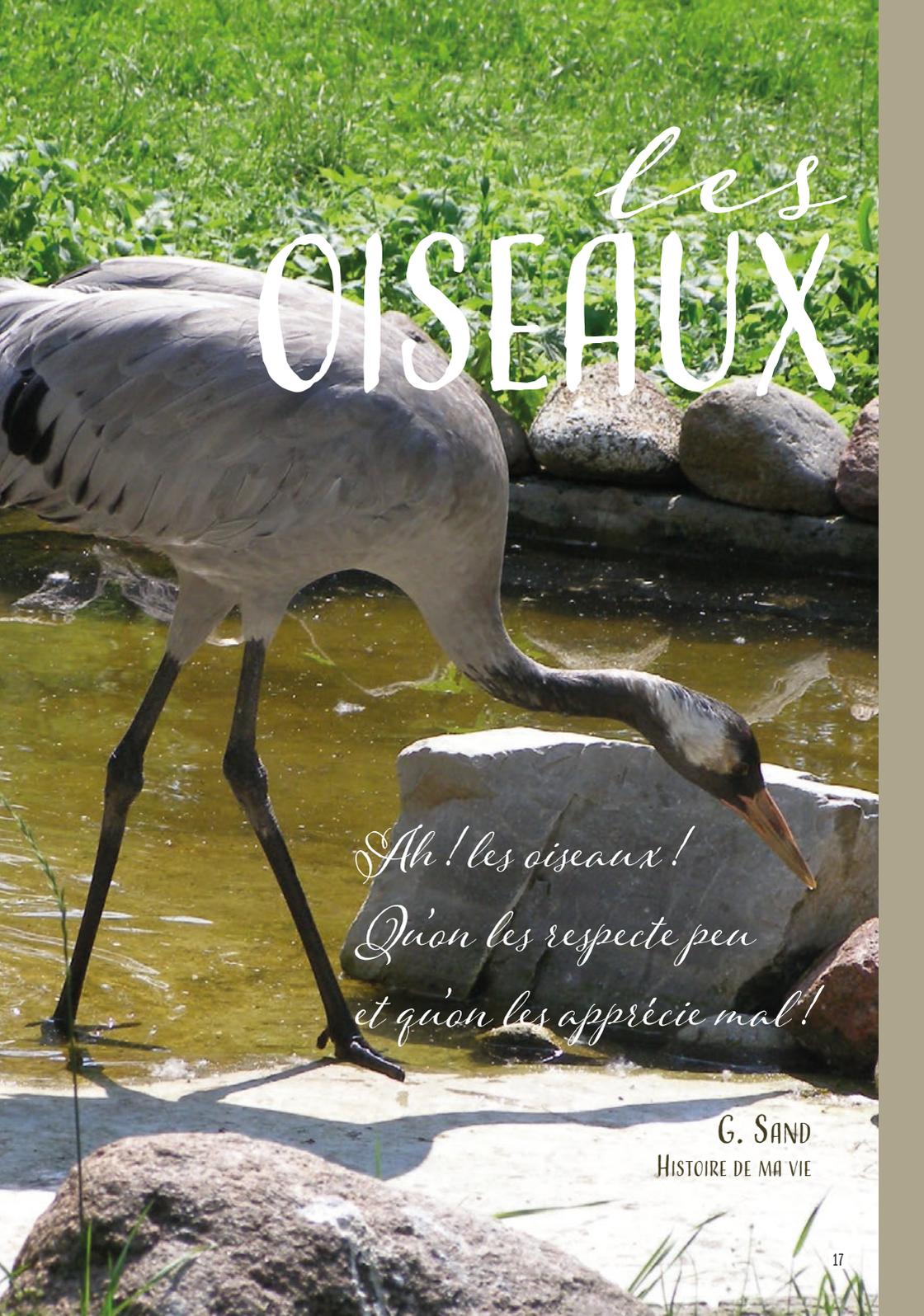
Commune concernée : Chambérat (03)

Présentation : zone de 169,52 hectares. Bon état de conservation, belles chênaies avec sous-étage de buis, adrets avec pelouses en cours de fermeture

Habitat : Zone à ombres, bancs de graviers sans végétation, fourrés, fruticées à buis, landes à genêts, pelouses siliceuses ouvertes médio-européennes, prairies mésophiles, forêts mixtes de pentes et ravins, aulnaies, végétation des falaises continentales siliceuses, prairies sèches améliorées, plantations de conifères, bordures de haies

Espèce déterminante et réglementée®

Plantes	
<i>Helianthemum guttatum</i>	Héliantheme taché



les
OISEAUX

*Ah ! les oiseaux !
Qu'on les respecte peu
et qu'on les apprécie mal !*

G. SAND
HISTOIRE DE MA VIE

Aegithalos caudatus
Mésange longue queue



Aegithalidae

Forêts de feuillus et boisements mixtes de feuillus et de conifères et parcs et jardins. Elle fréquente également les fourrés, les buissons et les haies.

Espèce protégée

Elle a un corps arrondi et une très longue queue étagée, avec du noir, du blanc, du brun et du rose. Elle porte un bandeau en arc de cercle au-dessus de l'œil, allant se fondre dans le noir du dos. Les ailes sont blanc et noir, le corps blanc rosé. Mâle et femelle sont identiques. Malgré son nom, ce n'est pas une véritable mésange.
T : 16 cm • P : 7 à 9 g

Alda arvensis
Alouette des champs



Passériforme/Alaudidé

Elle vit dans les campagnes ouvertes, les zones cultivées, les marais, les prairies. Plumage peu voyant, elle a les parties supérieures brunes, striées de brun noirâtre. La calotte est légèrement plus foncée, contrastant avec le sourcil blanchâtre. Les parties inférieures sont blanches, excepté la poitrine chamois clair striée de brun foncé. La gorge est jaunâtre, finement striée de foncé. La queue est presque noire, avec les rectrices externes tachetées de blanc. Les ailes présentent des liserés clairs. La tête possède de longues plumes sur le sommet de la calotte, formant une crête. Les yeux sont brun foncé. Le bec est relativement court couleur corne.
T : 19 cm • E : 35 cm • P : 45 à 50 g

Alcedo atthis
Martin-pêcheur d'Europe



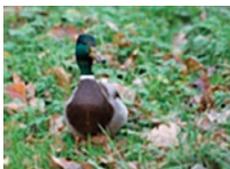
Coraciiforme/Alcédinidé

Il se rencontre au bord des eaux calmes, propres et peu profondes, plutôt en des lieux abrités du vent.

Espèce protégée

Il possède un front, un capuchon, une nuque et des moustaches barrés de bleu-vert et de bleu brillant (turquoise). Les lores foncés sont surmontés d'une ligne rousse, les joues et les parotiques sont rousses. Le menton, la gorge et la tache du cou affichent une couleur blanche teintée de chamois jaunâtre. Les ailes sont bleu-vert. Les scapulaires et les couvertures présentent une couleur verte avec des extrémités bleu vif qui contraste avec la teinte bleu cobalt brillant du manteau et du dos. La queue est bleu foncé. La poitrine est roux orangé. Le bec est noir avec des commissures rouges. L'iris est brun foncé, les pattes rouges.
T : 16 cm • E : 24 à 26 cm • P : 30 à 45 g

Anas platyrhynchos
Canard colvert



Anseriforme/anatidé

Vit dans n'importe quelle sorte de zone humide, rivières calmes, étangs, marais d'eau douce ou salée, lacs d'eau douce. Il a besoin de végétation flottante et émergente pour lui procurer sa nourriture, les invertébrés aquatiques et les graines de ces plantes.

Le mâle a un long corps gris, avec la poitrine brun-lilas. Il a un miroir irisé bordé de blanc sur les ailes, et des plumes recourbées vers le haut sur sa courte queue. Le croupion et les sous-caudales sont noirs. La tête et le cou ont des plumes vertes irisées, séparées de la poitrine par un collier blanc. Le bec est grand et jaune avec un ongle noir à son extrémité.

Les yeux sont foncés. Les pattes et les doigts sont rouge orangé. La femelle est plus brune tachetée de chamois, blanc et brun foncé. La face est brun clair avec la ligne noire en travers des yeux. La calotte présente des stries foncées. Les parties inférieures sont claires avec la queue blanchâtre, les sous-caudales claires ainsi que l'abdomen. Le bec est orange ou jaune, avec des taches noires au milieu.

T : 65 cm • E : 75 à 100 cm • P : 850 à 1400 g

Anthus pratensis
Pipit farlouse



Passériforme/Motacillidé

Vit dans des zones marécageuses, prés humides et marais. Visible sur les terrains cultivés, les friches, les talus herbeux.

Espèce protégée

Egalement Pipit des prés. Les pipits sont de petits oiseaux terrestres bruns et rayés. Il a le dessus du plumage sombre ; sa gorge et sa poitrine sont tachetées, le dessous est jaunâtre. Les pattes sont brunâtres chez l'adulte et roses chez les jeunes, il est à noter que sa griffe postérieure est plus longue que le doigt lui-même. Sexes semblables L'origine de son nom (pipi ou pipit ou pitpit) provient de son cri. La traduction étymologique du nom scientifique est hoche-queue (Anthus) naît dans les prés (pratensis).

T : 15 cm • E : 22 à 25 cm • P : 16 à 25 g

Anthus trivialis
Pipit des arbres



Passériforme/Motacillidé

Il a besoin d'un milieu ouvert pour se nourrir, avec des arbres utilisés comme postes de parades. Il affectionne les landes sèches, les prairies du

bocage, et s'accommode des lisières des bois et des talus herbeux.

Espèce protégée

Ce sont de petits oiseaux terrestres bruns et rayés. S'il est aisé de l'observer en vol, le plumage du pipit des arbres, brun tacheté dessus, pâle rayé dessous, lui assure un bon camouflage lorsqu'il évolue au sol dans la végétation. Ils présentent une série de taches foncées, très nettes, qui se succèdent sur la poitrine et s'estompent sur les flancs en fines flammèches. Sexes semblables.
T: 15 cm • E: 25 à 27 cm • P: 20 à 25 g

Ardea cinerea
Héron cendré



Pélicaniforme/Ardéidé

Ils fréquentent n'importe quelle zone humide où ils peuvent trouver de la nourriture : eau douce, saumâtre, dormante ou courante, du moment quelle est peu profonde.

Espèce protégée

Grand oiseau gris, majestueux lorsqu'il est debout au repos. Il possède de longues pattes jaune grisâtre ou grises, un long cou et un grand bec jaune grisâtre en forme de dague. Le dessous, la tête et le cou sont blanchâtres avec une crête noire et des rayures sombres sur le devant du cou et de la poitrine. Le reste du plumage est gris-pigeon (bleu-ardoise). Les plumes principales des ailes sont foncées, presque noires, le cou est replié et les pattes sont plus longues que la queue. En vol il a les ailes arquées et le cou replié. Ils cherchent à se nourrir près de toutes sortes de plans d'eau.
T: 98 cm • E: 175 à 195 cm • P: 600 à 1200 g

Asio otus

Hibou moyen-duc



Strigiforme/Strigidé

Il vit dans les zones boisées, les taillis, les bosquets et les bouquets d'arbres, les petites plantations dans les campagnes ouvertes.

Espèce protégée

De taille moyenne, il a le plumage brun et chamois, densément tacheté et rayé sur l'ensemble de son corps. Les parties supérieures sont tachetées de noir, chamois, brun et blanc. Les parties inférieures sont davantage gris blanchâtre ou chamois, avec des stries et des rayures verticales brunes. Les ailes sont arrondies et se croisent dans le dos quand l'oiseau est posé, la queue est longue. La tête est grande et ronde, mais on peut voir deux longues touffes auriculaires noirâtres au milieu de la tête, invisibles en vol. Il a un disque facial très net brun-fauve, bordé de noir et de gris. Les sourcils et les lores sont blancs. Le bec est noir. Les yeux sont oranges ou jaunes. Les pattes et les doigts sont emplumés.
T: 35 à 40 cm • E: 90 à 100 cm • P: 260 à 435 g

Athene noctua
Chevêche d'Athéna



Strigiforme/Strigidé

Elle vit dans les zones agricoles, les terrains ouverts traversés de talus, murs de pierres ou pentes rocheuses. On les trouve aussi dans les vergers, les ruines, les villages.

Espèce protégée

Elle a les parties supérieures gris-brun, tachetées de blanc. Les parties inférieures sont blanchâtres, avec de larges stries gris-brun. La queue est brune, barrée de fines lignes constituées de taches blanches. La tête est plate et ronde, de couleur brune, finement striée de gris pâle. La face est marquée de zones foncées sous les yeux. Les disques faciaux sont bordés de blanc. Les

yeux sont jaunes avec un sourcil blanc évident. Le bec est verdâtre. Les pattes et les doigts sont emplumés, couverts de plumes chamois clair. Les deux sexes sont semblables, avec la femelle légèrement plus grande que le mâle.
T: 23 cm • E: 54 à 58 cm • P: 150 à 200 g

Burhinus oedicnemus
Oedicnème criard



Charadriiforme/Burhinidé

Il habite les terrains calcaires caillouteux ensoleillés occupés par des landes des cultures basses ou des friches.

Espèce protégée

Ce limicole terrestre possède un plumage brun clair strié de noir sur le dos. Il est identifiable par sa poitrine couleur crème et striée de brun-noir. Les ailes ont une teinte brun-noir et brun avec deux barres claires visibles en vol. Toutefois, quand l'oiseau est posé, on n'aperçoit qu'une bande claire encadrée de noir. Il a de longues pattes jaunes et une grosse tête ronde avec de grands yeux à iris jaune. Le bec est robuste, jaune à la base, noir à son extrémité.
T: 44 cm • E: 77 à 85 cm • P: 370 à 435 g

Buteo buteo
Buse variable



Accipitriforme/Accipitridé

Tous les types de boisement.

Espèce protégée

Rapace commun à stature compacte, avec une tête rondelette et une queue assez courte. Comme son nom l'indique il a un plumage aux couleurs

très variables, généralement brun foncé avec le dessous tacheté de blanc. Le bec est courbé dès la base. Sexes semblables, la femelle étant un peu plus grande que le mâle.

T : 57 cm • E : 113 à 128 cm • P : 625 à 1364 g

Caprimulgus europaeus
Engoulevent d'Europe



Caprimulgiforme/Caprimulgidé

Il fréquente les friches, les bois clairsemés, aussi bien de feuillus que de conifères.

Espèce protégée

Son plumage est de couleur feuille morte, strié et barré, ce qui, comme c'est le cas pour les hiboux, lui assure une protection naturelle efficace lorsqu'il demeure immobile.

T : 28 cm • E : 54 à 60 cm • P : 67 à 100 g

Carduelis carduelis
Chardonneret élégant



Passériforme/Fringillidé

Il vit dans les vergers, jardins, zones cultivées. Il recherche les chardons en automne et hiver dans les friches.

Espèce protégée

Gracieux au plumage bariolé, il a le dos et les flancs châtain. Un masque rouge sur la face. Une ligne noire court autour du bec. Le dessus de la tête et la nuque sont noirs. Le milieu de la poitrine et l'abdomen sont blancs. Les ailes sont noires avec du jaune vif, et de petites taches blanches sont visibles aux extrémités des primaires et des secondaires. La queue est légèrement fourchue, noire avec les extrémités blanches. Le bec est conique, long et pointu, blanc rosé avec le bout sombre. Les pattes, les doigts sont couleur chair. Les yeux sont gris foncé.

T : 14 cm • E : 20-25 cm • P : 14 à 18 g

Certhia brachydactyla
Grimpereau des jardins



Passériforme/Certhiide

Il fréquente les parcs, les jardins, les vergers et les rares bois où subsistent de vieux arbres.

Espèce protégée

Chez ce passereau de petite taille, la poitrine est blanche, le ventre et le croupion sont plus bruns. Il a un long bec arqué des rectrices rigides, et une longue queue. De nettes taches blanches sont visibles aux pointes des ailes. Les deux sexes sont semblables.

T : 12 cm • P : 8 à 12 g

Chloris chloris
Verdier d'Europe



Passeriforme/fringillidé

Le verdier vit aux lisières des forêts, dans les broussailles, les taillis, les grandes haies, les parcs et les jardins.

Espèce protégée

Il est trapu avec un corps rondelé. Le mâle a les parties supérieures vert-olive, avec les grandes couvertures alaires grises et les bords des primaires jaune vif, formant une tache jaune bien nette qui se trouve aussi à la base des plumes externes de la queue. Le croupion est jaune. Les parties inférieures sont jaunes, teintées de gris sur les flancs. Le bas de l'abdomen est gris clair et le bas-ventre est jaune. La queue fendue est jaune, grise et noire. La tête est verdâtre, avec les joues grises et un collier gris. La calotte est gris verdâtre, la face est verdâtre. Le bec est fort, conique, solide et puissant, de couleur chair. Les yeux sont brun

foncé. Les pattes et les doigts sont roses. La femelle est plus terne.

T : 16 cm • P : 25 à 34 g

Circus pygargus
Busard cendré



Accipitriforme/Accipitridé

Il n'a pas d'habitat-type, on peut le retrouver dans les zones humides : marais, tourbières landes, prairies, champs de céréales.

Espèce protégée

Il est le plus petit et le plus gracieux des quatre busards européens. Le mâle et la femelle sont totalement dissemblables. Comme son nom l'indique, le mâle est d'un gris cendré. Au vol, vu du dessous, on peut distinguer deux bandes noires sous les secondaires alors qu'une seule est visible du dessus. Le bout de l'aile est entièrement noir. La femelle possède un dessous roux vif et un dessus brun roussâtre strié de noir. Le croupion est blanc, la queue barrée de plusieurs bandes transversales.

T : 50 cm • E : 97 à 115 cm • P : 300 à 450 g

Coccothraustes coccothraustes
Grosbec casse-noyaux



Passeriforme/Fringillidé

Il aime les vergers et les grands jardins, les zones arbustives avec des arbres clairsemés, les forêts de feuillus, les bois et les bosquets, les parcs.

Espèce protégée

Grosse tête munie d'un gros bec fort et conique. Ailes bleu-nuit avec taches blanches aux épaules, menton noir. Couleur générale fauve sur le dessus, plus clair sur le ventre. Le bec est bleu-gris au printemps et jaune pâle en hiver. La queue est courte. Le cou est gros, donnant en vol une singulière impression, comme si les ailes étaient trop courtes pour un corps et une tête volumineux. Son alimentation étant des graines très dures, il a développé une musculature par

le simple mouvement des mandibules, ce qui donne à sa tête ce gabarit étonnant. Les yeux sont roses à ambrés. Les pattes sont sombres en hiver, et rose ou corail au printemps.
T: 18 cm • E: 29 à 33 cm • P: 48 à 62 g

Coloeus monedula
Choucas des tours



Passériforme/Corvidé

Il affectionne clochers, tours, ruines, châteaux, allées de grands arbres, forêts. ces lieux abondent en trous et crevasses pour la nidification. Distinct de la Corneille noire et du Corbeau freux par la taille inférieure, le Choucas des tours est le plus petit de tous les corvidés vivant dans nos contrées. Ses ailes courtes lui donnent une allure générale assez compacte. Son plumage est presque entièrement noir, mais légèrement plus clair sur les flancs et sur la poitrine. Les joues et la nuque sont nettement grises, le bec est court. Les iris sont blanchâtres chez les adultes mâles et femelles sont rigoureusement identiques.
T: 39 cm • E: 64 à 73 cm • P: 220 à 270 g

Columba palumbus
Pigeon ramier



Columbiforme/Columbidé

Il se nourrit dans les terres cultivées dégagées et les prairies. Egalement en lisière de forêt, dans les parcs et les jardins. Il est aussi visible en ville. Ils ont un plumage bleu-gris, rosâtre sur la poitrine et une tache blanche sur le côté du cou. En vol, on voit les croissants blancs de ses ailes et une bande terminale noire sur sa queue. Le bec est rougeâtre avec une extrémité jaune et les pattes sont roses. Les jeunes sont plus

ternes et n'ont pas de tache blanche sur le cou. Les deux sexes sont semblables.
T: 45 cm • E: 75 à 80 cm • P: 450 à 520 g

Corvus
Corneille



Passériforme/Corvidé

Aime la campagne découverte avec des bosquets d'arbres dispersés, pas trop denses. Elle affectionne les landes, les zones arides, les bords de chemins et de routes, les bordures rocheuses. Oiseau entièrement noir, y compris les pattes et le bec. Son bec est plus effilé que celui du corbeau et les plumes de son cou ne sont pas ébouriffées. L'extrémité de sa queue est carrée. Elle se distingue du Corbeau freux par son bec plus large, qui n'est pas blanchâtre. Les sexes sont identiques.
T: 53 cm • E: 92 à 100 cm • P: 450 à 600 g

Cyanistes caeruleus
Mésange bleue



Passériforme/Paridé

Elle est présente dans presque tous les habitats dans les secteurs de feuillus, bois et jardins compris (hors conifères).

Espèce protégée

Elle se distingue par sa large calotte bleue. Une ligne bleu foncé traverse sa face blanche du bec à la nuque. Ses ailes et sa queue sont bleues. Le reste du dessus est brun verdâtre. Le dessous est jaune uniforme avec une bande médiane grise longitudinale peu marquée. La femelle diffère par des couleurs moins vives et des dessins moins marqués du plumage, notamment sur le front et les couvertures alaires. Le bec est conique, petit et pointu, de couleur bleu-gris. Les yeux sont noirs. Les pattes et les doigts sont bleus.
T: 12 cm • E: 12 à 14 cm • P: 9 à 12 g

Dendrocopos major
Pic épeiche



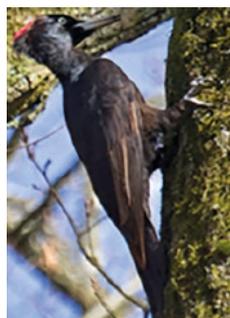
Piciforme/Picidé

Il vit dans les forêts et les zones boisées de toutes sortes, les haies d'arbres, les vergers, les parcs et les grands jardins.

Espèce protégée

Son plumage est noir et blanc et le bas-ventre rouge vif. Chez le mâle, un carré rouge est présent sur la nuque tandis que chez la femelle la calotte est entièrement noire. Son dos est noir sauf une grande tache blanche visible de chaque côté. Le bec puissant et pointu est noir. Les yeux sont foncés, entourés d'une fine bande blanche. La langue est effilée, très longue, visqueuse et pourvue de nombreux corpuscules, dont l'extrémité petite, plate et pointue, est ornée de petits crochets. Elle peut être projetée loin en avant. Les pattes et les doigts zygodactyles sont grisâtres. Les tarses sont courts et les doigts pourvus d'ongles solides et recourbés. 2 sont dirigés en avant et 2 en arrière.
T: 24 cm • E: 34 à 39 cm • P: 70 à 98 g

Dryocopus martius
Pic noir



Piciforme/Picidé

On le retrouve dans les bois, les forêts. Les grands massifs de conifères ou de feuillus.

Espèce protégée

Il est aisément reconnaissable par sa couleur entièrement noire, avec une calotte rouge vif s'étendant du front jusqu'à l'arrière de la nuque chez le mâle, la femelle pour sa part présentant seulement une tache rouge à l'arrière de la calotte. La langue des pics est effilée, très longue, visqueuse et pourvue de nombreux corpuscules de tact, dont l'extrémité petite, plate et pointue, est ornée de petits crochets. Elle peut être projetée loin en avant. Leurs tarses sont courts et les doigts pourvus d'ongles solides et recourbés. Deux sont dirigés en avant et deux en arrière.

T : 55 cm • E : 64 à 68 cm • P : 300 à 350 g

Emberiza calandra **Bruant proyer**



Passériforme/Emberizidé

Il choisit de préférence les plateaux et les plaines, les zones agricoles, en particulier les pâtures et les champs de céréales, et les côtesaux herbueux, dans des zones totalement dépourvues d'arbres et de buissons.

Espèce protégée

Il est un assez terne, plus sombre au dessus, plus clair en dessous, gris-brun avec de nombreuses stries longitudinales brun-foncé. La femelle a le même coloris que le mâle. Cet oiseau n'a pas de caractères distinctifs particuliers, mais l'absence de blanc aux rectrices externes le distingue des autres bruants. La construction du bec est assez remarquable : fort, conique, avec le bord de la mandibule supérieure recourbé en dedans. À la mandibule supérieure, une dent s'emboîte dans une encoche de la mandibule inférieure.

T : 19 cm • E : 26 à 32 cm • P : 38 à 55 g

Emberiza cirulus **Bruant zizi**



Passériforme/Emberizidé

Vit dans les zones agricoles avec des arbres et des grandes haies, il fréquente également les ravins buissonneux et boisés, les boisements épars, les lisières des forêts et les clairières, les vergers, les vignobles et les grands jardins. Le mâle présente une face rayée typique : menton, haut de la gorge et trait sourcilier noirs, sourcil jaune, trait jaune reliant la base du bec aux parotiques, demi-collier jaune sur la partie basse de la gorge, large bande pectorale olive et rousse. Le croupion olivâtre typique contraste avec le dos couleur rouille et le dessous jaunâtre. La queue allongée affiche un peu de blanc sur les rectrices les plus extérieures. La femelle a son croupion brun-olive grisâtre et strié. Elle possède des motifs foncés sur le fond pâle du côté de la tête. Les épaules présentent une nuance brun-roux, les grandes couvertures alaires sont brun-gris plus unies. Le capuchon est brun olivâtre rayé sans zone centrale plus claire. Le bec a tendance à être plus bicolore.

T : 17 cm • P : 17 à 25 g

Emberiza schoeniclus **Bruant des roseaux**



Passériforme/Emberizidé

Son habitat est constitué par les roseilières des étangs, lacs et bords de cours d'eau. L'hiver on le trouvera en zones agricoles (prairies et cultures). Le mâle est aisé à reconnaître : capuchon noir, collier et moustaches blancs, dessous blanc gris strié verticalement de brun foncé, manteau sombre avec des stries verticales chamois, plumes des ailes sombres à bordures rousses, queue noire avec une partie des rectrices externes blanches.

T : 17 cm • E : 23 à 25 cm • P : 16 à 25 g

Erithacus rubecula **Rouge-gorge familier**



Passériforme/Muscicapidé

Il fréquente les terrains boisés, le bocage, les taillis, les forêts, les parcs et les jardins. La femelle bouge sur un territoire hivernal proche de son lieu de reproduction. Le mâle garde le même territoire toute l'année.

Espèce protégée

Il est aisément reconnaissable avec sa poitrine et la face rouge orangé, contrastant avec les parties inférieures blanchâtres. Les parties supérieures sont brun-vert-olive, ainsi que les ailes et la queue. Le bec conique est brun foncé avec la base claire. Les yeux sont noirs. Les pattes fines et les doigts sont brun clair.

T : 14 cm • E : 20 à 22 cm • P : 16 à 22 g

Falco columbarus **Faucon émerillon**



Falconiforme/falconidé

Il fréquente les zones ouvertes où abondent les petits oiseaux, ses proies préférées, les vastes landes de bruyère, les vastes plaines cultivées, les labours.

Son bec est court et recourbé à sa base. C'est un petit oiseau de proie. Le mâle se reconnaît à ses fines moustaches peu marquées, à ses parties supérieures gris-bleu et à sa poitrine et son ventre roux. Sa silhouette en vol est typique, petite et compacte avec des ailes courtes large à la base et pointues. Par contre, la femelle possède une coloration brun terne par dessus ce qui contraste avec les tons plus clairs des parties inférieures. La queue est longue et triangulaire.

T : 33 cm • E : 50 à 67 cm • P : 150 à 300 g

Falco tinnunculus
Faucon crécerelle



Falconiforme/Falconidé

Régions cultivées ou peu boisées, landes. Egalement Émouchet ou Mouquet. Son bec est court et recourbé dès la base. Il doit son nom à son cri aigu. *Tinnunculus* vient du latin *tinnio* et signifie « tinter, rendre un son clair ». Le faucon crécerelle mâle a la tête, la nuque et les côtés du cou gris bleuté. La cire et le cercle oculaire sont jaune-citron. Il a une moustache noire. Le bec est gris foncé. Les pattes et les doigts sont jaunes. La femelle a la tête et la nuque châtain clair, rayées de brun foncé. La moustache est moins nette que chez le mâle. Elle est plus grande que le mâle.

T : 39 cm • E : 65 à 82 cm • P : 154 à 314

Fringilla coelebs
Pinson des arbres



Passériformes/Fringillidés

Il se reproduit dans les forêts de feuillus et de conifères, dans les parcs, les grands jardins, les vergers et les haies. Il est vu dans les cultures ouvertes hors période de reproduction.

Espèce protégée

Le mâle adulte a les parties inférieures rosâtres avec le bas-ventre blanchâtre. Les parties supérieures comprennent le manteau brun-noisette, et le croupion verdâtre. Deux barres blanches sont visibles sur les couvertures alaires. La queue est gris ardoisé sur les plumes centrales, les autres sont noires avec des liserés blancs. Il a la calotte et la nuque bleu-gris, les joues rosâtres et le front noir. Le bec est gris-bleu en été et brun clair en hiver. Les yeux sont foncés. Les pattes et les doigts sont brun clair. En plumage d'hiver, le mâle garde les mêmes couleurs, mais plus ternes.

T : 18 cm • P : 19 à 24 g

Fulica atra
Foulque macroule



Gruiforme/Rallidé

Elle fréquente les étangs, les lacs et les baies peu profondes, à végétation dense, mais aussi les pièces d'eau ouvertes.

Plus grande que la poule d'eau, la foulque macroule est un oiseau de forme arrondie, au plumage entièrement noir, rehaussé par un bec et un écusson frontal blanc pur. Elle a un corps de canard avec un bec pointu, des yeux ronds et rouges, des rémiges secondaires bordées de blanc et des pattes verdâtres.

T : 39 cm • E : 70 à 80 cm • P : 575 à 800 g

Gallinula chloropus
Gallinule poule-d'eau



Gruiforme/Rallidé

Il vit près des eaux douces ou saumâtres des zones humides où la végétation est abondante, avec des rives proposant un couvert (étangs, rivières calmes, lacs et eaux des parcs urbains). La gallinule a un plumage noir ardoisé. Les parties supérieures sont plus brunes. On peut voir une bande blanche sur les flancs, et les sous-caudales médianes sont blanches. Le bec pointu est rouge avec l'extrémité jaune, et il se prolonge vers le front par une plaque frontale rouge. Les yeux sont rouge foncé. Les pattes et les longs doigts sont verdâtres. Les deux sexes sont semblables, avec le mâle légèrement plus grand.

T : 38 cm • E : 50 à 55 cm • P : 260 à 373 g

Garrulus glandarius
Geai des chênes



Passeriforme/corvidé

Il a une prédilection pour les forêts de feuillus, mêlés ou non avec des conifères. Egalement dans les forêts de conifères strictes, les parcs les jardins proches des habitations.

Le geai des chênes est reconnaissable entre tous par son plumage bigarré aux couleurs vives. Même à distance, l'association des tons clairs et foncés attire toujours l'œil. Le dos est brun rosé, le croupion blanc, la queue noire mais la partie la plus remarquable de son plumage se compose des couvertures alaires bleues striées de noir et de blanc. La poitrine est beige rosé, la tête dont les plumes de dessus peuvent être hérissées en une huppe arrondie est grise et noire. Le bec court et rectiligne est souligné par d'épaisses moustaches noires. Il n'y a pas de dimorphisme sexuel.

T : 36 cm • P : 140 à 190 g

Grus grus
Grue cendrée



Gruiforme/Gruidé

Elle se reproduit dans les fondrières, les landes de bruyères humides et les marais d'eau douce. Elles hivernent dans les campagnes ouvertes, près des lacs et des marais.

Espèce protégée

Elle a le plumage gris ardoisé, avec des plumes noires ou noir bleuâtre sur les primaires et les secondaires. On peut voir une tache rouge, un morceau de peau nue au sommet de la calotte. Le haut du cou, la gorge, le front et la nuque sont noirs. Une tache blanche démarre des yeux et s'étend jusque vers l'arrière du cou. Le long bec est gris avec un peu de rougeâtre à la base. Les yeux sont rouges. Les longues pattes et les doigts sont noirs. Elle a trois longs

doigts, le quatrième est insignifiant. Les deux sexes sont semblables.

T: 115 cm • E: 180 à 200 cm • P: 4 000 à 7 000 g

Hippolais polyglotta
Hypolais polyglotte



Passériforme/Acrocephalidé

Il aime les friches aérées à végétation basse, les landes les buissons, bien exposés, car il aime la chaleur et les terrains secs.

Espèce protégée

Cet oiseau se remarque à sa gorge, sa poitrine et son ventre jaune vif et à ses parties supérieures plus brunes. La tête se caractérise par un front boulé, un long bec assez épais de couleur jaune orangé. Ce sont de grandes fauvettes à dessous jaune et dessus verdâtre imitant, dans leur chant, d'autres espèces. Elle n'a pas de plage blanchâtre sur les ailes, celles-ci sont courtes, ce qui lui donne un aspect plus trapu. La couleur des pattes est brunâtre.

T: 14 cm • E: 19 à 20 cm • P: 9 à 16 g

Hirundo rustica
Hirondelle rustique



Passériforme/Hirundinidé

Son nid est fait de terre séchée et de salive, accroché sous un toit, une poutre, à l'extérieur ou à l'intérieur, en ville ou à la campagne, souvent dans des granges ou maisons ouvertes.

Espèce protégée

Egalement Hirondelle de cheminée ou Hirondelle des granges C'est une petite espèce de passereau migrateur. Elle se distingue par sa longue queue

fourchue et sa gorge couleur rouge brique. C'est un oiseau au dessus bleu-noir avec des reflets métalliques qui contrastent avec le dessous blanchâtre lavé de roux. Elle a une silhouette élégante et fuselée avec une queue fourchue très échancrée dont les brins appelés les « filets » sont très apparents et plus longs chez le mâle. On peut remarquer des taches blanches vers l'extrémité de sa queue. Son front et sa gorge sont d'un brun-roux souligné une bande pectorale sombre.

T: 18 cm • E: 32 à 34 cm • P: 16 à 25 g

Jynx torquilla
Torcol fourmilier



Piciforme/Picidé

Vergers, parcs, bocages ou lisières forestières. La plupart des torcols quittent la région à l'automne, mais quelques individus hivernent régulièrement.

Espèce protégée

Le Torcol doit son nom à la curieuse façon qu'il a de tordre le cou et tourner la tête dans tous les sens. En colère il tourne le cou, hérisse les plumes autour de ses yeux et crache comme un serpent. Son plumage est de couleur écorce. Bien qu'appartenant à la famille des pics, son apparence est plus proche de celle des passereaux. Il est plus petit que la grive avec un port plus vertical.

T: 18 cm • E: 32 à 34 cm • P: 16 à 25 g

Lanius collurio
Pie-grièche écorcheur



Passériforme/laniéidé

Son habitat doit être pourvu d'arbustes ou de buissons touffus (épineux ou jeunes conifères). L'environnement doit être assez ouvert, avec un accès au sol facile, pour la chasse (prairies, pelouses, landes, zones agricoles à agriculture extensive, bocage, chaumes, bords de routes).

Espèce protégée

Elle a un bec fort et crochu. Le mâle a un manteau d'un châtain clair vif. Le dessous est saumoné. Sa tête gris clair est barrée latéralement d'un masque noir très contrastant qui couvre les oreilles, inclut l'œil sombre et atteint le front. La queue est noire et blanche en un dessin bien visible en vol. Le bas du dos et le croupion sont du même gris que la tête. La gorge et les sous-caudales sont blanches. Le bec et les pattes sont noirs. La femelle a les ailes et la queue d'un brun roux terne. La tête, le bas du dos et le croupion brun roux clair avec une nuance grise. Le sourcil blanchâtre, rejoint le front et les lores pâles. Le dessous est blanchâtre avec des vermiculations brunes sur la poitrine et les flancs. Le blanc de la queue est restreint à une étroite bordure latérale. Le bec est brun avec une base rosâtre. Les pattes sont brunâtres.

T: 16 à 18 cm • E: 24 à 27 cm • P: 23 à 40 g

Linaria cannabina
Linotte mélodieuse



Passériforme/Fringillidé

Les couples s'installent volontiers en petites colonies lâches dans des milieux semi-ouverts. Le biotope préférentiel de l'espèce est la lande buissonnante. Le nid y est construit dans un arbuste à moins de 1,5 m de hauteur.

Espèce protégée

La notoriété de la linotte s'arrête à son seul nom... Peu de gens connaissent l'aspect de ce fringille couleur de terre, très mimétique sur le sol où il passe le plus clair de son temps à la recherche de sa nourriture. La mue de printemps fait cependant perdre au mâle la discrétion de son plumage hivernal. Le front et la poitrine deviennent rouge écarlate, et il lance alors, perché bien en vue, son gazouillis mélodieux et désordonné.

T: 14 cm • P: 15 à 20 g

Locustella naevia
Locustelle tachetée



Passériforme/Locustellidés

Vit dans la végétation basse et fournie : prairies touffues près des étangs, jeunes plantations de conifères, hautes herbes avec des buissons épars, et au bord des cours d'eau.

Espèce protégée

Elles ont le dessus vermiculé de brun olive, des ailes plus sombres, un croupion strié de brun rougeâtre et le dessous chamois. La queue arrondie à son extrémité présente des barres peu marquées, les pattes sont brun rosé et le bec jaune est foncé à la base. En automne ils ont le dessous blanc sale. Cet oiseau migrateur est difficile à repérer. Les deux sexes sont identiques.

T: 13 cm • E: 19 à 20 cm • P: 11 à 15 g

Lophophanes cristatus
Mésange huppée



Passériforme/paridés

Liée aux conifères, elle habite de préférence les massifs âgés et compacts de résineux ou mixtes. On la trouve aussi dans des parcs et des jardins à condition qu'ils comportent des groupes de hauts conifères.

Espèce protégée

Sa huppe mouchetée blanche et noire permet de distinguer cette espèce de tous les autres petits oiseaux nichant en France. La mésange huppée a des dessins noirs et blancs sur la face. Le dessus de son corps est marron-gris et le dessous chamois et blanc.

T: 2 cm • P: 10 à 13 g

Loxia curvirostra
Bec croisé des sapins



Passériformes/Fringillidés

Il vit dans les forêts de conifères, pins ou épicéas.

Espèce protégée

Il a le plumage rouge-brique. Les ailes sont brun grisâtre foncé. La queue fendue est brun noirâtre. Le bec est épais et courbe et possède des mandibules croisées à leurs extrémités. Les yeux sont brun foncé. Les pattes et les doigts sont noirs. La femelle est jaune verdâtre terne, avec le croupion plus jaune, ses parties supérieures sont striées.

T: 20 cm • E: 27 à 29 cm • P: 40 à 53 g

Lullula arborea
Alouette lulu



Passériformes/Alaudidés

Vit dans les bois de conifères avec des secteurs pierreux ou sablonneux entrecoupés de champs. On la trouve également dans les landes à bruyères alternant avec les prés et bois.

Espèce protégée

Sa queue est courte et sa teinte tire sur le roux. Les plumes de sa queue sont brun foncé. Les rectrices extérieures ont une grande pointe de couleur crème, ainsi que le bord extérieur. Les autres plumes de la queue ont une pointe crème qui va en diminuant. La couleur de la tête est nettement indiquée par la tache sombre des oreilles et la bande claire du sourcil s'étire jusqu'à la nuque où les petites plumes sont duveteuses et forment une petite houppe dressée. Les parties inférieures portent une bande pectorale formée de longues stries sombres qui s'étendent aux flancs.

T: 15 cm • E: 30 cm • P: 26 à 35 g

Luscinia megarhynchos
Rossignol philomèle



Passériforme/Muscicapidés

Il habite les forêts, les bois et les bosquets à sous-bois fournis, près de l'eau mais aussi dans des milieux à buisson touffus et dans les parcs, les jardins et les vergers.

Admiré pour son chant, c'est un oiseau fin au plumage brun, légèrement plus grand que le rouge-gorge mais pas aussi droit. Sa queue est d'un roux chaud. Ses pattes sont longues et robustes. Migrateur il arrive en avril et repart en septembre.

T: 17 cm • P: 18 à 27 g

Milvus milvus
Milan royal



Accipitiforme/Accipitridés

Il affectionne les forêts ouvertes, les zones boisées éparses ou les bouquets d'arbres avec

des zones herbeuses proches, des terres cultivées, des champs de bruyères ou des zones humides.

Espèce protégée

Il arbore un plumage châtain-roux, avec la tête blanchâtre rayée. Le corps est gracile, les ailes étroites, la queue profondément échancrée. Le dessus est brun-noir roussâtre prolongé par deux longues ailes étroites dont les extrémités digitées sont noires. Vu d'en dessous, la Milan royal présente une « main » blanche sous les ailes. La queue rousse et très échancrée permet la navigation et les changements de direction. La poitrine et l'abdomen brun-roux sont finement rayés de noir. La base du bec et le tour des yeux et les pattes sont jaunes. Les iris sont ambrés et procurent une vue près de huit fois supérieure à la moyenne humaine.

T : 66 cm • E : 175 à 195 cm • P : 950 à 1300 g

Motacilla alba

Bergeronnette grise



Passériforme/Motacillidé

Vit souvent près de l'eau, elle apprécie aussi les zones dégagées à végétation basse. On la voit souvent dans les prés, le long des routes et dans les parcs et jardins. Elle se pose volontiers sur les bâtiments. En hiver, Elle recherche parfois les batiments chauffés.

C'est un oiseau bien connu, remarquable par ses contrastes de noir et blanc. L'occiput, la nuque, le menton, la gorge, le jabot ainsi que la queue sont noirs. Le manteau est gris, tout le reste est blanc ou gris. Chez la femelle, une partie de ce qui est noir chez le mâle, est d'un gris foncé. Après la mue d'été, mâle et femelle perdent la teinte noire du menton et de la gorge, seule la poitrine conserve sa couleur d'origine.

T : 18 cm • E : 31 cm • P : 23 g

Motacilla flava

Bergeronnette printanière



Passériforme/Motacillidé

Elle hante près humides, marais, étangs et rivières mais elle niche également dans les champs et les terrains vagues couverts de décombres.

Espèce protégée

Elle est plus trapue et possède une queue plus courte que les autres bergeronnettes. En plumage nuptial, le mâle présente un dessous jaune vif et un dessus vert olive très caractéristique. En plumage d'hiver, les deux adultes sont plus ternes et très variables. A cette époque, certains individus sont très délavés. Migratrices elle arrive en avril et repart en septembre.

T : 16 cm • E : 28 cm • P : 23 g

Oriolus oriolus

Loriot d'Europe



Passériformes/Oriolidés

Les loriot dorés visitent parfois les forêts à feuilles permanentes, les lisières, des zones agricoles qui ont subi un abattage important et les jardins.

Espèce protégée

Il a un dessus et un dessous jaune doré brillant. Les lores sont noires et se poursuivent sur les couvertures auriculaires et jusqu'au côté de la nuque en formant une rayure noire. Les ailes sont noires, les primaires et les secondaires externes ont de pâles extrémités jaunes et une fine bordure blanchâtre. Les secondaires internes, les tertiaires et les grandes couvertures ont des liserés et des pointes jaunes plus larges. Les couvertures sont jaunes. La paire centrale de

rectrices est noirâtre avec des extrémités jaunes, le reste des rectrices est entièrement jaune. Les iris sont rouges, le bec rose brunâtre, rouge brunâtre ou rouge. Les pattes sont gris bleuâtre.

T : 20 cm • P : 60 à 80 g

Parus major

Mésange charbonnière



Passériformes/Paridés

Vit dans les forêts mixtes ou de feuillus, les bosquets, les jardins, les haies, les parcs, les vergers, et près des habitations humaines.

Espèce protégée

Elle a les parties inférieures jaunes avec une bande centrale noire partant du menton jusqu'à l'abdomen. Sur les parties supérieures, le dos est verdâtre. Les ailes sont bleu grisâtre avec une barre alaire blanche. La queue est bleu-gris avec les rectrices externes blanches. La tête est bleu-noir luisant avec les joues blanches. Les yeux sont noirs. Le bec court est noirâtre. Les pattes et les doigts sont bleu-gris clair. La femelle a une bande noire plus étroite sur la partie inférieure.

T : 14 cm • E : 23 à 26 cm • P : 16 à 21 g

Parus montanus

Mésange boréale



Passériforme/Paridés

Elle occupe les forêts de feuillus et de mixtes, à condition que le sous-bois soit dense.

Espèce protégée

Mésange « à tête noire » : calotte noire mat, joues blanches, bavette noire assez étendue (varie selon la période de l'année), haut du dos gris, ailes sombres avec une zone claire, dessous blanc cassé.

T : 12 cm • E : 17 à 20 cm • P : 9 à 12 g

Passer domesticus
Moineau domestique



Passeriforme/Passeridé

Il vit dans toutes sortes de zones modifiées par les humains, telles que les fermes, les zones résidentielles et urbaines. Il évite les forêts et les zones herbeuses.

L'adulte mâle a le dos brun strié de noir. Les scapulaires sont châtain. Les ailes sont brunâtres avec des barres alaires blanches. Le croupion est gris. La queue est gris-brun foncé. Les parties inférieures sont plus claires, avec la poitrine et l'abdomen gris uni. La femelle n'a pas les couleurs châtain et noires du mâle. Elle a la calotte brun grisâtre, et une bande sourcilère gris chamoisé. Les parties supérieures et les ailes sont plus grises que chez le mâle. L'abdomen est blanchâtre. Le bec et les pattes sont brun clair.

T : 18 cm • E : 25 cm • P : 30 à 39 g

Periparus ater
Mésange noire



Passeriforme/Passeridé

C'est un habitant des forêts de résineux, sapinières, pinèdes et bois d'épicéas. Lorsqu'elle habite une forêt mixte, elle s'installe toujours là où prédominent les conifères.

Espèce protégée

Elle est dépourvue de couleurs vives et sa tête noir grisâtre n'est éclairée que par la tache occipitale blanche et les dessins de même couleur sur les joues. Le dessous blanc-gris contraste faiblement avec le dos gris bleuté. Les deux bandes blanches sur les ailes sont prononcées. Les sexes sont identiques, cependant il est possible d'opérer une différenciation. Les femelles ont une bavette plus terne et plus brune, avec un lustre bleu moins évident.

T : 12 cm • P : 8 à 10 g

Pernis apivorus
Bondré apivore



Accipitriforme/Accipitridé

Fréquente les zones boisées de feuillus et de pins, les vieilles futaies entrecoupées de clairières. Son domaine s'étend également aux campagnes et aux friches peu occupées par l'homme.

Espèce protégée

Rapace de taille moyenne. La couleur du plumage est brun-roux, sa queue présente trois barres espacées et sombres. On peut voir les stries caractéristiques en travers du dessous des ailes, et elles vont du blanc au brun foncé ; ils ont la tache noire au poignet sur la partie inférieure de l'aile. En vol, les extrémités foncées des primaires et la queue barrée sont très nettes. La queue est relativement longue et mince. Les ailes sont longues et puissantes. La tête est plutôt petite et étroite, grisâtre et les yeux sont dorés. Le bec est pointu et crochu, avec le bout noir. Les lores gris sont couverts de plumes raides ressemblant à des écailles. Les cuisses sont emplumées. Les pattes et les serres puissantes sont jaunes, avec des doigts forts couverts d'écailles.

T : 60 cm • E : 118 à 150 cm • P : 360 à 1050 g

Phoenicurus phoenicurus
Rougequeue à front blanc



Passeriforme/Muscicapidé

Il fréquente aussi bien la campagne que les villages et les banlieues des villes, la présence d'arbres feuillus âgées (riche en cavités) est indispensable.

Espèce protégée

Le magnifique plumage du mâle, avec le dos gris ardoise, le rouge orangé de la poitrine, son masque noir rehaussé d'un bandeau

blanc, sa queue rousse en font un des plus beaux passereaux.

T : 14 cm • P : 12 à 20 g

Phoenicurus ochruros
Rougequeue noir



Passeriforme/Muscicapidé

Originaire des zones de montagne où la roche et les éboulis lui procurent des endroits de nidification favorables, il a étendu son aire de nidification en adoptant des milieux qui lui rappellent ceux d'origine.

Espèce protégée

Le mâle a le plumage grisâtre foncé ou noirâtre. Le croupion, le bas-ventre et la queue sont rouge orangé à brique, très net en vol ou quand la queue est déployée. On peut parfois voir une zone de plumes blanchâtres sur l'aile. Les parties inférieures sont noires ou noir grisâtre. La poitrine est plus foncée que l'abdomen. La calotte et la nuque sont noir grisâtre. Le front et la face sont noirs. Le bec pointu, les yeux, les pattes et les doigts sont noirs. La femelle est plus terne, avec un plumage uniforme gris-brun cendré. La poitrine grisâtre est légèrement striée de foncé.

T : 15 cm • E : 23 à 26 cm • P : 14 à 20 g

Phylloscopus collybita
Pouillot véloce



Passeriforme/Phylloscopidé

Terrains ouverts et buissonneux à végétation haute, dans les parcs, les jardins et les cimetières.

Espèce protégée

Petit oiseau à pattes et bec fins. La queue, étroite et courte, est coupée droit. Il est presque uniformément gris verdâtre dessus et blanc ou blanc jaunâtre dessous. Il a les pattes assez sombres, il a un sourcil pâle qui est assez peu apparent...

T : 12 cm • P : 6 à 9 g

Phylloscopus sibilatrix
Pouillot sifleur



Passériformes/Phylloscopidés

Il fréquente collines de vieux chênes et forêts de grands hêtres, sous-bois dégagés et sols couverts d'un humus de feuilles mortes. Il vit très rarement dans les forêts de résineux.

Espèce protégée

Il se distingue par son sourcil jaune éclatant, la bande vert foncé qui lui barre l'oeil, les joues et la gorge jaunes qui contrastent avec le dessous blanc soyeux. Le manteau et le dessus du corps sont jaune verdâtre, les pattes claires. Il peut également se définir par la disposition de ses rémiges : la deuxième est plus longue que la cinquième, et la première est nettement plus courte que les plumes de couverture.

T : 12 cm • E : 19 à 24 cm • P : 7 à 12 g

Pica pica
Pie bavarde



Passeriforme/Corvidé

Vit dans les zones agricoles, les bosquets, les zones ouvertes ou légèrement boisées, les prairies et les abords des montagnes, les parcs et les jardins, même en ville.

Oiseau noir et blanc à longue queue. L'adulte a la tête, la poitrine, le dos et le bas-ventre noirs. Les ailes et la queue présentent un plumage iridescent bleu-vert métallique. On peut voir de grandes taches blanches sur les scapulaires, et des marques blanches sur les primaires, visibles sur les ailes déployées. L'abdomen est d'un blanc pur. La queue est longue, graduée, avec une bande à reflets violets près de l'extrémité. Le bec puissant est noir. Les yeux sont brun foncé. Les pattes et les doigts sont noirs.

Le mâle est plus grand que la femelle.
T : 50 cm • E : 56 à 61 cm • P : 145 à 240 g

Picus viridis
Pic vert



Piciformes/Picidés

L'espèce affectionne les vergers, les bosquets, les haies avec des arbres, mais aussi les lisières des forêts et les bois clairs, situés à côté de prairies qui lui sont indispensables. On peut aussi le trouver dans les parcs et les grands jardins.

Espèce protégée

Egalement Oiseau de pluie ou Pleu-pleu. Il a un plumage vert et jaune. Les plumes de la tête forment une sorte de bérêt d'un rouge éclatant. Chez le mâle, de chaque côté du bec, une tache rouge encadrée de noir dessine une moustache. Celle-ci est entièrement noire chez la femelle. La langue des pics est effilée, très longue, visqueuse et pourvue de nombreux corpuscules de tact, dont l'extrémité petite, plate et pointue, est ornée de petits crochets. Elle peut être projetée loin en avant. Leurs tarses sont courts et les doigts pourvus d'ongles solides et recourbés. Deux sont dirigés en avant et deux en arrière, ils leur permettent de grimper facilement aux arbres tout en prenant appui sur les plumes de la queue, excessivement robustes.

T : 33 cm • E : 40 à 42 cm • P : 180 à 220 g

Podiceps cristatus
Grèbe huppé



Podicipédiforme/Podicipédidé

Pour nicher, il apprécie particulièrement les plans d'eau ceinturés de roseaux fournis et il a besoin de végétation palustre assez épaisse parmi laquelle il place son nid flottant.

Espèce protégée

Le plus grand des Grèbes. Facile à reconnaître à sa huppe noirâtre et double, et, au printemps, à la collerette de plumes rousses et noires

ornant les côtés de la tête. Cou mince, joues blanches. Patte palmée mais chaque doigt reste indépendant (palmure lobée). Bec assez long, pointu, droit, rosé et noir.

T : 61 cm • E : 85 à 90 cm • P : 750 à 1200 g

Poecile palustris
Mésange nonnette



Passériformes/Paridés

Elles nichent dans les forêts de feuillus lorsque leur superficie est étendue, les forêts mixtes, les zones boisées le long des cours d'eau, les parcelles d'aulnes, les terres agricoles bien pourvues en arbres, les vergers et parfois les parcs et jardins.

Espèce protégée

Elles sont de couleur assez terne. Le dessus est gris-brun, le dessous blanc sale. La calotte noir brillant, les joues grises et une petite goutte noire sous le menton constituent sans doute les traits caractéristiques les plus remarquables. La queue est peu étagée, les rectrices extérieures étant tout au plus de 4 mm plus courtes que les plus longues.

T : 12 cm • E : P : 9 à 12 g

Pyrhula pyrrhula
Bouvreuil pivoiné



Passeriforme/Fringillidé

Vit dans les zones boisées, conifères ou feuillus, avec un sous-bois dense. On le trouve aussi dans les vergers, les parcs et les jardins.

Espèce protégée

Oiseau trapu avec une grosse tête. Le mâle a le manteau gris. Le croupion est blanc, contrastant avec la queue noirâtre. Les ailes sont noirâtres avec une seule barre alaire claire. Les parties inférieures sont rouge-rose et le bas-ventre est blanc. La tête a la calotte, la nuque, les lores et le menton noirs. Les joues et la gorge sont

rouge-rose. Les yeux sont noirs. La calotte est bleu-noir avec des reflets brillants. Le bec noirâtre est court et conique, situé assez bas sur la face. Les pattes et les doigts sont brun rosâtre. La femelle a les parties inférieures et le manteau gris-brun, le manteau étant légèrement plus foncé que le dessous.

T: 16 cm • E: 28 cm • P: 26 à 38 g

Rallus aquaticus

Râle d'eau



Gruiformes/Rallidés

Le jour il vit caché dans les roseaux touffus des étangs, marais et rivières aux eaux peu profondes, bien qu'on puisse parfois l'apercevoir en limite de roselière.

Il se distingue par son bec rougeâtre long et mince. Les adultes ont la face et les parties inférieures gris-ardoise. Le manteau et les couvertures alaires sont brun agrémenté de motifs réguliers noirs. Les flancs sont nettement barrés de noir et de blanc, les pattes sont rosées.

T: 28 cm • E: 38 à 45 cm • P: 85 à 135 g

Saxicola rubicola

Tarier pâtre



Passeriforme/Muscicapidé

Il niche dans des landes, des prés ainsi et des friches ou en marge des cultures. Il doit disposer de végétation basse pour nicher, de perchoirs pour chasser et de postes plus élevés pour surveiller son domaine et se lancer dans les vols nuptiaux.

Espèce protégée

Les mâles possèdent à la fois : la gorge et la tête noires ou noirâtres, le cou blanc et une tache blanche sur l'épaule. Cette dernière est en fait placée sur les couvertures internes et est cachée au repos. La poitrine est orange, le croupion pâle et la queue toute noire. Les couleurs vives sont surtout visibles au printemps lorsque le plumage est usé. En automne, lorsque le plumage est frais, les couleurs et les motifs

ornementaux sont en partie masqués par les liserés chamois et brunâtres des plumes. Les femelles ont une gorge foncée ou mouchetée et un sourcil absent ou peu évident.

T: 13 cm • E: 18 à 21 cm • P: 14 à 17 g

Scolopax rusticola

Bécasse des bois



Charadriiforme/Scolopacidé

Elle fréquente les régions boisées entrecoupées de clairières, surtout avec des fourrés humides et des massifs de conifères. Lors de la reproduction, fréquente les terrains marécageux, les marais, les prairies humides et les rivages.

Limicole ventru de taille moyenne de la famille des bécassins. Oiseau forestier au beau plumage mimétique brun-rouge rappelant la couleur des feuilles mortes. Dos gris en hiver, dessous jaunâtre finement barré. Tête ronde au long bec droit, pattes orange.

T: 35 cm • E: 56 à 60 cm • P: 250 à 420 g

Serinus serinus

Serin cini



Passeriforme/fringillidé

Il est nettement anthropophile et s'installe plus souvent dans les jardins, parcs et vergers qu'en plaine campagne. Il affectionne les forêts de pins.

Espèce protégée

C'est un oiseau assez petit à l'aspect rondet qui vole en papillonnant et chantant. Il a une grosse tête et un bec court. Le dos, le ventre et les flancs sont toujours bien striés. Il a un long sourcil pâle descendant jusqu'au côté du cou également pâle et bordant la joue plus foncée à tache centrale pâle. Le croupion est jaune pâle chez le mâle, et jaune verdâtre moins marqué chez la femelle. Le mâle a le front, les motifs de la face, les côtés du cou et

la poitrine jaune-citron. Chez la femelle, ces parties sont blanc jaunâtre.

T: 12 cm • P: 10 à 14 g

Sitta europaea

Sittelle torchepot



Passeriforme/Sittidé

Elle affectionne les bois de haute futaie, feuillus, mixtes et résineux. Mais on la rencontre aussi en abondance dans les parcs et les grands jardins.

Espèce protégée

C'est un oiseau trapu, qui a les parties supérieures bleu-gris, et une queue courte. Les parties inférieures, menton et cou, sont blanches, devenant orangées sur le haut de la poitrine, les flancs, l'abdomen et les sous-caudales. Les ailes sont courtes et arrondies, et les rémiges sont plus foncées que le dos. La tête bleu-gris est assez grosse, avec une ligne noire traversant l'œil et finissant vers les scapulaires. Les joues sont blanches, ainsi que le menton et le devant du cou. Le bec bleu-gris est long et pointu. Les yeux sont noirs. Les pattes et les doigts aux longues griffes noires sont brun orangé clair. Les deux sexes sont semblables, avec le mâle légèrement plus grand.

T: 14 cm • E: 22,5-27 cm • P: 19 à 24 g

Streptopelia turtur

Tourterelle des bois



Columbiforme/Columbidé

Oiseau des paysages ouverts parsemés d'arbres, de buissons, de haies et de bosquets. On la trouve souvent dans les fourrés bordant les terres cultivées, où elle cherche l'essentiel de sa nourriture.

Elle a la tête et la calotte gris-bleu, les plumes de l'arrière du capuchon et de la nuque présentant souvent de vagues bordures brunes. Les côtés du cou portent des raies blanches et noires. Les scapulaires, le manteau et les couvertures alaires affichent une teinte marron-roux mais

avec le centre des plumes noir, ce qui donne à ces parties un aspect fortement écaillé. La longue queue arrondie noire est bordée de blanc, hormis les rectrices centrales. Les rémiges gris-bleu sont visibles en vol. Le cou et la poitrine sont gris rosâtre. Le ventre et le reste des parties inférieures sont blanchâtres. L'œil jaune est entouré d'un anneau rouge. Le bec est sombre, les pattes rosâtres. Migratrice présente d'avril à septembre.

T : 29 cm • E : 47 à 53 cm • P : 150 à 225 g

Strix aluco
Chouette hulotte



Strigiforme/Strigidé

Bois, forêt, jardin parfois très proche des habitations voir même dans les maisons.

Espèce protégée

Egalement Chat-huant.

Elle est la plus connue des rapaces nocturnes. Corps trapu, tacheté avec des couleurs pouvant varier du gris au brun roux. Grosse tête arrondie avec en son centre deux grands yeux noirs séparés par un triangle dont la base part du haut du crâne pour rejoindre le bec.

T : 39 cm • E : 94 à 104 cm • P : 420 à 500 g

Sturnus vulgaris
Étourneau sansonnet



Passériforme/Sturnidé

Vit dans des habitats très variés, zones boisées ouvertes, lisières de forêt, cultures, jardins et villes. C'est un oiseau des terrains bas ou il se déplace en marchant.

Il a des plumes noires irisées. On peut voir des plumes brillantes violettes et vertes sur tout son corps. Il a une queue courte et carrée, et des ailes pointues et triangulaires. Les ailes et la queue sont noires. Le bec est jaune avec la base gris-bleu chez le mâle, et rosâtre chez la femelle. En plumage d'automne, les plumes sont ourlées de blanc et de chamois, donnant

à l'oiseau un plumage tacheté. Le bec devient gris foncé ou noir. Les yeux sont brun foncé. Les pattes et les doigts sont brun-roux.

T : 21 cm • E : 31 à 40 cm • P : 60 à 96 g

Sylvia atricapilla
Fauvette à tête noire



Passériforme/Sylviidé

On peut la rencontrer dans les sous-bois, les taillis, les haies, les parcs et les jardins, ainsi que les buissons avec arbres.

Espèce protégée

Le mâle a une calotte noire luisante, le dessus grisâtre, les côtés de la tête et le dessous gris cendré. La femelle a la calotte brun-roux. Les jeunes ressemblent aux femelles mais ils ont une calotte plus terne et plus brune. Migratrice présente d'avril à octobre.

T : 14 cm • E : 23 cm • P : 14 à 20 g

Sylvia borin
Fauvette des jardins



Passériforme/Sylviidé

Bois à clairières, les coupes, les parcs devenus sauvages, les grands jardins arborés à sous-bois touffu.

Espèce protégée

Fauvette de taille moyenne, au plumage neutre, avec le dessus brun, les ailes plus sombres et le dessous chamois clair qui se dégrade dans le blanc du ventre et des sous-caudales. Elle a un cercle oculaire pâle et un bec sombre assez massif. Sous chaque joue, une bande grise contraste avec le reste du plumage. Les deux sexes sont semblables. Migratrice présente d'avril à septembre.

T : 14 cm • E : 22 cm • P : 16 à 23 g

Sylvia communis
Fauvette grisette



Passériforme/Sylviidé

Elle fréquente les habitats broussailleux et assez ouverts, les coteaux calcaires, le bocage, les jeunes plantations et les friches herbeuses avec des arbres.

Espèce protégée

Petite et vive, avec les ailes rousses et la queue assez longue aux rectrices externes blanches. Le mâle a une calotte gris cendré jusqu'à la nuque, la gorge est d'un blanc pur et le dessous est rose jaunâtre très pâle. La femelle est plus terne. Migratrice présente d'avril à aout.

T : 14 cm • E : 22 cm • P : 12 à 18 g

Troglodytes troglodytes
Troglodyte mignon



Passériforme/Troglodytidé

On l'observe généralement sautillant dans des rocailles et des branchages ou jouant à cache-cache dans des piles de bois.

Espèce protégée

Nullement complexé par sa taille minuscule, c'est un oiseau pétulant et furtif qui aime se faire entendre. Dressé sur ses pattes, long bec fin et queue relevée, l'œil sous un sourcil marqué scrute son territoire. Manteau brun sur chemise pâle, le troglo de son petit nom, arpente régulièrement nos jardins. Qui sait observer attentivement repérera sa silhouette ronde. Il tient son nom de son habitude à fréquenter les cavités.

T : 10 cm • E : 13 à 17 cm • P : 8 à 13 g

Turdus merula
Merle noir



Passériforme/Turdidé

Forêts et zones boisées avec des sous-bois, aux lisières des forêts, dans les zones arbustives, cultures, haies, parcs et jardins, et zones urbaines. L'adulte mâle a le plumage entièrement noir de jais, avec le cercle oculaire et le bec jaune orangé contrastant avec la couleur noir uni. Les yeux, les pattes et les doigts sont noirs. La femelle est plus brune que le mâle, avec la gorge et la poitrine brun clair. Elle a souvent le bec de deux couleurs (noirâtre et jaune pâle), et un cercle oculaire brun clair. Les yeux, les pattes et les doigts sont brun foncé.

T : 27 cm • E : 34 à 38 cm • P : 80 à 110 g

Turdus philomelos
Grive musicienne



Passériforme/Turdidé

Vit dans une large variété d'habitats boisés avec des sous-bois épais, dans les forêts, les parcs, les jardins et dans les haies. C'est un oiseau trapu. Les parties supérieures et la tête sont brunes. Les parties inférieures sont blanchâtres, avec une couleur chamoisée et des taches brun foncé en forme de V sur la poitrine et les flancs. L'abdomen et le bas-ventre sont blancs. Les sous-couvertures alaires sont orange chamoisé. La queue brune est plutôt courte. La tête est de couleur brune. Le bec est brun. Les yeux relativement grands sont brun foncé. Les pattes et les doigts sont rose pâle.

T : 23 cm • E : 33 à 36 cm • P : 65 à 90 g

Tyto alba
Chouette effraie



Strigiforme/Tytonidé

Vit dans des zones découvertes, cultivées, avec des arbres clairsemés, des arbustes et des haies, de vieilles bâtisses, granges, étables, ruines et clochers

Espèce protégée

Egalement **Effraie des clochers**

C'est une chouette de taille moyenne, munie de longues ailes et avec une tête bien distincte. Elle a les parties supérieures brun clair, tachetées de noir et de blanc. Les ailes arrondies et la queue courte sont blanches ou brun très clair, et sont couvertes d'un plumage duveteux. Les parties inférieures sont blanc grisâtre. Les longues pattes blanches sont légèrement emplumées, jusqu'aux doigts gris. La tête est grande, avec des disques faciaux formant un cœur blanc, bordé de brun clair. Il n'y a pas de touffes auriculaires. Les yeux sont foncés. La zone frontale est d'un blanc pur. Le bec est crochu et clair. La femelle est plus grande que le mâle.

T : 44 cm • E : 85 à 93 cm • P : 220 g

Upupa epops
Huppe fasciée



Bucérotiformes/Upupidés

Bocage avec haies vives, bosquets et vergers où elle niche dans les arbres creux, voire les vieux murs ou les bâtiments abandonnés.

Espèce protégée

C'est un oiseau au long bec gracile légèrement arqué, avec une huppe érectile de plumes roussâtres au bout noir, un dos arlequin teinté de jaunâtre, une poitrine orangée, enfin un vol saccadé et bondissant.

T : 32 cm • E : 42 à 46 cm • P : 55 à 80 g

Vanellus vanellus
Vanneau huppé



Charadriiforme/Charadriidés

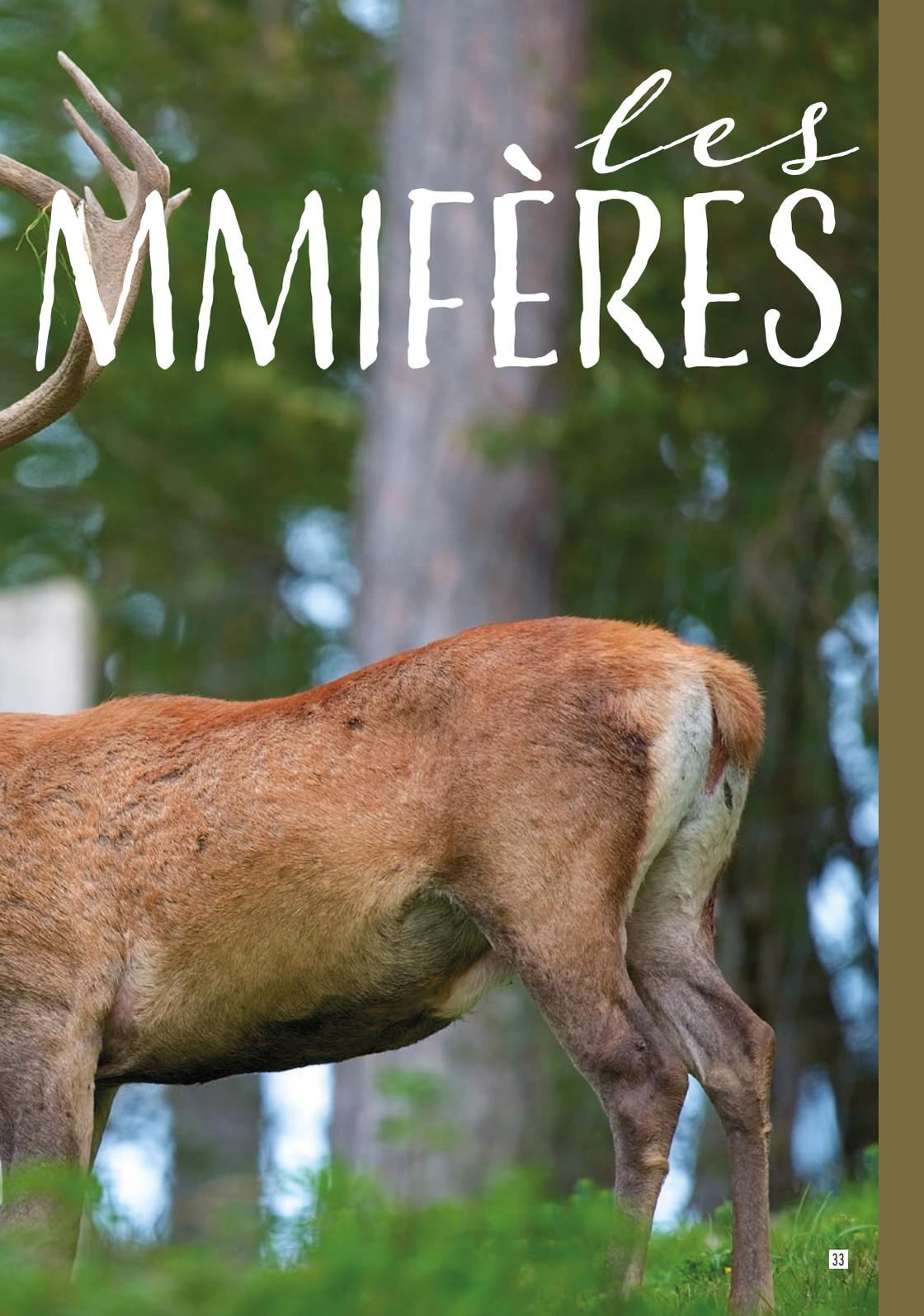
Il fréquente les champs, les prairies. Ils se rassemblent en hiver en énormes groupes sur des zones ouvertes, en particulier sur les terres arables.

Le plumage du dos et de la queue est vert et paraît noir de loin. Le dessous est blanc avec des sous-caudales châtain. Les pattes sont rose foncé, le bec est noir. Les deux sexes ont un large sourcil clair. Chez les jeunes, les rémiges sont bordées de noir.

T : 31 cm • E : 82 à 87 cm • P : 150 à 310 g



MA



les MAMMIFÈRES

Apodemus sylvaticus
Mulot sylvestre



Muridae

Fréquente les lisières et les bois de feuillus, les haies, les parcs et les jardins, visible dans les habitations (grenier, garage). Il est plutôt solitaire et nocturne ou crépusculaire. Il est actif toute l'année et creuse des galeries parfois profondes. Egalement *Mulot sylvestre*, *Souris de terre*, *Souris des bois*, *Rat-mulot*, *Rat sauteur*, *Rat sauteur d'Islande*, *Mulot ordinaire*, *Mulot gris* ou encore *Souris sylvestre*.

Il est un peu plus grand que la souris domestique. Il se caractérise par un corps allongé et une longue queue. Le pelage brun grisâtre sur le dos peut tinter vers le jaunâtre. Une petite tache ocre entre les pattes antérieures tranche sur le reste du ventre blanc grisâtre. De même que chez certains rongeurs, la peau de la queue a la propriété de se rompre facilement pour permettre à l'animal de s'enfuir.

P: 18 à 35 g, L: 7 à 15 cm • Q: environ 10 cm.

Arvicola terrestris
Campagnol



Cricétidés

Il vit sous terre dans les prairies, mais aussi dans les jardins ou les vergers quand il y trouve une nourriture facilement accessible et appétissante (*fruits en particulier*).

Egalement *Grand campagnol*, *Campagnol terrestre*, *Rat taupier*.

Son corps est ramassé, plutôt rond. Les oreilles sont fines, la queue relativement courte et le museau est arrondi. Il possède un pelage brun roux ou clair, foncé dessus, et gris-beige, plus ou moins foncé, dessous. Il possède 4 doigts et 5 orteils. Il se signale par les dégâts qu'il cause

dans les cultures; Il y creuse des galeries et ronge les racines des végétaux.

P: 100 à 300 g. L: 15 à 25 cm dont 6 à 7 cm de queue.

Capreolus capreolus
Chevreuil



Cervidé

Vit dans les bois, forêts de feuillus ou de conifères, bosquets à végétation herbacée ou clairières. Les taillis sous futaie avec espaces dégagés lui sont favorables. On le trouve aussi dans les champs et prairies.

Sa robe est brunâtre et à la face plutôt grise. Il subit deux mues par an, au printemps (*le pelage devient roux vif*) et en automne (*le pelage vire au gris-brun*). En hiver, certains ont la base du cou ornée d'une ou deux taches claires, dites « serviette ». La tache claire et érectile qui orne le fessier est dite « miroir » ou « rose »; d'un blanc pur en hiver, elle devient jaunâtre en été. Il porte des bois caducs et plutôt courts. Le chevreuil est dit anouère, c'est-à-dire sans queue et artiodactyle, il marche sur un nombre pair de doigts porteurs, à chaque membre. Il est agile et très rapide. Le mâle est appelé « brocard », il porte des bois, qu'il perd à l'automne. La femelle est « la chevrette ». Elle ne porte jamais de bois (une vieille stérile est appelée « bréhaigne »). Le jeune s'appelle « le faon » (jusqu'à 6 mois), puis « chevrollard » (de 6 à 12 mois).

P: 10 à 30 kg, H: 57 à 72 cm au garrot L: de 90 à 120 cm (femelles plus petites)

Cervus elaphus
Cerf élaphe



Cervidé

Forêts avec sous-bois et clairières, adaptés aux milieux ouverts enherbés. Il broute feuilles et bourgeons à différentes hauteurs.

Herbivore et ruminant, il a un poitrail massif, et un cou assez élancé, ses yeux sont de taille

moyenne, ses oreilles effilées aussi longues que la moitié de la tête et ses pattes très fines terminées par des sabots serrés et pointus adaptées à la course rapide et aux bonds. Les cerfs et plus encore les biches sont dotés d'une musculature puissante, ils peuvent courir jusqu'à près de 100 km/h en pointe, ils peuvent aussi faire de grands sauts jusqu'à 3 m de haut à 11 m de long et ils ne sont pas arrêtés par l'eau. La coloration du pelage varie d'une teinte brun-roux en été et gris-brun en hiver; le mâle a généralement un pelage plus sombre que la femelle. Une tache jaune clair, appelée « cimier », orne la croupe des deux sexes. À partir de neuf mois, des bois poussent sur la tête du mâle. À un an, ils sont visibles « daguet ». Les bois vont alors tomber chaque année. Le nombre de cors n'a pas de rapport direct avec l'âge. Le rut, marqué par le brame intervient à la fin de l'été et dure environ un mois.

Mâles: P: 150 kg H: 1,40 m au garrot et 1,70 à 1,80 m à la tête, Biches: P: 80 kg, H: 1,20 m au garrot et 1,50 m à la tête. Q: 10 à 27 cm

Arvicola sapidus
Campagnol amphibie



Cricetidae

Actif toute l'année, il vit dans les zones humides et sur les berges des cours d'eau ou il creuse un terrier avec une entrée immergée et une au-dessus de l'eau.

Egalement *Rat d'eau*

Rongeur au pelage brun foncé sur le dos tirant sur le gris sur le ventre et les flancs, il est plus épais que la fourrure des autres campagnols. Il ne présente pas de phases de pullulations, et du fait de ses faibles effectifs et de son mode de vie complètement lié à l'eau, ne cause jamais de dommages aux parcelles agricoles.

P: 150 à 280 g, L: 16 à 23 cm • Q: 10 cm

Crocidura russula
Musaraigne



Soricidae

Nocturne, active toute l'année qui vit dans des endroits broussailleux et secs. Les jeunes peuvent se déplacer à la queue leu leu.

Egalement *Crocidure araigne*, *Leucode araigne*, *Musaraigne musette*, *Musette des sables* ou *Crocidure commune*

Insectivore allongé à la tête fine au museau pointu. Les dents sont blanches. Le pelage est roussâtre sur le dos, plus pâle sous le ventre. La queue présente de longs poils blanchâtres. P: 6 à 14 g, L: 10 à 14 cm

Eliomys quercinus
Lerot



Gliridae

Il vit dans les vergers, les jardins et parcs. Il fréquente facilement les greniers et bâtiments abandonnés. Il ne touche presque jamais le sol il reste toujours en hauteur se déplace d'arbres en arbres.

Egalement *Lérot*, *Lérot commun*, *Loir lérot*, *Loir des greniers* ou *Rat-bayard*. Rongeur nocturne qui se reconnaît aisément par le noir autour des yeux (*lui donnant un aspect de bandit masqué*), le contraste entre le pelage ventral blanc et dorsal gris brun, la longue queue bicoloré à extrémité élargie aisément. Il possède à la fois des incisives pour ronger et des dents pointues de carnassier.

L: 15 cm sans la queue, P: 60 à 140 g

Erinaceus europaeus
Hérisson commun



Erinaceidae

Il habite un terrier ou un tronc d'arbre en forêt de feuillus et bocages. Chaque hérisson a son territoire, ce qui justifie les combats entre eux lors des saisons des amours.

Espèce protégée

Egalement *Hérisson européen*, *Hérisson d'Europe*, *Hérisson ordinaire* ou *Hérisson*.

Sa tête, dans le prolongement du corps, se termine par un museau pointu et un rhinarium qui lui permet de détecter la nourriture dans le sol. Ses oreilles sont courtes, 2 à 3 cm. Il possède plus de 5 000 piquants qui sont en fait des poils de 2 à 3 cm de long, de couleur variable, à la base généralement brune qui sortent de la peau par trois, chacun dans une direction différente, creux en leur centre, donc très légers. Une épine peut tenir jusqu'à 18 mois avant de tomber et d'être remplacée, en quelques jours. Le reste du corps est couvert de longs poils raides et brunâtres, soyeux.

L: 20 à 30 cm, H: 12 à 15 cm, P: 300 g à + de 2 kg

Felis silvestris
Chat sauvage



Felidae

Il vit en solitaire et marque son territoire à l'aide de ses griffes sur des troncs d'arbres ou d'arbustes à l'écorce fibreuse. Il a besoin de forêts non homogènes. Son lieu de chasse le plus fréquent est la lisière intérieure (*clairières*) ou extérieure des forêts.

Espèce protégée

Egalement *Chat forestier*.

Espèce de félins de taille moyenne à petite, son aspect est très variable selon les sous-espèces, mais en général sa robe est brune avec des rayures noires. Il est actif à l'aube et au crépuscule. L: 50 à 80 cm, P: 3 à 6 kg.

Lepus europaeus
Lièvre d'Europe



Leporidae

Il préfère certains paysages (agriculture intensive), et est plutôt grégaire. Il vit dans un gîte en plein air (pas de terrier) Il est plutôt nocturne, et part se nourrir, par groupes de 2 à 6 individus. Comparé au lapin de garenne ses oreilles sont plus longues, et leur pointe (comme la queue) est noire, il est plus grand et plus longiligne, ses bonds sont plus importants, et sa course plus rapide. Ses yeux très écartés lui permettent de voir à l'avant et à l'arrière sans tourner la tête. Il est doté d'une ouïe excellente.

Il n'y a pas de dimorphisme sexuel.

L: 50 à 75 cm, P: 3 à 5 kg

Lutra lutra
Loutre d'Europe



Mustelidae

Elle vit au bord des cours d'eau et dans les marais. Solitaire elle emprunte les mêmes passages sur la berge pour se mettre à l'eau « *coulées* ». À sa sortie de l'eau, elle se roule dans l'herbe pour essuyer sa fourrure « *places de ressui* ». Elle a sa tanière « *catiche* » entre les racines des arbres des berges des cours d'eau ou dans d'autres cavités

Espèce protégée

Egalement *Loutre européenne*, *Loutre commune*

Carnivore semi-aquatique et principalement nocturne. Son pelage, brun foncé, est composé de deux couches : le poil de bourre, court, très fin, dense et laineux et le poil de jarre, long, lisse, brillant et imperméable.

Excellente nageuse, elle dispose de pattes palmées et une queue puissante. Elle s'oriente avec ses petites oreilles et se moustache dans les cours d'eau boueux

H : 30 cm au garrot. L : 60 à 80 cm • Q : 30 à 40 cm épaisse à la base et s'éfilant vers l'extrémité • P : 5 à 15 kg.

Martes martes
Martre des pins



Mustelidae

Vit dans les boisements denses (conifères), évite les milieux ouverts. L'été elle niche dans les arbres, à plus de 2 m de hauteur : tronc, amas de lierre, fourches de branches, nids d'autres espèces, etc. En hiver, dans des pierriers ou sous la végétation.

Egalement *Martre commune*, *Martre ordinaire*, *Martre vulgaire*.

Petit mammifère carnivore nocturne et crépusculaire. Son pelage est brun, ses pattes et sa queue plus foncées, sa tête plus claire. La bavette (*à hauteur de la gorge et du haut de la poitrine*) est jaune orangé et presque toujours d'un seul tenant. Truffe brun-noir, oreilles saillantes et bordées de jaune, plante des pieds très poilue.

L : 51,3 à 65,9 cm pour le mâle et 46,5 à 57,5 cm pour la femelle. Q : 17 à 28 cm. Adulte, P : 830 g à 2,200 kg (mâle), 750 g à 1,264 kg (femelle).

Meles meles
Blaireau européen



Mustelidae

Animal fouisseur, capable de construire de vastes galeries « familiales ». Il semble confiné à certaines forêts et bordures de haies prairiales et plus rarement en milieu ouvert, mais alors près d'un bosquet, d'une haie épaisse.

Massif et court sur pattes, avec un corps allongé et une croupe plus large que les épaules, doté d'une queue touffue, reconnaissable aux bandes longitudinales noires qu'il porte sur son museau blanc et qui couvrent ses yeux noirs jusqu'aux oreilles. Le reste du pelage est gris, devenant noir sous le ventre et les pattes. Il a une mauvaise vue, mais une ouïe fine et surtout un très bon odorat. Deux glandes anales produisent des sécrétions odorantes utilisées pour marquer le territoire. Le dessus du crâne porte une forte protubérance la crête sagittale. Ses pattes robustes avec de solides griffes ainsi que sa tête petite et conique évoquent une adaptation à une vie fouisseuse.

L : 70 cm (90 cm avec la queue), pour 25 à 30 cm au garrot P : 8 à 12 kg

Micromys minutus
Rat des moissons



Muridae

Il vit dans les champs de céréales, les grandes herbes, les haies ou les roselières. Il se déplace avec aisance le long des tiges et l'eau ne lui fait pas peur. Il construit un nid en boule en entrelaçant les feuilles et les tiges entre 50 cm et 1 m au-dessus du sol. Le nid ressemble à celui d'un oiseau.

Egalement *Souris des moissons* ou *Souris naine*. C'est le plus petit rongeur d'Europe. Il possède une longue queue légèrement préhensile. Les adultes sont plus roux en été alors que le pelage des jeunes et des adultes en hiver est plus gris. L : 10 à 15 cm, P : 4 à 12 g

Microtus agrestis
Campagnol agreste



Muridae

Il apprécie les terrains assez humides, les champs cultivés, les friches et les broussailles ; il évite les terrains trop à découvert.

Rongeur, qui possède un corps trapu et un museau arrondi. Son pelage est brun-roux tirant parfois vers le gris sur le dos et devient plus gris-blanc sur le ventre.

L : 7 à 12 cm plus une queue d'environ 4 cm.

Microtus arvalis
Campagnol des champs



Cricetidae.

Il fréquente des milieux ouverts, prairiaux ou des « lisières » forestières dans des terriers. Il creuse des galeries avec des ouvertures reliées en surface par des coulées où il dépose ses crottes. Egalement *Campagnol commun*, *vulgaire* ou *ordinaire*

Il a un corps trapu et arrondi. Sa queue est plus courte ou égale à la longueur de son corps.

L : 9 à 13 cm, la queue de 3 à 4,5 cm • P : 18 à 50 g

Microtus subterraneus
Campagnol souterrain



Cricetidae.

Il fréquente les terrains frais à sol profond : champs cultivés, vergers, prairies, jardins, bois clairs, talus des bocages... il a une activité souterraine importante et vit dans des galeries qu'il creuse à quelques cm sous

la surface. L'entrée se signale souvent par un petit monticule de terre.

Il n'apprécie pas la lumière il ne sort que la nuit. Sa queue est plus courte et son pelage est plus dense que chez les autres campagnols. Sa fourrure du dos est très sombre. Yeux minuscules et petites oreilles dissimulées dans le pelage 5 pelotes plantaires (contre 6 chez les autres *Microtus*) 4 mamelles chez les femelles (au lieu de 8) Critères dentaires commodes : confluence des triangles 4 et 5 de la première molaire inférieure (rhombe pitymyven).

L : 8 à 10 cm ; P : 17 à 23 g

Mus musculus
Souris grise



Muridae

Elle vit dans les champs et à proximité des maisons. Elle aime s'y réfugier pour y trouver nourriture et abri contre les prédateurs.

Egalement *Souris commune*, *Souris domestique* Rongeur nocturne craintif, son corps est couvert de poils gris, plus clairs sur le ventre, sauf le bout des pattes, les oreilles, le bout du museau et la queue. Sa tête porte la bouche et les organes sensoriels pairs (olfactifs, visuels, auditifs), son tronc auquel se rattachent deux paires de membres et la queue, située au-delà de l'anus. Son cou est bien marqué. La bouche ventrale, triangulaire est limitée par 2 lèvres et laisse apparaître deux paires d'incisives caractéristiques des rongeurs. Les yeux sont munis de 2 paupières mobiles. Les pavillons des oreilles sont de longs replis cutanés entourant l'orifice des conduits auditifs externes. Les pattes avant possèdent quatre doigts, terminés par des griffes, les pattes arrière possèdent cinq doigts, terminés par des griffes. Aux points d'appui se sont développées des callosités.

L : 7-10 cm (idem queue), P 15-30 g.

Mustela erminea

Hermine



Mustelidae

Elle se rencontre dans les secteurs de bocage extensif en plaine et colline.

Espèce protégée

Son pelage est, en été, brun foncé dessus et blanchâtre dessous. En hiver, l'animal, comme le lièvre variable, adopte une livrée entièrement blanche à l'exception de l'extrémité de sa queue qui reste noire. Vers la mi-mars l'hermine commence sa mue pour retrouver sa couleur d'été juste avant la saison des amours. La fourrure d'hermine a longtemps été très recherchée et prisée.

L : 22 à 32 cm + sa queue 8 à 12 cm, P : 125 à 440 g ; la femelle est + petite que le mâle.

Mustela nivalis

Belette



Mustelidae

Elle affectionne les prairies, les terres arables et les régions boisées.

Egalement *Belette pygmée*, *Petite belette*.

Elle est plus grosse que l'hermine et la limite des couleurs sur les flancs est moins nette et plus irrégulière. Elle garde son pelage brun en hiver et possède une tache brune dans le pelage blanc sous la joue. Elle a un long corps fin, qui lui permet de se faufiler dans un trou pas plus gros qu'une pièce de 2 euros. Son pelage est brun sur le dos et blanc sur les parties inférieures, sa queue est courte, ne comporte pas d'extrémité noire.

L : 17 à 27 cm • P : 90-125 g pour le mâle (femelle plus petite)

Mustela putorius

Putois



Mustelidae

Il vit en forêt mais surtout dans les lieux humides : bordure d'étangs et marais.

Il a une couleur proche du brun foncé avec une tête plus claire. Il est sensiblement plus grand que la belette et l'hermine. Sa forme domestique est appelée furet.

L : 50 cm, P : 1,7 kg (0,7 kg femelle)

Myocastor coypus

Ragondin



Myocastoridae

Vit dans les milieux aquatiques d'eau douce, parfois saumâtre (fossés)

Il creuse un terrier de 6 à 7 m le long des berges, qui possède plusieurs entrées, dont une subaquatique.

Espèce déprédatrice

Egalement *nutria*, *myocastor*, *castor du Chili*, *castor des marais*, *loutre d'Amérique*, *coypou*, *myopotame*, *racconda*, *lièvre des marais*

Il est reconnaissable à ses quatre grandes incisives orange, tirant sur le rouge. Il se distingue du rat musqué par sa taille plus importante. La section de sa queue est ronde.

P : 5 à 9 kg, L : 40 – 60 cm • Q : 25 à 45 cm

Myodes glareolus
Campagnol roussâtre



Cricetidae

Espèce typiquement forestière des bois de feuillus ou mixtes à sous-bois développés. Sa couleur le confond avec les feuilles mortes et certaines écorces. Il apprécie les buissons, les clairières et les lisières.

Egalement *Campagnol des bois*, *Campagnol glaréole*, *Campagnol des grèves*, *Campagnol du Nord* ou *Campagnol des sables*.

Le corps est trapu, avec un pelage brun-roux sur le dos tirant sur le gris sur les flancs et gris sur le ventre. Il possède une queue assez longue pour un campagnol.

L : 12-13 cm • Q : 50 cm. P : 35 à 45 g

Neomys anomalus
Musaraigne de Miller



Soricidae

Elle paraît plus liée que la musaraigne aquatique aux marais et aux prés humides. Toutefois les deux espèces peuvent vivre aux mêmes endroits et s'y nourrir des mêmes proies.

Espèce protégée

Egalement *Crossope de Miller* Musaraigne aquatique. Un peu moins grosse que la musaraigne d'eau, c'est une espèce moins inféodée aux milieux aquatiques.

Neomys fodiens
Musaraigne d'eau



Soricidae

Elle est active de jour comme de nuit. Elle se déplace par petits bonds sur le sol et n'aime pas rester trop longtemps dans l'eau. Elle revient

souvent sur la berge pour se sécher, en se glissant dans l'étroit passage de son terrier pour chasser l'eau de sa fourrure avant de se toiletter longuement.

Espèce protégée

Appelé également *Crossope aquatique*, ou *Crossope*, *Musaraigne d'eau*, *Musaraigne aquatique*, *Musaraigne ciliée* ou encore *Musaraigne porte-rame*

C'est une espèce de mammifère insectivore. On trouve parfois des individus noirs dits « mélaniques » ou roux peut-être suite à l'ingestion d'espèces de gammarus ou autres crustacés riches en pigments rouges ? car en captivité, à la mue, ils retrouvent leur couleur normale.

Ondatra zibethicus
Rat musqué



Cricétidae

Berge des cours d'eau tranquilles et à végétation abondante. Excellent nageur, il peut parcourir près de 100 m sans respirer sous l'eau ou y rester submergé et immobile plus de quinze minutes s'il se sent menacé.

Egalement *Rat d'Amérique*.

C'est un rongeur herbivore. Il possède une grosse tête avec des incisives jaunes et puissantes, de fortes pattes postérieures frangées sur leur bord externe de petits poils natatoires. Les membres antérieurs sont beaucoup plus courts. De solides griffes lui permettent de creuser efficacement les sols. Foncée sur le dos (brun à presque noir) et plus claire sur le ventre (brun-gris), sa fourrure est un duvet très dense de sous-pois gris qui le protège du froid, sous une couche de poils de couverture rigides et brillants. La queue, presque glabre, noirâtre, écaillée est comprimée latéralement.

L : 30 à 40 cm • P : jusqu'à 1,5 kg (sec)

Oryctolagus cuniculus
Lapin de garenne



Leporidae

Il n'a pas de lieu de vie privilégié. Il creuse des terriers dans des endroits secs et vit groupé en familles dont les terriers communiquent. Il marque son territoire par des dépôts de crottes à des endroits plats et dégagés.

Egalement *Lapin commun*, *Lapin des bois*, *Lapin ordinaire*, *Lapin sauvage*, *Lapin vulgaire* ou encore *Lapin européen*.

Il possède une fourrure douce de couleur brun roux, parfois couleur fauve qui constitue un camouflage contre ses prédateurs le dessous de la queue est blanc Il a des oreilles plus courtes que la tête, un iris brun sombre, l'ongle des oreilles non fendu... Les dents d'un lapin, notamment ses incisives, poussent sans arrêt. Le lapin doit constamment « user » ses dents afin d'éviter qu'elles ne deviennent trop longues. On distingue les mâles grâce à leur tête, plus large et moins fine que celle des femelles.

L : 34 à 50 cm • O : 4 à 8 cm. P : 1,2 kg à 2,5 kg

Rattus rattus
Rat noir



Muridae

Les nids sont localisés en hauteur, dans les parties sèches et recoins sombres des bâtiments. D'où son surnom de rat des greniers. Contrairement aux rats bruns qui se cachent en parties basses des bâtiments ou dans des galeries au sol. Egalement *Rat des greniers* ou *Rat des champs* Malgré son nom, sa couleur peut varier. Son pelage est noir à noisette avec le dessous du corps plus clair. Comparé au rat brun, c'est un piètre nageur, mais bien meilleur grimpeur

qui cherche plutôt à s'enfuir par le haut. C'est un animal nocturne et omnivore. Il est très méfiant et peut mettre longtemps avant de consommer une nourriture nouvelle. Si un individu se porte mal après consommation d'une nouvelle nourriture, le mâle dominant peut uriner sur celle-ci afin qu'aucun autre congénère ne la consomme.

L: 15 à 20 cm • Q: 20 cm + longue que le corps

Rattus norvegicus
Rat brun



Muridae

Abondant dans les villes et agglomérations rurales, ils se dispersent en été dans les champs environnants et reviennent s'abriter dans les bâtiments durant l'hiver. Il vit dans des lieux humides et creuse des terriers et des galeries dans les sous-sols des bâtiments et fréquente les égouts. La sécurité du nid est garantie par plusieurs issues de sortie.

Egalement *Surmulot*, *Rat surmulot*, *Rat d'égout*, *Rat de Norvège*, *Rat gris*.

Rogeur trapu qui a une couleur gris brunâtre sur le dos et gris blanchâtre sur le ventre. Il a une tête pointue et fine, surmontée latéralement par deux oreilles assez petites, le museau porte les vibrisses qui lui sont très utiles pour se repérer. Ses yeux sont assez petits et ses masséters sont assez développés. Il a un cou presque inexistant et un tronc longiligne relativement mince. Son corps se termine par une queue annelée et très peu velue. Le nombre de doigts de chaque patte, antérieure ou postérieure, est de 5. Sa musculature lui permet de courir et de sauter. C'est également un bon nageur.

L: 25 cm queue de même taille. P: 300 g.

Sciurus vulgaris
Écureuil roux



Sciuridés.

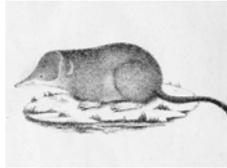
On le trouve à proximité des bois et dans les forêts, notamment dans les forêts anciennes ou il mène une vie individualiste, marquant ses itinéraires de repères olfactifs qu'il semble être seul à reconnaître, et cachant des stocks de graines ici et là.

Espèce protégée

Petit rongeur arboricole et diurne. Son pelage s'épaissit et s'allonge en hiver, ce qui rend les « pinceaux » des oreilles plus visibles. Sa couleur varie du roux clair au brun-noir selon les individus, le ventre est blanc. Une longue queue « en panache » lui sert de balancier et de gouvernail lorsqu'il grimpe ou bondit, mais aussi de signal optique en période d'accouplement ou pour exprimer certaines « émotions ». Sa couleur le rend discret en automne dans les feuillus et au sol lorsqu'il enterre ses glands ou mange des champignons souterrains.

L: 18 à 25 cm • Q: 16 à 20 cm • P: 230 à 500 g

Sorex coronatus
Musaraigne de Mille



Soricidae

Fréquente les fossés, abords des prairies hygrophiles, tourbières, landes forestières. Egalement *Musaraigne couronnée*, *Musette* ou *Rat aveugle*.

Sa fourrure sur le dos est brun foncé, et claire sur le ventre. Sur les côtés du corps, on voit nettement la transition entre les deux couleurs. Elles ont des dents et des molaires avec des points orange.

L: 5,6 à 7,7 cm • Q: 3 à 4,5 cm • P: 6,5 et 11,5 g

Sorex minutus
Musaraigne Pygmée



Soricidae

Terrains humides riches en broussailles.

C'est une musaraigne mince à la tête fine et au museau allongé. La pointe des dents est rouge. Le pelage est gris brun sur le dos, tirant sur le jaunâtre sur le ventre. Elle est active toute l'année, de jour comme de nuit avec des périodes de pause régulières, bonne nageuse et grimpeuse. Elle mange l'équivalent de son poids chaque jour en insectes et araignées.

Sus scrofa
Sanglier



Suidae

Il affectionne les zones arborées disposant de points d'eau. Mais également les landes avec une strate arbustive même discontinue. Il évite simplement les zones trop découvertes.

Omnivore et forestier, proche du porc, son avant-train est puissant, le cou massif. La tête (*hure*) a une forme conique qui est prolongée d'un groin très allongé appelé boutoir. Les oreilles (écoutes) triangulaires sont toujours dressées. Les canines sont développées. Celles de la mâchoire supérieure, les grès, se recourbent vers le haut durant la croissance et les inférieures les défenses poussent tout au long de la vie du sanglier. Les flancs sont comprimés. Le pelage est constitué de longs jarres très rêches « les soies », ainsi que d'un épais duvet. Les adultes sont de couleur gris-brun uniforme, foncé en général à tête. La femelle est une « laie » et un jeune de moins de six mois, à la livrée rayée, est un « marcassin ».

L: 1,10 à 1,80 m H: 0,60 à 1,15 m au garrot.

P: 150 à 160 kg (mâle) et 100 kg (femelle)

Talpa europaea
Taupe d'Europe



Talpidae

Vit sous terre dans les sols humides et meubles, en se signalant par des monticules de terre, les taupinières. Considérée comme un ravageur des cultures bien qu'elle contribue à l'aération du sol et à éliminer quantité d'insectes, larves ou mollusques.

Son corps cylindrique est couvert d'une fourrure de poils sombres, très souples et denses, dont l'implantation est perpendiculaire à la peau, ce qui permet à la taupe de se déplacer facilement dans la galerie. La tête porte des yeux minuscules qui perçoivent mal les formes, mais plutôt les mouvements. Ses oreilles sont dépourvues de pavillon externe et lui assurent une ouïe développée. Le museau pointu, terminé par un boutoir est un organe tactile et fragile il n'est pas utilisé pour creuser. Les pattes antérieures recouvertes de corne, sont adaptées au creusement : avec 6 doigts et un faux pouce. Les doigts, sont réunis par une membrane, presque jusqu'aux ongles, formant une sorte de pelle, ce qui permet à la taupe de creuser 20 mètres de galerie en une seule journée.

L : 15 à 20 cm • P : 60 à 140 g

Vulpes vulpes
Renard roux



Canidae

Il s'adapte à des milieux très variés les campagnes comme les villes, les forêts, les champs cultivés, les prairies. Il affectionne les zones au paysage ouvert et varié comprenant forêts, champs cultivés, ruisseaux et collines. Il réside à l'abri dans les forêts, et va se nourrir à la bordure des bois et des haies.

Egalement *Renard commun*, *Renard rouge* ou *Goupil*

Il a une ossature très légère et l'animal est nettement plus léger qu'un chien de sa taille. Ces os moins denses lui donnent un avantage

important pour courir. Le poids varie suivant les individus, mais également suivant son âge et suivant la saison : le renard prend progressivement du poids au cours de ces cinq premières années, en perd en mars avril et atteint un maximum durant l'hiver. La fourrure du Renard roux est dense, douce, soyeuse et relativement longue, notamment en hiver.

H : 35 à 40 cm au garrot, L : 58 à 90 cm sans la queue (32 à 49 cm), O : 7,7 à 12,5 cm et les pattes arrière 12 à 18,5 cm. P : 2,2 et 14 kg

Canis Lupus
Loup



Canidae

Zones boisées sur plus de 100 km².

Espèce protégée

Il a disparu vers 1940. De nombreux textes et légendes de l'époque de George Sand en faisaient état. Il est de nouveau annoncé aujourd'hui proche de notre région... ?

S'il a des traits communs avec le chien il s'en distingue par son allure, la puissance de son encolure et le port de sa queue. Il est couvert de fourrure habituellement grise mais en fait de couleur très variable. Ils vivent en meutes, lesquelles sont dirigées par un couple de loups, qui est le seul à avoir le droit de se reproduire. Les loups sont des carnivores qui chassent toujours collectivement. Leurs dents déchirent efficacement la chair de leurs proies.

L : 1,4 à 1,8 m • H (garrot) : 60 à 80 cm • P : 18 à 80 kg

CHAUVE-SOURIS

Barbastella Barbastellus
Barbastelle commune



Vespertilionidés

Régions boisées de plaine, et forêts mixtes âgées à strates buissonnantes, dont elle exploite les lisières extérieures et les chemins. Elle affectionne les gîtes dans les arbres et dans les bâtiments (*volets, double poutres*).

Espèce protégée

Egalement *Barbastelle d'Europe*. Espèce de taille moyenne, au museau aplati. Les narines s'ouvrent vers le haut. Soudées à la base, les oreilles plutôt carrées sont larges avec un repli de peau en forme de bouton au milieu, sur le bord externe. Le tragus est triangulaire, avec la pointe arrondie. Les yeux sont petits et la bouche étroite. Le poil long et soyeux est noir, comme le reste de l'animal (museau, oreilles et patagium).

T : 4 et 6 cm, E. de 26 à 29 cm. P de 6 à 8 g • U : 30 à 35 kHz

Barbastella Plecotus austriacus
Oreillard gris



Vespertilionidés

Vit dans les vallées humides, les grandes forêts de plaine. On trouve leurs colonies dans les fentes des arbres, les nichoirs et dans les greniers.

Espèce protégée

Taille moyenne, elle se reconnaît facilement par ses grandes oreilles disproportionnées, elles sont presque aussi longues que le corps, les bords antérieurs sont élargis et garnis de soies. Ailes larges mais courtes (*lui permettant un vol stationnaire*), de couleur gris-brun clair, son dos gris nuancé de brun, avec un ventre gris clair. En hibernation, elles replient leurs oreilles contre leur corps et les protègent derrière les avant-bras de leurs ailes. Les yeux sont assez

grands et le museau de « gremlin » élargi, avec 2 renflements au-dessus de la truffe.
L: 41-58 mm, Oreilles: 31-41 mm; E.: 255-292 mm P.: 5-13 g

Eptesicus serotinus
Sérotine commune



Vespertilionidés

Espèce de plaine et d'agglomérations avec parcs, jardins, prairies, dans les combles des maisons.

Espèce protégée

Espèce de grande taille. Les oreilles sont courtes, triangulaires avec un tragus arrondi au bout, incurvé vers l'intérieur, atteignant le tiers de l'oreille. Les oreilles et le museau sont noirs, le patagium est brun noir. Longs, les poils sont brun foncé sur le dos, luisants à l'extrémité, alors que le ventre est plutôt jaunâtre. L'éperon va presque jusqu'à la moitié de la membrane interfémorale. Les ailes sont larges.
T: 10 à 14 cm, P: 15 à 35 g

Myotis bechsteini
Murin de Beichstein



Vespertilionidés

Été: Bois (*vieux arbres*). Hiver: Grottes, mines.

Espèce protégée

C'est une chauve-souris de taille moyenne aux oreilles très longues et larges. Il est globalement de couleur brun clair à brun rougeâtre: au niveau du dos, des oreilles et des ailes. Cependant le ventre est gris-blanc. Il a le visage rose car vierge de tout poil. Vol: papillonnant près de la végétation à faible hauteur. Vol sur place.
T: 4 à 5 cm, E.: 25 à 28 cm, P: 7 à 12 g • U: 51 à 54 kHz F. Portée du cri 3 à 5 m.

Myotis daubentonii
Murin de Daubenton



Vespertilionidés

Lieux boisés à proximité de plans d'eau ou de rivières. Abris dans des arbres creux, des anfractuosités de vieux murs et ponts.

Espèce protégée

Egalement *Vespertilion de Daubenton* Espèce de petite taille, à la fourrure pelucheuse. Son pelage est gris brunâtre sur le dos, et gris argenté sur le ventre. La face est rose rougeâtre.
T: 7 à 9,5 cm, E: 21 à 25 cm, P: 6,5 à 12 g

Myotis myotis
Grand murin



Vespertilionidae

Fréquente des lieux boisés avec espaces dégagés à près de grands édifices ou grottes. Peut utiliser des combles ou caves relativement chaudes pour hiberner.

Espèce protégée

Egalement *Grand Vespertilion*
Son pelage est de couleur gris-brun teintée de rouille, sauf au niveau ventral où il est blanchâtre. La tête, les oreilles et les ailes sont brun rosâtre. Sa tête est longue et large, ses oreilles sont grandes. Ce murin n'est actif que la nuit et par temps doux.
T: 11 à 14,5 cm, E: 35 à 45 cm, P: 21 à 42 g

Myotis mystacinus
Murin à Moustache



Vespertilionidés

Parcs, jardins.

Espèce protégée

C'est un animal très petit, de la taille du pouce. Il possède un pelage marron sur le dos, blanchâtre à grisâtre sur le ventre. Ses oreilles sont petites, triangulaires, pointues, nettement échancrées à la mi-longueur, avec un tragus long et pointu dépassant l'échancrure. Son museau est noir, ainsi que ses oreilles et ses avant-bras.
T: 3,5 à 4,8 cm, E: 19 à 22 cm, P: 4 à 8 g

Myotis nattereri
Murin de Natterer



Vespertilionidés

Lieux boisés et parc à proximité de plans d'eau.

Espèce protégée

Son ventre est blanc immaculé, le dos est gris-brun. Les oreilles sont de taille moyenne, dirigées vers les côtés et leurs pointes sont recourbées. Le museau est rose. C'est une espèce nocturne au vol lent.
T: 7,5 à 9,5 cm, E.: 22 à 27 cm, P: 6 à 12 g

Nyctalus leisleri
Noctule de Leisler



Vespertilionidae

Espèce forestière, gitan principalement dans les arbres creux, elle s'installe généralement dans les massifs forestiers feuillus, parfois dans les résineux.

Espèce protégée

Egalement *Noctule moindre* ou *Batte de Leisler*
Elle est de taille moyenne. Son oreille est petite, triangulaire, avec un tragus en forme de champignon. Le dos est plutôt brun-roussâtre, alors que le ventre est jaunâtre. Le museau, les oreilles et le patagium sont brun-noir. Les ailes sont longues et étroites, avec un plagiopatagium très velu le long du corps et des bras. La base des poils est brun-noir.

Cette bi-coloration étant caractéristique de la Noctule de Leisler.

L.: 48 à 68 mm (tête et corps) E.: 260 à 330 mm. Avant-bras 38 à 47 mm • P.: 11 à 20 g • Fréquences: 25-54 kHz

Pipistrellus kuhlii
Pipistrelle de Kuhl



Vespertilionidés

Elle préfère les milieux ouverts aux gros boisements, et est également très commune dans les zones urbaines.

Espèce protégée

Espèce de petite taille, c'est un large liseré blanc sur le bord libre des ailes qui la caractérise. Comme chez les autres pipistrelles, les oreilles sont petites, triangulaires, arrondies au bout, avec un tragus incurvé vers l'intérieur. La couleur du poil est brune contrastant plus ou moins avec le ventre clair, alors que les oreilles, le patagium, et le museau sont brun foncé à brun-noir. *L'avant-bras 30,3 à 37,1 mm, le cinquième doigt entre 40 et 45 mm et le troisième doigt entre 54 et 61 mm.*

Fréquences: 36 – 40 kHz.

Pipistrellus pipistrellus
Pipistrelle commune



Vespertilionidés

Elle vit l'hiver dans les parties plus retirées des habitations, dans les grottes ou anfractuosités de rochers. L'été animal très opportuniste, dans les greniers des maisons ou derrière des volets.

Espèce protégée

La plus petite et la plus commune des chauve-souris, son pelage est brun-roux sur le dos, brun-jaunâtre à gris-brun sur le ventre. Base des poils foncée à brun-noir. Ses oreilles, son museau et le patagium sont brun-noir. Les ailes sont étroites et petites, adaptées au vol rapide, bas, en zigzag papillonnant entre les

feuilles des arbres. Ses pattes et sa queue sont dépourvues de poils. Ses oreilles sont courtes, triangulaires, avec l'extrémité arrondie.

T.: 1,5 à 2 cm (queue de 2 à 3 cm.), E.: 19 à 24 cm, P.: 3,5 à 8 g. • U.: 42 à 49 kHz

Rhinolophus euryale
Rhinolophe Euryale



Rhinolophidés

Il a besoin de paysages karstiques, riches en grottes et en eau.

Espèce protégée

Rhinolophe de taille moyenne, les oreilles et le patagium sont gris-clair. Les parties nues de la face sont brunâtres. Le dos arbore une couleur gris-brun à roussâtre, le ventre plutôt gris-blanc à crème. Les caractéristiques de reconnaissance de cette espèce dépendent de sa feuille nasale, avec un appendice supérieur de la selle pointu, recourbé vers le bas, nettement plus long que l'appendice inférieur. Il n'arrive pas à s'envelopper entièrement dans ses ailes. Vol louvoyant, lent, sans crochets brusques ni surplage, proche de la végétation.

T.: 4,2 à 5,8 cm. E.: 30 à 32 cm. P.: 8 à 17,5 g • U.: 102 à 104 kHz

Rhinolophus ferrumequinum
Grand Rhinolophe



Rhinolophidés

Paysages diversifiés et semi-ouverts (boisements clairs de feuillus et résineux, broussailles, zones de pâtures, vergers, jardins, eaux stagnantes et courantes, agglomérations, paysages karstiques). Les colonies occupent principalement des greniers et des clochers.

Espèce protégée

Egalement *Grand Rhinolophe fer à cheval*, *Grand fer à cheval* ou encore *Grand Rhinolophe obscur*. Ils sont les seuls à émettre leurs cris par le nez et non par la bouche. Ils ont donc un

appendice nasal tourmenté qui les rend très reconnaissables. Les lèvres, surmontées du nez composé d'un appendice en forme de fer à cheval et d'une sorte de petite corne appelée « selle ». Il s'enveloppe complètement dans ses ailes lorsqu'il est profondément endormi. Ses ailes et ses oreilles sont gris-brun clair, son dos plutôt gris-brun à roussâtre, son ventre gris-blanc à jaunâtre. Le patagium et ses oreilles sont gris-brun clair, le dos plutôt gris-brun à roussâtre et le ventre gris-blanc à jaunâtre. Vol à faible hauteur (4 à 5 m).

T.: 5,7 à 7 cm (queue de 3,5 à 6,5 cm), E.: 35 à 40 cm, P.: 17 à 30 g • U.: 81-84 kHz.

Rhinolophus hipposideros
Petit Rhinolophe



Rhinolophidés

Apprécié bois et forêt, parcs, jardins, champs cultivés et prairies, et de l'eau en abondance. On la trouve en plaine.

Espèce protégée

Egalement *Petit Rhinolophe fer à cheval* ou *Petit fer à cheval*. Complètement enveloppée dans ses ailes au repos. Forme caractéristique de petite poire allongée lorsqu'il est accroché à une paroi, cette espèce est la plus petite de tous les Rhinolophes européens. D'aspect gracile, les oreilles et le patagium sont gris-brun clair. Le poil est gris clair à la base, le dos gris-brun, et le ventre plutôt gris-blanc. La forme et le profil du nez sont caractéristiques de l'espèce (appendice supérieur de la selle bref et arrondi, l'inférieur étant plus long).

E.: 192 mm à 254 mm, poids: 4 g à 7 g • U.: 108 kHz à 114 kHz

les
AMPHIBIENS
& *les*
REPTILES



AMPHIBIENS

Alytes obstetricans

Le crapaud accoucheur



Discoglossidæ

Il se plaît dans les endroits chauds et secs, comme les murs de pierres sèches, les tas de sable, les talus et les carrières.

Espèce protégée

Il est de teinte grisâtre, ne se voit que très rarement. Il se fait remarquer par son chant particulier qui ressemble à une note de flûte répétée toutes les quatre à cinq secondes. Lorsque plusieurs mâles s'expriment en même temps, nous assistons à un véritable « carillon », car chaque individu émet à sa propre fréquence. Ce petit crapaud est aussi appelé « *Docteur Toutou* » car son chant ressemble à un tou... tou... tou Après la fécondation, et c'est là que le terme « crapaud accoucheur » prend toute sa dimension, il enroule avec ses pattes arrière le cordon d'œufs (qui peut mesurer jusqu'à 1,80 m s'il était étendu) et en prendra soin jusqu'à la maturité des têtards qui seront amenés à la mare au moment de l'éclosion.
T : 4,5 cm en moyenne

Bombina variegata

Sonneur à ventre jaune



Bombinatoridæ

Ils sont présents dans les forêts, les prairies ou les bords de mares, de fossés, d'étangs, de rivières à courant lent. On les trouve également dans les carrières humides ou dans les zones de construction Il hiberne d'octobre à avril.

Espèce protégée

Egalement *Crapaud sonneur à ventre jaune* ou *Sonneur à pieds épais*

Il a des yeux proéminents dont la pupille est en forme de rectangle ou de cœur. Son museau est

arrondi ses tympans ne sont pas visibles. Sa face dorsale est verruqueuse et de couleur grisâtre ou brun verdâtre alors que la face ventrale est lisse et de couleur jaune ou orange marbrée de gris sombre. La gorge et le dessous des membres sont également jaunes. Il ne possède pas de sacs vocaux. Les doigts des pattes antérieures ne sont pas palmés, contrairement aux doigts des pattes postérieures. Il peut libérer un liquide visqueux, poison irritant pour les yeux, et à l'odeur repoussante.

T : 3,5 à 5 cm

Hyla arborea

Rainette verte



Hylidæ.

On les trouve dans des terrains marécageux où la végétation abonde ou à proximité d'un endroit boisé. Elle hiberne durant les quatre mois d'hiver, elle s'envase dans les fonds de mares, ruisseau, frayères, étangs.

Espèce protégée

Elles ont une large tête avec un museau arrondi, des yeux à pupille horizontale dont l'iris est doré. Leurs tympans sont visibles. Les mâles ont un sac vocal qui gonflé est plus gros que leur tête. Elles sont d'une couleur vert-intense mais peuvent aussi être jaune pâle, brun gris, jaune vert, vert foncé, bleu vert selon la saison et leur milieu ambiant. Leur peau est lisse. Leur ventre est blanc. Elles ont une marque sombre qui part de l'œil et se termine au bas des flancs avec un liseret blanc au-dessus de cette tache sombre. Elles ont des disques adhésifs clairs à chaque extrémité des doigts. Les doigts de leurs pattes postérieures sont partiellement palmés.

T : 5 cm maxi

Pelophylax esculentus

Grenouille commune



Ranidæ

Elle habite les mares, les étangs, et toutes les étendues d'eau calme.

Egalement *Grenouilles vertes*

Elles ont une tête large avec un museau pointu et des yeux rapprochés à pupille ovale et horizontale et dont l'iris est brun tacheté de noir. Leurs tympans sont visibles et gros par rapport aux yeux. Les mâles possèdent deux sacs vocaux de chaque côté de la gorge. Elles ont le dos de couleur verte ou brune, ponctué de taches noires. On peut parfois apercevoir une ligne vertébrale plus claire. Le ventre est blanc jaune parfois tacheté de sombre. Les pattes sont rayées de bandes sombres et les orteils des pattes postérieures sont palmés jusqu'au bout.
T : 4 à 12 cm, P : Peut atteindre 20 g

Pelophylax ridibundus

Grenouille rieuse



Ranidæ

Elles vivent dans les endroits humides et où la végétation abonde, comme les mares, les étangs, les rivières

Elles ont un museau pointu. Leurs yeux sont rapprochés. Leurs iris sont sombres. Elles possèdent des tympans gris ou brun foncé, bien visibles. Les mâles ont des sacs vocaux blanc grisâtre. Le dos des grenouilles rieuses est vert gris ou vert olive, avec des taches plus sombres. On observe une ligne vertébrale plus claire que la coloration du dos. Le ventre est blanc, moucheté de gris. Leurs pattes avant sont très courtes, alors que leurs pattes arrière sont très longues et très musclées et entièrement palmées.
T : 10 à 17 cm.

Lissotriton helveticus
Triton palmé



Urodèles/Salamandridae

Sa coloration discrète le camoufle très bien au fond des mares forestières remplies de feuilles, et sur la litière forestière. Il fréquente plus volontiers les endroits à proximité de zones boisées.

L'adulte mâle a une coloration vert-olive ou brune, une gorge couleur chair, des flancs jaunâtres tachetés de noir. Quelques bandes longitudinales ornent la tête, dont une qui masque plus ou moins les yeux, comme un bandeau. Sa queue est marquée de deux rangées de points noirs entourant une bande orange. Son ventre est orange clair, avec quelques taches parfois. Le bout de la queue est souvent terminé par un court filament de quelques millimètres et en livrée nuptiale, les doigts des pattes arrière sont reliés par une palmure (qui donne le nom vernaculaire à l'espèce).

T : 7 à 9 cm

Lissotriton vulgaris
Triton ponctué



Urodèles/Salamandridae

Vit surtout dans des habitats forestiers humides, des étangs ensoleillés, riches en végétation et se réchauffant facilement. Les plans d'eau les plus favorables ont une riche couverture en plantes aquatiques, offrant ainsi des cachettes et des possibilités de ponte.

Egalement *Triton lobé* ou *Triton vulgaire* ou *Triton commun*. Comme la plupart des tritons, l'espèce présente un fort dimorphisme sexuel, surtout durant la période de reproduction, durant laquelle le mâle adulte est facilement reconnaissable. Il arbore une crête légèrement ondulée, lobée, qui s'étire le long du dos jusqu'à la queue et s'y termine en pointe. La queue du mâle est ornée d'un ourlet orangé sur sa face inférieure. Ses orsels sont palmés. Des bandes

foncées longitudinales courent le long de la tête, de la narine jusqu'au cou, en passant au-dessus de l'œil. Ses flancs sont décorés de grands points foncés. En règle générale, la gorge porte aussi quelques taches.

T : 7 et 9 cm.

Pelodytes punctatus
Pélolyte ponctué



Pelodytidae

Il ne s'éloigne guère des endroits humides (prairies humides, le long d'un chemin bordant une rivière, au pied d'un vieux mur). La journée, ils se dissimulent souvent sous une pierre, dans l'anfractuosité d'un mur, ou dans une galerie peu profonde qu'ils ont eux-mêmes creusée. Egalement *Crapaud persillé*.

Essentiellement nocturne et terrestre, il a une tête plate avec un museau arrondi et des yeux proéminents à pupille verticale dont l'iris est marron. Les tympans sont visibles. La peau de son dos est verruqueuse, les verrues pouvant former des lignes irrégulières. Son dos est grisâtre à olivâtre, marqué de petites taches vert vif, la partie supérieure porte une marque claire, brun ocre à jaunâtre, en forme de X. Son ventre est blanc crème immaculé légèrement granuleux, tandis que sa gorge, le dessous de leurs membres antérieurs et leur thorax sont lisses. Leurs membres postérieurs allongés sont dotés d'une palmure réduite à une frange visible le long des orsels, qui peut même être absente. Il sent souvent l'ail. Cette odeur provient de ses sécrétions venimeuses et irritantes.

T : 3 à 5 cm

Rana temporaria
Grenouille rousse



Ranidae

Elles vivent dans différents habitats : des broussailles aux forêts, également dans les jardins, ou les habitats urbanisés.

Elle a un museau aplati et arrondi sur une large tête, de grands yeux globuleux placés au sommet de la tête qui lui permettent de voir dans toutes les directions. Sa pupille est horizontale. Les tympans visibles sont englobés dans une tache noire. Le mâle a des sacs vocaux internes. La peau de son dos est lisse et sans verrues, elle est de couleur rousse, parfois verte, jaunâtre, grise ou brune, avec des taches foncées. Le ventre est clair, avec des taches sombres ou rouges. Elle peut faire des longs sauts, grâce à ses longues pattes postérieures, de plus, elle est très bien adaptée à la vie aquatique avec ses doigts palmés. Ses pattes antérieures sont courtes, costaudes et non palmées.

T : 50 à 85 mm

Salamandra salamandra
Salamandre tachetée



Urodèles/Salamandridae

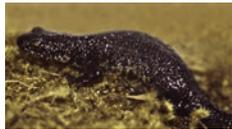
La salamandre est un animal hibernant sous terre, puits, galeries souterraines. Elle préfère les boisements mixtes, avec une certaine humidité au sol. On peut trouver la salamandre tachetée dans les cimetières boisés avec de vieux arbres, à proximité de zones forestières.

Egalement *Salamandre terrestre*, *Salamandre commune* ou *Salamandre de feu*. Leur coloration noire permet de les différencier des autres amphibiens. Elles possèdent une peau luisante d'aspect huileux. Elles se déplacent lentement. Elles peuvent régénérer des parties perdues ou blessées du corps et se défendre par la sécrétion d'une neurotoxine, le samandrin classées parmi les alcaloïdes. C'est un animal nocturne, muni de grands yeux noirs adaptés à la vision nocturne et crépusculaire. Sa peau

lisse et noire tachetée est interrompue sur le dos par un motif jaune, de points et/ou de lignes. Par la variabilité de ce motif, on peut les identifier séparément.

T: 20 cm • P: 40 g.

Triturus cristatus
Triton crêté



Urodèles/Salamandridae

Ils préfèrent les grandes mares ensoleillées et profondes avec beaucoup de végétation. On peut aussi les trouver dans certaines mares forestières.

Espèce protégée

Au printemps, durant la période de reproduction, les Tritons crêtés mâles présentent une crête dorsale dentelée parfois assez haute et se prolongeant jusqu'à la queue. C'est durant cette période que les Tritons crêtés fréquentent le plus le milieu aquatique. Après la longue danse nuptiale du mâle, la femelle pond de 200 à 300 œufs, collés individuellement sur des plantes aquatiques.

T: jusqu'à 18 cm

Triturus marmoratus
Triton marbré



Urodèles/Salamandridae

Il vit dans les plaines et collines, près de points d'eau (mares, fossés, sous terre...).

Espèce protégée

Les femelles sont un peu plus grandes que les mâles. Son corps est relativement trapu, avec des pattes massives et une large tête. Sa queue est assez longue et aplatie verticalement.

La couleur de base est le noir, marbré de taches vertes, sur tout le long du dos, de la queue et sur les flancs. Les femelles présentent une ligne rouge-orangée le long de la colonne vertébrale. Cette ligne est pointillée de noir et se transforme en crête durant la période de reproduction chez le mâle.

T: 12 et 15 cm

REPTILES

Emys orbicularis
Cistude



Emydidae

Elle passe la plupart du temps dans des lieux boueux, étangs, marais, canaux et lacs. Elle a besoin d'un sol meuble ou sableux et de zones ensoleillées pour déposer ses œufs.

Espèce protégée

Egalement *Cistude d'Europe*, *Tortue des marais*, *Tortue boueuse* ou *Tortue de Brenne*.

Elle a une carapace plate et légèrement bombée, rappelant la forme d'un galet. Cette carapace est lisse brun foncé noirâtre avec des rayures et des taches jaunes. Le plastron est brun avec un dessus jaunâtre. La peau est constellée de points jaunes. La queue est assez longue, même pour les femelles, et plus encore chez les jeunes.

Les jeunes individus et les femelles ont les yeux jaunes tandis que les mâles ont les yeux rouges.
T: 14 cm à 20 cm

Coronella austriaca
Coronelle lisse



Colubridae

C'est un serpent diurne qui est actif du printemps à l'automne, et vit principalement dans les landes et les lisières de bois. Il n'est pas venimeux.

Espèce protégée

Son dos varie du gris au brun ou au roussâtre avec deux rangées de petites taches foncées, plus marquées au niveau du cou et regroupées pour former des lignes transversales irrégulières. Une bande sombre et fine part du cou et va jusqu'à la narine, de chaque côté de la tête, en passant par le bas de l'œil. Une tache foncée en forme de croissant, de selle ou de U marque sa nuque. La face ventrale est sombre, de couleur

rouge ou orangé, parfois grise et mouchetée de points plus sombres. Ses écailles sont lisses. Son corps est cylindrique, avec un cou peu distinct de la tête, cette dernière petite avec un museau pointu. Ses yeux sont petits, avec une pupille ronde.

T: 50 et 70 cm • P: 30 à 60 g

Podarcis muralis
Lézard des murailles



Saurien/Lacertidae

Il habite les vieux murs, les tas de pierres, les rochers, les carrières, les souches et apprécie spécialement les rails ou les quais de gares peu fréquentés. Ce lézard est beaucoup plus urbain que les autres espèces.

Espèce protégée

Egalement Lézard gris.

Il est de forme élancée, polymorphe, avec une variabilité extraordinaire de l'écaillage, une coloration très variable, brun, gris ou même verdâtre. La face ventrale est claire, jaune, bleu ou rougeâtre. La gorge est mouchetée de noir. La queue de ce lézard casse facilement (autotomie), lui permettant ainsi d'échapper à des prédateurs. En effet, l'extrémité « perdue » continue à s'agiter ce qui constitue un leurre vis-à-vis de l'attaquant. Une queue de remplacement repousse mais elle est dépourvue d'écailles, et elle est uniformément gris sombre.

T: 18 à 25 cm

Lacerta bilineata
Lézard vert



Saurien/Lacertidae

Il apprécie les endroits chauds et ensoleillés, (riches, lisières des bois clairières, carrières),

mais n'aime pas les grosses chaleurs. Il est craintif, rapide, et grimpe aux arbres ou se cache dans les buissons.

Espèce protégée

Également *Lézard vert occidental*, *Lézard à deux bandes*.

Il a une teinte de fond verte mouchetée de noir. Le ventre est vert/jaune vif, sans taches. On peut également y voir des teintes de bleu sur la gorge, notamment chez le mâle adulte, même si cette coloration peut être aussi présente chez la femelle. Il présente deux bandes blanches bien marquées sur le dos et la queue.

T : 30 cm de longueur totale en moyenne (*Dont les 2/3 pour la queue*).

Natrix natrix **Couleuvre à collier**



Serpent/Natricidae

Semi-aquatique, il vit près des cours d'eau, même s'il a plus d'affinité pour les milieux stagnants que les eaux courantes. On peut en rencontrer éloignés d'un point d'eau dans des coteaux pierreux et broussaillieux, notamment lors de l'hibernation.

Espèce protégée

La livrée est généralement grise, elle peut tendre vers le marron ou le vert. La tête large et bien distincte du corps est plus foncée. Les pupilles sont rondes. Elle porte un « double collier » typique sur la nuque : jaune ou blanc, voire orange sur la partie antérieure et noir sur la partie postérieure. Le dos et les côtés sont parsemés de motifs noirs en forme de taches arrondies ou de barres qui peuvent s'estomper avec l'âge. La face ventrale est blanchâtre ou grise, avec un damier de taches noires. Ce damier est unique et permet de reconnaître les individus. À mi-corps, les écailles dorsales sont disposées en dix-neuf rangées.

T : 65 cm à 1,40 m

Vipera aspis **Vipère aspic**



Serpent/Viperidae

Milieux secs, tels que les murs de pierres sèches, les coteaux rocheux embroussaillés ou les lisières de bois, elle vit également dans les milieux humides, la présence de la vipère aspic est liée à celle des petits rongeurs qu'elle consomme. C'est un serpent au corps épais, à la tête nettement définie, large et triangulaire, aux yeux à pupille verticale et au museau retroussé. Les écailles du corps montrent une arête longitudinale médiane. Le dessin des marques dorsales est variable mais forme souvent un motif de bandes transversales foncées pouvant devenir une bande en zig-zag brun foncé ou noire. La face inférieure du bout de la queue est en général jaune ou rouge. L'aspic est une vipère diurne. Elle utilise son venin pour tuer ses proies et pour se défendre, notamment contre les humains chez qui une morsure peut être mortelle.

T : 50 et 70 cm

Anguis fragilis **Orvet, Orvet commun**



Sauriens/Anguidae

Il fréquente les parties ombragées de jardins, les prairies à végétation haute, les haies et les forêts, dans lesquelles il dispose de nombreuses cachettes.

La tête est petite à museau conique et arrondi. L'extrémité de la queue est un peu arrondie. Son aspect lisse est dû à la présence de minces plaques osseuses sous la peau, les ostéodermes. La coloration est variable en fonction de l'âge, du sexe et des variétés géographiques. La couleur du dos varie du jaune au rougeâtre, parfois bleuté, noir uni ou présentant de grandes bandes sombres. L'orvet a la faculté d'autotomie qui permet, comme à la plupart des lézards, d'échapper à un prédateur en lui

laissant un bout de sa queue d'où son surnom de « serpent de verre » sa queue étant fragile. Ce lézard apode est souvent confondu avec un serpent dont il se distingue par la présence de paupière mobile (*il peut cligner des yeux*) alors que le serpent a des yeux protégés par une paupière transparente fixe.

T : 30 à 40 cm.

Hierophis viridiflavus **Couleuvre verte et jaune**



Serpents/Colubridae

Elle fréquente les terrains rocheux, secs et bien ensoleillés. Elle grimpe facilement aux branches ou dans les buissons, pour chasser ou lorsqu'elle se sent menacée. Dans ce dernier cas, elle n'hésite pas à adopter un comportement agressif et cherche à mordre. Si on cherche à l'attraper, elle se gonfle, siffle et mord à plusieurs reprises. Bien que sa morsure ne soit pas venimeuse, elle est douloureuse.

Espèce protégée

Elle a des yeux assez proéminents et des pupilles rondes comme chez toutes les couleuvres. Son dos possède un fond jaune verdâtre marqué de barres transversales noires ou vert foncé, assez larges, donnant un aspect d'ensemble plutôt noir. Les barres transversales s'estompent vers l'arrière du corps et sur la queue où elles sont remplacées par des stries longitudinales. Ce motif strié, caractéristique de l'espèce, s'observe lorsque l'animal fuit à l'abri. La face ventrale est jaunâtre ou grisâtre. Cette espèce est diurne et ovipare. Active le jour, elle est très rapide et très agile.

T : 100 à 160 cm.

Natrix maura **Couleuvre vipérine**



Serpents/Natricidae

Elle est souvent observée en train de nager et de plonger, ou de se chauffer au soleil au

bord de l'eau. C'est une très bonne nageuse qui peut rester sous l'eau plus de quinze minutes. Egalement *Couleuvre mauresque*. Elle possède une tête bien distincte et assez large, et des yeux avec des pupilles rondes. La coloration, assez variable, est généralement marron ou grisâtre mais peut être teintée de jaune olivâtre ou de rouge. Sur le dos, s'alignent deux rangées de taches décalées, sombres, fusionnant souvent pour former des barres ou un zigzag bien marqué. La tête comporte un motif caractéristique en forme de > sur le haut de la tête et le cou. Le ventre est blanchâtre, jaune, rouge ou marron avec un motif en damiers noirs.

T: moins de 70 cm

Elaphe longissima
Couleuvre d'esculape



Colubridae

Milieus clairs et ensoleillés. Elle se rencontre dans les forêts et lieux arides ensoleillés, les broussailles, les bords des champs et les vieux murs. Elle vit au sol mais c'est un excellent grimpeur ainsi on peut la rencontrer postée dans les arbres et arbustes de 15 à 30 m.

Espèce protégée

Elle à un corps long et mince. Sa tête est fine et longue et son museau arrondi. Son cou est plus ou moins marqué. La pupille est ronde et moyenne et non saillante. Les écailles sont lisses et plates sauf les ventrales qui montrent une arête de chaque côté. De couleur beige-gris ou marron olivâtre, avec l'avant du corps souvent plus clair. Des parties dorsales peuvent être brunes, grisâtres, jaunâtres, ocre, brun, verdâtres. Sur le côté du cou, un large croissant, plus ou moins flou, jaune clair, recourbé vers les temporales. Les flancs et le ventre sont jaune pâle, unis ou légèrement mouchetés de brun à la séparation dorso-ventrale. La queue suit la coloration du tronc: iris gris, brun doux.

T: 110 à 160 cm T: Taille

les
MOLL



CRUSTACÉS

Astacus astacus
Écrevisse à pattes rouges



Astacidae

Rivières et plans d'eau de bonnes qualités riches en oxygène. Consommée depuis au moins dix siècles notamment par les moines et nonnes qui ne mangeaient pas ou peu de viande, et probablement depuis la préhistoire.

Espèce protégée

Egalement *Ecrevisse à pieds rouges*, *Ecrevisse commune* ou *Ecrevisse noble*

Elle a deux crêtes post-orbitales, crête médiane du rostre denticulée, épines derrière le sillon cervical, face interne des pinces rouges massives

et rugueuses. Elle est d'une couleur uniformément verdâtre, ce qui lui permet de se fondre dans les environnements végétalisés; sa couleur varie du bronze au gris olivâtre.

Sa croissance est plus lente et sa maturité sexuelle plus tardive que celles des espèces exotiques envahissantes qui la concurrencent, mais elle peut vivre plus longtemps qu'elles.

T: 18 cm

Austropotamobius pallipes
Écrevisse à pattes blanches



Astacidae

Ruisseaux aux eaux fraîches d'excellente qualité, riches en oxygène.

Espèce protégée

Elle a une seule crête post-orbitale, rostre triangulaire, bord inférieur de l'écaïlle lisse,

CRUSTACÉES, USQUES & POISSONS



quelques épines sur les flancs en arrière du sillon cervical, face interne des pinces blanches, pinces rugueuses Sa croissance est plus lente et sa maturité sexuelle plus tardive que celles des espèces exotiques envahissantes qui la concurrencent, mais elle peut vivre plus longtemps qu'elles.

T : 9 à 13 cm, P. : 30 à 90 g.

Orconectes limosus **Ecrevisse américaine**



Cambaridae

Espèce aquatique d'eaux douces. On la trouve dans des cours d'eau au régime hydraulique varié et même dans des plans d'eau. Elle s'installe volontiers dans des endroits vaseux. Elle est plus résistante aux maladies et aux

pollutions. En s'intégrant au milieu, elle est entrée en concurrence alimentaire avec les autres et elle a fini par prendre leur place.

Espèce déprédatrice

Elle à son rostre en forme de gouttière et aux bords parallèles des taches rougeâtres sur les segments de l'abdomen, épines avant et après le sillon cervical, un ergot interne sur le carpopodite elle est de couleur brune avec des lignes rouges-brunes sur la queue. Le bout des pinces est orange et bleu.

T. : 70 à 80 mm

Pacifastacus leniusculus **Ecrevisse de Californie**



Astacidae

Elle vit principalement dans les cours d'eau lenticules et profonds, mais s'adapte à tous types de milieux. Elle se nourrit la nuit, de tout

ce qui peut passer à sa portée : poissons, œufs, alevins, crustacés, mollusques, écrevisses, etc. Egalement *Ecrevisse signal* ou *Ecrevisse du Pacifique*

Le céphalothorax est lisse, deux crêtes post-orbitales, rostre aux bords parallèles, tache blanche ou bleutée à la commissure des pinces, pinces lisses et rouges en face ventrale

Cette espèce a été introduite en Europe, pour remplacer l'espèce Ecrevisse à pieds rouges, autochtone (*Astacus astacus*) afin de restaurer le commerce de l'écrevisse, après que l'espèce européenne a été décimée par une maladie (« peste de l'écrevisse ») ; elle est alors rapidement devenue invasive, supplantant en quelques décennies les dernières populations d'espèces autochtones.

T : 10 à 12 cm

MOLLUSQUES BIVALVES D'EAU DOUCE

Anodonta

Anodonte des rivières



Unionidae

Ils préfèrent les eaux calmes les étangs que les grandes rivières, mais semblent plus apprécier les eaux en mouvement que totalement stagnantes. Enfoncées dans la vase, elles entrouvrent leur coquille pour laisser passer leurs siphons respiratoires.

Mollusques bivalves d'eau douce (moule) Les coquilles à charnière anodonte sont en général fines. Les larves *Glochidium* se fixent uniquement sur le corps des poissons entre deux écailles ou sur les nageoires mais non sur leurs branchies. Elles vivent et se déplacent lentement au fond de l'eau grâce à un pied unique et sont d'excellents filtres et, par leur action, participent à la purification de l'eau. Mais ils peuvent accumuler des germes pathogènes et des polluants ou radionucléides et éventuellement les bio-accumuler dans leurs tissus et leur coquille.

Margaritifera margaritifera

Moule perlière d'eau douce



Unionidae

Dans les eaux claires et non polluées à courant marqué, à fonds sablonneux à gravillonneux, a besoin de la présence de salmonidés comme la Truite fario ou le Saumon pour se développer. Egalement *Mulette*, c'est un mollusque lamellicranche. Dans le cycle de développement de l'espèce, la larve doit – durant quelques mois – parasiter un saumon ou une truite (*qui la nourrit et la transporte*).

La coquille à la forme d'un rein Ses valves épaisses sont striées à l'extérieur et sont nacréées

à l'intérieur. La couleur externe fonce avec l'âge, pour devenir noire ou presque noire. Quand la moule est ouverte, le côté rond vers le haut, la valve droite a une seule dent cardinale et la valve gauche en a deux. Environ une moule sur 1000 produirait une perle, souvent de forme irrégulière.

L: 6 à 15 cm l: 3 à 6 cm e: 2,5 à 4 cm

Potomida littoralis

Mulette des rivières



Unionidae

Vit dans les fonds de rivières à courant calme, voire dans les canaux, avec fonds sableux et caillouteux.

Selon l'environnement, ce coquillage d'eau douce, prend des couleurs plus ou moins claires sur la face externe des valves. Comme la plupart des coquillages, la moule des rivières filtre l'eau courante pour en retirer une alimentation particulière et d'autres éléments nutritifs.

Unio mancus

Moule d'eau douce



Unionidae

Eau stagnante avec des substrats sablonneux, et se trouve souvent entre les racines des arbres dans les rivières, les lacs.

Egalement *Mulette méridionale*

Elles ont un périostacum brun foncé ou vert jaunâtre. Les coquilles sont équivalentes, inégalement et ovales, avec une marge antérieure arrondie et une marge postérieure tronquée. L'intérieur est blanc irisé.

T: 5,5 à 6,5 cm jusqu'à 10 cm

Unio crassus

Mulette épaisse



Unionidae

Vit sur les fonds sablonneux, limoneux à vaseux des rivières assez lentes.

Egalement *Moule de ruisseau*, *Petite moule d'eau douce*, *Moule d'eau douce commune*.

Cet animal filtreur de couleur noire et charnu joue un rôle important dans l'aérotoépurateur des cours d'eau et l'aération du sédiment superficiel.

T: Jusqu'à 20 cm

Unio pictorum

Unio des peintres



Unionidae

Mares, étangs, ou de cours d'eau aux eaux lentes. Egalement *Mulette des peintres*, car les peintres utilisaient autrefois sa coquille pour mélanger leurs couleurs. La respiration est aquatique, et se fait par des branchies. L'animal peut résister à des températures allant de 0 à 25 °C.

La nourriture est constituée de plancton ou de particules flottant dans l'eau.

T: 6 à 14 cm.

ESCARGOT, LIMACE

Acanthinula aculeata **Escargotin hérisson**



Vallonidae

Bois haies, friches sous le bois mort, endroits ombragés, sur un substrat calcaire.

Cône haut de 0,2 cm, 4 tours hérissé de tris peristome faiblement épaissi Nervures periostracum avec des épines caractéristiques. L'animal est gris sur dorsum et tentacules, pied et semelle blanche de marge.

T: 2 x 2 mm

Aegopinella pura **Petite luisantine**



Oxychilidae

Milieux humides et frais bord de l'eau et bois. La coque est incolore ou faiblement brune et faiblement brillante. Les micro-sculptures sont des lignes en spirale faibles traversant des lignes radiales irrégulières. Il y a 3,5 à 4 tours convexes. L'ensemble ombilic est large et légèrement excentrique.

Arion rufus **Limace rouge**



Arionidae

Elle est principalement présente dans les forêts et les prairies humides.

Egalement *Grande limace rouge* et *Arion rouge*. La limace rouge est de couleur variant du blanc jaunâtre au jaune, au rouge, au brun et au noir, sans bandes ni taches à l'état adulte; Vestibule antérieur court, large, écrasé; vestibule postérieur très gros; pénis plus court. Le corps

est couvert de grandes rides oblongues. C'est un animal nocturne et diurne par temps humide. T: 10 à 12 cm

Arion hortensis **Limace des jardins**



Arionidae

Sous les pierres, les feuilles mortes; au pied des murailles; surtout de juin à septembre.

Animal allongé, en forme de cylindre, à peine atténué en arrière; dos gris bleuâtre ou noir avec des grains qui ressemblent à de la semoule, parfois verdâtre, parsemé de points obscurs jaunâtres, et orné, de chaque côté, d'une bande noire surmontée d'une bande grise; rides dorsales allongées, bien marquées; bouclier oblong, petit élargi en arrière, très finement granuleux; pied jaune vif avec les bords jaunes ou orangés, mucus jaune.

T: 3 à 4,5 cm

Carychium minimum **Auriculette naine**



Ellobiidae

Zone humide.

Herbivore, détritivore avec une coquille ovale allongée, peristome plus ou moins bordé ombilic en fente, ouverture avec 1 à 3 dents animal grêle légèrement ventru avec 2 tentacules obtus à leur extrémité, yeux à la base interne des tentacules. T: 0,16 – à, 22 cm.

Cecilioides acicula **Aiguillette commune**



Ferussacidae

Parmi les racines sous les pierres sur des sols calcaires.

Cet animal herbivore est presque transparent sans yeux, il ya deux paires de tentacules. Sa coquille a 5 tours, incolore, fragile, brillante et transparente (*opaque à la mort de l'animal*) est longue et étroite avec une ouverture oblongue un peristome droit aigu.

T: 0,45 à 0,55 cm

Cepaea nemoralis **Escargot des haies**



Helicidae

Son habitat est varié et on peut le rencontrer dans le bois, les haies, les friches et les prairies. Egalement *Escargot des bois*. Herbivore, La coquille de 1,2 à 2,2 cm et 5,5 tours est blanc jaunâtre, très pâle. Les tentacules d'un gris foncé sont grêles et cette couleur grise se prolonge sur le cou en 2 bandes qui disparaissent vers l'origine du manteau.

T: 4 à 5 cm

Cernuella aginnica
Caragouille semblable



Hygromiidae

Terrains secs, pelouses, jachères à hautes herbes en général sur terrain calcaire
Blanchâtre à l'apex brun grisâtre, 5 à 6 tours convexes à sutures profondes, ouverture arrondie, marge marron rougeâtre, lèvre blanchâtre à l'intérieur.

Clausilia bidentata
Clausilie commune



Clausiliidae

Lieux moussus et humides sous les feuilles.
Herbivores et détrivores. Coquille petite à moyenne, très allongée à 11 tours senestre, fusiforme, brun noirâtre brillant garnie de stries fines rapprochées. Ouverture petite et garnie de dents, ovale et pyriforme, est longue de 1 cm environ. Tentacules très courts souvent réduits à des points mamillaires.
T: 0,8 à 2,2 cm

Clausilia rugos
Clausilie lisse



Clausiliidae

Coquille fusiforme un peu ventrue de couleur corne, transparente et luisante lisse légèrement striée. Ouverture ovale, 2 plis ou lames sur la columelle 2 autres moins saillants sur l'autre côté.

Cochlodina laminata
Fuseau commun



Helicidae

Troncs pourrissants moussus, humus, litières des sous-bois humides de feuillus.
Coquille en forme de fusée, sutures simples 11 à 13 tours lisse finement striolée. Epiphragme très mince, lisse membraneux et irisé.

Deroceras reticulatum
Petite limace grise



Limacidae

Milieux cultivés.
Egalement *Limace grise*, *Limace réticulée* ou *Loche*. C'est un ravageur important de nombreuses plantes cultivées dont elle consomme les feuilles entre les nervures. Corps crème pâle à brun ou grisâtre, carene courte, sole pâle, mucus incolore ou blanc.
T: 3,5 à 5 cm

Discus rotundatus
Bouton commun



Discidae

Au pied des arbres, vieux murs, feuilles et bois mort, prairies humides parmi les déchets dans les jardins.
Coquille brun clair, non brillant, jaunâtre, avec marbrures rougeâtres aux côtes bien visible coquilles de 0,55 à 0,7 cm de diamètre et 5 à 7 tours l'ombilic est assez large, pour atteindre environ un tiers du diamètre de la coquille.
Le corps est noir bleuté (gris ardoise foncé) sur le dessus, tandis que la partie inférieure est blanc grisâtre.
T: 0,6 à 0,7 cm

Helix aspersum
Escargot petit-gris



Helicidae

Terre meuble zones humides et couvertes, des jardins, parcs, haies, lieux cultivés, bois mais également murs et rochers cultures potagères, fleurs du jardin, céréales.
Herbivores avec une coquille de 4,5 à 5 tours, et de couleur variable souvent mouchetée de blanc: jaunâtre, grisâtre ornée de flammules en zigzags sans ou avec 1 à 4 bandes. L'ouverture est grande et ovale.
Le corps est mou et visqueux, gris-brun, et l'animal se rétracte entièrement dans la coquille lorsqu'il est inactif ou menacé. Il n'a pas d'opercule, par temps sec ou froid, il scelle l'ouverture de la coquille d'une fine membrane (*epiphragme*) de mucus séchés. L'escargot se déplace à une vitesse de pointe de 1,3 cm/s.
T: 5 cm, coquille de 2,5 à 5 cm

Helix pomatia
Escargot de Bourgogne



Helicidae

Bois, haies, prairies, jardins, champs (vignes). Il est souvent sur substrat calcaire. Il préfère l'humidité forte et des t° pas trop élevées. Il a besoin d'un sol meuble pour s'y enfoncer en hibernation.
Egalement *Gros blanc* ou *Escargot de Champagne*. Coquille de 5 à 6 tours, de couleur blanc crème à marron, grande globuleuse, stries grossières assez régulières, peristome épais faiblement coloré. La tête porte le mufile et quatre tentacules: deux petits, dirigés vers le bas, explorent le sol alors que les deux autres, terminés par les « yeux », sont dressés. La bouche est arquée; la lèvre supérieure festonnée recouvre une mâchoire en forme de petite lame dure et fixe. À l'intérieur se trouve la langue râpeuse.
T: 8 cm, coquille de 3 à 5 cm

Hygromia cinctella
Helice carnée



Hygromiidae

Endroits frais : chemins creux ombragés, végétation des bords de rivières et ruisseaux. Coque dextre composée de 5-6 tours avec des sutures profondes. Le dernier tour est fortement caréné. L'ouverture est simple, sans une lèvre à l'intérieur. L'ombilical est très étroit et presque entièrement couvert par la marge columellaire réfléchie. La couleur est variable, du gris blanchâtre à brun carné, souvent avec des taches sombres, légèrement translucides, finement striées et assez régulièrement. L'animal a une teinte jaunâtre, tête et tentacules plus foncés.
T: 0,6-0,7* à 1-0,12 cm

Hygromia limbata
Hélice des ruisseaux



Hygromiidae

Herbages épais des lisières, ripisylves, jardins en friche. Coquille blanc crémeux à brun foncé, avec des bandes de couleur blanche ou sombre près de la périphérie, translucide, strié, 5 à 6 tours, faiblement convexes avec suture peu profonde, ouverture avec lèvre blanche à l'intérieur, marge réfléchie, ombilic très étroit et oblique. Animal transparent et jaune pâle en partie frontale, avec une faible teinte rougeâtre, des tentacules légèrement grisés.
T: 0,8 à 1,7 cm

Lauria cylindracea
Maillot commun



Lauriidae

Sous rochers et cailloux dans bois et jardins, plus ou moins humides. La coquille est ovale un peu émoussée brun pâle translucide brillant avec 4 à 7 tours à stries faibles, suture bien marquée, peristome un peu épais interrompu. Ombilic très évasé avec une petite dent... Animal sombre avec des côtés et des pieds plus clairs. Les tentacules sont courts.
T: Coquille de 3 à 5 cm

Lehmannia marginata
Limace des bois



Limacidae

Cette espèce de limace se trouve dans des bois. Egalement *Limace marginée*. Gélatineux et translucide avec deux bandes latérales plus sombres de chaque côté du corps en arrière du manteau et une bande de chaque côté du manteau. Carène courte plus pâle que le reste du corps, sole grisâtre à blanc, mucus incolore aqueux.
T: 7 à 8 cm

Limax maximus
Limace léopard



Limacidae

Milieu humide, près des cours d'eau, les forêts, les jardins et les parcs. De couleur grise ou brun clair avec deux bandes longitudinales de chaque côté du corps parfois

discontinues et formant des taches, tentacules brun-rougeâtre, manteau tacheté ou marbré de sombre, carène courte, sole uniformément blanchâtre, mucus du corps et de la sole incolore et visqueux.
T: 10 à 20 cm

Merdigera obscura
Bulime Boueux



Enidae

Troncs, litières, rochers en sous-bois de feuillus, rocailles mousses en milieu ouvert, vieux murs. Coquille avec environ 6,5 tours légèrement convexes avec suture profonde conique, forme légèrement en obus brun foncé avec de fines lignes de croissance, irrégulières radiales. Ombilic fermé. Animal brun foncé corps tacheté plus clair latéralement et sur le pied.
T: 0,8 à 0,9 cm, coquille 0,3 à 0,35 cm

Monacha cartusiana
Petit moine



Hygromiidae

Milieu herbeux. Coquille de 5,5 à 6,5 tours, peristome avec bourrelet interne blanc ou roux clair bien marqué. Ombilic minuscule.
T: Coquille de 0,63 à 1 cm

Oxychilus cellarius
Cave Glass-escargot



Oxychilidae

La coquille a 5,5 à 6 tours aux spires régulières, elle est presque lisse et brillante et très

légèrement striée. L'ombilic est modérément profond et ouvert.
L'animal est habituellement gris bleuté pâle.
T : coquille largeur 7 à 11 mm, hauteur 4,5 à 6 mm.

Pomatias elegans
Élégante striée



Pomatidae

Sols calcaires, mous, sous les pierres, feuilles mortes.
Escargot herbivore à coquille ovoïde compte de 4,5 à 5 tours turbinés, assez ventrue, grisâtre, marbrures rousses ou violacées, à ouverture presque ronde. L'opercule fort et calcaire est conservé sur le pied large de l'animal, qui le referme sur l'ouverture de la coquille. Tentacules courts, gros et un peu enflés à leur extrémité.
T : 1,5 cm

Pupilla muscorum
Maillet des mousses



Pupillidae

Prairies sèches, et des habitats ouverts et ensoleillés.
Coquille ovoïde, brune mate, faiblement translucide de 6 à 7 tours, sutures presque horizontales assez marquées. Péristome épaissi à l'intérieur, interrompu, pas ou peu de dents ouverture arrondie. Epiphragme très mince, membraneux transparent, plissé, irisé. Il est petit, elliptique, sombre avec des côtés et les pieds plus clairs.
T : Coquille 0,3 à 0,4 cm

Radix auricularia
Limnée auriculaire



Lymnaeidae

Egalement *Lymnaea uricularia*.
Mollusque gastéropode aquatique, du genre *Radix*. Il se différencie d'autres limnées par une coquille très arrondie et une pointe acérée. Dépourvue de branchies, mais possédant un poumon, elle doit remonter périodiquement à la surface pour respirer de l'air.

Testacella haliotidea
Testacelle commune



Testacellidae

Milieu frais et humides sol meuble et souvent remué où il peut s'enfoncer à 1 m sous les feuilles mortes.
Egalement *Testacelle Ormeau*. Elle a un corps allongé, légèrement aplati dans l'extension, un peu évasé en arrière. À la différence des limaces, ce mollusque est carnivore, son corps est plus lisse et il dispose d'une coquille très rudimentaire située à l'extrémité postérieure de sa sole « son pied ». Sa radula et une bouche très extensible lui permettent de se nourrir de vers de terre.

Vallonia costata
Vallonie costulée



Valloniidae

Milieu humide sous pierres, souches, racines, mousses.
Egalement *Vallonie à côtes*. Herbivore petit, fortement tronqué. Coquille à 3,25 tours en disque gris blanc, corné brun rougeâtre,

faiblement translucide avec côtes aiguës et aspect brillant. Ouverture presque ronde un peu oblique péristome formant une levre réfléchie d'un blanc pur. Tentacules gros un peu long, pied petit et court.
T : Coquille 0,22 à 0,27 cm

Vallonia excentrica
Vallonie des pelouses



Valloniidae

Milieux secs ouverts et calcaires.
Coquille à 3,25 tours, beige translucide et brillante aux sutures peu profondes, péristome graduellement évasé, stries faiblement marquées.

Vallonia pulchella
Vallonie trompette



Valloniidae

Milieux humides, ouverts et calcaires.
Egalement *Vallonie mignone*. Herbivore sa coquille est un contour circulaire avec 3,25 tours, le dernier tour est plus large, immédiatement avant l'ouverture, pâle grisâtre ou rougeâtre assez translucide brillante, avec des stries très fines et irrégulières. Les tentacules sont courts, et la fin postérieure du pied est ronde.
T : Coquille 0,2 à 0,25 cm

POISSONS

Abramis brama
Brème commune



Cyprinidae

Ce poisson vit dans les eaux calmes aux fonds vaseux et limoneux, des cours d'eau larges et lents, dans les canaux, les lacs et les étangs. Egalement *Grande Brème*, *Brame*, *plateau*, *Plaquette*. Elle a la forme caractéristique d'un plateau plat argenté sa couleur est vert bronze, avec des flancs gris et un ventre blanc. C'est un poisson grégaire (*qui vit en groupe*) et qui comme la carpe peut jouer un rôle dans le mélange des couches d'eau et la remise en suspension de particules du sédiment, en fouillant la vase, les brèmes remettent en suspension des particules sédimentées provoquant une augmentation de la turbidité.

T: 30 à 50 cm, P: 2 à 4 kg

Alburnoides bipunctatus
Spirin



Cyprinidae albunioide

Espèce associée aux eaux de bonne qualité. Poisson au corps assez haut et élancé. Base des nageoires orangées, ligne latérale ondulante très incurvée vers le bas et soulignée de deux rangées de taches noires, grande bande sombre le long du flanc. Il vit préférentiellement en bandes dans les remous des eaux courantes en eau relativement profonde. Invertivore, il se nourrit en pleine nuit des organismes apportés par le courant.

T: 13 cm • P: 30 g.

Anguilla anguilla
Anguille d'Europe



Anguillidae

L'anguille peut sortir des cours d'eau en rampant dans l'herbe pour gagner fossés, mares ou étangs isolés.

Egalement *Anguille commune*. C'est un grand migrateur, et plus précisément un migrateur amphitalin (*au cours de sa vie l'anguille va passer par des milieux présentant différents taux de salinité de la mer vers l'eau douce puis à nouveau vers la mer*). Les anguilles étaient réputées particulièrement rustiques et résistantes, grâce notamment à leur capacité à respirer l'air.

Elle a une activité plutôt nocturne mais selon son âge, elle est attirée (*au stade de pré-adulte et adulte*) ou au contraire repoussée par la lumière (*au stade civelle*).

Elle a une respiration particulière; au 3/4 percutanée et pour 1/4 fournie par les branchies, qui lui permet de ramper hors de l'eau.

T: 40 cm à 150 cm • P: jusqu'à 4 kg

Alburnus alburnus
Ablette



Cyprinidae

Ce poisson apprécie les cours d'eau à courants lents (en rivières, fleuves et parfois fossés), mais peut s'adapter à des courants plus forts s'il dispose de zones de repos à proximité. Egalement *Alburne*. C'est un petit poisson argenté qui vit dans les eaux douces. Dans l'eau ensoleillée et sous certains angles, une double ligne colorée et des reflets métallisés sont visibles, de même qu'une ligne latérale incurvée.

Il forme des bancs qui peuvent parfois se mélanger avec des bancs de gardons. C'est

un poisson très grégaire qui vit en groupe parfois dense.

T: 8-18 cm, P: 10 à 50 g

Ameiurus melas
Poisson-chat



Ictaluridae Ameiurus

Eau calme des cours d'eau ou dans les étangs.

Espèce déprédatrice

Poisson sans écailles. Il dévore tout ce que les autres poissons ne mangent pas (même les œufs des autres poissons). C'est une espèce omnivore et vorace.

Très résistant, il peut vivre très longtemps hors de l'eau par rapport aux autres poissons. Il est interdit de le relâcher et de le transporter vivant en France.

Manier ce poisson avec attention, il peut occasionner des piqûres douloureuses.

T: 15 à 20 cm • P: 100 et 300 g.

Barbatula barbatula
Loche Franche



Nemacheilidae, Barbatula

Poisson discret qui vit sous les pierres et fréquente la même zone que la truite. Ses besoins en oxygène sont assez élevés, mais on peut le rencontrer en aval dans les eaux pures. La loche franche a un corps allongé cylindrique et légèrement comprimé latéralement. Il n'a pas d'écailles, mais il est couvert d'un épais mucus. La tête est massive, la bouche, en position nettement infère, est entourée de six barbillons de taille égale. Les yeux sont petits et occupent une position dorsale. Les nageoires sont assez développées, surtout les pectorales, la caudale n'est pas arrondie mais légèrement tronquée. Le dos est brun, les flancs, plus clairs, brun jaunâtre sont marbrés. Le ventre est clair, penchant vers le beige. Elle ne s'active en pleine

eau que la nuit et reste cachée pendant la journée dans le sable ou la végétation.

T : jusqu'à 20 cm

Barbus barbus

Barbeau commun



Cyprinidae

Il vit dans les eaux courantes, peu profondes des rivières et affectionne les zones caillouteuses pour mieux retourner les pierres où se trouvent ses repas.

Egalement *Barbeau fluviatile*. Il a un corps allongé, fusiforme, une bouche placée nettement à la position inférieure de la tête et pourvu de quatre barbillons. Le dernier rayon de la nageoire dorsale présente une arête dentelée.

T : Atteint 1 m

Blicca bjoerkna

Brème bordelière



Cyprinidae, Blicca

Poisson qui vit dans les eaux douces, lentes et profondes.

Il a la forme caractéristique d'un plateau plat argenté, de couleur vert bronze, avec des flancs gris et un ventre blanc. La couleur est souvent plus brillante que celle de la brème commune.

T : 20 à 35 cm, P : 200 à 300 g

Carassius carassius

Carpe à la lune



Cyprinidae

Ce carassin vit dans les lacs, les étangs et les rivières à faible courant. Cette espèce est très proche du poisson rouge

Egalement *Carassin, Carpe à la lune, Cyprin, Carache, Carouche, Gibèle, Meule, Carreau, ou Gardon carpé*

Il a habituellement un dos vert foncé, des flancs argentés et des branchies rouges mais peut posséder d'autres variations de couleurs. Sa

forme peut être assez haute. Le poisson possède alors une forme de disque presque parfaite avec des nageoires bien arrondies. En l'absence de prédateurs tels que le brochet ou la perche, le carassin aura une croissance en longueur plutôt qu'en hauteur et il prendra une forme plus svelte. La croissance en hauteur en fait une proie plus difficile à avaler pour les prédateurs.

T : P : 1,5 kg

Cottus gobio

Chabot commun



Cottidae

Il vit dans les eaux vives et fraîches sur sables et graviers. Il fréquente principalement les cours supérieurs des rivières et des torrents, mais vit aussi dans les ruisseaux de plaine aux eaux froides et les lacs bien oxygénés. Son abondance indique un milieu aquatique de bonne qualité (eau et faune).

Le Chabot commun est un poisson au corps allongé et cylindrique, de section d'apparence triangulaire pour l'avant du corps. Sa forme lui permet de rester plaqué au fond, même en présence d'un fort courant. Ses couleurs et sa texture l'aident à se camoufler très efficacement sur différents types de fonds.

Il possède deux nageoires dorsales basses et épineuses. Son dos, ses flancs et ses nageoires sont brun jaunâtre marbré de brun foncé.

T : 15 à 29 cm

Cyprinus carpio

Carpe commune



Cyprinidae

Fréquente des habitats plutôt vaseux dans les eaux douces et eutrophe (*parfois saumâtres*) dans les eaux à courant lent de rivières ainsi que dans les eaux stagnantes plutôt chaudes et peu profondes de mares, étangs et lacs, dans la zone dite « zone à brèmes ».

La carpe commune est réputée affectionner les zones encombrées, les proximités de « fosses ».

Le nom de carpe peut aussi désigner plusieurs formes mutantes, hybrides et d'élevage plus ou moins domestiquées, avec par exemple la *Carpe cuir*, la *Carpe miroir* ou *Band-Carp*, ou la *Carpe koi* qui est l'une des sous-espèces de poisson les plus anciennement domestiquées. Ces formes mutantes sont plus ovoïdes, au dos bossu et au ventre flasque, et caractérisées par des anomalies d'écaillures.

Cette espèce se nourrit sur le fond ou à proximité des fonds (*espèce benthophage et omnivore*). La carpe commune est un poisson rustique et omnivore qui se prête aisément à l'élevage.

T : 50 à 60 cm, P : peut atteindre 28 kg pour des individus de 1 m environ

Esox lucius

Grand Brochet



Esocidae

Il occupe principalement la première moitié de la colonne d'eau. Adulte, il affectionne les milieux lenticules (rivières à courant lent, bras morts, fleuves, étangs et lacs riches en végétation).

Espèce protégée

Il est affublé de nombreux surnoms : *Broc, bec, Bec-de-canard, Gros bec, Béquet, Brocheton, Brochette, Brouché, Buché, Filaton, Flute, Goulu, Grand-bec, Grand-gousier, Lanceron, Lançon, Luceau, Pogneau, Pogneau, Poignard, Sifflet, Gobe Poisson, fusil, Requin de rivière*. Poisson prédateur avec le museau pointu et le corps allongé qui rappellent la forme de l'ustensile de cuisine (broche). Le brochet est un poisson fusiforme dont les flancs de couleur verdâtre ou jaunâtre vers le dos deviennent blancs vers le ventre. Les nageoires sont de couleur rouge-orange et portent des rayures noires, 5 pores sensoriels sont visibles sous ses mandibules inférieures. La bouche du brochet est tapissée de plus de 700 dents.

T : 30 à 110 cm, P : 2 à 10 kg.

Gobio gobio

Goujon



Cyprinidae

Il vit dans les eaux douces, et est très sensible à la pollution de l'eau, ce qui le fait considérer comme un des bio-indicateurs de la qualité de l'eau. Espèce de petits poissons, autrefois très commune. Il a une nageoire caudale fourchue. Son corps n'est pas aplati latéralement comme chez beaucoup de cyprinidés, il présente au contraire une section presque ronde. Poisson grégaire qui aime vivre en bande d'une centaine. T: 15 cm, P: 30 g

Hypophthalmichthys molitrix
Carpe argentée, Amour argenté



Cyprinidae

Ils affectionnent les lacs et étangs et se nichent généralement dans leurs fonds. L'amour argenté a un corps allongé, assez haut avec une tête large et pointue. Sa bouche est dite supérieure (*mâchoire inférieure proéminente*), il n'a pas de barbillons, ses écailles sont très petites et argentées. Les yeux sont situés sous la ligne médiane du corps. La nageoire dorsale comporte 11 à 15 rayons, la nageoire anale en a 14 à 17. Il a aussi des dents implantées sur les os. T: 30 à 90 cm, P: 5 à 30 kg

Lampetra planeri
Lamproie de Planer



Agnathes

Vivant uniquement en eaux douces, elle est très commune dans les rivières.

Espèce protégée

Egalement *Lamprillon*. Espèce d'agnathes (ce n'est pas un poisson), La lamproie de Planer

est recouverte d'une peau lisse sans écaille sécrétant une forte quantité de mucus. Adulte, elle est de couleur bleu-vert, avec les flancs jaunes et le ventre blanc. Elle se distingue par une bouche sans mâchoire mais pourvue d'une ventouse, et par l'absence de nageoires paires. D'autre part les nageoires caudales et dorsales sont en contact. Les orifices respiratoires, ou spiracles, sont toujours au nombre de sept et à chacun correspond une poche branchiale en forme de sac. Les lamproies absorbent et rejettent l'eau par les spiracles, du moins au stade adulte, grâce à de rapides contractions des sacs branchiaux. L'absorption de l'eau par la bouche est rare.

T: 20 à 25 cm, P: 2 à 5 g T: Taille, P: Poids

Lepomis gibbosus
Perche arc-en-ciel



Centrarchidae

Poisson classé comme « nuisible ! » et ne doit donc être ni relâché ni transporté vivant.

Espèce déprédatrice

Egalement *Crapet-soleil*, *Poisson-soleil*, *Crapet commun*, *Perche soleil*, *Perche argentée*, *Perche dorée*, *Perche-soleil*, *Poisson tricolore*, *Poisson-soleil*...

Chaque poisson effectue des déplacements entre ses zones de repos, de reproduction ou de chasse pour se nourrir. C'est un poisson de forme discoïde, la bouche est petite, oblique vers le haut. La nageoire dorsale est composée de deux parties continues. L'opercule est recouvert d'écailles et se termine par une pointe molle. La couleur du poisson est souvent très vive à dominante bleu et vert sur le dos, les flancs étant jaune orangé. L'extrémité de l'opercule présente une tache rouge écarlate.

T: 10 à 15 cm maxi 22 cm, P maxi: 620 g

Leuciscus leuciscus

Vandoise



Cyprinidae

Grégaire, cette espèce aime nager près de la surface et préfère les eaux claires. Espèces indicatrices de la qualité des milieux.

Espèce protégée

C'est une espèce pas toujours très commune mais présente par exemple sur la Joyeuse à Préveranges. Comme c'est une espèce qui ne semble pas avoir été « manipulée » (élevée, introduite, réintroduite) depuis la préhistoire, on peut supposer qu'elle était déjà présente presque partout en France avant la dernière glaciation (*qui s'est terminée il y a environ 10 000 ans*), ou qu'elle dispose de capacité importante de dispersion (*par exemple via ses œufs qui pourraient être transportés d'un bassin à l'autre via les pattes des oiseaux*). L: 40 cm, Pmaxi: 1 kg

Lota lota
Lotte



Lotidae

Elle préfère les eaux fraîches de larges rivières ou de lacs. Elle fréquente les fonds sableux ou vaseux principalement, les graviers et les rochers. C'est un poisson de fond et surtout nocturne. Egalement *Lote* ou *Lote de rivière* est un poisson de rivières et de lacs. Elle a un corps allongé et rond, une tête plate. Elle a une peau grise marbrée de jaune, couverte de minuscules écailles et enduite d'une matière gluante qui rend la lotte aussi difficile à saisir qu'une anguille. Sa couleur varie du jaune au brun.

T: 55 cm, P: 950 g

Perca fluviatilis
Perche commune



Percidae

Elle vit dans les eaux calmes des lacs ou ralenties des rivières, appréciant les zones où elle peut se dissimuler (arbres ou branches immergés, rochers, etc.).

Egalement *Perche franche* ou *Perche française* Elle a le dos de couleur gris-vert, les flancs étant plus clairs avec des bandes sombres. On observe parfois des individus dépourvus de ces rayures. Le ventre est blanc. Elle a deux nageoires dorsales séparées, les nageoires pelviennes et anales sont orangées à rougeâtre.

T : 51 cm, P : 4,750 kg

Phoxinus phoxinus
Vairon



Cyprinidae Phoxinus

Commun dans les ruisseaux d'eaux claires et mares. Il a aussi été introduit en de nombreux endroits hors de son aire naturelle de répartition où il pose des problèmes écologiques.

Espèce de poisson très commun dans les eaux douces et bien oxygénées. Le vairon est un petit poisson allongé et cylindrique, tête à museau arrondi, orifice buccal horizontal, supérieur, de taille réduite, nageoires arrondies, la caudale nettement échancrée, la dorsale élevée; Dos gris verdâtre, rayures transversales foncées, flancs argentés; Ventre blanc, puis rouge cuivré chez le mâle (en période de frai); Ecaillés discrètes, petites et denses (70 à 90 par ligne). Ligne latérale interrompue de 2 à 3 cm de long.

T : 2 à 10 cm

Pungitius pungitius
Épinochette



Gasterosteidae, Pungitius

Cette espèce peut fréquenter des habitats très divers. Elle résiste aux hivers longs et froids Il a aussi été constaté dans la nature que ces poissons diminuent leur flottabilité quand le courant augmente (et selon la température). Poisson au corps plus effilé que celui de l'épinoche et avec ses 6 à 9 (jusqu'à 12) épines dorsales, l'épinochette possède un dos et des flancs brun clair avec des taches sombres. Elle est dépourvue d'écaillés.

Dimorphisme sexuel : visible en période de frai, la gorge et la poitrine du mâle sont alors noires et les nageoires ventrales sont orange. Grégaire : ce poisson vit en groupe, avec des individus de même taille; mais le mâle devient très territorial au moment du frai.

T : 9 cm maxi

Rhodeus sericeus
Bouvière



Cyprinidae

La bouvière se rencontre dans les eaux stagnantes ou à courant faible, les lacs et les étangs à fond vaseux et sableux.

Espèce protégée

Espèce de petite taille, grégaire, vivant dans des eaux calmes, claires et peu profondes. Poisson qui a une relation de parasitisme réciproque avec la moule d'eau douce. La bouvière pond ses œufs dans la moule, où les alevins se nourrissent du sang de la moule. La moule, ensuite, émet des larves appelées glochidies, qui s'attachent aux branchies ou à la peau de la bouvière, ou des autres poissons d'eau douce, et croissent dans un kyste jusqu'à ce qu'ils soient prêts à éclore.

T : 5 à 6 cm

Rutilus rutilus
Gardon



Cyprinidae Rutilus

Cette espèce est rustique et relativement ubiquiste. Le gardon est réputé préférer vivre dans les parties profondes de la colonne d'eau, mais très adaptable, il peut aussi densément coloniser des plans d'eau ou fossés de 20 centimètres de profondeur et étroits.

Commun aux nageoires rouges. C'est un vertébré épineurien, avec une chorde (même si elle a disparu chez l'animal adulte on la voit lors du développement embryonnaire), qui présente une fente pharyngienne en relation avec la cavité buccale. Il a un crâne osseux et un épiderme pluristratifié. Il est un bon exemple de l'adaptation des chordés à la vie aquatique. Le poisson a une forme hydrodynamique, il est quatre fois plus long que large. Il possède une nageoire caudale assez allongée et rougeâtre. Il a un œil dont le tour est rougeâtre et une bouche plutôt horizontale. Sa nageoire dorsale et ses nageoires ventrales sont positionnées sur le même axe vertical.

T : 10 à 30 cm, P : 10 à 200 g

Salmo trutta
Truite commune



Salmonidae

Poisson territorial. Dans une rivière, les truites se partagent l'espace en fonction du potentiel de nourriture qu'il offre. Les plus gros sujets s'attribuent généralement les postes les plus riches en nourriture.

Espèce protégée

L'espèce est polymorphe. Elle possède un corps élancé et fusiforme parfaitement adapté à une nage rapide. La truite, comme tous les salmonidés, a la particularité de posséder une nageoire

adipeuse; celle-ci est située entre les nageoires dorsale et caudale. Sa tête a un museau pointu et une bouche possédant de petites dents. Leur couleur est variable selon l'habitat; elle peut aller d'une robe très sombre sous les roches ou dans les cours d'eau ombragés, à une couleur plus claire pour les truites vivant dans des zones ensoleillées. Elle possède un dos sombre allant du brun au gris verdâtre. Ses flancs de teinte dégradée possèdent des points noirs, verts, bleus et rouges.

T: 25 à 100 cm

Sander lucioperca
Sandre



Percidae

Il aime les grands cours d'eau aux flots lents et aux fonds de sable ou de graviers, ainsi que les eaux calmes des lacs et étangs. Poisson de fond, il aime avoir plusieurs mètres d'eau au-dessus de lui.

Poisson carnassier il a deux nageoires dorsales distinctes, la première épineuse, la deuxième avec un ou deux rayons épineux et une vingtaine de rayons flexibles; les deux premiers rayons de la nageoire anale sont épineux. Sa tête est fine et longue, gueule bien fendue, avec les deux paires de canines sur les mâchoires. Corps allongé, cylindrique et fusiforme; une ligne latérale bien marquée, légèrement incurvée. Les écailles sont petites et râpeuses. Le dos est gris verdâtre, strié de rayures ou de marbrures verticales plus foncées. Les flancs sont clairs, gris argenté. Le ventre est blanc. L'œil est globuleux et vitreux la rétine est très voisine de celle des rapaces nocturnes qui fait du sandre le plus efficace des prédateurs chassant à vue en eau trouble et/ou profonde.

T: 30 à 125 cm, P: jusqu'à 15 kg

Silurus
Silure



Siluridae

Fond des cours d'eau, lacs ou étang de plaine avec vase et végétation aquatique importante.

Ce sont des poissons omnivores. Le silure est un poisson solitaire, lucifuge (qui évite la lumière). Cependant ce comportement peut évoluer exceptionnellement comme mis en évidence par une étude sur des silures chassants, en pleine journée et en se projetant hors de l'eau, des pigeons venus s'abreuver sur les rives de la rivière.

T: 1,5 m jusqu'à 2,7 m

Squalius cephalus
Chevesne



Cyprinidae

Rivières de 2e catégorie ainsi que les zones inférieures des rivières de 1re catégorie entre deux eaux ou près du fond. En été il est souvent plus près de la surface et proche des berges à la recherche d'insectes. On peut aussi le retrouver dans les étangs.

Egalement *Chevaine cabot*. Son corps est cylindrique et allongé, couvert de grosses écailles. Il est caractérisé par une tête à front plat avec une bouche large. Le dos est généralement foncé (gris-noir) et les flancs brillants ou parfois légèrement dorés. Espèce grégaire, On le classe souvent dans le groupe de poissons dits blancs (*Vandoise, Barbeau, Gardon, Ablette...*).

T: 80 cm • P: environ 4 kg

Thymallus thymallus
Ombre commun



Salmonidae Thymallus

Vit dans les eaux fraîches et profondes tumultueuses avec fond sableux. Il préfère les zones bien oxygénées d'une grande qualité.

Espèce protégée

Son nom latin tiré de l'odeur de thym que ce poisson dégage. Il se reconnaît à sa nageoire dorsale particulièrement développée (appelée aussi « étendard »), colorée chez le mâle.

C'est un animal grégaire, qui vit en banc d'une même classe d'âge.

C'est un animal dont la survie est particulièrement menacée; peu connu des pêcheurs, il est complètement inconnu des consommateurs. À cela, plusieurs raisons: la très grande discrétion de son comportement, le mimétisme parfait de sa robe (la seule chose qu'on puisse parfois en distinguer est son ombre, d'où son nom), l'interdiction totale de sa commercialisation (à cause de sa rareté relative, et parce que sa chair « tourne » extrêmement rapidement une fois morte).

T: 30 cm • P: 250 g.

Ah ! quelles demoiselles ! Celles qui
voltigent sur l'Indre ont le corsage
encore plus fin, des ailes d'or, d'azur,
d'émeraude... Pour les approcher,
les admirer sur les herbes du rivage,
je me flanque souvent dans des trous.

les
INSECTES



ALLURE DE PAPILLONS

Aglais io
Paon de jour



Nymphalidae/Nymphalinae

On le trouve partout où il y a des fleurs. **Vol**: de mars à octobre, excepté juin.

Il a le dessus de ses ailes rouge avec des bordures brunes. On peut voir une grosse tache ronde marquée de bleu et de jaune pâle sur chaque aile, qui rappelle les plumes de la queue du paon. Ces taches sont appelées « ocelles » et servent de leurre et de moyen d'intimidation pour les prédateurs. Le dessous des ailes est grisâtre ou noir. La tête et le corps sont brun-roussâtre. La chenille est noire avec des épines ramifiées et de minuscules points blancs sur le dos et les flancs. E: 5,4 à 5,8 cm

Anthocharis cardamines
Aurore



Pieridae/pierinae

Il vit dans des bois clairs, près fleuris, jardins. **Vol**: d'avril à juin.

Il est blanc avec le bord de l'aile antérieure noir ainsi qu'une large zone orange chez le mâle. Dessous blanc avec des dessins verdâtres. La chenille a le dos vert-clair et le dessous vert-foncé, avec une ligne claire sur les flancs. Elle se nourrit de Cardamine-des-prés, de Sisymbre. E: 3,8 à 4,8 cm.

Aporia crataegi
Gazé



Pieridae/Pierinae

Visible sur des prés fleuris. **Vol**: de mai à juillet. Egalement la *Piéride de l'aubépine*. C'est un insecte du genre *aporia* blanc presque transparent lorsqu'il vieillit, avec les nervures et le contour des ailes noirs. Le mâle est légèrement brunâtre. La chenille poilue a le dessous blanc et le dos noir avec des taches brunes. Elle se nourrit d'Aubépine, de Prunellier.

E: 5,6 à 6,8 cm.

Argynnis paphia
Le Tabac d'Espagne



Nymphalidae/Heliconiinae

Papillon des clairières et allées forestières. **Vol**: de mai à septembre.

C'est un grand papillon au dessus orange, orné d'une ligne de taches rondes et d'une seconde qui la double puis d'autres marques de la même couleur, marron très foncé. Il est suffusé de vert-grisâtre.

La chenille possède une tête noire et un corps au dos marron avec deux bandes jaunâtres et des flancs marron-roux ornés de traits et de taches marron foncé.

Les plantes hôtes sont les Violettes.

E: 2,7 à 3,7 cm.

Boloria dia
Petite violette



Nymphalidae/Heleconinae

C'est un papillon des clairières fleuris. **Vol**: d'avril à septembre.

C'est un papillon au dessus orange-roux à suffusion basale marron peu étendue, orné de dessins de couleur marron, avec une ligne submarginale de triangles et une ligne de points postdiscaux.

Le revers des antérieures est semblable en plus clair avec à l'apex de petites taches nacrées, alors que les postérieures montrent des dessins caractéristiques avec des T blancs marginaux et des alignements de points noirs et de taches blanc-nacré. La chenille de couleur brun noir avec des épines courtes.

E: 2,7 cm à 3,5 cm

Caryocolum viscariaella
Gelechia viscariaella



Gelechiidae/Gelechiinae

Vol de juin à juillet.

Ses ailes antérieures sont brun-foncé, tachetées de brun-clair. Il y a des taches noires indistinctes. Plantes hôtes : Silène dioica, silène alba et viscaria lychnis.

E: 1,2 cm

Coenonympha pamphilus

Fadet commun



Nymphalidae/satyrinae

Milieux ouverts : Prés, landes de bruyères, friches herbeuses. Vol : Mai à octobre.

Egalement *Procris*

Le bord des ailes est gris, et l'aile antérieure porte un ocelle foncé. Cette aile antérieure est orange assez vif, avec un autre ocelle foncé près du bord antérieur, noir avec un point blanc, et entouré d'une zone plus claire. Le dessous de l'aile postérieure est également brun gris, en dégradé vers les bords, avec des ocelles clairs. Il à un vol chaotique La chenille est vert clair avec une ligne longitudinale dorsale foncée et une ligne latérale claire, elle a une extrémité abdominale bifide et de couleur rose.

E : 2,3 à 3,3 cm

Cyaniris semiargus

Azuré des anthyllides



Lycaenidae/Polyommatinae

Prairies et lieux broussaillieux humides. Vol : avril à Septembre.

Egalement *Demi-argus*

C'est un petit papillon qui présente un dimorphisme sexuel, le dessus du mâle est bleu-foncé bordé d'une frange blanche, celui de la femelle est marron avec la même frange blanche.

Le revers est ocre marqué d'une ligne de points noirs cerclés de blanc.

La chenille, petite et trapue, possède une tête rétractile noire et un corps vert clair avec une ligne dorsale vert-foncé ses plantes hôtes : Trèfle, Lierre, Houx et Ajonc.

E : 2,8 à 3,4 cm

Euphydryas aurinia

Damier des marais



Nymphalidae/Nymphalinae

Milieux ouverts (prairies humides, tourbières, pelouses sèches, clairières forestières...), le plus souvent à proximité d'une bordure plus ou moins boisée (lisières, haies...). Vol : fin avril début juillet.

Egalement *Damier de la succise*

C'est un papillon marron à damiers orange séparés par les nervures et organisés en lignes, dont la coloration et l'ornementation sont variables. Aux ailes postérieures les damiers orange de la ligne submarginale sont centrés par un point noir caractéristique visible sur les deux faces. Le revers est orange orné de damiers clairs avec aux postérieures la même ligne de damiers orange centrés d'un point noir sur cette face cerclé de blanc.

La chenille est noire (y compris la tête) à taches blanches avec petits plumeaux (spicules ramifiés) sur le corps. Plantes hôtes : la Valériane dioïque.

E : 3 à 4,6 cm

Gonepteryx rhamni

Citron



Pieridae/collianidae

Bois clairs, lisières de forêts, friches et jardins. Vol avril à septembre.

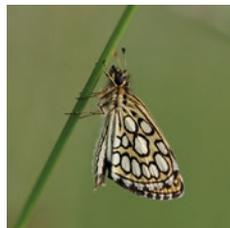
Mâle jaune vif avec une tache brune sur chaque aile, femelle blanc-verdâtre avec une tache orange sur chaque aile, dessous plus vert. Les Citrons adultes hivernent.

Les chenilles sont de couleur vert-bleuté, finement mouchetées de noir, de taille de 3,1 à 3,5 cm au dernier stade. Ses plantes hôtes : Bourdaine et Nerprun purgatif.

E : 5,2 – 6 cm

Heteropterus morpheus

Miroir



Hesperiidae/Heteroperidae

Il réside dans les prairies humides, les bois clairs proches de marécages. Vol : juin-juillet.

Egalement *Hespérie à miroirs*

Il est de taille moyenne Le dessus est marron assez foncé et c'est le revers qui est caractéristique avec des ailes antérieures marron dans la partie recouverte par l'aile postérieure et dans la partie visible la même ornementation qu'aux postérieures, sur un fond ocre trois lignes de taches ovales blanches cernées de noir et une bordure blanche coupée de noir.

La chenille, verte avec une tête moirée, se tient dans une feuille enroulée et se nourrit principalement de Molinie (Poacés : *Brachypodium sylvaticum*...).

E : 3,2 à 3,8 cm

Iphiclides podalirius

Flambé



Papilionidae/Papilioninae

Des lieux fleuris divers lui conviennent : jardins, vergers, bois clairs, collines. Vol : de fin mars à septembre.

Son nom provient de la coloration des ailes par des bandes noires.

C'est un grand papillon de forme vaguement triangulaire possédant une queue et reconnaissable à ses grands vols planés. Sur un fond blanc à jaune pâle, l'aile antérieure présente six rayures noires disposées en éventail et l'aile postérieure une bordure noire et des lunules marginales bleues ainsi qu'un ocelle anal bleu cerné de noir et surmonté d'un arc orange.

La chenille est d'abord noire avec des taches blanches sur le dos. Puis elle devient verte
Plantes hôtes : Prunelliers, arbres fruitiers.
E : 5 à 7 cm (le mâle est plus petit)

Limenitis populi
Grand sylvain



Nymphalidae/Limenitidinae

On peut le voir venir s'alimenter au sol sur des excréments, sur des zones ouvertes, humides et ensoleillées. Vol : fin mai et fin juillet
Egalement *Nymphale du peuplier*
Grand papillon. Le dessus est brun-noir à gris ardoisé barré d'une bande médiane blanche, bordé d'une ornementation en feston soulignée d'orange. Le verso est orange orné d'une ligne de taches blanches et bordé de la même ornementation en double feston. Son vol plané permet de l'identifier assez facilement
La chenille est verte avec des taches marron et une paire de bandes latérales de couleur ocre. La tête est brune avec deux courtes excroissances dorsales alors que le mésothorax porte deux grands scoli. La plante-hôte le Tremble populus tremula et nigra et le Balsamifera.
E : 7 à 8 cm

Limenitis camilla
Petit sylvain



Nymphalidae/Limenitidinae

Il réside dans les forêts claires, les zones boisées fraîches, clarières et allées, en plaine.
Vol : juin et août.
C'est un papillon moyennement grand, son dessus est marron plus ou moins foncé, barré d'une bande médiane blanche.
Le verso est orange orné d'une ligne de taches blanches et aux ailes postérieures, de deux lignes de points postdiscaux.
La chenille possède une tête marron épineuse et un corps vert à scoli dorsaux marron munis

d'épines. Les flancs sont ornés d'une ligne blanche. Les plantes hôtes sont le Chevre-feuille et la Symphorine.
E : 5 à 6 cm

Lycaena dispar
Grand cuivré



Lycaenidae/Lycaeninae

C'est un lépidoptère des marais. Vol : juin et juillet.

Espèce protégée

Egalement *Cuivré des marais*
Petit papillon, le dessus du mâle est cuivré avec une étroite bordure marron, celui de la femelle est cuivré avec une large bordure marron et orné de grosses taches marron formant une ligne. Les ailes postérieures sont marron avec une bande submarginale orange. Le revers de l'aile antérieure est orange plus ou moins clair, orné de points noirs cerclés de blanc et l'aile postérieure est grisée à bleutée avec une bande submarginale de points orange pouvant former une bande continue, et une ornementation de points noirs cerclés de blanc.
La chenille, petite et trapue, possède une tête rétractile marron et un corps de couleur vert vif couvert de points blancs avec une bande dorsale. Ses plantes hôtes sont des Rumex ou Oseilles sauvages.
E : 3,2 à 4 cm

Lycaena phlaeas
Cuivré commun



Lycaenidae/Lycaeninae

C'est un lépidoptère qui aime les milieux ouverts, en général plutôt sablonneux, bordures de

chemins, friches avec des herbes et des fleurs. Terrains ensoleillés. Vol : mai à octobre ou décembre à février à octobre.

Egalement *Bronzé*

C'est un petit papillon. Ailes antérieures : dessus orange avec une large bordure brun foncé et des taches brunes. Ailes postérieures : dessus brun foncé avec une large bande orange et des petits points bleus. Le dessous des ailes est brun assez clair avec des taches sombres. Les sexes sont identiques.

La chenille, petite et trapue, possède une tête rétractile marron vert et un corps vert avec une bande dorsale et une paire de bandes latérales d'une couleur variant du pourpre au rose. Ses plantes hôtes sont des rumex (*Oseilles sauvages*).
E : 1,2 à 2 cm

Maniola Jurtina
Myrtil



Nymphalidae/Satyrinae

Prairies, pelouses sèches, landes, endroits boisés, bords de chemins avec présence de graminées.
Vol mai à fin octobre.

À dominante brune, avec des différences notables entre les deux sexes. Le mâle a la face supérieure des ailes brun foncé, avec juste un ocelle dans l'angle de l'aile antérieure, chez la femelle, la face supérieure présente un ocelle plus contrasté (*au centre blanc*) au milieu d'une tache orangée. La face inférieure des ailes est également un peu plus colorée et contrastée chez la femelle.

Vole assez lentement et à faible hauteur.
E : 4,4 à 5,6 cm

Lycaena tityrus
Cuivré fuligineux



Lycaenidae/Lycaeninae

Milieux humides avec présence de rumex. Landes à genêts, endroits sablonneux, pelouses. Vol : Avril à juin et juillet à septembre.

Egalement *Argus myope*

C'est un petit papillon au dessus brun sombre avec un reflet violet et des points noirs, des lunules orange sur le bord des ailes antérieures et postérieures. Dessous gris jaunâtre avec des taches noires et orange. La femelle a le dessus des ailes antérieures orangé, avec des taches noires, dessous gris jaunâtre avec de l'orange aux ailes antérieures.

La chenille est verte et peut atteindre près de 2 cm, elle est assez large et plate pour sa taille. E: 2,3 à 3 cm

Melitaea athalia

Mélitée du mélampyre



Nymphalidae/Nymphalinae

Il se rencontre dans les prairies fleuries, dans des zones plutôt humides, des clairières, des lisières de bois. Vol: mi-mai et mi-août.

Egalement *Damier Athalie*

Ce papillon orange et brun foncé présente un motif quadrillé, d'où son nom de damier. La face inférieure des ailes postérieures présente une bande sombre et des taches rouille cerclées de noir. Au repos, on le trouve souvent les ailes bien étalées. Ce sont de piètres voiliers qui se déplacent sur de faibles distances.

Les chenilles sont gris foncé avec une fine bande latérale gris plus clair. Les plantes hôtes sont le Malampyre des prés, les Plantains, les Digitales, les Veronica et le Linaire commun.

E: 2,5 à 3,8 cm

Melitaea cinxia

Mélitée du plantain



Nymphalidae/Nymphalinae

Vallées humides, pentes herbeuses avec éboulis, prés fleuris. Vol: mai-juin et août-septembre. Egalement *Déesse à ceinturon* ou *Damier du plantain*

Dessus jaune orangé, bordé, nervuré et ornémenté de marron avec aux postérieures une ligne postmarginale de points marron centrant des taches jaune-orangé. Le revers est à bandes jaune orangé et blanc crème festonnées délimitées par de fines lignes marron, ailes jaunes à orangées parcourues de séries de taches sombres plus ou moins épaisses dessinant comme un damier irrégulier. La chenille noire et poilue se nourrit de plantain, les plantes hôtes: Veronica, Centaurea...

E: 3,2-4,3 cm

Melitaea phoebe

Mélitée des centaurees



Nymphalidae/Nymphalinae

Prairies bien exposées, bords de routes fleuris, friches, chemins forestiers. Vol: d'avril à mi-juin puis de fin juin à septembre.

Egalement *Grand damier*

C'est un papillon au-dessus marron à lignes de damiers orange et lignes de damiers jaune. Le revers est plus clair, orange pour les antérieures, à damiers jaune clair et damiers orange organisés en lignes aux postérieures. Il hiverné à l'état de jeune chenille dans une toile de soie. Les plantes hôtes de sa chenille sont des Centaurea. La chenille mange aussi du Plantain.

Nymphalis polychloros

Grande tortue



Nymphalidae/Nymphalinae

Elle est présente dans des milieux variés: bois clairs, clairières fleuries. Vol: février à début novembre.

Egalement *Grand renard, Doré, ou Vanesse de l'orme*

Taille moyenne à grande, ses ailes aux bords découpés, sont de couleur marron roux à taches marron noir. Ses ailes postérieures présentent une marge marron noir ponctuée de lunules bleu foncé. Leur revers est marron grisâtre. Il n'y a pas de dimorphisme sexuel.

La chenille, de couleur gris sombre avec une bande dorsale, des bandes latérales et des épines rouges. Ses plantes-hôtes sont divers arbres notamment Ormes, Saules, Peupliers, Pommier et Poirier et divers autres feuillus. E: 5 à 5,5 cm

Papilio machaon

Machaon



Papilionidae/papilionae

Il affectionne les prairies fleuries, les zones humides et jardins à Lilas et Buddelias. Vol: d'avril à août.

Egalement *Grand porte queue*

Le Machaon est un grand papillon de forme vaguement triangulaire possédant une queue, reconnaissable à ses grands vols planés. Les ailes ont un fond jaune clair. Elles présentent des dessins noirs et une bordure noire ornée de macules bleues et une macule rouge à l'aile postérieure.

Il a une tendance dispersive à la limite de la migration

La chenille est noire puis verte et noire à points rouges. Elle se nourrit de Fenouil et de Carotte sauvage ou cultivée.

E: 6,4-7,6 cm.

Pararge aegeria
Tircis



Nymphalidae/Satyrinae

Bois clairs, clairières, haies et parcs urbains arborés. Il se tient sur les plantes basses ou sur les feuilles d'arbres dans les taches de soleil des clairières, le long des chemins forestiers et des lisières. **Vol** : entre février et décembre. Taille moyenne ornémenté de taches claires sur un fond brun sombre. Ces taches sont de couleur crème, avec des formes intermédiaires. Les ailes antérieures sont tachées d'orange ou crème avec une grande tache à l'apex centrée d'un ocelle noir pupillé de blanc. Les ailes postérieures ne présentent qu'une large bande submarginale orange ou crème, formée de taches chacune centrée par un ocelle noir pupillé de blanc. La chenille est vert jaunâtre, avec une bande vert-foncé finement bordée de blanc qui longe tout le corps. Une ligne longitudinale blanchâtre court le long des flancs. La tête est d'un vert bleuté. Les plantes hôtes de sa chenille sont diverses Poacées.

E : 3,5 à 4,5 cm

Plebejus argyrognomon
Azuré des coronilles



Lycaenidae

Il réside dans des lieux herbus et fleuris. **Vol** : en deux générations, en mai juin puis juin juillet. Egalement *Azuré porte-arceaux* et *Argus fléché*. C'est un petit papillon qui présente un dimorphisme sexuel, le dessus du mâle est bleu violet uni à frange blanche, celui de la femelle souvent d'une teinte plus marron présente une ligne de lunules submarginale orange surtout visibles aux postérieures.

Le revers est beige clair orné d'une ligne marginale de points noirs pupillés de bleu vert argenté doublée d'une ligne de lunules orange puis d'une ligne de points noirs cerclés de blanc. Les chenilles sont soignées par des fourmis, les plantes hôtes sont *Astragalus glycyphyllos*, *Securigera varia*, *Trifolium repens*.

Polygonia c-album
Robert le diable

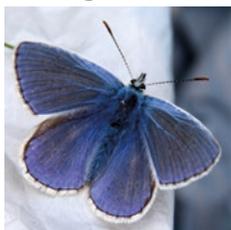


Nymphalidae

Forêts claires, les lisières de bois, les parcs et les jardins
Vol en 2 générations mai-juin et juillet à août Il a des ailes aux bords échancrés, la coloration de fond est brun-orangé, avec des taches sombres, noires ou brun-foncé. La face inférieure des ailes est brun sombre, avec une tache blanche en forme de C bien visible. Plantes hôtes : saule marsault, ortie dioïque, noisetier, houblon grim pant et groseillier épineux.

E : 4,2 à 5,5 cm

Polyommatus icarus
Argus bleu



Lycaenidae/polyommatinae

Prairies, bords de chemins, jardins Ils sont attirés par les tas de fumier, car ils y trouvent les minéraux nécessaires afin de séduire les femelles. Vol en juin juillet.

Egalement *Azuré commun* ou *Azuré de la Bugrane* Petit il présente un dimorphisme sexuel, le dessus du mâle est bleu métallique bordé d'une frange blanche, celui de la femelle est marron avec une ligne submarginale de points orange et la même frange blanche. Le revers est ocre chez la femelle, orné de points noirs cerclés de blanc et d'une ligne submarginale de points orange plus ou moins marquée suivant les sous-espèces.

La chenille, petite et trapue, possède une tête rétractile noire et un corps vert avec une ligne dorsale vert foncé et sur les flancs une ligne blanchâtre. Plantes hôtes Lotiers, Trèfles, Genêts Ajonc, Luzernes.

E : 2,5 à 3 cm

Polyommatus semiargus
Azuré des anthyllides



Lycaenidae/polyommatinae

Prairies, zones humides herbeuses fleuries. Il semble préférer les endroits non fertilisés ni utilisés pour la production de fourrage. **Vol** : d'avril à fin juin.

Egalement *Demi-argus*

C'est un petit papillon qui présente un dimorphisme sexuel, le dessus du mâle est bleu foncé bordé d'une frange blanche, celui de la femelle est marron avec la même frange blanche.

Le revers est ocre marqué d'une ligne de points noirs cerclés de blanc.

La chenille, petite et trapue, possède une tête rétractile noire et un corps vert clair avec une ligne dorsale vert foncé. Ses plantes hôtes sont *Trifolium Pratense* et *Physode*.

E : 3,2 à 3,8 cm

Saturna Pyri
Grand Paon de nuit



Saturnidae

Bois clairs, broussailles et vergers, souvent à proximité des habitations. **Vol** : de mars à juin Le plus grand papillon d'Europe. Il doit son nom à des cercles de couleur « ocelles » rappelant l'ornementation des plumes de la queue des paons, sur ses quatre ailes.

Plantes-hôtes : arbres fruitiers et forestiers (l'amandier, l'aubépine, le prunellier, le prunier, le cerisier, l'abricotier, le frêne...)

E : 10 à 20 cm

ALLURE DE LIBELLULES

Boyeria irene

Aeschna paisible



Aeshnidae

Son **développement larvaire** a lieu dans les ruisseaux, rivières, fleuves.

C'est une espèce cryptique, les mâles étant d'une couleur vert-pâle et les femelles brunâtres. Les yeux des individus des deux sexes sont verts et l'apex des ailes présente des zones enfumées.
E: 9,5 cm, L: 6,3 à 7,1 cm

Calopteryx virgo

Calopteryx vierge



Calopteryx

Zones humides, et plutôt aux abords des eaux vives riches en végétation.

Visible de mai à août.

Egalement *Libellula virgo*, *Agrion virgo*, *Agrion vierge*

Le corps est bleu-vert métallique irisé et les yeux bleu-vert. Le dimorphisme sexuel est important. La femelle a des ailes iridescentes brunes et assez foncées, ornées d'une petite tache blanche près de l'extrémité. Son abdomen est bleu avec une partie bronze à l'extrémité. Le mâle a les ailes brun noir foncé veinées de bleu.
E: 3 à 4 cm

Ceriagrion tenellum

Agrion délicat



Coenagrionidae

Petits ruisseaux ou suintements, ainsi que près des tourbières ou des étangs acides où se développent des Sphaignes.

Dessus du thorax noir bronzé sans tache rouge, les pattes et les pterostigmas sont rougeâtres. Le mâle possède un abdomen entièrement rouge. La femelle est de coloration variable: son abdomen peut être entièrement rouge, dans d'autres cas, il est noir ou présente un mélange de rouge et de noir.
L: 2, à 3,5 cm

Coenagrion mercuriale

Agrion de Mercure



Coenagrionidae

Ruisseaux au cours rapide et avec de la végétation aquatique (*Callitriche*) et sur les berges.

Visible de mi-mai à mi-août.

Petit agrion bleu et noir. Le mâle présente une marque noire distinctive sur le 2e segment abdominal, qui évoque le symbole du mercure d'où le nom d'espèce mercuriale, ou une tête avec un casque à cornes. Le segment 7 a du bleu à la base. Les femelles sont plus sombres, et sans détail remarquable...
L: 2,7 à 3,1 cm

Cordulegaster boltonii

Cordulégastre annelé



Cordulegastriidae

Ruisseaux ou petites rivières à eau claire, souvent en forêt.

Mai à septembre.

Il peut se poser à terre ou en suspension dans les végétaux.

La larve guette ses proies à demi-enfoncée dans la vase.

E: 6 à 7 cm

Cordulia anéa

Cordulie bronzé



Corduliinae

Eaux stagnantes en milieu boisé mais on la trouve parfois aux abords de cours d'eau lents. Abdomen du mâle élargi en massue au niveau des segments S7 et S8; dans les deux sexes,

présence de taches claires inférieures (plus blanches chez la femelle). Thorax vert à bronze brillant recouvert de longs poils clairs. Yeux verts. Taches jaunes de la face absentes sur le front. Base des ailes jaune-ochracé (tache plus étendue aux ailes inférieures).
L: 4,7 à 5,5 cm

Crocothemis erythraea
Libellule écarlate



Libellulidae

Elles fréquentent les eaux stagnantes, les étangs peu profonds, riches en végétation, abrités et bien exposés au soleil.

Son abdomen est plat et large.

Les ailes postérieures sont ambrées à la base, la tête, les yeux, le thorax et l'abdomen du mâle sont rouge vif sans trace noire sur le dessus, chez la femelle, tout le corps et les yeux sont brun jaune avec, au milieu du thorax, une bande dorsale longitudinale claire. Le dimorphisme sexuel est donc prononcé.

3,6 à 4,5 cm

Gomphus vulgatissimus
Gomphe vulgaire



Gomphidae

Elle apprécie les ruisseaux et les rivières à courant modéré et à fond sableux.

Mai à juillet

Plus sombre que les autres espèces du genre, avec une couleur de fond plus verte et des marques noires étendues

E: 3 à 4 cm

Ischnura elegans
Ischnure élégant



Coenagrionidae

A proximité des eaux courantes ainsi que des eaux stagnantes qui ont toutefois sa préférence.

Vol de fin avril à la fin septembre

Cet agrion n'est pas rare, on le reconnaît à la tache bleue à l'extrémité de son abdomen. Les mâles sont généralement noir bronze avec du bleu ciel à la tête, sur le thorax et à la base et l'extrémité de l'abdomen. Les femelles existent sous 3 formes. La 1re ressemble aux mâles, La 2e est à dominante brunâtre ou verdâtre. La 3e a le thorax rose, puis devient semblable à la deuxième forme en vieillissant.

L: 3 et 3,4 cm, E: 3,5 à 4,5 cm.

Libellula depressa
Libellule déprimé



Libellulidae

Pièces d'eau stagnantes de petite taille, même dépourvues de végétation. Vol de fin avril à mi-septembre

Le mâle est de couleur bleu ciel, la femelle brune elle a des taches sombres triangulaires à la base de l'aile postérieure, mais elle a aussi une tache sombre allongée à la base de l'aile antérieure. L'abdomen est large et aplati. Il est bleu clair chez le mâle et brun chez la femelle. Les bords des tergites 3 à 9 sont jaunes.

L: 3,9 et 4,8 cm, E: 6,5 et 7,5 cm.

Libellule fauve
Libellula fulva



Libellulidae

Elle vit dans les marais à végétation abondante et dense.

Le mâle adulte a un abdomen bleu clair portant des taches noires, tandis que la femelle adulte et le jeune mâle ont tous deux un abdomen orange vif.

L: 4,5 cm, E: 7,4 cm

Onychogomphus forcipatus
Gomphe à pinces



Gomphidae

Fréquente les eaux courantes, ensoleillées et rocheuses.

Trait jaune sur le vertex

Les deux lignes noires sur le côté du thorax touchent la ligne médiane. Elle à 3 cellules au dessus du triangle anal. Les crochets peuvent être sombres.

et possèdent une dent subterminale. Les yeux sont verts.

L: 4,6 à 5 cm

Onychogomphus uncatus
Onychogomphe à crochet



Gomphidae

Eaux vives et bien oxygénées.

Vol mi mai à août.

Deux lignes noires sur le côté du thorax, crochets jaunes, yeux gris-bleu.

L: 5 à 5,3 cm

Orthetrum brunneum
Orthétrum brun



Libellulidae

Sablières inondées, berges des rivières, étangs à rives dégagées et sableuses, mares des carrières, bien ensoleillés.

Vol de juin à septembre

Les mâles sont identifiables grâce à leur couleur bleue, du thorax au bout de l'abdomen et à la couleur brune du pérostigma. Les femelles sont brunes avec au milieu du dos une fine ligne et

de deux points noirs à la base des segments.
Les ailes sont hyalines.
E: 6,6 à 7 cm.

Orthetrum cancellatum
Orthetrum réticulé



Libellulidae

Eaux stagnantes ou faiblement courantes.
Mai à septembre.

Le mâle a la face sombre le front un peu gris, avec les yeux verts, le thorax est plutôt brun et l'abdomen est recouvert de pruine bleue avec les derniers segments noirâtres (*la limite est floue entre les deux couleurs*). Les lunules jaunes sont les dernières à se recouvrir de pruine et restent assez longtemps visibles sur quelques segments les plus proches du thorax. La femelle adulte change peu de couleurs, le jaune tirant un peu sur le brun et les yeux devenant verdâtres.
E: 4 à 4,5 cm

Oxygastra curtisii
Cordulie à corps fin



Synthemistidae/cordulidae

Elle affectionne avant tout les rivières calmes aux eaux profondes et bordées d'arbres et parfois les lacs.

Espèce protégée

Egalement *Oxycordulie à corps fin*
Son thorax vert sombre métallique est caractéristique des cordulies, mais elle se distingue des autres espèces proches par son abdomen fin (épais à l'extrémité), vert noirâtre marqué d'une ligne pointillée jaune sur le dessus, tendant à s'effacer avec l'âge. Ses yeux sont vert brillant.
L: 4,7 à 5,4 cm

Phaneroptera nana
Phanéroptère méridional



Tettigoniidae

Bois clairs, buissons.
Elle est localement abondante, même dans les buissons des parcs et jardins Elle apprécie la chaleur du soleil, en particulier matinal, en étendant ses pattes postérieures vers l'arrière dans le prolongement du corps.
Vol Août à octobre.

Ses ailes postérieures vertes, dépassent les élytres, dans les deux sexes, sa coloration est légèrement jaunâtre, son corps est parsemé de petites taches rouille, la base des tibias des 6 pattes est taché de rouille, les lobes latéraux du pronotum sont arrondis. Les longues antennes, très mobiles, mesurent environ 4 fois la longueur du corps. L'oviscapte plat, large, court, est fortement recourbé mais de manière assez régulière. Les cerques du mâle sont grêles et recourbés ; de plus, les élytres du mâle présentent à l'avant, deux petites taches foncées à la base du miroir et deux autres très rapprochées, à l'extrémité postérieure de ce miroir
Le chant est un strident cliquetis métallique émis surtout de nuit.

L: 1,3 à 1,5 cm

Platycnemis pennipes
Pennipatte bleuâtre



Platycnemididae

Milieux très variés : rivières, étangs, gravières, canaux, bras morts...

Egalement *Agrion à larges pattes*
Il se distingue par sa tête large et ses tibias clairs nettement plus épais. Les mâles matures sont bleu clair avec des marques noires vers l'extrémité de l'abdomen. Les femelles matures ont le thorax verdâtre ou brun-jaune, l'abdomen marqué de fines bandes noires sur toute sa longueur, avec moins de noir vers l'extrémité que les mâles, mais souvent une coloration

brune. Les ptérostigmas sont longs et clairs. Le thorax présente une bande anté-humérale double. L'arrière de la tête présente une bande continue entre les yeux. L'abdomen ne comporte aucune tache caudale à son extrémité.
L: 2,7 à 3,3 cm E: 4,5 cm

Pyrhosoma nymphula
Nymphe au corps de feu



Coenagrionidae

Préfère les eaux stagnantes ou faiblement courantes, riches en plantes diverses.

Vol Avril à août.
Elle a son thorax noir rayé de rouge, son abdomen rouge marqué de noir. Les derniers segments de l'abdomen sont noirs. Les femelles sont plus orangées et plus variables de coloration. Les yeux sont rouges.
L: 3 cm E: 4,5 cm

ALLURE DE HANNETON OU SCARABÉE

Cerambyx cerdo

Capricorne du chêne



Cerambycidae

Hôte des chênes plus rarement des châtaigniers, crépusculaire et nocturne peut néanmoins être observé dans la journée sur des fruits mûrs. Durée de vie 4 ans en larve et 1 mois comme insecte (imago).

Espèce protégée

Egalement *Grand capricorne*.

Pourvu de très longues antennes Il est de couleur brun-sombre à noire avec l'extrémité des élytres brun-rouge. Vertex franchement rugueux avec des stries transversales. Les antennes dépassent l'apex des élytres de quatre articles chez le mâle et elles ne dépassent pas l'apex chez la femelle. Le pronotum est spiculé avec de fortes rides irrégulières. Les élytres sont luisants, finement granuleux, les rides et les granules s'estompent vers l'arrière.

Si l'adulte se sent menacé, il stridule, en émettant un son très caractéristique, qu'il produit en raclant la tête contre le pronotum.

T: 2,5 à 6 cm

Hoplia coerulea

Hoplie bleu



Scarabéidea

Insecte assez commun en été au bord de rivière et dans les prairies humides.

Le mâle est de couleur bleu métallique, la femelle est brunâtre. Il a les dents distales des tibias antérieurs ont leurs bord externes formant presque un angle perpendiculaire si on les prolonge virtuellement dans l'espace. Il se place en haut des tiges ou des fleurs, et là, il soulève ses pattes arrière afin de libérer des molécules volatiles de phéromones (*substance chimique comparable aux hormones*) qui attirent à lui les femelles...

T: 0,5 cm

Lucanus cervus

Lucane cerf-volant



Lucanidae

Vieilles forêts de chênes et autres feuillus, avec la présence de vieilles souches

Larve de 3 à 6 ans

Insecte (imago) de mai à août ou ils s'accouplent et meurent.

Espèce protégée

Egalement *Grand biche* pour la femelle. Il doit son surnom de cerf-volant aux grandes et puissantes mandibules en forme de bois de cerf qui sont l'apanage des mâles. Les mâles et les femelles diffèrent par la taille de leurs mandibules, elles sont normales chez la femelle mais hypertrophiées chez le mâle. Les élytres, lisses, sont brun roux, parfois noirs chez les femelles. La tête, le pronotum et les pattes sont noirs. Les antennes sont coudées, avec les derniers articles en feuillet très spectaculaire Les lucanes femelles ne montrent pas l'impressionnante paire de mandibules que possèdent les mâles mais compte tenu de la difficulté de mouvoir d'aussi grandes mandibules, ce sont les femelles qui peuvent mordre le plus efficacement.

T: 8 à 10 cm (mâles) 2,7 à 4,2 cm (femelles)

Osmoderma eremita

Pique-prune



Cétoniidae

Cavités des vieux arbres à feuilles caduques des haies des vergers et des forêts.

Activité crépusculaire parfois diurne.

Adulte durée de vie 1 ou 2 mois.

Espèce protégée

Insecte brun bronzé à l'odeur de prune mûre, son corps est en trois parties toutes noires, et il possède 6 pattes tête présentant des punctuations rugueuses. Sur le thorax on trouve de grosses punctuations denses. C'est une espèce en régression, menacée et protégée.

T: 2 à 2,5 cm

ALLURE DE SAUTERELLE

Chorthippus brunneus
Criquet duettiste



Acrididae

Terrains secs, sablières, chemins, carrières, où la végétation est espacée de zones nues.

Mai-juin à octobre.

Coloration variable: brun, mais aussi vert, gris ou brun-rougeâtre allure classique de criquet, avec les antennes bien plus courtes que le corps. Les tegmina sont très étroites et plus longues que le corps, elles dépassent le « genou », ces tegmina présentent un lobe basal. Le dessus de l'extrémité de l'abdomen est généralement roux. Vue de dessus, les bords du pronotum sont nettement divergents à l'avant et à l'arrière. Leur chant est rapide, grinçant: 9 notes enchaînées, accélérées avec amplification du volume, dure 2 à 3 secondes. Il est répété toutes les 5 à 15 secondes.

T: 1,5 cm (femelle: 2 cm)

Chorthippus parallelus
Criquet des pâtures



Acrididae

Prairies, landes, friches, bords de chemins. Il préfère les endroits plutôt humides.

Juin à novembre.

Coloration: souvent vert, mais aussi brun, gris, testacé... etc criquet aux tegmina très courtes: elles atteignent la moitié des fémurs postérieurs chez la femelle, et sont nettement moins longues que l'abdomen chez le mâle. Le lobe basal est bien visible. Les carènes du pronotum sont légèrement mais visiblement divergentes. Les genoux postérieurs sont noirs. Leur chant est rapide, grinçant: 9 notes enchaînées, accélérées avec amplification du volume, dure 2 à 3 secondes. Il est répété toutes les 5 à 15 secondes • T: 1,5 cm (femelle: 2 cm)

Chorthippus binotatus
Criquet des ajoncs



Acrididae

Ajoncs et bruyères en landes sèches sur terrains siliceux bien drainés.

Brun plus ou moins olivâtre, ses fémurs postérieurs présentent un anneau jaune très net avant l'apex. La stridulation est constituée de courtes phrases constituées chacune de quelques accents brefs.

T: mâle: 1,5-2,1 cm, femelle: 1,7-2,9 cm

Conocephalus dorsalis
Conocéphale des roseaux



Tettigoniidae

Il affectionne la végétation (herbacée et buissonnante) des lieux humides: marais, bords des cours d'eau, prairies humides, etc.

Couleur vert pâle, très mimétique bande brune sur le dessus de la tête à l'extrémité de l'abdomen, tegmina de taille réduite, oviscapte de la femelle légèrement arqué vert le haut. Les élytres sont courts dans les deux sexes et les ailes vestigiales. Les deux cerques du mâle portent vers leur extrémité, chacun une dent latérale interne plus longue. Espèce indicatrice pour l'évaluation de la cohérence écologique de la trame verte et bleue française • T: 1,2 à 1,8 cm

Gryllotalpa gryllotalpa
Courtillière



Gryllotalpidae

Sols meubles, légers et frais: jardins, pépinières, prairies. Son mode de vie nocturne la rend très discrète

Egalement *Grillon taupe* ou *taupette*. Gros insecte fouisseur qui cause des dégâts sur les jeunes plantes dont il sectionne la racine. Le corps massif, robuste, est duveteux, brun dessus, plus clair, roussâtre, dessous. La tête porte des pièces buccales broyeuses puissantes, deux longues antennes filiformes et deux yeux noirs. Le prothorax, globuleux est épais et résistant. Les pattes antérieures, fortes, sont adaptées au fouissage. Les ailes développées, transparentes, dépassent l'abdomen au repos. Elles permettent à l'insecte de voler, malgré sa conformation particulière. L'abdomen, formé de dix segments, porte deux appendices, ou cerques, effilés. Les élytres assez courts n'ont qu'un rôle protecteur. T: 5 à 10 cm

Gryllus campestris
Grillon champêtre



Gryllidae

Terrain ensoleillé, sec et peu pourvu de végétation. Il construit un terrier À l'extrémité se trouve une chambre un peu plus spacieuse où le grillon se réfugie (danger, pluie, froid) et pour y passer l'hiver, bouchant alors l'entrée.

Mai à juillet.

Corps rond et trapu, presque totalement noir (base des élytres quasi jaune). Son prothorax est bien visible il est plus étroit que la tête qui ressemble à un casque et est brillante. Il est pourvu d'ailes mais se déplace très rapidement en préférant la course au saut. Les femelles se distinguent par leur ovicapte bien visible. Les cerques à l'extrémité de l'abdomen sont longs et filamenteux. Le mâle chante par stridulation. Pour ce faire il soulève ses deux ailes supérieures et les referme rapidement en frottant les deux bords internes l'un sur l'autre pour les ouvrir et recommencer. L'élytre droit chevauche le gauche. Le bord externe des élytres étant replié à angle droit de la partie supérieure, il forme, avec cette dernière et l'abdomen, une boîte de résonance faisant un *cri cri* caractéristique qui porte à près de 50 m.

T : 1,8 à 2,6 cm

Mecostethus parapleurus

Criquet des roseaux



Acrididae

Prairies humides et les milieux riverains, parfois dans les prairies sèches mais toujours parmi les hautes herbes.

Ce criquet présente une belle couleur vert clair éclatant avec une strie noire qui s'étend depuis les yeux jusqu'à la région médiane des tegmina. T : 1,7 à 2,3 cm (mâle), 2,8 à 3,2 cm (femelle)

Modicogryllus bordigalensis

Griquet bordelais



Gryllidae

Milieux secs (vignes, champs cultivés ou pelouses sèches). Il ne creuse pas de terrier, mais s'abrite dans les anfractuosités du sol ou sous des pierres.

Mai à juillet.

Egalement *Gryllon d'été*

Couleur brun-beige terne. Il se caractérise par de longues ailes, une barre jaunâtre entre les yeux et une fine ligne claire entre les antennes.

T : 1,5 cm

Nemobius sylvestris

Griquet des bois



Gryllidae

Bois clairs, de clairières, de lisières, de terrains ensoleillés secs, à la végétation basse. Il aime la chaleur et son habitat se situe au niveau du sol où il se nourrit de feuilles sèches, il se cache dans les feuilles mortes.

Egalement *Gryllon forestie*, *Némobie forestier* ou *Némobie forestière*

Il est de couleur brunâtre. Il ne vole ni ne grimpe. Ses tegmina (ou élytres) sont réduits : égalent la moitié de la longueur du corps chez le mâle, encore plus courts chez la femelle. Celle-ci possède un mince ovipositeur rectiligne long de 5 à 7 mm. Les ailes inférieures sont absentes. Le dessus du front montre 4 lignes claires en forme de M. Le mâle chante par stridulation dès que la température le lui permet, jour et nuit. Il émet pendant des heures des notes brèves, de 2 tons, évoquant le morse.

T : 1 cm

Pteronemobius heydenii

Griquet des marais



heydenii

Milieux humides riches en végétation herbacée (prairies, des marais ou des lisières et clairières forestières). Il reste dans la végétation herbeuse et bondit s'il se sent menacé, ce qui le rend difficile à voir.

Petit grillon au cri très audible presque entièrement noir. Il ne vole presque pas, ses élytres (ailes) sont aussi longs que les trois-quarts de son abdomen et lui servent surtout pour striduler. Comme beaucoup de grillons, il préfère effectuer des bonds, qui peuvent être assez importants,

grâce à ses pattes arrière développées. Il se différencie des autres grillons de sa taille par la longueur de ses ailes, la présence de fines lignes claires entre les yeux, et par la présence de points blanchâtres sur les pattes arrière.

T : moins de 0,8 cm

Roeseliana roeselii

Decticelle bariolée



Tettigoniidae

Cette decticelle affectionne les endroits humides à végétation abondante mais se trouve parfois aussi sur des prairies plus sèches.

Sa couleur dominante est le vert avec des taches brunes à noires notamment au-dessus de l'œil. Les lobes latéraux du pronotum foncés sont bordés d'une large marge claire. Les élytres brunâtres recouvrent environ la moitié de l'abdomen. L'ovicapte de la femelle, courbé, mesure de 7 à 8 mm ; les cerques du mâle, longs et grêles, sont dentés dans leur tiers terminal. Le chant du mâle est un bourdonnement doux et régulier constitué de phrases souvent longues, parfois interrompues par de courtes pauses. Il n'est pas audible à une distance de plus de dix mètres.

T : 1,4 à 1,8 cm

Stenobothrus lineatus

Criquet du brachypode



Acrididae

Pelouses arides, landes, friches parfois dans des lieux plus humides : prairies, bords des chemins, etc.

fin juin à fin octobre.

Egalement *Stenobothre ligné*. De couleur verte (parfois brun ou rose violacé) ou un mélange de ces couleurs. Chez le mâle, l'extrémité de l'abdomen est rouge, ses ailes sont normalement développées. Les élytres portent une tache blanche située aux deux tiers postérieurs latéraux. Outre la bande blanche soulignant le bord supérieur de l'élytre, la femelle montre une seconde bande blanche au bord antérieur inférieur des élytres. Les valves de l'oviscapte sont dentées. Le chant du mâle est produit par le frottement des fémurs postérieurs sur les élytres, c'est un bourdonnement où alternent régulièrement des notes faibles et fortes de 10 et 20 s audibles à 5 m

T: 1,5 à 1,9 mm (mâle), 2,1 et 2,6 cm (femelle)

Stethophyma grossum
Criquet ensanglanté



Acrididae

Endroits humides : prairies hygrophiles, végétation des rives et des marais.

Il doit son nom aux marques plus ou moins rouges que la femelle peut porter, mais ces taches ne sont pas toujours présentes, ou visibles. Les mâles sont parfois ornés de jaune vif et de vert. Les bords antérieurs inférieurs des élytres montrent une bande jaune clair à vert clair. La face inférieure des fémurs postérieurs sont rouges, les tibias postérieurs jaunâtres sont ornés d'épines noires. Le pronotum est pourvu d'une carène médiane.

T: 1,2 à 2,5 cm (mâle), 2,6 à 3,9 cm (femelle)

Tettigonia viridissima
Grande sauterelle verte



Tettigoniidae

Strates herbacées des milieux ouverts de type prés, prairies, landes, broussailles, buissons, arbustes, arbres... et parfois dans les jardins

Elles ont de très longues et fines antennes qui peuvent atteindre trois fois la longueur du corps. La femelle est dotée d'une tarière, organe de ponte, ce qui vaut à la femelle le surnom de : *Sauterelle à sabre*. Le sabre atteint l'extrémité des élytres et est légèrement courbé vers le bas. Elle est le plus souvent entièrement verte, à l'exclusion d'une bande couleur rouille sur le dessus du corps, et d'un liseré à l'identique le long de la frange supérieure des élytres. L'organe de stridulation du mâle situé à la base des élytres est à motifs marron. Elle est apte au vol, mais ses essors sont d'ampleur limitée. Elle se déplace en marchant ou saute en voletant. T: 2,8 à 3,6 cm (mâle), 3,2 à 4,2 cm (femelle), E: 6 à 10 cm

AUTRES

Vespa crabro
Frelon européen



Vespidae

Zones boisées, mais aussi dans les zones habitées. Il niche en effet normalement dans des arbres creux, mais peut s'installer dans des nichoirs, ou carrément dans les greniers ou des bâtiments. Vol d'avril à octobre

Rayé de jaune et de noir sur l'abdomen, la tête, le thorax, l'abdomen et les antennes sont teintés de roux. Il est doté d'une bonne vision périphérique et de 3 ocelles bien visibles sur le dessus de la tête, qui en font un très bon chasseur. Le dard est impressionnant, sa piqûre est moins dangereuse que celle de l'abeille ou de la guêpe. Les frelons constituent des colonies, celles-ci sont fondées au printemps par une seule reine qui a hiverné. Elle construit un nid brun plus ou moins foncé, qui peut atteindre 60 cm sur 30, avec un matériau constitué à partir de bois en décomposition. Le nid comprend jusqu'à 1500 cellules et la colonie pourra contenir plus de 1000 individus, plus la bonne saison est longue, plus les colonies sont développées. Elles disparaissent

en octobre, seules les femelles fécondées survivent et passeront l'hiver
T: Reine: 3,5 cm, ouvrière: 1,8 à 2,5 cm, mâle: 2,1 à 2,8 cm

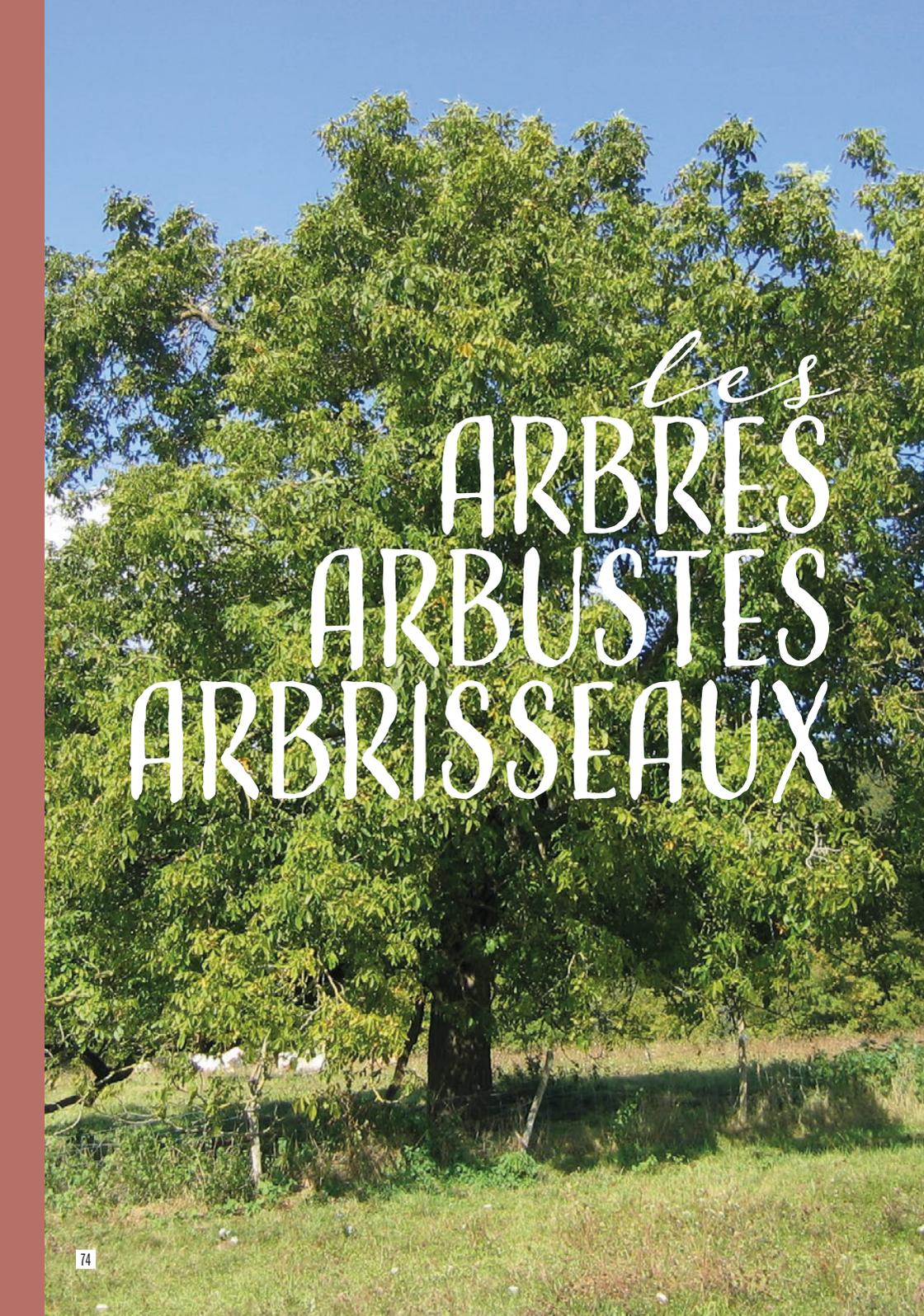
Perlode dispar
Mouche de pierre



Perlidae

Se posent très fréquemment sur les pierres en bordure de cours d'eau à fort courant (eaux vives). Vol de mars à mai

Il est de couleur jaunâtre et a un dessin sombre. La tête et le pronotum ont la même largeur. Dans les coques des ailes avant, le bord extérieur est approximativement parallèle à l'axe longitudinal du corps, tandis que le bord externe de la gaine d'aile arrière fait saillie obliquement. Les segments de l'abdomen 1 à 4 des tergites et des sternites sont séparés. Les branchies de la trachée ne sont pas disponibles. Pour toutes les jambes et les cuisses, une forte bordure de poils est visible. Le premier et le second tarsen ont la même longueur. Le troisième tarsal est trois fois long comme premier et second pris ensemble. T: 1,5 à 2,5 cm T: Taille, E: Envergure

A large, leafy green tree stands in a grassy field under a clear blue sky. The tree's canopy is dense and vibrant green, filling most of the upper and middle portions of the frame. The ground is covered in green grass and some low-lying plants. The overall scene is bright and natural.

les
ARBRES
ARBUSTES
ARBRISSEAUX

Acer campestre
Érable champêtre



Aceraceae

Bois clairs, haies. Fructification octobre. C'est un arbre à écorce gris pâle, fissurée. Les rameaux des jeunes arbres présentent souvent une écorce liégeuse particulièrement côtelée, isolante, cannelée et apte à faire des perchoirs pour les gallinacées pondueuses d'où le nom populaire de *Bois de poules*. Feuilles caduques opposés de taille moyenne simples à 5 lobes avec de larges dents arrondies. Fleurs verdâtres apparaissant avant les feuilles. Les fruits sont des samares accolés par 2 et opposés à ailes horizontales.
H: 15/20 m

Alnus glutinosa
Aune glutineux



Betulaceae

Bord des cours d'eau, forêt alluviales de fonds de vallée. Son bois résiste très bien dans une atmosphère humide ou dans l'eau. Il est aussi utilisé en ébénisterie et en lutherie. Floraison février. Longévité: 200/300 ans. Egalement *Aulne noir*, *Aulne poisseux*, *Vergne* ou *Verne*. Ecorce gris noirâtre qui se fissure par plaques, lisse, grise, parsemée de lenticelles et de courtes craquelures verticales. Le tronc de l'aune saigne quand on le fend. Feuilles caduques alternées irrégulièrement dentées, bleu-gris dessus, échancrees à leurs extrémités. Bourgeons violets en hiver qui éclosent en février. Fleurs mâles sont des chatons pendants, violacés et longs, qui peuvent projeter leur pollen au vent tandis que les fleurs femelles sont plus petites. Fruit petit cône brun foncé, le strobile, de 2 cm de longueur. Il contient de petits akènes ailés dispersés par le vent.
Hmax: 30 m

Betula pendula
Bouleau verruqueux



Betulaceae

Forêt claires sur sols sec à humide plutôt acide. Le bois est utilisé dans l'industrie mais peut être aussi utilisé, dans la menuiserie du mobilier (tables et étagères) grâce à sa couleur très claire et son aspect soyeux. Longévité: 90/100 ans. Arbre lumineux et aérien. Ecorce jaune-brun et lisse qui blanchit et se craquelle. Les rameaux du bouleau verruqueux sont retombants, et les jeunes rameaux présentent parfois des verrues résineuses sur l'écorce, d'où la provenance du nom « bouleau verruqueux ». Feuilles alternes triangulaires et très dentées au-dessous glabre. Fleurs: Chatons, les mâles sont situés en bout de rameau de manière à disperser au mieux leur pollen, ils sont pendants et peuvent mesurer jusqu'à 10 cm de long. Les femelles sont plus petits (3 cm) et ils sont dressés. Fruit, graine ailée, qui se décompose quand il sèche.
Hmax: 20 à 30 m

Betula pubescens
Bouleau pubescent



Betulaceae

Forêts humides et dans les tourbières. Longévité: 100 ans. Arbre à croissance rapide. Racines traçantes. Ecorce blanche, lisse, luisante, marquée de lignes horizontales, le bas du tronc et en remontant pour des sujets âgés, est crevassé et présente des taches roses. Rameaux lisses et pubescents. Feuilles caduques en losange, alternes pubescentes à leur face inférieure. Fleurs: Chatons, les mâles sont situés en bout

de rameau de manière à disperser au mieux leur pollen, ils sont pendants et peuvent mesurer jusqu'à 10 cm de long. Les femelles sont plus petits (3 cm) et ils sont dressés. Fruit: petite graine ailée (entourée de deux ailes).
H de 10 à 15 m

Buxus
Buis



Buxacea

Forêts sur sols calcaires. Floraison mars avril. Arbuste avec des jeunes rameaux quadrangulaires. Feuilles persistantes, coriaces, ovales, luisantes et opposés. Il exhale une odeur caractéristique.
H: 5 m

Carpinus Betulus
Charme



Betulaceae

Futaies de chênes ou de hêtres, haies se plaît partout. Longévité: 150/200 ans. Arbre à croissance lente. Tronc parcouru de cannelures hélicoïdales. L'écorce mince, lisse et grise avec des taches blanches. Feuilles marcescentes, alternes, petites (de 3 à 10 cm de long), simples, avec le bord du limbe finement denté. Les fleurs sont regroupées en inflorescences, en forme de chatons pendants, pollinisées par le vent. Les fleurs mâles et femelles se trouvent sur des chatons distincts mais les deux sexes sont présents sur chaque plante (*espèce monoïque*). Fruits secs ligneux de 3 à 6 mm de long, attachés à une bractée en forme de feuille simple ou trilobée qui forme une aile favorisant leur dispersion.
H: jusqu'à 25 m de haut

Castanea
Châtaignier



Fagaceae

Bois, maquis et en isolé dans les champs sur sol acide

Le bois est utilisé pour la charpente et le parquet. et autrefois dans la tonnellerie. Il donne un chauffage moyen.

Longévité: 500 ans parfois 3000 ans.

Arbre puissant et majestueux à croissance rapide, il atteint sa taille adulte en 20 ans. Ecorce grise et lisse puis brune avec des crevasses s'enroulant en oblique autour du tronc. Feuilles alternes oblongues (15 à 20 cm de long et 9 à 10 cm de large), lancéolées plutôt dures. De couleur vert sombre l'été, elles virent au jaune pâle l'automne avant de devenir brunes. Le bord du limbe est fortement denté, ce qui correspond à la terminaison des nervures (au nombre de 20), proéminentes et parallèles de chaque côté de la nervure central. Le pétiole est jaunâtre ou rouge et mesure 2,5 cm environ. Fleurs: longs chatons dressés de fleurs mâles et femelles réunies par 3 au sein d'une bogue épineuse. Fruit: La châtaigne. Cette dernière se trouve dans la bogue piquante qui contient 2 ou 3 châtaignes.

H: de 20 à 30 m

Cornus sanguinea
Cornouiller sanguin



Cornacées

Lisière des bois, haies ou broussailles sur sol calcaire, il est aussi planté dans les haies de jardin pour son feuillage décoratif.

Floraison mai-juin.

Egalement *Bois puant*, *Bois punais*, *Cornouiller femelle*, *Olivier de Normandie*, *Puègne blanche*, *Sanguin* ou *Sanguine*.

Arbuste qui doit son nom à la teinte rouge sang de ses feuilles à la fin de l'été. Les jeunes branches exposées au soleil prennent également une couleur rouge-brillant. Pollinisé à l'aide d'insectes. Feuilles caduques avec une nervation arquée partant de la nervure médiane sans bifurcations importantes. Quand on casse une feuille en tirant sur une extrémité et en tenant la base, les deux morceaux restent liés par les vaisseaux spiralés des nervures. Fleurs blanches disposées en ombelles. Le fruit est une drupe sphérique et noir-bleuté, ils ne sont pas comestibles. Ils sont rassemblés en petites grappes.

H: 2 à 4 m.

Corylus avellana
Noisetier



Betulaceae

Bois frais, haies, taillis.

Fructification Septembre octobre.

Longévité: 60 à 80 ans

Egalement *Avelinier*, *Coudrier*

Arbre se développant en touffe de 10 à 12 branches souples. Son écorce est marron et peut se détacher en fines lamelles selon les variétés. Feuilles caduques alternes arrondies

sont irrégulièrement dentées avec un sommet en pointe pétioles avec des poils glanduleux. Fleurs les mâles, jaunâtres, forment des épis pendants ou chatons de 6 cm, et les femelles, très condensées, forment des épis dressés.

Fruit en forme de graines à coque dure contenus dans une cupule foliacée aux bords dentés et groupé par 2 ou 5. Cette noisette est un akène doté d'un péricarpe ligneux appelé « écale » et renfermant une seule graine (amande) qui occupe toute la cavité du péricarpe.

H: 4 à 7 m

Crataegus laevigata
Aubépine à deux styles



L'aubépine de Bouquetot (27), l'une des plus vieilles de France (vers 1360)

Rosaceae

Haies, lisières forestières Utilisées dans les haies et aussi dans les jardins à titre décoratif. Floraison: avril à mai • Longévité: 500 ans Egalement *Aubépine lisse*, ou *Aubépine épineuse* en patois *Aubespine*

Arbuste ornemental. Tronc ramifié, écorce fissurée en plaques gris-pâle. Rameaux épineux Feuilles petites, alternées, à 5 lobes peu profonds, dentés. Fleurs blanches en petits bouquets à 2 styles, pollinisée par les insectes et dispersée par les oiseaux. Les fruits (appelés cenelles) comme un pois rouge contenant 2 à 3 graines ne sont pas toxiques.

H: 2 à 3 m (pouvant atteindre 6 m)

Crataegus monogyna
Aubépine monogyne



Rosaceae

Lisières forestières, haies Utilisées dans les haies et les jardins à titre décoratif.

Floraison avril-mai. Fructification Automne.

Arbuste hermaphrodite. Écorce: gris brun, écailleuse, Rameaux: épineux et lisses. Feuilles

caducifoliées petites, alternes, à 3-7 lobes profonds, dentés au sommet. Fleur à un style, blanche ou rose, très odorante, en bouquets, pollinisé par les insectes. Fruit : rouge, ovoïdes en grappes à chair farineuse, à un seul noyau comme un pois rouge de 0,5 cm de long contenant une seule graine.

H : 4 à 10 m

Cytisus scoparius

Genêt à balais



Fabaceae

Lande sur sol acide.
Il a été utilisé pour faire des balais.
Floraison mai juillet.

Arbuste très ramifié à port colonnaire, aux tiges vertes anguleuses, aux petites feuilles caduques, simples et lancéolées ou composées et trifoliolées. Au printemps, il se couvre entièrement d'une multitude de fleurs jaunes, qui laissent rapidement voir les étamines. La fleur de structure complexe et dépourvue de nectar est pollinisée par les bourdons. À la fin de l'été, ses gousses oblongues, deviennent noires, éclatent avec un bruit sec et répandent leurs graines autour de la plante mère.

H : 1 à 3 m

Euonymus europaeus

Fusain d'Europe



Celastraceae

Lisières forestières humides sur sol calcaire.
Apprécié dans les haies pour son aspect décoratif.
Floraison avril mai.

Egalement *Bonnet de prêtre*

Arbuste commun aux tiges dressées. Rameaux verts-mats quadrangulaires ramifiées. Feuilles opposées et finement dentées. Fleurs petites vert-jaunâtre. Cet arbuste est surtout remarquable par ses fruits : baies rouge-rosé en forme de capsule à 4 lobes contenant chacun une graine orange. Très décoratives elles restent presque tout l'hiver sur l'arbuste. À l'automne, son feuillage se colore partiellement en rouge, parfois vif.

H : 3 à 8 m

Fagus sylvatica

Hêtre commun



Fagaceae

Bois, parcs, haies, sol meuble, argileux et frais.
Essence d'ombre. Soit en hêtraie pure soit associé à d'autres espèces majeures dans des forêt de feuillus, (chêne rouvre).

Bois homogène, dense blanc grisâtre à jaune rougeâtre. Après la coupe, il se colore en rougeâtre.
Floraison avril-mai. Fructification octobre.

Longévité : 150-300 ans. (1000 ans dans la Marne)

Egalement *Fayard*

Arbre élané à croissance lente. Ses racines sont superficielles. Une tempête peut faire vaciller les hêtres de grandes tailles. Tronc droit et cylindrique, houppier ovoïde. Les branches poussent à l'horizontale.

Écorce mince, lisse, gris-cendré-mat. Feuilles caduques et alternes (9 cm) Elles sont planes molles, bordées de poils blanc pétiolées, ovales, de couleur vert brillant sur le dessus. Les fleurs mâles, jaunes, en petits chatons pédonculée (3-5 cm) à pilosité velue et les fleurs femelles, vertes, à court pédoncule, forment des groupes séparés. Fruits : ce sont des akènes, nommés « faines », groupés par 3 ou 4 dans une cupule hérissée.

H : 25 à 35 m et 1,8 m de circonférence

Frangula alnus

Bourdaine



Rhamnaceae

Sous-bois, clairières et lisières forestières. Terrains humides et acides, ou terrains secs et calcaires.
Floraison avril à juillet.

Arbuste avec un tronc à écorce brun noir à l'extérieur et verte à l'intérieur grise, taché en surface de lenticelles claires. Elle exhale une odeur forte et désagréable. Les rameaux alternes souples. Feuilles alternes pétiolées, ovales, d'un vert terne pour le dessus et luisant pour le dessous.

Les fleurs, se développent en petits groupes à l'aisselle des feuilles petites et verdâtres et donnent des fruits globuleux d'abord verts puis rouges et enfin noirs à maturité. Ils sont alors frais, juteux, un peu sucrés mais toxiques.
H de 2 à 6 m

Fraxinus excelsior

Frêne commun



Oleaceae

Bois et haies sur sols frais, bord de cours d'eau et marais. Bois clair et dur, tenace, élastique, couleur blanc nacré, sans aubier distinct.

Floraison avril mai. Fructification septembre octobre. Longévité : 200 ans.

Egalement *Frêne élevé*

Grand arbre avec un tronc droit et au houppier aéré. Écorce lisse et beige-olivâtre se crevassant avec l'âge. Rameaux gris-vert. Feuilles opposées, composées imparipennées portant 7 à 15 folioles dentées, couleur vert foncé. Les bourgeons terminaux assez gros, de forme pyramidale, glabres, sont d'un noir velouté. Les fleurs sont nues (sans enveloppes), insignifiantes, de couleur tirant sur le rouge ; elles comportent

seulement deux étamines ou un stigmate bifide. L'inflorescence est une panicule. Les sexes sont généralement séparés (plante dioïque). La pollinisation est anémogame (portée par le vent). La production de pollen abondante peut-être une cause d'allergie. Fruits ce sont des samares ornées d'une longue aile latérale pendant en grappe. Comme pour toutes les samares, la dissémination se fait par l'action du vent.

H: jusqu'à 40 m et 1 m de diamètre

Hedera helix
Lierre grim pant



Araliaceae

S'adapte à de nombreux milieux, peu exigeante quant à la nature du sol. On la trouve en sous-bois. Utilisé dans les jardins et les bordures (Lierre rampant) mais il se développe souvent sans qu'on le veuille sur le tronc des arbres et les murs des maisons.

Floraison en mars et avril.

Egalement *Herbe de Saint-Jean*, *Rondette*, *Rondote*, *Lierre rondelette* et *Drienne*

Liane qui peut adopter un port rampant ou grim pant selon le support. Elle se fixe sur les supports verticaux par des crampons mais ceux-ci n'ont aucun rôle dans son alimentation qui est assurée par la photosynthèse de ses feuilles bien vertes. Le Lierre n'est donc pas une plante parasite et ne cause pas de dommage aux arbres. Les feuilles du lierre sont alternes, à limbe assez coriace, vert foncé ou légèrement blanchi sur les contours du limbe, à la floraison, le lierre change d'aspect. Les feuilles des rameaux à fleurs ne sont plus lobées mais ovales et simplement pointues à l'extrémité. Les fleurs, jaune - verdâtre, portent cinq pétales, elles sont regroupées en ombelles sphériques très serrées elles-mêmes disposées en grappes terminales. Les fruits sont des baies (8 à 9 mm) noir bleuté groupées en grappes, qui sont toxiques.

T: atteint 100 m de long (30 m de haut).

Ilex aquifolium
Houx



Aquifoliaceae

Bois, haies et arbuste ornemental. Les rameaux avec leurs baies sont utilisés à Noël pour décorer les tables, il peut également permettre la réalisation de haies infranchissables. Bois dur, homogène et lourd (densité: 0,95).

Longévité: 300 ans et au-delà

Arbuste à croissance très lente, à port buissonneux, Son écorce est gris pâle et lisse. Bois de couleur blanc grisâtre, brunissant avec l'âge.

Feuilles alternes, simples, coriace, de forme générale ovale, au bord ondulé et épineux. D'un vert brillant foncé (luisant) à leur face supérieure, plus pâles sur leur face inférieure, elles sont munies d'épines acérées. Ces feuilles persistent généralement trois ans.

Les fleurs blanches, de petite taille (6 mm de diamètre environ), sont groupées en petites cymes apparaissant à l'aisselle des feuilles vers mai-juin. Les pétales sont soudés à la base (fleurs gamopétales). Les étamines alternent avec les pétales et sont soudées à la base de la corolle. Fruits rouge-vif, charnus, sphériques de 0,7 à 1 cm qui contiennent quatre noyaux, enserrant une graine lignifiée. Ces fruits sont toxiques, ils persistent tout l'hiver.

H: 4 à 6 m

Juglans regia
Noyer commun



Juglandaceae

Vallées, bord de rivières planté isolé dans les prairies, sols profonds, assez frais et drainés Bois au grain fin (ébénisterie) et ses fruits, les noix,

riches en huile. Il pousse en pleine lumière, isolé (du fait de sa nocivité: les feuilles et les racines contiennent du *juglon*, substance toxique, qui attaque les arbres environnants).

Floraison après 15 ans en avril.

Fructification octobre. Longévité: 300 ans.

Egalement *Calottier*, *Ecalonnier*, *Gojeutier* ou *Noyer royal*

Arbre aux racines longues et profondes. Tronc trapu avec de grosses branches maîtresses donnant un houppier étalé et arrondi. Ecorce d'abord lisse, gris argenté, puis fissurée ou crevascée longitudinalement. Feuilles caduques alternes, assez grandes (20-40 cm), composées de 7 à 11 folioles ovales de taille croissante vers l'extrémité. La foliole terminale est plus grande et peut atteindre 15 cm de long dégageant une odeur désagréable au froissement. Les fleurs mâles sont regroupées en chatons pendants alors que les fleurs femelles sont généralement disposées par paires à l'extrémité des rameaux. Fruits en forme de coques vertes, noire à maturité et libérant une noix à l'intérieur de laquelle se trouve une amande réticulée. Les fruits sont mûrs à l'automne.

H: 20 à 25 m

Ligustrum vulgare
Troène commun



Oleaceae

Lisières forestières, haies sur sols calcaires. Décoratif il est planté pour la confection de haies. Floraison mai juin

Egalement *Bois puant*, *Bois-noir*, *Buis de Vierge*, *Frésillon*, *Herbe à l'encre*, *Meuron*, *Puin*, *Raisin-de-chien*, *Sauveignot*, *Truffier* et *Verzelle*. Arbuste très rameux. L'écorce ancienne est unie et brun-cendré, marquée de lenticelles blanchâtres plus jeune. Feuilles caduques à semi-persistant toxiques ou répulsives pour de nombreuses espèces (2 à 8 cm de longueur) de couleur vert-foncé, luisantes, glabres et coriaces. Elles sont simples, ovales à nervure centrale très nettement apparente, elliptiques et pointues à

bords lisses et à disposition opposée. Elles tombent tardivement et rougissent à l'arrivée de l'hiver. Fleurs petites et blanches odorantes, disposées en panicules terminales denses produisant des grappes de petits fruits.

Les fruits sont de petites baies noir bleuté (mûres en octobre), globuleuses et brillantes. Chaque baie contient un suc très amer et renferme quatre semences au goût très désagréable.

H: 2 à 3 m jusqu'à 5 m

Lonicera periclymenum
Chèvrefeuille des bois



Caprifoliaceae

Bois, haies, lisières forestières, surtout en terrains siliceux faiblement acide.

Floraison juillet à septembre.

Liane arbustive aux fleurs très odorantes, Tiges grêles et pleines d'abord rougeâtres puis ligneuses.

Feuilles caduques, opposées, sont ovales arrondies, vert-forcé dessus bleuâtre dessous. Elles ne sont pas soudées entre elles à la base mais ont un pétiole court ou absent pour les supérieures. Fleurs (3 à 5 cm) blanc-jaunâtres longuement tubulées, s'ouvrant par 2 lèvres, aux sépales rougeâtres groupées en inflorescences terminales (à l'extrémité des rameaux). Le fruit est une baie ovoïde, rouge vif, de 0,8 cm contenant plusieurs graines, légèrement toxique. T: 3 à 4 m

Mespilus germanica
Néflier



Rosaceae

Bois, lisières, haies, cultivé pour ses fruits (nefles). Fructification octobre novembre.

Petits arbres fruitiers très rustique, au port assez étalé, à tronc et rameaux tortueux et présentant une écorce écailleuse.

Les feuilles simples, alternes, sont de forme elliptique, un peu aiguës au sommet, et irrégulièrement dentelées. De couleur vert-pâle, elles sont glabres à leur face supérieure et un peu tomenteuses en dessous.

Les fleurs blanches ont 3 cm de diamètre environ. Elles apparaissent tardivement, vers la fin mai. Les fruits, de 2 à 3 cm de diamètre (4 à 6 cm chez les variétés à gros fruits), ont une forme de petite poire, ou de toupie aplatie et portent les sépales persistants à leur sommet.

H: 5 à 6 m

Populus tremula
Tremble



Salicaceae

Bords des rivières, lisières clairières, sols humides. Bois blanc crème, très homogène, de bonne résistance mécanique, mais de faible durabilité, de densité 0,45-0,50.

Longévité: 300 ans. Egalement *Peuplier tremble*, *Tremble* ou *Tremble d'Europe*

Arbre au port irrégulier et ramassé étalé à croissance vigoureuse, le système racinaire est traçant, l'écorce lisse gris-vert parsemée de lenticelles en losange, se crevassant avec l'âge. Les feuilles sont petites (9 à 15 cm), glabres, alternes, arrondies, crénelées, au pétiole aplati

latéralement (elles frémissent au moindre souffle) à couleur variable (rouge bronze, puis vert foncé, enfin jaune en automne). Fleurs groupées en chatons pendants mâles (gris-argenté à rouges) et femelles (verts) sur des pieds séparés (espèce dioïque). Pollinisation par le vent.

H: 20 à 30 m

Prunus avium
Merisier



Rosaceae

Bois, haies, friches, croissance rapide sur sol frais et calcaire et est très exigeant en lumière. Sa forme domestiquée est le *cerisier doux*, divisé en guignier et bigarreaux.

Floraison avril mai • Fructification: mai juin

• Longévité: 120 ans

Egalement *Cerisier des oiseaux*, *Cerisier sauvage* ou *Cerisier des bois*.

Arbre au port dressé et houppier peu dense, racines profondes et traçantes assez longues. Ecorce grise, rugueuse se détachant par lanières horizontales, luisantes, brun-rougeâtre percée par des lenticelles. Les jeunes rameaux sont brun-rouge, brillants. Feuilles caduques elliptiques (13 cm), alternes, dentées. Le pétiole de 2-7 cm de long, porte deux glandes rouges à la base du limbe. Ses fleurs blanches 5 pétales pédonculées sont disposées en petits bouquets latéraux. Ses fruits charnus (merises ou guignes), longuement pédonculés sont comestibles mais amers. La cerise douce cultivée est rouge foncé ou noirs, sucrée ou acide.

H: 15 à 25 m de haut et 0,60 m de diamètre

Prunus spinosa
Prunellier, Épine noire



Rosaceae

En raison de son caractère épineux, il est très utilisé pour former des haies infranchissables. Ses fruits étant appréciés des oiseaux qui disséminent ses graines, il est une espèce

envahissante des friches et de certaines pâtures Les prunelles peuvent être consommées quand elles sont très mûres. On en fait des confitures et certains alcools.

Floraison printemps.

Également *Buisson noir*, *Épinette*, *Belossay*, *Créquier*, *Fourdinier*, *Fourdraine*, *Mère-du-bois*, *Pelossier* ou *Prunellier commun*.

Arbuste aux rameaux très épineux qui portent une écorce noirâtre. Il forme de nombreux drageons Les feuilles sont oblongues et lancéolées, de 1-2 x 2-4 cm de long, à marge finement dentée, en coin à la base. Les fleurs blanches apparaissent avant les feuilles. Elles sont pour la plupart solitaires, portées par un pédoncule de 3-6 mm et sont mellifères. Le prunellier est une espèce hermaphrodite (les organes mâles et femelles se trouvent dans la même fleur) et entomogame, c'est-à-dire pollinisée par les insectes.

Ses drupes (à un seul noyau appelées *prunelles*), de 6-15 mm de diamètre, au goût acide et très âcre. Leur couleur est bleu-foncé mais tachée de bleu plus clair à cause de poils épidermiques. Frottées avec un mouchoir, elles deviennent bleu-foncé brillant.

H: 0,50 à 6 mètres de haut.

Quercus petraea
Chêne rouvre



Fagaceae

Sol meubles, acides et bien drainés Son bois est souple à travailler quand il est frais et en vieillissant, il durcit. Le chêne est le plus dur et le plus durable des bois européens très lourd et dense (>1). Il résiste bien dans l'eau. Il excelle pour la charpente, et comme bois de chauffage. On en fait également des tonneaux du fait de la présence de tannin. Son écorce est utilisée pour tanner le cuir Son gland, riche en amidon, servait à engraisser les porcs. Floraison avril. Fructification après 50 ans en septembre. Longévité: plus de 500 ans, jusqu'à 1000 ans.

Également *Chêne sessile*, *Chêne à trochetes*, *Chêne des pierriers*, *Chêne mâle* ou *Chêne noir*, *Drille*, *Drillar*, *Durelin*.

Grand arbre très rustique au houppier est assez régulier. Ses racines pénètrent profondément dans la terre en pivot, son écorce lisse et claire chez l'arbre jeune, elle devient foncée (marron) chez l'adulte et se creuse de profonds sillons longitudinaux Ses feuilles sont caduques et alternes, coriaces, marcescentes (reste en automne) D'environ 12 cm de longueur, elles ont en général une plus grande largeur vers le tiers supérieur du limbe Elles ont un bord lobé peu profonds La fleur mâle est regroupée en chapelets pendants et discrets les femelles sont isolées ou réunies en petits épis dressés. Elles portent 6 à 8 étamines. C'est une espèce pollinisée par les insectes. Fruits regroupés par 4 ou 6, sans pédoncule c'est un akène (le gland), plus ou moins profondément insérée dans une cupule garnie d'écaillés parfois épineuses. Il tombe de lui-même (quittant sa cupule) quand il est mûr, en septembre. Un chêne adulte en produit 50 000.

H: 20 à plus de 40 m

Quercus robur
Chêne pédonculé



Fagaceae

Aime lumière, humidité, supporte le calcaire, les sols limoneux et la sécheresse. Il est utilisé pour son bois (bois d'œuvre) et pour réaliser des tonneaux à vin à cause de sa richesse en tannins. Floraison avril à mai. Longévité: 800 ans.

Également *Chêne blanc*, *Chêne femelle*, *Gravelin*, *Chêne à grappe* ou *Châgne*.

Arbre imposant au tronc court, trapu et noueux pouvant atteindre 2 m de diamètre et au houppier très étalé. L'écorce est lisse et claire chez l'arbre jeune, elle devient gris-foncé chez l'adulte et se creuse de profonds sillons longitudinaux. Jeunes rameaux glabres, gris brun brillants et branches tortueuses. Les feuilles caduques alternes, avec un très court pétiole, et 2 oreillettes à la base en groupe serré. Vert-foncé sur le dessus et plus clair en dessous, elles sont de forme ondulée par 4 à 5 paires de lobes profonds irréguliers inégaux. Les glands sont portés par de longs

pédoncules et enveloppés partiellement par une cupule écailleuse. Ce sont des akènes contenant une seule graine.

H: 25 à 35 m

Rhamnus cathartica
Nerprun officinal



Rhamnaceae

Haies et bois, souvent introduite dans les haies ornementales.

Floraison mai-juin.

Fructification août-septembre.

Également *Nerprun purgatif*, *Nerprun cathartique* Arbuste à rameaux opposés épineux d'un brun noirâtre. Les rameaux gris sont souvent terminés par une **épine**.

Les feuilles caduques fasciculées sur les anciens rameaux sub-opposées sur les jeunes, larges de 2 à 3 cm et de 2,5 à 9 cm de long, ovales ou elliptiques denticulées, munies de chaque côté de la nervure médiane de 3-4 nervures convergentes, saillantes, vertes virant au jaune à l'automne.

Les fleurs vert-jaune sont rassemblées en grappes par 5 à 10. Elles sont unisexuées, à 4 pétales. Elles sont pollinisées par les insectes. Le fruit de 6 à 10 mm de diamètre est une drupe noire qui contient 4 graines. En quantité suffisante, c'est un poison pour l'homme, mais il est apprécié de nombreux oiseaux.

H: 2 à 5 m

Ribes rubrum
Groseille à grappes rouge



Grossulariaceae

Bois, craint la sécheresse et la trop grande chaleur mais également l'humidité stagnante. Floraison avril-mai. Fructification juillet-août. Également *Castillier*, *Gadelier*, *Groiselier*, et *Raisin de Mars*.

Arbuste vivace non épineux. Feuilles caduques alternes grandes, palmatilobées, à 3-5 lobes profondément dentés, pubescentes en dessous, vertes et odorantes.

Fleurs d'un vert-jaunâtre (nuancé de rouge), en grappes axillaires toujours pendantes pétales en coin, beaucoup plus courts que les sépales. Fruits : baies rouges luisantes (groseille) à saveur acide.

H: 1 à 1,5 m

Ribes uva-crispa

Groseillier à maquereau



Grossulariaceae

Il se rencontre à l'état sauvage dans les bois. Floraison : printemps.

Egalement *Pêteuse croupoux*, *Croque-poux*, *Gratte-poux*, *Claque-poux*, *Pétasse*, *Groseille verte*
Arbuste très rameux en buisson, à tiges et rameaux munis d'épines tripartites. Feuilles petites fasciculées, palmatilobées-suborbiculaires, à 3-5 lobes obtus, crénelés, velues ou pubescentes. Fleurs verdâtres ou un peu rougeâtres, solitaire ou géminées, courtement pédicellées ; calice pubescent, non glanduleux, en cloche, à sépales oblongs, réfléchis ; pétales poilus, obovales, dressés, trois fois plus courts que les sépales. Fruits : Baies assez grosses, verdâtres, jaunâtres ou rougeâtres, puis glabres.
H: 0,8 à 1,5 m.

Rosa arvensis

Rosier des champs



Rosaceae

Bois, haies, bords des champs.

Floraison juin-août.

Egalement *Rosier rampant* ou *Eglantier des champs*.

Arbuste sarmenteux à port étalé, décombant, tige à aiguillons épars. Feuilles caduques à

5-7 folioles souvent pubescentes, verdâtres en dessous, minces, non luisantes, souvent obtuses, à dents simples, larges aux stipules assez étroites, à oreillettes dressées. Fleur : ses pétales sont blancs, parfois rosés, en corymbes ou solitaires, boutons courts, ovoïdes, sépales ovale-aigu, presque entiers, colonne styloïde glabre, égalant les étamines.

Fruit petit akène ovoïde, rouge clair.

H: de 0,5 à 1 m

Ruscus aculeatus

Fragon faux houx



Liliaceae/Asparagaceae

Massifs forestiers, lisières de bois et côteaux arides sols calcaires.

Floraison septembre à avril.

Egalement *Fragon petit-houx*, *Fragon piquant*, *Epine de rat*, *Buis piquant*, *Fragonnette*, *Géringon* ou *Houx-frelon*.

Arbrisseau épineux sempervirent glabre et vert foncé à souche oblique et rampante, tiges en touffe, dressées, nues à la base, très rameuses dans le haut, striées en long. Cladodes (*rameau ayant l'apparence d'une feuille*) assez petites, très rapprochés, alternes, sessiles, et tordus à la base, ovale-lancéolé. En forme de fer de lance, piquants à l'extrémité. Fleurs petites (1 à 1,5 cm) d'un blanc verdâtre implantées au centre de la feuille verdâtre. Les fruits issus des fleurs sont des baies globuleuses, de la grosseur d'une cerise, à 1-2 grosses graines rouges
H: de 0,3 à 0,8 m

Salix alba Saufe blanc



Salicaceae

Bords d'eaux et sols frais et humides.

Longévité : 100 ans.

Egalement *Saufe commun*, *Saufe argenté*, *Osier blanc*, ou *Saufe Vivier*

Arbre commun cultivé en forme de « têtard » pour la production d'osier. Son tronc est droit et le houppier dressé, sauf quand l'arbre est étêté et taillé en têtard. Les jeunes rameaux sont d'un vert ou gris-vert très pâle. Bourgeons de 3 mm couvert d'une pellicule soyeuse blanc-grisâtre. Les feuilles, alternes, caduques, de 5 à 18 cm de long, sont entières, lancéolées, étroites, très finement dentées, effilée. La teinte argentée présente sur les deux faces de la feuille est due à de fines soies courtes, surtout présentes sur la face inférieure.

H: 25 m

Salix atocinérea Saufe roux



Bords des eaux, sols pauvres et acides.

Floraison janvier-mars.

Fructification mars-avril.

Petit arbre rustique roux cendré, rameaux rougeâtres lisses ou à peine pubescents l'hiver. Feuilles alternes allongées ovales, de 5 à 10 cm de long, pointues à leur extrémité avec leur dessus vert-sombre avec quelques poils roussâtres, le dessous est cendré, les chatons apparaissent avant les feuilles. Les chatons femelles sont verts, les chatons mâles sont jaunes.

H: 6 m

Salix caprea
Saule marsault



Salicaceae

Bois humides, bord des eaux, taillis et haies C'est une espèce pionnière souvent compagne des bouleaux mais moins liée aux sols humides que les autres espèces de saules Ils sont appréciés des abeilles et sont très mellifères.

Fructification mai-juin.

Longévité: 60 ans.

Egalement *Saule des chèvres Marsaule* ou *Marseau*. Arbre à croissance rapide Son houppier est en dôme et se répartit souvent sur plusieurs troncs. L'écorce du tronc est d'abord lisse et gris-vert puis devient gris-clair et crevassée, avec des fissures longitudinales et losangiques orange. Les rameaux épais courts et noueux sont gris et duveteux jeunes puis deviennent glabres. Bourgeons brun-ocre de 4 mm. Feuilles caduques alternes ovales à bords légèrement ondulé et duveteuses (face inférieure) et vert-foncé à vert-grisâtre a un aspect gaufré (face supérieur), les nervures sont saillantes. L'espèce est dioïque (individus soit mâle soit femelle). L'inflorescence typique est le chaton dressé, sessile, odorant et nectarifère. Le fruit est une petite capsule velue et allongée (5-10 mm de long) contenant de nombreuses toutes petites graines (0,2 mm) munies d'un fin fil cotonneux facilitant la dispersion par le vent.

H: 6 à 12 m (avec un tronc pouvant atteindre 1 m de diamètre)

Salix cinerea
Saule cendré



Salicaceae

Bord des eaux, marais, tourbières Forêts et prairies humides.

Floraison mars-avril.

Fructification mai-juin.

Longévité: 20 à 30 ans.

Egalement *Saule gris*

Arbre présente un aspect assez polymorphe au bois nu strié en long

Rameaux recouverts toute l'année d'une pilosité grise sous leur écorce se développent (au bout de 2 à 4 ans) des cannelures saillantes.

Feuilles alternes vertes et mates, lisses dessus, couvertes de poils gris dessous avec quelques poils roussâtres le long des nervures. Elles sont longues (jusqu'à 12 cm), lancéolées, à pointe courte. Fleurs : Chatons précoces mâle de 5 cm et femelle de 9 cm, oblongs ou cylindriques, denses, subsessiles, à écailles velues, noirâtres au sommet, étamine rouge-orangée au début. Graines fines avec une aigrette.

H: 2 à 6 m.

Sambucus nigra
Grand Sureau



Adoxaceae

Bois clairs, les haies, les terrains vagues ou encore aux abords des habitations dans les sols fertiles et frais.

Bois est assez lourd et dense, très homogène. Floraison début d'été.

Fructification septembre octobre.

Egalement *Sureau noir*, *Arbre de Judas*

Arbre rustique, à branches contenant une moelle blanche et légère, souvent courbées et de croissance rapide. Son écorce est vert-gris fissurée. Les feuilles caduques sont imparipennées à 5 ou 7 folioles dont une terminale. Les folioles sont ovales, pointues à l'extrémité et finement dentées. Elles ont une odeur déplaisante lorsqu'on les froisse. Fleurs blanches, disposées en ombelles irrégulières. Elles sont parfumées et comportent 5 étamines et 5 pétales de couleur blanc-crème. Fruits : baies noir-violacé à chair molle juteuses de 6-8 mm. Ils sont disposés en grappes.

H: 1 à 10 mètres

Sorbus torminalis
Alisier torminal



Rosaceae

Terrains argileux tant calcaires qu'acides, même pauvres, lisières, clairière et trouées, mais on le retrouve aussi en forêt accolé à de gros chênes.

Floraison mai-juin.

Longévité: 250 ans.

Egalement *Alisier des bois* ou *Sorbier torminal*

Arbre relativement rare avec une croissance relativement lente, trapu, à ramure irrégulière et dense. Les jeunes branches sont couvertes de fin duvet. Écorce fissurée brun-foncé avec écailles plus claires. Feuilles caduques vert-foncé luisantes sur le dessus alternes simples sont profondément découpées en 5 ou 7 lobes aigus Fleurs blanchâtres avec de nombreuses étamines donnant des fruits marrons parsemés de petites taches plus foncées en grappes de 1,5 cm comestibles à pleine maturité (après les premiers gels). Ces fruits sont très appréciés des petits mammifères, en particulier du blaireau qui joue un rôle primordial dans la dissémination des graines.

H: 15 à 17 m en situation champêtre.

Ulex europaeus
Grand Ajonc



Fabaceae

Sols argileux et sablonneux, lande, talus, bord de route. Landes et lieux stériles qu'elle fertilise naturellement Utilisée comme haie infranchissable.

Floraison mars juin.

Également *Ajonc d'Europe* Landier et *Genêt épineux*.

Arbrisseau d'un vert cendré, rameux, à rameaux épais et velus, à épines robustes et vulnérantes. Ses branches sont hérissées d'épines de 2 à 5 cm. Feuilles insérées à la base de chaque épine petite alternes en écailles sont également très piquantes. Fleurs très nombreuses et serrées entre elles. Elles mesurent de 1,2 à 1,5 cm et sont jaune d'or, fortement parfumées à la noix de coco lorsqu'exposées au plein soleil.

Fruit toxique est une gousse de 2 cm de long, brun-violacé foncé, ovale, large de 6-7 mm très velue, contenant 2 à 3 petites graines noirâtres qui sont libérées par temps chaud.

H: de 0,5 à 2,5 m

Ulex minor
Ajonc nain



Fabaceae

Landes humides et lieux incultes.

Floraison été et automne. Floraison Juillet-octobre. Également *Petit Ajonc*, *Ajonc de lande*, *Bruyère jaune* ou *Petit landin*

Arbrisseau vivace, d'un vert brillant diffus souvent couché à racine rampante et rameaux velus, avec de nombreuses épines grêles, peu piquantes, longues de 8 à 15 mm, laissant à peine voir le rameau. Feuilles grêles linéaires (stipules absentes). Fleurs petites d'environ 8 à 10 mm solitaires ou géminées au calice jaune, bilabié, un peu velu, à poils appliqués; corolle jaune-citron vif à étendard souvent veiné de rouge et à ailes plus courtes que la carène courbée. Fruits: gousse ovale-rhomboidale large de 4 mm velue, à 4 graines.

H: 0,30 à 0,80 m

Ulmus minor
Orme champêtre



Ulmaceae

Haies. Après une taille sévère ou même un abattage, on peut observer des rejets de souche qui seront indemnes, mais n'atteindront pas l'âge et les dimensions des arbres d'origine. Floraison début du printemps.

Longévité: 500 ans.

Également *Ormeau* ou *le Petit Orme Ipréau*, *Orme cilié* ou *Yvet*.

Arbres à feuilles caduques. Les plus vieux spécimens ont été décimés par l'épidémie de graphiose. Ecorce fissurée brun-noirâtre. Les feuilles ont une disposition alterne très précise. Elles sont toutes placées dans le même plan et sont dissymétriques à la base au niveau de l'insertion du limbe sur le pétiole, grandes (7-9 cm de long sur 5-6 cm de large), ovales-rhomboidales deux fois dentées, velues ou rugueuses au toucher. Les fleurs sont peu remarquables. Elles apparaissent en inflorescences massives. Le périanthe est peu coloré et on les reconnaît surtout par les étamines qui sortent des fleurs. Les fruits sont des akènes. La paroi de ces fruits est entourée d'une membrane circulaire (aile) qui favorise la dissémination par le vent.

H: 35 m

Viburnum lantana
Viorne lantane



Adoxaceae

Lisières forestières, bois clairs et broussailles sur sol calcaire.

Floraison avril-juin.

Fructification automne.

Également *Lantane*, *Viorne mancienne*, *Manciène* ou *Cochène*

Arbuste à rameaux duveteux. Feuilles entières opposées caduques de 6-13 cm de long et 4-9 cm de large sont ovales finement dentées, à face inférieure duveteuse grise.

Fleurs à pétales égaux blanc-crème de 5 mm forment des inflorescences en ombelles denses. Les fruits de 8 mm de long sont des baies toxiques ovales rouges puis noires à maturité contenant une seule graine.

H: 4 à 5 m

Viburnum opulus
Viorne obier



Adoxaceae

Haies et bois frais sur sols calcaires.

Floraison mai-juillet.

Fructification septembre.

Également *Rose de Gueldre*, *Obier*, *Viorne aubier*, *Aubier*, *Boule de neige*

Arbuste à rameaux fragiles, glabres, d'un gris blanchâtre à feuilles caduques et palmées, il possède des feuilles lobées qui atteignent 5 à 11 cm de longueur.

Les fleurs blanches à pétales inégaux forment de larges ombelles avec des fleurs centrales petites et fertiles et de grandes fleurs extérieures stériles. Les fruits sont des baies rouges un peu malodorantes à maturité, considérées comme non comestibles, mais utilisées dans les médecines traditionnelles comme tonocardiaques.

H: de 1 à 4 m

LES ARBRES NOTABLES DU SENTIER DES MAÎTRES SONNEURS

Le sentier des Maîtres Sonneurs pour une grande partie de son trajet traverse une région de bocage avec de nombreux bois ou forêt vous verrez donc de très nombreux arbres plus ou moins admirables, notamment de très nombreux chênes. Il est à noter que les arbres les plus remarquables ne sont pas indigènes (Séquoïa, Ifs...). Vous trouverez ci-après quelques arbres que vous pourrez trouver sur votre parcours.

ARBRES ÉVOQUÉS DANS LE ROMAN DE GEORGE SAND « LES MAÎTRES SONNEURS »



Tilleuls

Tilleuls place de St Chartier leur plantation date de la rénovation de la place en 1843 quelques années avant la parution du roman.

La place est importante dans le roman des Maîtres Sonneurs puisque c'est à cet endroit qu'a eu lieu après la *jaunée* (feu de St Jean) le fameux bal, le soir de la Saint Jean. **7^e veillée**

Orme

Orme Râteau entre St Chartier et Lourouer Saint Laurent aujourd'hui disparu une croix situe son emplacement

« Vous aurez beau penser, lui dis-je, qu'il ne se cache le jour et ne court la nuit que pour flûter tout son soul, je sais, moi, qu'il a en lui et autour de lui quelque secret qu'il ne nous dit pas.

— Bah ! fit-elle en riant, parce que Véret le sabotier s'imagine de l'avoir vu avec un grand homme noir à l'orme Râteau ?

— Possible qu'il ait rêvé ça, répondis-je ; mais moi, je sais bien ce que j'ai vu et entendu à la forêt » **4^e veillée**



Vieux chêne

Vieux chêne des Maîtres Sonneurs (forêt de St Chartier) à Verneuil/Igneraie

George Sand évoque ce chêne ; c'est là que Joset (personnage principal du roman « **Les Maîtres Sonneurs** ») aurait entendu le son de la cornemuse joué par Huriel pour la première fois et aurait décidé de devenir cornemuseux. *« Je connus que ce devait être le chêne, et que j'étais arrivé au fin bout de la forêt. Je n'avais jamais vu l'arbre, mais en avais oui parler, pour ce qu'il était renommé un des plus anciens du pays et par le dire des autres, je savais comment il était fait. Vous n'êtes pas sans l'avoir vu. C'est un chêne bourru étêté de jeunesse par quelque accident et qui a poussé en épaisseur ; son feuillage tout desséché par l'hiver tenait encore dru et il paraissait monter dans le ciel comme une roche »* **3^e veillée**

Arbres du Bourbonnais :

« Les bois étaient beaux tout en futaie de chêne blanc qui sont la plus belle espèce. Les ruisseaux dont ces bois étaient coupés et ravinés en mille endroits, formaient des places plus humides où poussaient des vergnes, des saules et des trembles tous arbres grands et forts dont n'approchent pas ceux de notre pays ; j'y vis aussi pour la première fois un arbre blanc de sa tige et superbe par son feuillage qui ne pousse point chez nous et qui s'appelle le hêtre je crois bien que c'est le roi des arbres après le chêne et s'il est moins beau on peut dire quasiment qu'il est plus joli » **12^e veillée**



Aulne (Vergne)



Hêtres

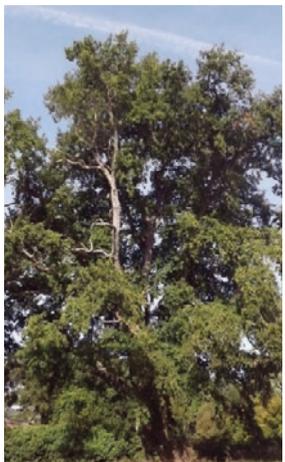


Saule



Tremble (Peuplier)

ARBRES SUR LE SENTIER



Chêne Préveranges (18) environ 300 ans



Chêne Bois de Sugères St Sauvier (03)



Chêne La Chatre (36)



Allée de chataigniers Préveranges (18)



Orme (arbre de la liberté) Préveranges (18)



Bouleaux St Saturnin (18)



Chataignier Sidaillles (18)



Noyer Sidaillles (18)

ARBRES VENUS D'AILLEURS



Séquoia St Saturnin (18)



Séquoia Préveranges (18)



Séquoia Lion d'Argent La Chatre (36)



Séquoia square G. Sand La Chatre (36)
Plantation : 1890, H : 40 à 42 m



Séquoia square G. Sand La Chatre (36)
Plantation : 1890, H : 40 à 42 m



Sequoia pleureur rue Rollinat La Châtre (36)
Plantation : 1890



Cèdre du Liban Rue Rollinat La Châtre (36)
Plantation en 1900-1910



If parc du château (privé)
La Motte Feuilly (36)

PLANTATIONS RÉCENTES SUR LE SENTIER

En 2004 pour le 200^e anniversaire de la naissance de George Sand furent plantés, dans le parc de sa maison (*Jardin remarquable*) des essences rares : un If, un sophora japonica, un ginkgo biloba, un cèdre du liban et un tulipier de virginie.

Un chemin arboré fut également planté près du village de Nohant : « Pour redonner à cette Vallée Noire son vrai visage, celui qu'a connu George Sand, pour que le voyageur qui passe, véhicule l'image d'une région où la nature a encore le droit d'exister, pour que l'arbre qui pousse fasse que le souvenir reste ». En 2016 dans la région des châtaignes (*sud Cher et sud-ouest Allier*) une châtaigneraie avec plusieurs races de châtaignes à St-Priest-la-Marche.



Chemin arboré Nohant (36)



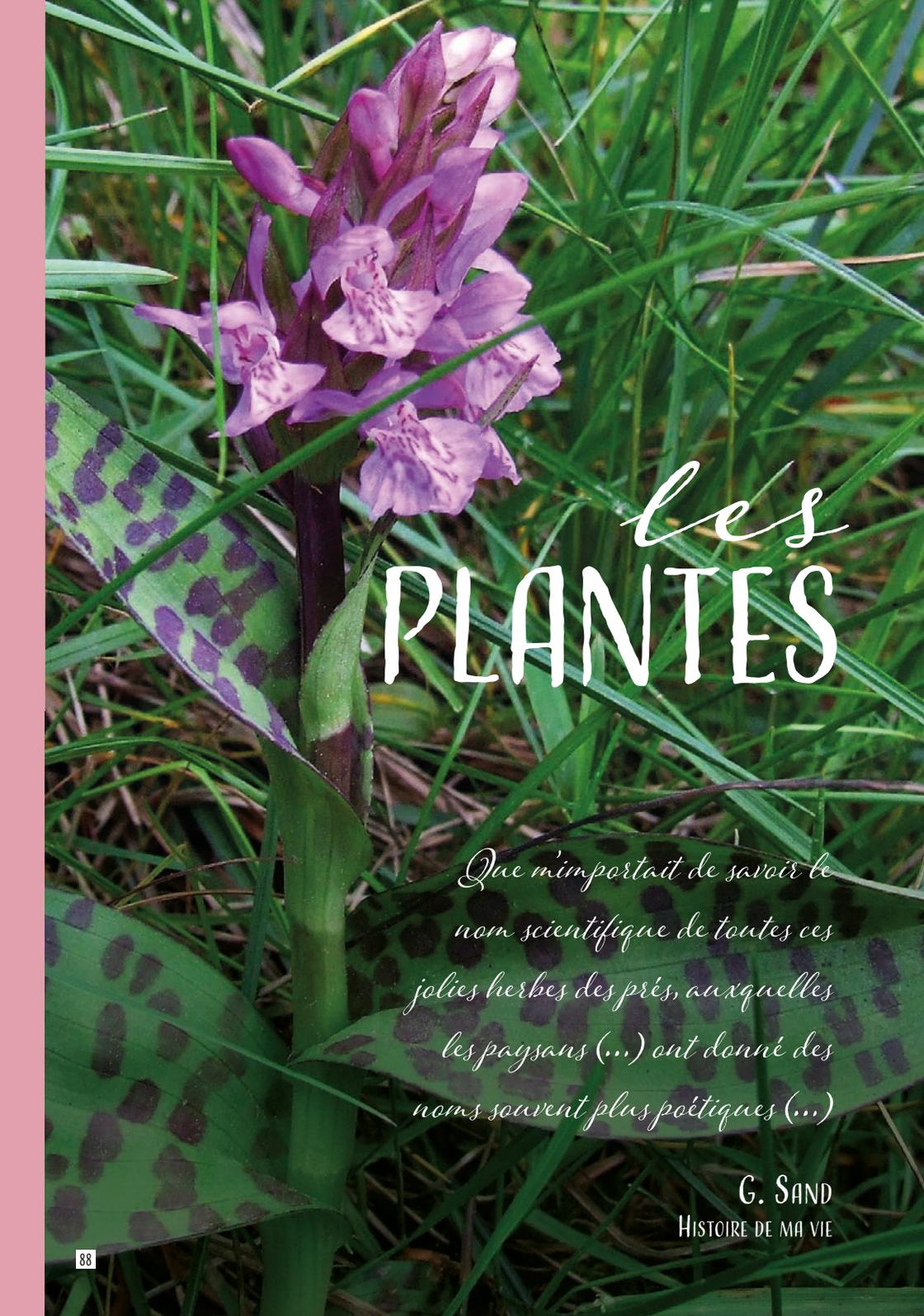
Châtaigneraie St Priest la Marche (18)



Sophora Japonica spécimen adulte



Ginkgo biloba spécimen adulte



les PLANTES

*Que m'importait de savoir le
nom scientifique de toutes ces
jolies herbes des prés, auxquelles
les paysans (...) ont donné des
noms souvent plus poétiques (...)*

G. SAND
HISTOIRE DE MA VIE

Allium ursinum

Ail des ours
Ail à larges feuilles



Asparagales

Bois et ravins humides. Floraison avril-juin.
T : 25 à 35 cm.

Plante vivace glabre, à forte odeur d'ail, bulbe petit, oblong, à tunique blanche membraneuse. Tige faible, demi-cylindrique à 2 angles obtus, munie à la base de 2 feuilles ovales-lancéolées, larges de 2-5 cm, longuement pétiolées, planes, molles, à nervures convergentes, spathe entière ou à 2-3 valves égalant les pédicelles. Fleurs blanches, en ombelle plane un peu lâche non bulbifère, pédicelles égaux, périanthe étalé, à divisions lancéolées-aiguës, caduques. Étamines incluses, à filets tous simples, stigmate obtus.

Alyssum alyssoides

Alysson à calices persistants



Brassicales

Lieux sablonneux ou pierreux. Floraison Avril-juin.
T : 5 à 20 cm

Plante annuelle, d'un vert-blanchâtre, tiges herbacées, rameuses à la base ; Feuilles oblongues-spatulées ou lancéolées, atténuées à la base.

Fleurs d'un jaune pâle, à la fin blanchâtres, très petites. Sépales dressés, persistants, pétales dressés, dépassant à peine le calice, filets des étamines filiformes. Grappe fructifère longue, à pédicelles étalés, silicule petite, orbiculaire, échancrée, à poils appliqués. Graines étroitement ailées, 1-2 par loge.

Anacamptis laxiflora
Orchis à fleurs lâches



Asparagales

Prairies humides et marécages.

Floraison mai-juillet. T : 30 à 60 cm

Plante vivace, glabre, à tubercules ovoides entiers. Feuilles dressées jusqu'au sommet de la tige, lancéolées-linéaires aiguës, pliées, vertes. Fleurs d'un pourpre foncé, grandes, en épi long et très lâche, bractées rougeâtres, plurinervées, un peu plus courtes que l'ovaire, divisions extérieures du périanthe étalées-dressées ou un peu renversées, labelle large, non ponctué, sub-bilobé, à lobe moyen presque nul ou bien plus court que les latéraux fortement réfléchis. Éperon ascendant-horizontale, dilaté-échancré au sommet, d'un tiers à peine plus court que l'ovaire.

Anagallis tenella

Mouron délicat



Primulaceae

Prairies marécageuses ou tourbeuses.

Floraison mai-septembre.

T : 5 à 15 cm

Egalement *Lysimachia tenella*.

Plante vivace glabre, à racine grêle, tiges filiformes-quadrangulaires, couchées-radicales à la base, redressées au sommet.

Feuilles opposées, un peu pétiolées, petites, sub-orbiculaires, mucronulées, non ponctuées. Fleurs d'un rose tendre à veines plus foncées, solitaires sur des pédoncules opposés, capillaires, 2-3 fois plus longs que les feuilles, à la fin recourbés, calice à lobes lancéolés-linéaires

acuminés, à bords non membraneux. Corolle en cloche, 2-3 fois plus longue que le calice, à lobes oblongs-obtus ou émarginés, non ciliés-glanduleux.

Capsule petite, environ de la longueur du calice.

Anarrhinum bellidifolium

Muflier à feuilles de pâquerette



Lamiales

Lieux secs et arides siliceux. Floraison mai-octobre.
T : 20 à 80 cm

Plante bisannuelle ou vivace glabre, à tiges dressées, simples ou rameuses, densément feuillées.

Feuilles radicales obovales ou spatulées, irrégulièrement incisées-dentées, les caulinaires très rapprochées et divisées dès la base en segments linéaires entiers.

Fleurs d'un bleu pâle ou violacées, petites, en longues grappes effilées multiflores et assez serrées, bractées atteignant à peine la base du calice, celui-ci à lobes linéaires, 3-4 fois plus court que la corolle. Corolle de 3-5 mm, à tube cylindrique, à éperon grêle presque appliqué sur le tube.

Capsule globuleuse, dépassant peu le calice.

Anthericum liliago

Anthéricum à fleurs de lis



Asparagales

Côteaux et pâturages secs.

Floraison mai-juillet.

T : 20 à 60 cm

Plante vivace glabre, à fibres radicales cylindriques, tige dressée, cylindrique, simple ou à

1-2 rameaux dressés. Feuilles linéaires, planes ou canaliculées, égalant presque la tige
 Fleurs blanches, en grappe simple longue et lâche, bractées lancéolées-acuminées, 1-2 fois plus courtes que le pédicelle dressé et articulé au-dessous du milieu, périanthe long de 2 cm, à divisions oblongues trinervées. Etamines 2 fois plus courtes que le périanthe.
 Style arqué-ascendant.
 Capsule ovale, à graines anguleuses.

Arnoseris minima
Arnoséris



Asterales

Prairies et champs, terrains siliceux.
 Floraison juin-juillet.

T : 10 à 30 cm

Egalement *Hioseris minima*

Plante annuelle à tiges dressées inférieurement, non feuillées, simples ou portant 2-3 capitules, glabres, rougeâtres.

Feuilles toutes radicales en rosette, dentées, pubescentes, obovales-oblongues, atténuées à la base, pédoncules scapiformes, fortement renflés et fistuleux sous les capitules solitaires. Involuteur fructifère à la fin globuleux à folioles très fortement conniventes offrant une forte nervure dorsale blanche, akènes très petits, fleurs jaunes.

Asphodelus albus
Asphodèle blanc



Asparagales

En landes, côtes et bois.

Floraison avril-juin.

T : environ 1 m

Plante vivace glabre, à racine fasciculée-tuberculeuse, tige pleine, simple ou peu rameuse. Feuilles largement triquètres en gouttière, raides, vertes, noirâtres à la pointe, insérées en spirale
 Fleurs blanches ou lavées de rose, en grappes serrées ou un peu lâches, bractées brunes, périanthe long de 15-18 mm, à carènes vertes, filets lancéolés à la base.

Fruit (8-11 mm), globuleux ou ovale, vert sombre terne.

Capsule à valves brun noirâtre, minces, à bords réfléchis en dehors, à 4-6 nervures transversales.

Asplenium foresiicum
Asplénium du Forez



Aspleniaceae

Rocher siliceux. Floraison avril-octobre.

T : 8 à 30 cm

Plante vivace à souche peu touffue.

Feuilles à pétiole brun en dessous, plus court que le limbe.

Limbe oblong-lancéolé, peu atténué à la base, bipennatiséqué, segments inférieurs un peu réfléchis, ovales, à peine plus courts que les moyens, ceux-ci ovales-lancéolés, à lobes très rapprochés, élargis, obovales-arrondis, à dents divariquées, courtes, mucronulées.

Sores à la fin confluent, indusie à bord entier.

Asplenium scolopendrium
Scolopendre



Aspleniaceae

Rochers humides, vieux murs, puits.

Floraison mai-octobre.

T : 20 à 60 cm

Plante vivace à souche épaisse gazonnante.

Feuilles à pétiole écailleux ainsi que le rachis, plus court que le limbe.

Limbe 4-6 fois plus long que large, largement lancéolé, ferme, entier ou ondulé-rongé, rarement divisé au sommet, un peu rétréci inférieurement, profondément échancré en coeur à la base, à oreillettes arrondies et convergentes.

Sores grands, parallèles entre eux et obliques à la nervure médiane de la feuille.

Asplenium septentrionale
Doradille du Nord



Aspleniaceae

En landes, côtes et bois. Floraison Mai-octobre.
 T : 5 à 20 cm

Plante vivace glabre, à souche courte.

Feuilles d'un vert sombre, à pétiole bien plus long que le limbe, brun tout à la base, puis vert jusqu'au sommet du rachis.

Limbe court, réduit à 2-5 segments linéaires étroits, allongés, très aigus, entiers ou incisés-dentés à dents en alène et bifurquées au sommet.

Sores linéaires-allongés, bientôt confluent et couvrant entièrement la face inférieure des segments.

Baldellia ranunculoide
Bilteau fausse renoncule



Alismatales

En mares et étangs. Floraison mai-septembre
 T : 5 à 50 cm

Egalement *Alisma ranunculoides* Plante vivace glabre, à souche fibreuse, tiges nues, dressées. Feuilles toutes radicales, dressées, longuement pétiolées, lancéolées-linéaires, atténuées aux 2 bouts, trinervées.

Fleurs d'un blanc rosé, assez grandes, en ombelle terminale ou à 2-3 verticilles écartés

superposés. Pédoncules très allongés. Pétales arrondis, denticulés, 3-4 fois plus grands que les sépales, carpelles de 2 mm, obovoïdes-mucronés, à 5 angles saillants inégaux, disposés sur plusieurs rangs en tête globuleuse sur un réceptacle arrondi.

Bidens tripartita
Chanvre d'eau



Asteraceae

Lieux humides. Floraison Août-octobre.

T: 20 à 50 cm

Plante annuelle à tige dressée, à rameaux étalés, presque glabre.

Feuilles glabres, opposées, pétiolées à pétiole ailé, fortement dentées, les supérieures tripartites à segments lancéolés, le terminal plus grand. Feuilles inférieures indivises.

Involucre à folioles extérieures foliacées, les intérieures plus courtes ovales-lancéolées, scariées, striées de brun, écailles du réceptacle linéaires-oblongues.

Akènes longs de 5 à 6 mm oblongs, cunéiformes, surmontés de 2 ou 3 arêtes subulées, épineuses. Capitules dressés solitaires à fleurs jaunes, toutes tubuleuses.

Blechnum spicant
Blechn



Blechnaceae

Bois et lieux humides siliceux.

Floraison Juin-septembre.

T: 20 à 70 cm

Egalement *Lomaria spicant*

Plante vivace glabre, à souche épaisse gazonnante.

Feuilles coriaces, à pétiole écaillé plus court que le limbe, lancéolées, pennatiséquées: les unes stériles, étalées, courtement pétiolées, à segments oblongs rapprochés et confluent, les autres fertiles, moins nombreuses, plus longues, dressées au centre de la touffe, longuement pétiolées, à segments étroits, linéaires, écartés. Sores linéaires, en 2 lignes parallèles rapprochées de chaque côté de la nervure médiane des segments, qu'ils recouvrent entièrement à la fin l'Indusie s'ouvrant en dedans et se renversant en dehors.

Brachypodium pinnatum
Brachypode penné



Poaceae

Lieux incultes et arides. Floraison Juin-août.

T: 30 à 90 cm

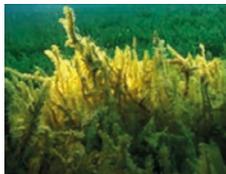
Plante vivace, poilue sur les noeuds et souvent sur les feuilles, les gaines et les épillets, à souche rampante et rameuse.

Tiges simples, dressées, raides, nues au sommet, à 3-6 noeuds, le supérieur situé au milieu ou au-dessus.

Feuilles d'un vert clair ou glaucescent, longues, dressées, planes ou à la fin un peu enroulées, raides, rudes, à nervures inégales, quelques-unes saillantes et espacées, les autres fines et rapprochées.

Epi allongé, raide, dressé ou un peu penché, distique, formé de 6-12 épillets assez écartés. Glumelle inférieure un peu plus longue que la supérieure, à arête 2-3 fois plus courte qu'elle.

Calliergon giganteum
Calliergon géant de mousse



Amblystegiaceae

Etangs et lacs.

Egalement *Arctique mousse*.

Plante aquatique sans tiges ni fleurs, qui a de petites radicules au lieu de racines.

Il survit dans le climat froid en stockant les éléments nutritifs pour être utilisés dans la formation de nouvelles feuilles au printemps. La plante est mangée par les animaux migrateurs tels que les oiseaux.

Calluna vulgaris
Callune



Ericaceae

Landes, bois et coteaux arides des terrains siliceux.

Floraison Juillet-octobre.

T: 30 cm à 100 cm

Sous-arbrisseau glabre, tortueux, diffus, à rameaux nombreux, effilés, dressés, rougeâtres. Feuilles petites, opposées, densément imbriquées sur 4 rangs, linéaires, sessiles et à 2 pointes à la base.

Fleurs roses, brièvement pédonculées, penchées, en grappes simples et lâches. Calice pétaloïde, muni à la base de bractées vertes, à 4 lobes oblongs. Corolle de moitié plus courte que le calice, marcescente, en cloche, à 4 lobes. 8 étamines, incluses.

Capsule velue, globuleuse, à cloisons opposées aux sutures des 4 valves.

Cardamine heptaphylla
Cardamine à sept folioles



Brassicaceae

Bois. Floraison Avril-juin.

T: 30 à 60 cm

Egalement *Dentaria pinnata*

Souche à écailles courtes, obtuses, un peu convexes. Tige simple, nue intérieurement.

Feuilles toutes pennatiséquées, à 5-9 folioles opposées, ovales-lancéolées, irrégulièrement dentées, les caulinaires 2-4, rapprochées de la grappe, sans bulbilles à la base.
Fleurs lilacées, roses ou blanches, grandes, pétales à limbe obovale, 3 fois plus longs que le calice. Grappe fructifère assez courte, pédicelles et siliques étalés-dressés.

Carex canescent
Laiche



Poales

Marais et tourbières. Floraison mai-juillet.
T: 20 à 60 cm
Plante vivace glabre, à souche gazonnante. Tiges à faces convexes, scabres seulement dans la partie sup., à angles aigus.
Feuilles plus étroites (2-3 mm de large), rudes, canaliculées. Panicule plus courte (3 cm), plus dense, épillets plus ou moins rapprochés, ellipsoïdes, aigus, mâles au sommet.
Ecailles pâles, rousses, hyalines à la marge, la plupart obtuses, parfois même arrondies au sommet.
Utricules ellipsoïdes-lancéolés.
denticulés dans la partie supérieure, à nervures peu visibles.

Carex echinata
Carex étoiles



Poales

Marais et tourbières. Floraison mai-juillet.
T: 10 à 40 cm

Egalement Petit Carex de Barbarie Plante vivace glabre, à souche gazonnante, tige grêle, obscurément trigone, un peu rude au sommet. Feuilles vertes, étroites (1-2 mm), rudes. Inflorescence en épi court, un peu interrompu, verdâtre, formé de 2-5 épillets subglobuleux, mâles à la base, un peu écartés, bractées scariées, parfois à pointe sétacée.
Ecailles ovales sub-obtuses, scariées aux bords, 2 stigmates
Utricules à la fin étalés en étoile, verdâtres, ovales-lancéolés (3-12 mm), plans-convexes, nervés, atténués en bec bidenté dépassant beaucoup l'écaille.

Carex hispida
Laiche hérissée



Poales

Marais et étangs. Floraison avril-juin.
T: de 50 à 100 cm
Plante vivace glauque, à souche rampante-stolonifère, tige robuste, dressée, subtrigone, lisse. Feuilles longues, très raides, larges de 5-10 mm scabres
Epis mâles 3-5, cylindriques-allongés, bruns, les femelles 3-4, cylindriques, épais, très denses, dressés, subsessiles, panachés de blanc et de brun, bractée inférieure à gaine courte, dépassant la tige.
Ecailles vert brun, lancéolées-aristées ou mutiques, 3 stigmates
Utricules verdâtres, hispides, obovales-comprimés (5 mm), ciliés, nervés, à bec plus court que l'écaille.

Carex laevigata
Laiche lisse



Poales

En lieux humides notamment en auline de frênes
Floraison mai-juillet
T: de 50 à 100 cm
Plante vivace glabre, à souche épaisse rampante, tige trigone, lisse.
Feuilles vertes, larges de 4-10 mm rudes, à 2 ligules, l'une adhérente au limbe, l'autre libre, plus courte, opposée à la feuille
Epi mâle solitaire, long, cylindracé, fauve, 2-4 épis femelles tous écartés, longs de 3-5 cm, cylindriques, denses dressés ou l'inférieur penché, pédoncules, bractées engainantes, foliacées, plus courtes que la tige. Ecailles rousses, lancéolées-cuspidées
Utricules verdâtres, dressés, ovoïdes trigones (5 mm), nervés, à bec rude bifide dépassant l'écaille

Carex lepidocarpa
Laiche à beaux fruits



Poales/cypéacea

Zones marécageuses.
Floraison: de Juillet à Août • T: 10 à 40 cm
Plante en touffe serrée, à courts rhizomes (*Tige souterraine ou subaquatique*).
Epis femelles denses et courts, de couleur vert clair, aux utricules assez brusquement contractés en bec. L'unique épi mâle est nettement pédonculé (pédoncule dépassant l'épi femelle le plus haut).

Carex nigra
Laïche noire



Poales

Milieux humides, marais, fossés et tourbières. Floraison mai-juillet. T: 10 à 60 cm
Egalement *Carex vulgaris*
Plante glaucescente à souche stolonifère. Tige dressée, assez grêle, scabre au sommet. Feuilles égalant souvent la tige, étroites (1-3 mm), rudes, à gaines non filamenteuses, épis mâles: 1 (rarement 2), linéaires-oblongs, les femelles: 2-4, assez rapprochés, bruns ou noirs, oblongs ou cylindriques, dressés • Bractée inférieure sans gaine, ne dépassant pas la tige. Ecaïlles noirâtres, obtuses, 2 stigmatés. Utricules sur 6 rangs, verdâtres ou fauves, petites, elliptiques plans-convexes, nervés dans le bas, à bec très court dépassant l'écaïlle.

Carex panicea
Laïche Bleuâtre



Cyperaceae

Prés et bois humides. Floraison Mai-juin
T: 20 à 50 cm
Plante vivace glabre, à souche stolonifère. Tige dressée ou inclinée au sommet, sub-trigone, lisse. Feuilles glauques, d'un vert bleuâtre ou bleu de mer larges de 2-4 mm rudes. Epi mâle solitaire, oblong-linéaire, brunâtre, 2-3 épis femelles écartés, oblongs-cylindriques, assez lâches, dressés, pédoncules. Bractées

engainantes, foliacées, à gaine étroite et appliquée, à limbe assez long
Ecaïlles brunes-rougeâtres, ovales-lancéolées, 3 stigmatés.
Utricules olivâtres, ovoïdes-renflés (4 mm), peu nervés, rétrécis en bec court et tronqué dépassant l'écaïlle.

Carex pulicaris
Carex de puces



Poales

Habitats humides, les tourbières, marais. Floraison mai-juin.
T: 10 à 35 cm.

Plante vivace glabre, à souche fibreuse gazonnante, tige dressée, filiforme, cylindrique, lisse. Feuilles égalant souvent la tige, sétacées, lisses sauf au sommet.
Epillet solitaire, terminal, multiflore, oblong-linéaire, androgyné, mâle et dense au sommet. Ecaïlles mâles lancéolées-aiguës, les femelles lâches, brunes, oblongues-subobtus, caduques, 2 stigmatés.
Utricules à la fin étalés et réfléchis, brun luisant, oblongs en fuseau (5 mm), plans-convexes, lisses, atténués en bec court dépassant l'écaïlle. Akène oblong, biconvexe.

Carex rostrata
Laïche à ampoules



Cyperaceae

Bords des eaux. Floraison mai-juillet.
T: 30 à 70 cm • Egalement Obtusangula.
Plante vivace glaucescente, à souche rampante, tige trigone, à angles obtus et lisses. Feuilles dépassant la tige, étroites (2-4 mm), scabres, épis mâles: 2-3, linéaires, fauves, femelles: 2-4, cylindriques, denses, assez écartés, dressés, l'inférieur pédoncule, bractées sans gaine, dépassant la tige. Ecaïlles roussâtres, lancéolées, 3 stigmatés. Utricules jaune clair, glabres, étalés-divergents, renflés en vessie subglobuleuse (4 mm) nervés, contractés en bec fin lisse bident dépassant l'écaïlle.

Carex tomentosa
Laïche tomenteuse



Poales

Prairies, et friches sur sol calcaire, marneux ou schisteux. Floraison avril-juillet.
T: 20 à 50 cm
Plante vivace glaucescente, à souche rampante-stolonifère, tige dressée, grêle, triquètre, rude au sommet. Feuilles plus courtes que la tige, larges de 1-3 mm scabres. Epi mâle solitaire, lancéolé, brun roussâtre, 1-3 épis femelles rapprochés ou un peu écartés, oblongs, denses, sessiles

Bractée inférieure non engainante, foliacée, assez longue, étalée.
 Écailles brunes, mucronées, non ciliées, 3 stigmates.
 Utricules blancs puis fauves, tomenteux, obovales-subglobuleux (2 mm), sans nervures, à bec très court dépassant l'écaïlle.

Carum verticillatum
Carvi verticillé



Apiaceae

Prés et pâturages marécageux, dans les terrains siliceux. Floraison juin-septembre.

T: 30 à 60 cm

Egalement *Bunium verticillatum*, *Trochardis verticillatum*.

Plante vivace glabre et verte, à racine formée de fibres épaissies en massue, à souche chevelue. Tige grêle, striée, peu rameuse, presque nue dans le haut.

Feuilles longues et étroites, bipennatiséquées, à lanières capillaires, courtes, très nombreuses, étalées et comme verticillées autour du pétiole. Ombelles à 8-15 rayons filiformes, presque égaux, étalés-dressés. Involucre et involucrelle à nombreuses folioles linéaires, styles 2 fois plus longs que le stylopede.

Fruit petit, ovoïde-oblong, non aromatique.

Chenopodium Rubrum
Anserine rouge



Amaranthaceae

Décombres, lieux sablonneux ou humides.

Floraison Juillet-octobre.

T: 10 à 80 cm

Egalement *Oxybasis rubra*

Plante annuelle souvent rougeâtre.

Tige dressée ou couchée, anguleuse, ordinairement rameuse dès la base.

Feuilles épaisses, luisantes, hastées-lancéolées ou triangulaires-rhomboidales, à dents profondes, surtout les 2 inférieures.

Glomérules ordinairement rougeâtres, en grappes ou en panicle feuillées, 5 étamines dans la fleur terminale de chaque glomérule, 2-3 dans les autres

Styles très courts, périanthe cachant complètement le fruit.

Graines de 34 mm, la plupart verticales, luisantes, à bord épais.

Chrysosplenium oppositifolium
Dorine à feuilles opposées



Saxifragaceae

Lieux humides, bords des sources et des ruisseaux. Floraison mars-juin.

T: 5 à 20 cm

Plante vivace pubescente dans le bas, glabre supérieurement.

Tiges faibles, quadrangulaires, diffuses, ascendantes, radicantes à la base.

Feuilles caulinaires opposées, toutes brièvement pétiolées, demi-orbiculaires, tronquées ou décurrentes en coin sur le pétiole, obscurément crénelées et sinuées aux bords.

Feurs jaunâtres, plus petites.

Graines plus grosses et plus longues.

Cirsium dissectum
Cirse d'Angleterre



Astéraceae

Zones marécageuses et humides (marais, prés...).

Floraison mai-juillet

T: 30 à 70 cm

Plante vivace, souche à fibres épaisses, cylindrique. Tige, dressée, simple ou bifurquée, longuement nue au sommet, blanche-laineuse.

Feuilles blanches et presque tomenteuses en dessous, vertes en dessus, sinuées ou pennatifides à segments indivis ou lobés, ciliées-spinuleuses, les inférieures pétiolées, les caulinaires sessiles, demi-embrassantes, non auriculées.

Involucre assez gros, ovoïde, non déprimé à la base, aranéeux à folioles toutes lancéolées-linéaires, aiguës, longuement atténuées et mucronulées au sommet.

Fleurs purpurines.

Corydalis solida
Corydale à bulbe plein



Fumariaceae

Bois et taillis. Floraison Mars-mai.

T: 10 à 30 cm

Souche vivace, renflée en bulbe plein et solide. Tige simple, portant 2-4 feuilles, avec 1-3 écailles au-dessous des feuilles.

Feuilles 2 fois triséquées, à segments en coin, incisés-lobés, bractées herbacées, incisées-digitées, rarement dentées ou même entières.

Fleurs purpurines, parfois blanches, en grappe terminale, dressée, s'allongeant après la floraison. Eperon allongé, à peine courbé et atténué au sommet, pédicelle de la longueur de la capsule.

Dactylorhiza maculata
Orchis tacheté



orchidacéae

Sols calcaire, humides à frais. Floraison juin-août.

T: 20 à 30 cm

Plante herbacée.

Feuilles étroites, carénées, pliées et marquées de taches brun foncé, orientées transversalement. Fleurs de 1-1,5 cm, rose-violet ou blanches (souvent tachetées), groupées en épis conique au sommet de la tige.

Labelle composé de 2 lobes latéraux très larges à bord ondulé, séparés par un lobe central étroit en forme de pointe très courte.

Digitalis lutea
Digitale jaune



Plantaginaceae

Bord des chemins et en lisière de forêt, bois et côteaux pierreux.

Floraison: juin-septembre

T de 50 à 100 cm

Egalement *Digitale à petites fleurs* ou *Petite Digitale*

Plante vivace verte, glabre ou presque glabre, à tige pleine, très feuillée. Feuilles luisantes en dessus, glabres sur les deux faces, ciliées, à nervures secondaires peu saillantes, non réticulées, denticulées, toutes longuement lancéolées, les inférieures courtement pétioolées, les caulinaires sessiles et arrondies à la base.

Fleurs d'un blanc jaunâtre, non tachées ni veinées, moyennes, étalées, en longues grappes serrées, calice glabre ou cilié, à lobes lancéolés-linéaires, dressés, corolle de 15-20 mm de long sur 5-7 de large, un peu ventrue, glabre en dehors. Le fleur contient de la digitaline.

Fruit capsule glabrescente, ovoïde-conique brun pâle, produisant des graines très petites et rondes.

Drosera intermedia
Drosera intermedia



Droseraceae

Marais tourbeux. Floraison Juillet-août.

T: 4 à 10 cm

Hampes simples, courbées-géniculées à la base, puis redressées, naissant latéralement au-dessous de la rosette foliaire, dépassant à peine les feuilles à la floraison.

Feuilles dressées, à limbe obovale, insensiblement atténué en long pétiole tout à fait glabre.

Sépales appliqués, étalés au sommet à la maturité, stigmates plans, émarginés, rougeâtres. Capsule presque en poire, égalant ou dépassant le calice. Graines obovales, tuberculeuses, non ailées

Drosera rotundifolia
Drosera à feuilles rondes



Droseraceae

Marais tourbeux. Floraison Juin-août.

T: 6 à 20 cm

Espèce protégée

Egalement *Rosolis à feuilles rondes*. Petite plante carnivore à hampes simples, rarement rameuses au sommet, dressées dès la base, naissant du centre de la rosette foliaire, 3-4 fois plus longues que les feuilles.

Feuilles petites, arrondies, disposées en rosette, étalées sur le sol, à limbe orbiculaire, brusquement rétréci en long pétiole couvert en dessus de poils roussâtres.

Sépales appliqués-connivents, stigmates en tête, entiers, blanchâtres

Capsule oblongue, égalant ou dépassant le calice. Graines fusiformes, ailées aux deux bouts

Dyanthus Sylvaticus
Oeuillet des bois



Caryophyllaceae

Pâturages et bois des montagnes.

Floraison Juin-septembre.

T: 10 à 40 cm

Plante vivace, glabre et verte.

Tiges, anguleuses, simples ou rameuses.

Feuilles molles, planes, largement linéaires, presque obtuses, atténuées à la base, à 3 nervures. Fleurs rouges, avec un cercle pourpre autour du centre, grandes, inodores, 1-5 au sommet de la tige.

Ecailles du calicule, ovales, à pointe courte, appliquée, atteignant la moitié du calice. Calice d'un brun violet, strié dans toute sa longueur, à dents ovales-lancéolées. Pétales larges, contigus, velus, inégalement dentés.

Capsule cylindrique. Ecailles du calicule à pointe plus longue, calice peu coloré à dents acuminées.

Elatine hexandra
Élatine à six étamines



Elatinaceae

Fossés, mares, étangs. Floraison juin-septembre. T: 3 à 10 cm.

Egalement *Paludosa*.

Plante annuelle, grêle, tiges couchées-radicantes ou nageantes.

Feuilles opposées, oblongues-elliptiques, atténuées en pétiole plus court que le limbe.

Fleurs d'un blanc rosé, axillaires, alternes, solitaires, pédicellées, à pédicelles ordinairement plus courts que les feuilles. 3 sépales, égalant ou dépassant à peine la capsule, 3 pétales, un peu plus longs que les sépales, 6 étamines, 3 styles. Capsule déprimée, à 3 valves, graines un peu arquées.

Eleocharis multicaulis
Scirpe à nombreuses tiges



Cypéracées

Marais et landes humides. Floraison Juin-août.
T: 10 à 40 cm
Plante vivace glabre, à souche fibreuse courte sans stolons.
Tiges en touffe, grêles, simples, dressées ou recourbées, cylindracées, munies à la base de 2 gaines obliquement tronquées.
Epillet long de 6-12 mm, brun, oblong, multiflore, solitaire, terminal, dressé, souvent vivipare.
Ecaillés très obtuses, l'inférieure plus courte embrassant la base de l'épi.
3 stigmatés, 4-6 soies scabres, plus courtes que l'akène brunâtre, obovale-trigone à angles aigus, lisse, couronné par un mamelon conique.

Eleocharisi ovata
Scirpe à inflorescence ovoïde



Cypéracées

Bords desséchés des étangs.
Floraison Juin-septembre.
T: 8 à 35 cm
Plante annuelle glabre, à racine fibreuse.
Tiges en touffe fournie, simples, dressées ou étalées, cylindriques-comprimées, munies à la base d'une gaine obliquement tronquée.
Epillet long de 4-6 mm sur 3-4 mm, roussâtre, ovale obtus, multiflore, solitaire, terminal, dressé.
Ecaillés ovales arrondies, presque égales, l'inférieure demi embrassante très courte.
2 stigmatés, 4-6 soies scabres, dépassant l'akène fauve, obovale-comprimé, lisse, couronné par un mamelon aussi large que long.

Erica tetralix
Bruyère à 4 angles



Ericacea

Landes et pâturages humides des terrains siliceux.
Floraison Juin-octobre.
T: 30 à 80 cm
Sous-arbrisseau, à tiges tortueuses, à rameaux pubescents ou souvent velus-glanduleux
Feuilles verticillées par 4, longues de 4 mm, linéaires-oblongues, blanchâtres en dessous, hérissées de cils raides.
Fleurs roses, réunies 5-12 en têtes terminales ombelliformes. Pédoncules plus courts que les fleurs.
Calice à lobes lancéolés, longuement ciliés, 3-4 fois plus courts que la corolle, celle-ci en grelot ovale (5-7 mm), à dents courtes et réfléchies, anthères incluses, munies de 2 cornes à la base
Style peu saillant. Stigmate en tête
Capsule velue-soyeuse.

Erica Cinerea
Bruyère cendrée



Ericacea

Landes et bois siliceux. Floraison Juin-octobre.
T: 20 à 60 cm
Sous-arbrisseau, à tiges tortueuses, à rameaux dressés, cendrés-pubérulents
Feuilles verticillées par 3, munies à leur aisselle de fascicules de feuilles, longues de 4-6 mm, linéaires-étroites, marquées d'un sillon en dessous, glabres
Fleurs rouges-violacées, comme verticillées, formant des grappes composées, allongées et obtuses. Pédoncules égalant à peine les fleurs.
Calice à lobes lancéolés, glabres, égalant le tiers de la corolle, celle-ci en grelot ovale (5-6 mm), à dents courtes et réfléchies. Anthères incluses, munies de 2 cornes
Style peu saillant. Capsule glabre.

Eriophorum angustifolium
Linaigrette à feuille étroite



Cyperaceae

Marais et landes tourbeuses. Floraison Avril-juillet.
T: 30 à 60 cm
Egalement *Jonc à coton* ou *Jonc à duvet*. Plante vivace glabre, à souche rampante-stolonifère.
Tiges subcylindriques, lisses, feuillées.
Feuilles vert foncé, parfois rougeâtres, allongées, linéaires-caniculées, trigones dans le haut, larges de 3-6 mm, abords presque lisses.
Capitules 2-6 en ombelle, penchés après la floraison, à pédoncules inégaux, longs ou courts, lisses et glabres.
Epillets longs de 10-15 mm, ovales-lancéolés, brunâtres. Soies longues de 3-4 cm.
Akène brun, elliptique-lancéolé, atténué au sommet et apiculé.

Euphorbia hibernica
Euphorbe d'Irlande



Euphorbiaceae

Bois et pâturages. Floraison Mai-juillet.
T: 30 à 60 cm
Plante vivace glabre ou pubescente, à souche épaisse. Tige robuste, dressée, presque simple.
Feuilles molles, larges, elliptiques-oblongues, obtuses ou émarginées, entières. Ombelle jaune, à 5 rayons, bractées ovales obtuses, entières, glandes brunes, entières.
Capsule de 5-6 mm, à sillons profonds et lisses, glabre, couverte de tubercules cylindriques obtus.
Graines grosses, subglobuleuses, blanchâtres, lisses, luisantes, caronculées.

Euphorbia Illirica
Euphorbe poilue



Euphorbiaceae

Hales, bois, lieux humides. Floraison Avril-juin.
T: 30 à 80 cm

Plante vivace poilue ou glabrescente, à souche épaisse.

Tige robuste, dressée, rameuse sous l'ombelle. Feuilles molles, rapprochées, atténuées à la base, oblongues-lancéolées, aiguës ou subobtus, denticulées ou presque entières, les ombellaires oblongues-obtus.

Ombelle jaune à la. Floraison à 4-6 rayons, bractées ovales, obtuses, mucronulées, glandes entières. Capsule de 4-6 mm, subglobuleuse à sillons superficiels, poilue ou glabre, lisse ou un peu tuberculeuse.

Graines ovoïdes, brunes, lisses, luisantes, caronculées.

Festuca gigantea
Fétuque géante



Poaceae

Bois et lieux ombragés. Floraison Juin-septembre.
T: 60 à 100 cm

Plante vivace entièrement glabre, à souche fibreuse.

Tiges dressées, lisses.

Feuilles planes, larges de 5-15 mm scabres, ligule très courte, réduite à 2 oreillettes latérales. Panicule ample, lâche, penchée, vert pâle, à rameaux inférieurs allongés, géminés.

Epillets oblongs lancéolés, à 5-9 fleurs aristées, glumes un peu inégales, acuminées, scarieuses. Glumelles égales, l'inférieure munie un peu au-dessous du sommet d'une arête droite 2 fois aussi longue qu'elle.

Ovaire glabre.

Galeopsis segetum
Galeopsis des champs



Lamiaceae

Champs des terrains siliceux.

Floraison Juillet-octobre.

T: 10 à 50 cm

Plante annuelle à tige densément pubérulente, non renflée, à rameaux ascendants.

Feuilles assez larges, pétiolées. Support ou queue de la feuille, ovales-lancéolées ou lancéolées, atténuées aux deux bouts, régulièrement dentées en scie, veloutées-soyeuses surtout en dessous, à nervures saillantes, rapprochées, un peu déprimées en dessus.

Fleur d'un jaune pâle ou rosées, panachées de jaune, grandes, en verticilles souvent pauciflores. Calice pubescent-soyeux, à dents presque égales, lancéolées en alène. Corolle de 2-3 cm, 3-4 fois plus longue que le calice, à tube très saillant.

Galium odoratum
Aspérule odorante



Rubiaceae

Bois frais. Floraison Mai-juin.

T: 10 à 30 cm

Egalement *Asprule odoratum*.

Plante vivace glabre, noirâtre et odorante après la déshydratation, à souche grêle, longuement traçante. Tiges dressées, simples, quadrangulaires, lisses, avec un anneau de poils sous les verticilles foliaires.

Feuilles verticillées qui sont insérées par plusieurs à la même hauteur, longues de 2-4 cm et larges de 0,5-1 cm, oblongues-lancéolées, mucronées, glabres, rudes aux bords.

Flours blanches, en corymbe terminal, court, lâche, bractées sétacées, corolle en cloche, à tube à peine aussi long que le limbe.

Fruits hérissés de poils crochus.

Galium saxatile
Gaillet des rochers



Rubiaceae

Pelouses et rochers. Floraison juin-août.

T: 10 à 40 cm

Egalement *Hercynium Gaillet du Hartz*, *Gaillet du Harz*.

Plante vivace, couchée-rampante, densément gazonnante, glabre, noirissant en hercier.

Tiges florifères grêles, ascendantes, à entrenoeuds supérieurs écartés.

Feuilles rapprochées sur les tiges stériles, verticillées par 4-7, obovales ou lancéolées, mucronées, minces, à bords finement denticulés-scabres, à nervure dorsale fine et saillante.

Flours blanches, en petites cymes axillaires et terminales plus longues que les feuilles, pédicelles fructifères dressés, corolle à lobes aigus. Fruits petits (1 mm), glabres, densément tuberculeux.

Génista pilosa
Genêt poilu



Fabacéae

Rochers, bois clairs et landes. Floraison avril-juin.

T: 20 à 50 cm

Egalement *Genette*.

Abuste très ramifié, port prostré et incliné.

Feuilles caduques vert franc à vert sombre, revers couvert de poils soyeux. Petites feuilles stipulées, lancéolées, elliptique oblongue.

Flours jaune vif parfumées, petites fleurs de pois à 5 pétales et calices, poilues sur le revers.

Gousse aplatie, velue contenant quelques graines toxiques.

Helianthemum guttatum
Hélianthème taché



Cistaceae

Terrains sablonneux et siliceux.

Floraison juillet-août.

T : 8 à 40 cm

Egalement *Tuberaria guttata* ou *variabilis*

Plante annuelle, pubescente ou à poils étalés.

Tige dressée ou ascendante. Feuilles lancéolées-oblongues, les inférieures et les moyennes opposées et sans stipules, les supérieures alternes et munies de stipules foliacées.

Fleurs jaunes, ordinairement tachées de noir à l'onglet, en grappe roulée en crosse avant la floraison, lâche, unilatérale, sans bractées, 5 sépales, poilus, ainsi que les pédicelles à la fin arqués-étalés ou réfléchis. Pétales une fois plus longs que le calice, étamines sur un rang, style nul.

Capsule ovoïde, pubescente, graines chagrinées.

Helosciadium inundatum
Ache inondée



Apiaceae

Mares, étangs, ruisseaux. Floraison juin-juillet.

T : 10 à 100 cm

Plante vivace à tige submergée flottante, ou couchée-radicante hors de l'eau, très grêle, creuse, simple ou rameuse.

Feuilles submergées bi-tripennatiséquées, à lanières capillaires allongées, les aériennes pennatiséquées, à segments en coin, trifides au sommet.

Fleurs blanches, 3-6 par ombellule. Ombelles à pédoncules aussi longs ou plus longs que les rayons, opposées aux feuilles, à 2-3 rayons. Involucre nul, involucrelle à 3 folioles herbacées, étalées ou réfléchies, déjetées d'un même côté, pédicelles fructifères non épaissis. Styles plus courts que le stylopode.

Fruit oblong.

Hyacinthoides non-scripta
Jacinthe des bois



Liliaceae/Asparagaceae

Plante de demi-ombre préférant les sols légèrement acides et profonds limono-sableux. Elle apprécie les chênaies-hêtraies et les haies. Floraison avril-juin.

T : 20 à 40 cm

Egalement *jacinthe sauvage*, *Scille penchée*, *Petite jacinthe*, *Endymion penché*, *Muguet bleu*, *Bleuet des bois*.

Plante vivace qui a un bulbe de la taille d'une noisette et est muni de racines contractiles qui le font glisser dans des couches du sol plus humides.

Feuilles basales linéaires, par groupe de 3 ou 6, dressées puis recourbées. De forme lancéolée, leur limbe a une largeur de 7 à 16 mm.

Fleurs regroupées sur un racème unilatéral semi-pendant (*généralement 5 - 12 fleurs*) qui donne à la plante l'aspect de dormir. Leurs tépales sont bleu mauve, recourbés ou enroulés à leur extrémité, donnant à la fleur une forme d'entonnoir long de 14-18 mm, muni de deux bractées à la base.

Illecebrum verticillatum
Illécèbre verticillé



Caryophyllaceae

Lieux sablonneux humides des terrains siliceux.

Floraison juillet-septembre.

T : 5 à 20 cm

Plante annuelle ou bisannuelle glabre, à tiges grêles, couchées-étalées, radicales, rougeâtres. Feuilles opposées, ovales-arrondies, stipules petites, ovales, scarieuses.

Fleurs blanches, sessiles, en petits verticilles à l'aisselle de presque toutes les feuilles, 5 sépales, épaissis-spongieux, voûtés en capuchon et terminés par une arête fine, 5 pétales rudimentaires, 5 étamines, 3 stigmates sessiles. Capsule à une seule graine, s'ouvrant à la base par 5 valves.

Impatiens noli-tangere
Impatiente ne me touchez pas



Balsaminaceae

Lieux humides et ombragés (aulnaies).

Floraison juin-août

T : 20 à 100 cm

Egalement *Balsamine des bois*

Plante glabre.

Tige d'un vert nuancé de pourpre, dressée, rameuse, cassante, succulente.

Feuilles pendantes, alternes ovales-lancéolées, longues de 3 - 12 cm bordées de dents obtuses. Fleurs d'un beau jaune et tachées de rouge à la gorge. Le sépale pétaloïde forme un long cornet terminé par un éperon recourbé.

Capsule longue de 2 – 3 cm.
Projette ses graines en faisant exploser son fruit mûr dès qu'on y touche.

Isopyrum thalictroides
Isopyre faux pigamon



Ranunculaceae

Lieux humides boisés. Floraison mars-mai.
T: 10 à 25 cm
Egalement *Thalictrella thalictroide*
Souche vivace, rampante, à fibres épaisses, fasciculées.
Tige de 10-25 cm, grêle, nue à la base, glabre.
Feuilles glabres, biternées, à folioles trilobées, munies de stipules membraneuses.
Fleurs d'un blanc pur, peu nombreuses, pédonculées, bractéolées, 5 sépales pétaloïdes, caducs, 5 pétales, très petits, contractés à la base, ouverts en cornet.
1-3 follicules, sessiles, ovales, fortement comprimés, à bec droit, plus court qu'eux.

Jacobaea adonidifolia
Senecion à feuille d'adonis



Asteraceae

Bois, rochers, sables des terrains siliceux.
Floraison juillet-août. T: 3 à 7 cm
Egalement *Senecio adonifolius*.
Plante vivace, souche cespitueuse, rampante, tige dressée, raide, glabre, rameuse au sommet.
Feuilles glabres, bi-tripennatiséquées à subdivisions très étroitement linéaires, presque filiformes, les inférieures pétioolées, les supérieures sessiles.
Involucre ovoïde, à folioles lancéolées-linéaires, épaissies en côtes, courbées en gouttière,

fortement pressées et conniventes, sur les akènes à maturité.
Capitules assez petits, en corymbe compact ombelliforme. Fleurs jaunes.

Juncus acutiflorus
Jonc à fleurs aiguës



Juncaceae

Lieux humides. Floraison Juin-août.
T: 40 à 80 cm
Plante vivace glabre, à rhizomes longuement traçants.
Tiges dressées, un peu comprimées, feuillées.
Feuilles écartées, cylindriques-comprimées, noueuses.
Fleurs d'un brun fauve, petites, glomérulées par 3-8, en panicule ordinairement étalée. Périanthe à divisions toutes acuminées en alène, les intérieures plus longues et souvent recourbées.
6 étamines, à anthères plus longues que le filet.
Capsule d'un brun roussâtre, longuement atténuée en bec, dépassant le périanthe.

Lathraea clandestina
Lathrée clandestine



Orobanchaceae/Scrophulariaceae

Sur les racines des arbres (peupliers, saules, aulnes, chênes ou noisetiers) dans les lieux humides et ombragés. Floraison mars-mai.
Egalement *Clandestina rectifolia*.
Plante vivace, glabre, devenant noire, à souche souterraine chargée d'écaillies blanches, imbriquées, charnues, suborbiculaires en cœur, tige nulle ou très courte.
Fleurs d'un beau violet pourpre, grandes, dressées, en touffes corymbiformes, à pédoncules longs

de 2-4 cm, naissant de la souche au niveau du sol. Calice glabre, tubuleux en cloche, à lobes triangulaires, corolle 2-3 fois plus longue que le calice.
Capsule globuleuse, à 4-3 graines anguleuses.

Leersia oryzoides
Faux riz



Poaceae

Bords des rivières et des étangs.
Floraison juillet-septembre.
T: 50 à 100 cm
Plante vivace à souche grêle tolonifère, à tige couchée-radicante à la base, à noeuds velus.
Feuilles larges de 4-10 mm scabres, à ligule courte et tronquée.
Inflorescence en panicule lâche d'un vert blanchâtre, à rameaux flexueux étalés-dressés, longtemps engainée par la feuille supérieure.
Epillets comprimés par le côté, uniflores, très caducs, glumes nulles.
Glumelles égales, mutiques, comprimées en carène velue-ciliée, l'inférieure plus large trinervée, la supérieure uninervée, 3 étamines, stigmatés latéraux.
Caryopse oblong, comprimé par le côté.

Lindernia dubia
Fausse Gratiolle



Linderniaceae

Sables limoneux des cours d'eau.
Floraison Août-octobre.
T: 5 à 25 cm
Plante annuelle, glabre, à tiges couchées-étalées, rarement dressées.
Feuilles d'un vert clair, largement ovales ou ovales-oblongues, munies de chaque côté de

quelques dents écartées, aiguës, saillantes, à 5 nervures.
 Fleurs d'un violet clair, solitaires sur des pédoncules un peu épaissis, ne dépassant pas la feuille. Corolle atteignant 5-8 mm, ouverte et dépassant le calice de moitié. 2 étamines pourvues d'anthers
 Capsule ovoïde-oblongue, dépassant le calice.

Littorella uniflora

Littorelle à une fleur



Plantaginaceae

Marais et étangs des terrains siliceux.
 Floraison mai-août.
 T: 5 à 20 cm

Espèce protégée

Plante vivace, acaule, glabre, à souche courte végétant dans l'eau.
 Feuilles dressées, linéaires, demi-cylindriques, toutes radicales, dépassant les fleurs.
 Fleurs monoïques, les mâles solitaires sur un long pédoncule filiforme, muni vers son milieu de 1-2 bractées scariées : à sépales lancéolés-obtus, corolle blanchâtre, en entonnoir, à 4 lobes ovales-lancéolés, étamines très saillantes, insérées sur le réceptacle. Fleurs femelles 1-3, sessiles au pied des pédoncules des fleurs mâles : 3-4 sépales, corolle urcéolée à 3-4 petites dents, style très long.
 Fruit oblong, osseux, monosperme, indéhiscent.

Luzula Sylvatica
Grande luzule



Juncaceae

Bois couverts. Floraison Mai-juillet.
 T: 40 à 80 cm
 Plante vivace poilue, à souche grosse un peu rampante.
 Feuilles radicales nombreuses, linéaires-élargies (6-12 mm), les caulinaires courtes, égalant à peine la gaine.
 Inflorescence lâche, dépassant longuement les feuilles florales, très décomposée, à rameaux divariqués.
 Fleurs brunâtres, sessiles, glomérulées par 2-6 périanthe à divisions égales, lancéolées-acuminées, anthers bien plus longues que le filet.
 Capsule ovoïde-aiguë, dépassant à peine le périanthe.
 Graines terminées par un tubercule.

Lysimachia nemorum
Lysimaque des bois



Primulaceae

Bois un peu humides et montueux.
 Floraison mai-août.
 T: 10 à 40 cm
 Plante vivace glabre, à souche fibreuse. Tiges grêles, couchées-radicantes à la base, redressées au sommet, simples, feuillées.
 Feuilles opposées, brièvement pétiolées, largement ovales-aiguës.
 Fleurs jaunes, assez petites (environ 1 cm de large), solitaires à l'aisselle des feuilles, pédoncules capillaires, dépassant les feuilles, recourbés après la floraison.

Calice à lobes étroits, lancéolés-linéaires, en alène.
 Corolle à 5 lobes ovales, 5 étamines, à filets libres à la base
 Capsule globuleuse, égalant le calice.

Ményanthe trifolata
Ményanthe trifolié



Menyanthaceae

Marais, près tourbeux. Floraison Avril-juin.
 Egalement *Trèfle d'eau*.
 Plante vivace, aquatique, glabre, à souche allongée, rampante, charnue, articulée-écailleuse.
 Feuilles alternes et comme radicales, robustes, à long pétiole engainant, à 3 folioles obovales-obtus.
 Fleurs d'un blanc rosé, en grappe simple bractéolée sur une hampe axillaire, nue, longue de 20-40 cm. Calice à 5 lobes profonds, lancéolés-obtus.
 Corolle caduque, en entonnoir, à 5 lobes triangulaires, étalés-réfléchis, fortement barbus en dedans, 8 étamines. Style filiforme, saillant, persistant, stigmaté à 2 lobes.
 Capsule subglobuleuse, demi-adhérente, à 2 valves au sommet, à graines ovoïdes.

Micropyrum tenellum
Petit Nard de Haller



Poaceae

Sols pierreux et sablonneux. Floraison mai-juillet.
 T: 15 à 40 cm
 Egalement *Catapode des graviers*, *Petit Nard délicat*.
 Plante formant des touffes lâches. Feuilles courtes, sétacées. Ligule atteignant au max. 0,5 mm de long, laciniée, à 2 pointes dressées.
 Epi long de 2 – 10 cm, étroit, dressé, distique, axe à 2 côtes longitudinales.

Epillets espacés, longs de 5 – 10 mm, à pédicelle court et épais.
Glumes trinervées, subégales.
Glumelle obtuse, non carénée, sans arête.

Moenchia erecta
Céraiste dressée



Caryophyllaceae

Lande et pelouse de terrains siliceux.
Floraison avril-juin.
T: 5 à 12 cm
Plante annuelle, très glabre et glauque. Tiges dressées, raides, presque simples. Feuilles peu nombreuses, dressées, lancéolées-linéaires, aiguës.
Fleurs petites, tétramères, 1-3 au sommet de longs pédoncules, 4 sépales, lancéolés-aigus, scarieux aux bords et au sommet, 4 pétales, entiers ou à peine émarginés, plus courts que les sépales, 4 étamines, 4 styles opposés aux sépales.
Capsule oblongue, droite, plus courte que le calice, à 8 dents roulées.

Molinia caerulea
Molinie bleue



Poaceae

Bois, landes et prés humides.
Floraison Juillet-octobre.
T: 30 cm à 100 cm
Plante vivace glabre, à souche épaisse fibreuse et tenace.
Tiges dressées, raides, longuement nues, à noeud unique caché par les gaines basiliaires.
Feuilles planes, fermes, rudes.
Panicle allongée, contractée après la floraison, dressée, étroite, souvent interrompue, violacée ou verdâtre, à rameaux dressés, scabres, multiflores.
Epillets lancéolés à 2-3 fleurs espacées et caduques, à axe glabre.

Glumes inégales, uninervées.
Glumelle convexe, mutique ou un peu mucronée, à 3-5 nervures.
Caryopse oblong-cylindrique.

Oenanthe pimpinelloides
Oenanthe faux boucage



Apiaceae

Prairies et fossés. Floraison juin-juillet.
T: 30 à 60 cm
Plante vivace à souche fasciculée, formée de fibres grêles, très longues, terminées par un tubercule ovoïde ou subglobuleux, tige creuse, fortement sillonnée.
Feuilles inférieures bipennatiséquées, à segments ovales en coin, les supérieures pennatiséquées, à lanières linéaires.
Fleurs d'un blanc un peu jaunâtre, les extérieures rayonnantes, ombelles à 7-12 rayons assez courts, épaissis après la floraison.
Involucre à folioles caduques, ombellules fructifères densément rapprochées, planes en dessus.
Calice à dents longues, styles égalant le fruit.
Fruit cylindrique, muni d'un anneau calleux à la base.

Osmunda regalis
Fougère royale



Osmundaceae

Marais, ruisseaux et bois tourbeux.
Floraison mai-juillet.
T: 60 à 150 cm
Espèce protégée
Plante vivace glabre, à souche épaisse oblique.

Feuilles en touffe, roulées en crosse avant leur développement, longuement pétioolées, les unes stériles, les autres surmontées d'une large panicule, toutes amples, non écailleuses, bipennatiséquées, à segments primaires presque opposés.
Folioles écartées, subpétioolées, oblongues-lancéolées, obliquement tronquées ou auriculées à la base, entières ou denticulées, finement nervées.
Fructifications en grande panicule terminale.
Sporanges subglobuleux, un peu stipités, libres, réticulés, à anneau très court ou nul, s'ouvrant en long en 2 valves égales, indusie nulle.

Oxalis acetosella
Pain de coucou



Oxalidaceae

Lieux ombragés humides, surtout des terrains siliceux. Floraison avril-mai.
T: 3 à 8 cm
Egalement *Oseille des bois*, *Alléluia Plante*.
Plante vivace acaule, mollement pubescente, souche grêle, rampante, munie d'écaillies charnues, imbriquées, velues.
Feuilles toutes radicales, longuement pétioolées, dilatées à la base, sans stipules
Fleurs blanches veinées de rose, rarement bleuâtres, solitaires sur des pédoncules radicaux, aussi longs que les feuilles, bractéolés vers le milieu, sépales oblongs obtus, corolle 3-4 fois plus longue que le calice, stigmates en tête.
Capsule ovoïde-acuminée, glabre, graines striées en long.

Oxybasis glauca
Chenopode glauque



Amaranthacée

Décombres, sables et cultures.

Floraison juillet-septembre.

T: 10 à 50 cm

Plante annuelle dressée ou étalée-ascendante, souvent rameuse dès la base.

Feuilles assez petites, vertes en dessus, blanches et glauques en dessous, un peu épaisses, oblongues-obtuses, sinuées-dentées, à dents courtes, inégales et écartées.

Glomérules verts-glauques, en épis axillaires plus courts que les feuilles et en épis terminaux non feuillés. Périanthe laissant voir le fruit au sommet, à lobes non carénés.

Graines de 1 mm à peine, quelques-unes verticales, les autres horizontales, luisantes, à bord caréné-aigu.

Paris quadrifolia

Parisette à 4 feuilles



Melanthiaceae

Bois humides couverts. Floraison Mai-juillet.

T: 20 à 40 cm

Plante vivace glabre, à souche horizontale longuement traçante.

Tige dressée, simple, cylindrique, nue, portant au sommet sous la fleur un verticille de 4 (rarement 5-6) feuilles subsessiles largement ovales en coin, brièvement acuminées, à nervures convergentes.

Fleur verdâtre, solitaire, terminale, dressée, pédonculée, hermaphrodite. Périanthe persistant, étalé, à 8 divisions inégales, 4 extérieures lancéolées, 4 intérieures linéaires en alène. 8 étamines, insérées à la base du périanthe, à filets dilatés et en anneau à la base, anthères prolongées en pointe fine.

4 styles libres filiformes.

Baie globuleuse, noir bleuâtre, à 4 loges à 2 graines ovoïdes brunes.

Persicaria mitis

Renoué douce



Polygonaceae

Lieux humides. Floraison Juillet-octobre.

T: 20 à 80 cm

Plante annuelle glabrescente, à saveur herbacée, à tiges dressées ou ascendantes.

Feuilles larges de 10-20 mm, oblongues-lancéolées ou lancéolées, atténuées en court pétiole. Gaines pubescentes, longuement ciliées.

Fleurs d'un vert rougeâtre, rarement blanchâtre, en épis grêles, interrompus, plus ou moins penchés, bractées ciliées. Périanthe non glanduleux.

Fruits longs d'environ 3 mm, les uns trigones, les autres lenticulaires-aplanis, très luisants.

Phyteuma spicatum

Raiponce en épis



Campanulaceae.

Bois et prairies. Floraison Juin-août.

T: 30 à 70 cm

Plante vivace glabre ou pubescente, à souche renflée-charnue, pivotante, émettant ordinairement une seule tige droite, feuillée dans les deux tiers inférieurs.

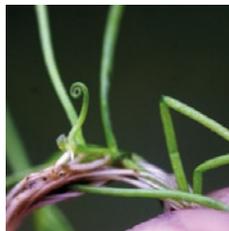
Feuilles radicales longuement pétiolées, un peu plus longues que larges, ovales en cœur, faiblement nervées, crénelées-dentées, les moyennes et les supérieures étroites, sessiles, presque entières.

Fleurs d'un blanc jaunâtre ou d'un bleu clair, en têtes oblongues-cylindriques.

bractées linéaires en alène, dépassant les fleurs inférieures, étamines glabres, 2 stigmates.

Pilularia globulifera

Pilulaire



Marsileaceae

Mares et étangs. Floraison juin-septembre.

Plante vivace, à rhizome filiforme, allongé, rampant ou parfois nageant, radicant aux nœuds. Feuilles fasciculées, dressées, longues de 4-15 cm, filiformes en alène, cylindriques.

Sporocarpes assez gros (3-4 mm), solitaires, sessiles ou subsessiles à la base des feuilles, globuleux, bruns, pubescents-feutrés, à 4 loges et 4 valves, macrospore contractée au-dessus du milieu.

Pinguicula lusitânica

Grassette du portugal



Lentibulariaceae

Landes et lieux tourbeux. Floraison Mai-juillet.

T: 8 à 15 cm

Plante vivace à hampes très grêles, presque capillaires, pubescentes-glanduleuses.

Feuilles ovales ou oblongues, obtuses, d'un vert jaunâtre luisant, à bords roulés en dedans. Fleurs d'un blanc un peu rosé, à tube roussâtre, rayé de pourpre.

Calice glanduleux, à lobes suborbiculaires. Corolle petite (6-7 mm de long), plus longue que large, à lobes de la lèvre supérieure courts, arrondis, ceux de l'inférieure un peu plus longs, échancrés. Eperon de 3-4 mm, dirigé en bas, linéaire-cylindrique, obtus, presque aussi long que la corolle. Capsule globuleuse.

Plagiomnium Elatum
Mousse de thym



Miniaceae

Milieux humides (prairies humides, tourbières, marais, marécages et roselières). Elle tolère également les sols calcaires.

T: 8 à 10 cm

Les cellules laminaires sont environ 2 à 3 fois plus longues que larges. La base de la feuille est réduite en longueur et en largeur.

Feuilles d'environ 4 mm de long, et descendent sur la tige jusqu'à sa base. Les cellules des feuilles sont plus longues que larges, et disposées en rangées diagonales. Les tiges non fertiles sont soit debout soit courbées.

Polystichum aculeatum
Polystic à aiguillon



Dryopteridaceae

Lieux ombragés, bois, ravins.

Floraison Mai-octobre.

T: 40 à 80 cm

Fougère vivace polymorphe, à souche courte et épaisse.

Feuilles raides (frondes), d'un vert foncé luisantes et coriaces, restant vertes tout l'hiver, à rachis très écailléux. Chaque penne a la forme de faux et porte des pinnules (subdivisions des frondes) crénelés à la bordure et garnie de soies raides. Le pétiole est très court et recouvert d'écaïlles brunes. Lobes atténués à la base et un peu décourcés, non pétiolulés ni auriculés.

Les soies sont arrondis, situés de part et d'autre de la nervure des pinnules. Ils sont temporairement protégés par une indusie circulaire.

Polystichum setiferum
Polystic à soie



Dryopteridaceae

Bois, ravins ombragés. Floraison Mai-octobre.

T: 40 à 80 cm

Fougère vivace polymorphe, à souche courte et épaisse.

Feuilles assez molles, vert tendre à vert foncé mat, flétrissant en jaunâtre ou rougeâtre au cours de l'hiver. Nouvelles frondes au printemps, d'abord enroulées en crosses écaïlleuses; frondes pennées, chaque penne découpée en de nombreuses pinnules attachées par un pétiole, avec des dents assez larges finissant en pointe fine.

Potentilla supina
Potentille couchée



Rosaceae

Bords des mares et des étangs.

Floraison Juin-septembre.

T: 10-30 cm

Plante annuelle ou pérennante à racine grêle
Tiges couchées-étalées, non radicantes, terminales, rameuses-dichotomes.

Feuilles imparipennées, à 5-11 folioles obovales ou oblongues, vertes, incisées-dentées, à dents ovales-obtuses. Stipules entières

Fleurs d'un jaune pâle, petites (6-7 mm), solitaires à l'aisselle des feuilles ou à l'angle des rameaux, en fausses grappes feuillées. Calicule à lobes dépassant le calice, pétales obovales, plus courts que le calice.

Carpelles ridés.

Primula elatior
Primevère des bois



Primulaceae

Bois et prés ombragés. Floraison mars-mai.

T: 10 à 30 cm

Plante vivace à hampes et pédicelles velus, dépassant les feuilles, dressés après la floraison.

Feuilles ovales-oblongues, atténuées ou brusquement rétrécies à la base, inégalement dentées, ridées-réticulées, vertes sur les deux faces. Fleurs d'un jaune soufre, plus foncé à la base, inodores, en ombelles multiflores unilatérales, calice non renflé, d'un vert foncé sur les angles, brièvement pubescent, divisé jusqu'au tiers en lobes triangulaires-acuminés.

Corolle à limbe presque plan, large de 12-18 mm, à gorge non plissée.

Capsule ovale, dépassant un peu le tube du calice appliqué sur elle.

Pteridium aquilinum
Fougère aigle



Pteridaceae

Bois, champs, landes et bruyères des terrains siliceux. Floraison Juillet-octobre.

T: 40 à 120 – 200 cm

Egalement *Grande Fougère*

Plante vivace à souche profonde, épaisse, noire, longuement traçante.

Tige de couleur jaune clair.

Feuilles coriaces, à pétiole très long, robuste, nu, brun noirâtre et laineux à la base, très amples, ovales-triangulaires dans leur contour, 3-4 fois pennatiséquées. Feuille pennée, à segments atteignant tout à fait ou presque la nervure médiane: Panais, Filipendule. Segments primaires opposés, pétioles, ceux de dernier ordre triangulaires ou oblongs lancéolés, élargis à la base et sessiles, les inférieurs pennatifides,

les supérieurs entiers, un peu enroulés par les bords et pubescents en dessous, indusie ciliée au bord.

Ranunculus divaricatus
Renoncule divariquée



Ranunculaceae

Mares et ruisseaux. Floraison mai-juillet.
T: 10 à 50 cm

Egalement *Foeniculaceae*

Herbe vivace à tiges grêles, molles et fragiles. Feuilles normalement toutes découpées en lanières filiformes, courtes, raides, étalées en cercle, à pourtour orbiculaire, stipules très courtes, entièrement adhérentes au pétiole, sans oreillettes, pédoncules grêles, 3-5 fois plus longs que les feuilles.

Fleurs grandes, à pétales 1-2 fois plus longs que le calice, obovales, à onglet jaune, stigmate long, linéaire, carpelles glabres ou peu poilus, atténués en bec saillant, réceptacle subglobuleux, hérissé.

Ranunculus hederaceus
Renoncule à feuilles de lierre



Ranunculaceae

Eaux peu profondes, fossés, marais, ruisseaux des terrains siliceux.
Floraison mai-juillet.

T: 10 à 30 cm

Herbe vivace, glabre, d'un vert clair. Tiges rampantes et radicantes aux nœuds. Feuilles toutes en rein, à 3 ou 5 lobes très courts, entiers, obtus, stipules longuement adhérentes au pétiole, à oreillettes courtes, arrondies.

Fleurs très petites, à pétales dépassant à peine le calice, 5 à 10 étamines. Carpelles obtus, glabres, ainsi que le réceptacle.

Ranunculus chaerophyllos
Renoncule à feuilles de cerfeuil



Ranunculaceae

Lieux secs incultes. Floraison avril-juin.

T: 10 à 30 cm

Egalement *Flabellatus*.

Souche vivace, courte, à fibres fasciculées, charnues, mêlées à des fibrilles filiformes.

Tige dressée, simple ou peu rameuse, velue-soyeuse.

Feuilles velues-soyeuses, la plupart radicales, tripartites ou pennatiséquées, à lobes étroits ou un peu élargis.

Fleurs jaunes, grandes, peu nombreuses, sépales étalés poilus, réceptacle glabre.

Carpelles en tête ovale ou oblongue, comprimés, carénés, à bec presque droit et plus court que le carpelle.

Sagina subulata
Sagine subulée



Caryophyllacées

Lieux ouverts de sable prairies, des affleurements rocheux, des routes et des chemins, et sur les rochers.

Floraison de juin – août.

T: 3 à 8 cm

Plante herbacée vivace pubescente-glanduleuse à souche très grêle.

Tige couchées-redressée densément gazonnante.

Feuilles fines et poilues.

Fleurs blanches, pédoncules très allongés de 6-10 fois plus longs que les feuilles, dressés ou

un peu courbés après la floraison. 5 sépales, ovales, obtus, appliqués sur la capsule.

5 pétales ovales-arrondis égalant les sépales, 5 étamines. 8 styles.

Capsule à 5 valves entourée par des feuilles imprimées.

Schoenoplectus lacustris
Jonc des chaisiers



Cyperaceae

Rivières et étangs. Floraison mai-août.

T: 1 à 3 m

Plante vivace verte, à souche épaisse rampante. Tiges robustes, arrondies, spongieuses, munies à la base de gaines souvent prolongées en limbe court en alène (*rarement long et rubané*).

Epillets assez gros, brun ferrugineux, ovoïdes, nombreux. Fascicules, en ombelle un peu latérale ou en tête non ou peu dépassée par la bractée qui continue la tige écailles émarginées-mucronées, ciliées, non ponctuées, 3 stigmates, 5-6 soies scabres dépassant l'akène.

Akène gros, gris brun, subtrigone mucroné, lisse.

Scilla bifolia
Scille à 2 feuilles



Asparagaceae

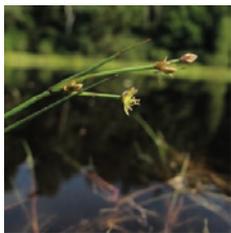
Bois et taillis. Floraison Mars-mai.

T: 10 à 25 cm

Plante vivace glabre, à bulbe petit, ovoïde, blanchâtre • Tige grêle, dressée • Feuilles: 2 (rarement 3), embrassant la tige jusqu'au milieu et presque aussi longues qu'elle, dressées-étalées, lancéolées, concaves et obtuses au sommet, lisses • Fleurs bleues, parfois roses ou blanches, 3-8 en grappe étalée en corymbe lâche. Pédicelles dressés, nus, les inférieurs 3-4 fois plus longs que la fleur. Filets lancéolés, d'un tiers plus courts que le périanthe, longs

de 6-8 mm. Anthères bleuâtres • Capsule globuleuse-trigone, obtuse, loges à 5-6 graines munies à la base d'un renflement.

Scirpus fluitans
Scirpe flottant



Cyperaceae

Mares, fossés, étangs. Floraison juin-septembre. T : 5 à 50 cm

Plante vivace glabre, à souche courte gazonnante. Tiges grêles, molles, convexes-caniculées, couchées-radicantes ou flottantes, rameuses, munies aux noeuds d'une feuille linéaire en alène, plane, engageante à la base.

Epillets petites (3-4 mm), verdâtres, ovoïdes, pauciflores, solitaires au sommet de longs pédoncules naissant avec les feuilles.

Ecaillés obtuses, les inférieures plus grandes, 2 stigmates, soies nulles.

Akène blanchâtre, obovale comprimé, mucroné, lisse.

Silene dioica
Compagnon rouge



Caryophyllaceae

Bois frais et humides, les haies, les coupes et les lisières forestières sur des sols frais.

Floraison : mai-août • T : 50 à 100 cm

Plante vivace bisannuelle dioïque, racine principale épaisse et ocre clair avec des racinelles latérales, port érigé, tiges poilues.

Feuilles caduques vertes, ovales les inférieures pétiolées les supérieures sessiles.

Fleur de couleur rose-rouge à 5 pétales profondément échancrés, calice à 5 lobes plus

ou moins renflés et très poilus et glanduleux donnant des reflets argentés.

Capsule ligneuse en forme d'urne à col resserré ourlé ocre jaune à maturité contenant des graines rondes d'un gris noirâtre.

Spergula morisonii
Spergoute de printemps



Caryophyllaceae

Champs, côteaux et landes siliceuses.

Floraison Avril-juin.

T : 8 à 30 cm

Plante glabre ou pubescente-glanduleuse.

Tiges dressées.

Feuilles opposées, mais d'apparence verticillée, sans pédoncule. Limbe linéaire, en forme de fil.

Stipules membraneuses. Feuilles inférieures clairement plus courtes que l'entre-noeud.

Fleur régulière (*actinomorpe*), 5 pétales blancs. 2 sépales libres. 5 styles. Avec généralement, 5 étamines. Inflorescence : Cyme.

Fruit : Capsule jaunâtre à 5 valves. Graines noires à larges ailes.

Sphagnum papillosum
Sphaigne



Sphagnaceae

Tourbière. T : 10 à 20 cm

Mousse de couleur brun doré aux branches brunes et courtes composée de tiges principales (« invasculaire » : *sans vaisseau*), portant des feuilles caulinaires et des rameaux étroitement disposés en faisceaux, qui portent à leur tour des feuilles raméales.

Chaque « brin » de mousse présente deux types de cellules ; en hauteur se trouvent les cellules, vivantes, petites, vertes (*cellules chlorophylliennes*) alors qu'à sa base, la tige conserve des cellules grandes, claires qui sont

mortes mais jouent encore un rôle structurel stockant de l'eau et quelques minéraux et formant la tourbe.

Stellaria uliginosa
Stellaire alsine



Caryophyllaceae

Marais et sources des terrains siliceux.

Floraison juin-septembre.

T : 10 à 40 cm

Egalement *Larabrea aquatica*.

Plante annuelle, bisannuelle ou vivace, glabre et glauque.

Tiges quadrangulaires, grêles, étalées-diffuses. Feuilles subsessiles, oblongues ou lancéolées-aiguës, un peu ciliées à la base.

Fleurs petites, en cymes la plupart latérales et peu fournies, bractées scarieuses, non ciliées, sépales lancéolés-aigus, glabres à 3 nervures.

Pétales plus courts que le calice, divisés jusqu'au delà du milieu en 2 lobes divergents, étamines périgynes.

Capsule ovoïde, égalant le calice, portée sur un carphopore.

Teucrium scorodonia
Sauge des bois



Lamiaceae

Bois et buissons. Floraison Juin-septembre.

T : 30 à 80 cm

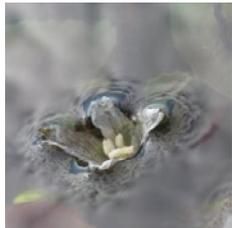
Plante vivace pubescente ou velue, à souche dure rampante.

Tiges herbacées, dressées, rameuses dans le haut Feuilles toutes pétiolées, ovales ou oblongues, en coeur à la base, crénelées, ridées-réticulées, vertes en dessus, plus pâles en dessous.

Fleurs jaunâtres, pédicellées, solitaires, en longues grappes terminales effilées et unila-

térales. Bractées très petites, les supérieures ne dépassant guère le pédicelle. Calice glabrescent, vert, veiné en réseau, bilabié, la dent supérieure ovale-suborbiculaire. Corolle à tube 1-2 fois plus long que le calice.

Trapa natans
Châtaigne d'eau



Lythraceae

Eaux stagnantes.
Plante aquatique, nageante, annuelle, rampante à la base.
Feuilles inférieures submergées, opposées, subsessiles, pennatiséquées, à lanières capillaires, les supérieures flottantes, étalées en rosette, rhomboïdales, dentées, velues en dessous et sur le pétiole renflé en vessie au milieu à la floraison.
Fleurs blanches, axillaires, solitaires, brièvement pédonculées. Calice à tube court, soudé à l'ovaire jusqu'au milieu, à 4 lobes persistants, devenant épineux. 4 pétales, entiers, dépassant le calice, 4 étamines. Style filiforme, à stigmate en tête. Fruit gros, subglobuleux, dur, brun, à une loge et à une graine, terminé par 4 épines robustes, étalées.

Trifolium ochroleucum
Trèfle beige



Fabaceae

Prés, bois, côteaux incultes. Floraison juin-août.
T: 10 à 40 cm
Plante vivace mollement velue, ascendante, à souche dure.

Feuilles supérieures opposées, folioles obovales ou oblongues, molles, velues sur les 2 faces, entières, stipules lancéolées, longuement aristées. Fleurs d'un blanc jaunâtre, de 16-20 mm de long, dressées, en têtes globuleuses, puis ovales, sessiles ou brièvement pédonculées. Calice fructifère velu, à 10 nervures, à gorge resserrée par 2 callosités latérales, à dents lancéolées-acuminées, très inégales, l'inférieure arquée-réfléchie, plus longue que le tube.

Trifolium subterraneum
Trèfle enterreur



Fabaceae

Pelouses et côteaux siliceux. Floraison avril-juillet.
T: 5 à 25 cm
Plante annuelle mollement velue, grêle, couchée-étalée.
Feuilles toutes longuement pétiolées, folioles larges, en coeur renversé, presque entières, stipules ovales-aiguës.
Fleurs blanchâtres, réfléchies, les fertiles 2-5 en têtes lâches, pédonculées, écartées, axillaires, se réfléchissant et 5 enfonçant dans le sol après la floraison. Calice sans nervures apparentes, à tube glabre, à dents ciliées, égales, sétacées, flexueuses, étalées à la fin, égalant le tube, étendard émarginé, une fois plus long que le calice. Gousse incluse, subglobuleuse, à une graine.

Utricularia neglecta
Utriculaire citrine



Lentibulariaceae

Mares et étangs. Floraison juin-septembre.
Plante vivace et grêle.
Feuilles divisées en lanières et munies de vésicules.

Fleurs d'un jaune vif, 3-8 par grappe pédicelles d'un rouge pâle, ainsi que le calice à lobe supérieur ovale-oblong et l'inférieur largement ovale. Corolle de 15-18 mm, à lèvre supérieure entière, large, saillante, marqué de nombreuses stries orangées, l'inférieure large, plane et étalée.

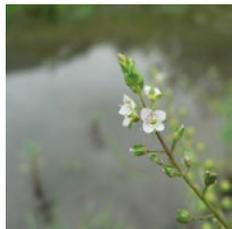
Valeriana dioica
Petite Valériane



Caprifoliaceae

Prairies tourbeuses et bois marécageux.
Floraison mai-juin.
T: 10 à 40 cm
Plante vivace glabre et verte, à souche grêle, oblique, presque inodore, longuement rampante et stolonifère. Tige striée, finement pubescente aux nœuds.
Feuilles inférieures ovales ou elliptiques, entières, longuement pétiolées, les supérieures presque sessiles, pennatiséquées, à 5-9 segments, le terminal bien plus grand.
Fleurs rosées, dioïques, les mâles du double plus grandes et en corymbes lâches, les femelles en corymbes contractés, bractées linéaires, scarieuses.
Fruit glabre, ovale.

Veronica catenata
Véronique aquatique



Plantaginaceae

Bords des ruisseaux, sols limoneux, roselières.
Floraison juillet-octobre.
H: 10 à 40 cm
Plante bisannuelle.
Feuilles ovales, non découpées.
Fleurs rosées à blanches, veinées de violet, diamètre seul: 3 - 5 mm. Inflorescence et fruit

à poils glanduleux courts. Pédicelles fructifères étalés à angle presque droit, plus ou moins aussi longs que les bractées.

Capsule, longue de 2 – 3 mm et épaisse de 2,5 – 3,5 mm, dépassant généralement le calice à maturité.

Viola canina

Violette des Chiens



Violaceae

Landes, prairies, bois. Floraison avril-juin

T: 10 à 30 cm

Plante caulescente, glabre ou pubescente.

Tiges herbacées, dressées ou ascendantes, naissant de la souche.

Feuilles ovales oblongues ou lancéolées, presque toujours obtuses, crénelées, stipules linéaires ou oblongues-lancéolées, frangées, plus courtes que le pétiole ou le dépassant peu.

Fleurs d'un bleu cendré ou d'un violet pâle, inodores, pédoncules bractéolés, les fructifères dressés. Sépales lancéolés-aigus, éperon souvent jaunâtre, dépassant les appendices. Stigmate en crochet aigu.

Capsule trigone, glabre. Plante très polymorphe.

Viola palustris

Violette des marais



Violaceae

Prairies tourbeuses. Floraison avril-juin.

T: 4 à 10 cm

Plante acaule, glabre, souche grêle, écailluse, émettant des rhizomes souterrains blanchâtres.

Feuilles toutes radicales, orbiculaires en rein, légèrement crénelées.

Fleurs d'un lilas pâle, assez petites, inodores, pédoncules dressés à la maturité, sépales ovales, obtus, pétale inférieur veiné de violet à la base éperon obtus, dépassant les appendices du calice. Stigmate épaissi et obliquement tronqué au sommet.

Capsule subtrigone, glabre.

Wahlenbergia hederacea
Campanille à feuilles de lierre



Campanulaceae

Marais et pelouses humides des terrains siliceux.

Floraison juillet-octobre.

T: 3 à 20 cm

Plante vivace délicate, verte, glabre, gazonnante, à racine rampante.

Tiges filiformes, couchées, rameuses, feuillées.

Feuilles très minces, glabres, toutes pétioolées, palmatinervées, à 5-7 lobes triangulaires.

Fleurs d'un bleu pâle, petites (à peine 1 cm de long), solitaires sur de longs pédoncules filiformes, terminaux ou opposés aux feuilles, calice à lobes linéaires en alène, 2-3 fois plus courts que la corolle.

Capsule subglobuleuse, graines ovoïdes en fuseau, striées en long, blanchâtres.

GLOSSAIRE FAUNE

Abdomen : Partie postérieure du corps des insectes, crustacée...

Aigrette : Pinceau de plumes sur la tête de certains oiseaux

Antropophile : Attiré par les humains

Aptère : Absence d'ailes ou ailes atrophiées

Anté-humérale (bande) : bande colorée portée à la partie supérieure du thorax. Chez les Coenagrionidae, elle est très souvent encadrée de 2 bandes noires ou sombres

Autotomie : Moyen de fuite de quelques animaux qui, saisis par la queue ou par une patte, peuvent rompre l'attache de cet organe au corps pour se libérer.

Cloaque : Orifice commun aux voies urinaires, intestinales et génitales

Cryptique : Habitant dans les grottes

Détritivore : Catégorie d'être vivant qui se nourrissent de détritrus d'origine végétale ou animale constituant la matière organique morte. Ceux-ci jouent un rôle majeur dans le processus d'humification

Dimorphisme : Présence de deux formes d'individus au sein d'une population

Diurne : Se dit d'une espèce active le jour.

Elytre : Aile antérieure rigide et inapte au vol, des coléoptères et des orthoptères

Endémique : Espèces qui ont une aire de répartition géographique limitée

Exuvie : Peau rejetée par les arthropodes après chaque mue.

Galea : Appendice des maxilles chez les insectes.

Gène : Unités à l'origine des caractères héréditaires de chaque individu et support de la transmission de l'information génétique aux générateurs futures.

Génome : Ensemble des gènes d'un individu.

Génotype : ensemble de l'information génétique d'un individu.

Genre : Subdivision de la famille dans la classification. Il comprend une ou plusieurs espèces.

Glande à sel : Organe utilisé chez les reptiles et les oiseaux pour excréter le chlorure de sodium à forte concentration.

Glosse : Pièces buccales chez les insectes

Granivore : Espèce se nourrissant de graines

Herbivore : Désigne les animaux qui se nourrissent de végétaux

Hexapode : Organisme qui possède trois paires de pattes

Homochromie : Organisme de la même couleur que le milieu ambiant.

Humicole : Organisme vivant dans l'humus.

Humivore : Désigne les espèces animales ou végétales qui se nourrissent de l'humus du sol.

Humus : Ensemble d'acides résultant de l'évolution des débris organiques non minéralisés de la litière.

Huppe : Touffe de plumes à la surface de la tête de certains oiseaux.

Insectivore : Caractérise un régime alimentaire constitué d'insectes.

Labre : Lèvre supérieure couvrant la base des mandibules et formant la voûte de la cavité buccale des insectes.

Lapidicole : Organisme vivant sous les pierres.

Lenticue : Biotope d'eau calme

Lignivore : Espèce basée sur la consommation de lignine (cellulose du bois)

Litière : Organisme vivant dans la litière.

Lotique : Biotope des eaux courantes.

Maxille : Pièce buccale formant la mâchoire chez les insectes.

Métathorax : Troisième segment abdominal

Mimétisme : Propriété que possèdent certaines espèces animales, pour assurer leur protection, de se rendre semblables par l'apparence au milieu environnant, à un être de ce milieu, à un individu d'une espèce mieux protégée ou moins redoutée.

Nymph : Stade immature semblable à l'adulte chez les arthropodes, en particulier chez les insectes, avec un développement direct.

Ocelle : Oeil simple photorécepteur des insectes groupé par deux ou par trois sur le front ou sur le vertex

Ommochrome : Pigment naturel de couleur jaune – rouge – violet qui colore les ommatidies des insectes et les épidermes larvaires des insectes.

Omnivore : Organisme ont le régime alimentaire est étendu, incluant des substances d'origine animale et végétale

Ovipare : Femelle pond des œufs dont l'éclosion a lieu après la sortie des voies génitales, après une période de développement embryonnaire

Oviscapte, ovipositeur et tarière : Organe de ponte en forme de pointe (afin de creuser pour déposer les œufs)

Palpe : Appendice pair articulé des insectes.

Péριοstracum : Fine enveloppe qui constitue la partie la plus externe de la coquille des mollusques et des brachiopodes

Plagio patagium : Portion de patagium s'étendant du dernier doigt aux membres postérieurs

Prognathe : Organisme qui a la mâchoire dirigée vers l'avant.

Pronotum : Plaque dorsale située sur le prothorax.

Protandre : Hermaphrodisme séquentiel dans lequel la fonction mâle précède la fonction femelle.

Prothorax : Premier segment thoracique.

Protogyne : Hermaphrodisme séquentiel dans lequel la fonction femelle précède la fonction mâle.

Protozoaire : Animal possédant une seule cellule.

Ptérostigma : Courte zone étroite d'épaississement du bord antérieur des ailes de certains insectes

Rectrice : Plume rigide de la queue des oiseaux.

Rémige : Plume des ailes qui permet aux oiseaux de voler.

Rythme circadien : Rythme biologique dont la période est de 24 heures (ex : sommeil chez l'homme).

Rythme nyctéméral : Alternance du jour et de la nuit.

Sténotherme : Êtres vivants présentant un intervalle de tolérance faible aux variations de température

Stigmate : Orifice respiratoire des insectes

Téléostéens : Poissons à squelette osseux.

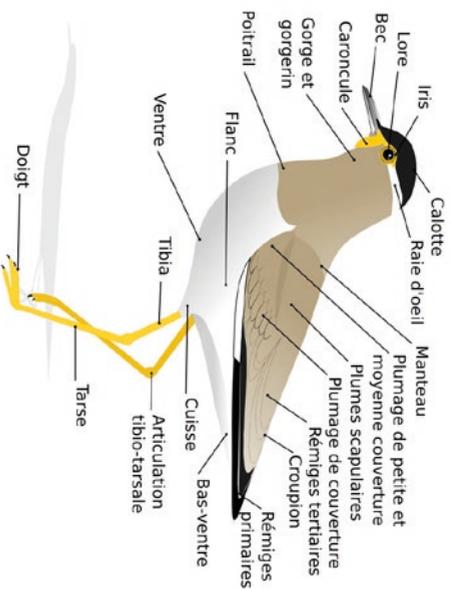
Tergite : Partie dorsale des segments chez les arthropodes

Tegmina : Les 2 ailes antérieures chez l'insecte

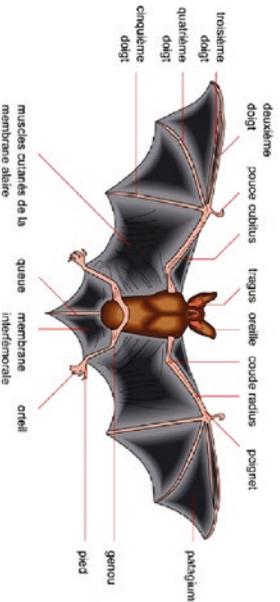
Vertex : Partie horizontale de la face des insectes qui touche le front et située derrière les yeux

Zygodactile : Avec deux doigts à l'avant et deux vers l'arrière.

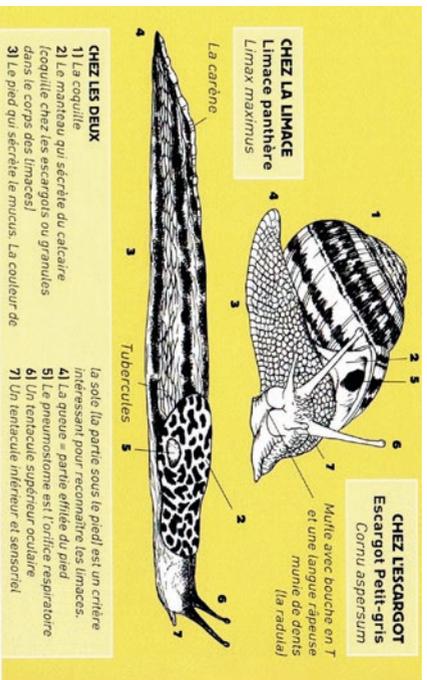
Morphologie d'un oiseau



Morphologie d'une chauve-souris

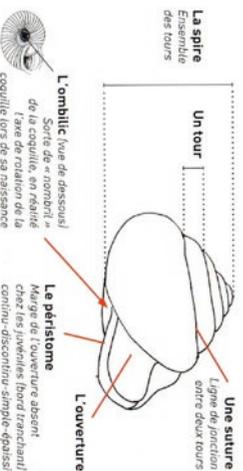


Morphologie escargot et limace



LE VOCABULAIRE DE LA COQUILLE

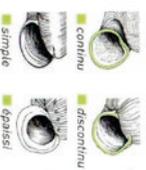
La coquille est très utile pour déterminer la plupart des espèces d'escargots. Regardez-la pointée orientée vers le haut, l'ouverture face à vous.



Ouverture à droite (coquille tournée)

Ouverture à gauche (coquille sénestre)

Le péristome est



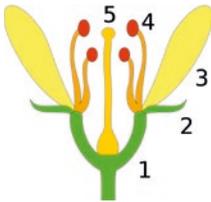
GLOSSAIRE FLORE

Les plantes à fleurs sont constituées de tiges, racines et feuilles. Ces organes sont spécialisés de façon à accomplir certaines fonctions qui favorisent la survie de la plante. Les matériaux entrent dans la plante et n'en ressortent qu'en certains points bien précis. Les plantes terrestres complexes sont alimentées par des systèmes vasculaires efficaces qui relient toutes les parties de la plante.

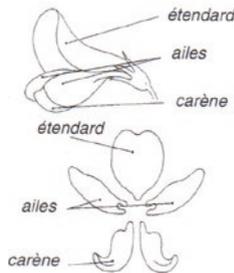
Les racines et les tiges se ressemblent à plusieurs points de vue. Elles sont de formes et de tailles différentes et poussent sur le sol comme en dessous. Les tiges sont faites des mêmes tissus que les racines. Il y a deux types de tiges : les herbacées (toute tige verte et flexible) et les ligneuses (branches, troncs).

Les feuilles ont des milliers de formes et de tailles différentes, mais leur composition reste semblable. La partie qui les relie à la tige ou à la branche se nomme le pétiole. La surface plane est le limbe qui contient en son centre la nervure médiane d'où partent les autres nervures.

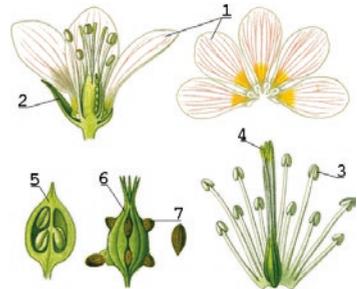
Schémas théoriques de fleurs et feuilles



1. Réceptacle floral • 2. Sépale
• 3. Pétale 4. Étamine •
5. Pistil ou gynécée



Fleur Papilionacée



Morphologie de la fleur d'*Oxalis acetosella*
1. Pétale • 2. Sépale • 3. Anthère 4. Stigmate
• 5. Ovaire • 6. Fruit • 7. Graine

Acaule ou Acaulescent : se dit d'une plante sans tige ou dont la tige est très raccourcie.

Acuminé(e) : dont l'extrémité offre une pointe allongée et très aiguë (acumen), en parlant des feuilles, des bractées, des divisions du calice.

Akène : fruit sec et indéhiscent ne contenant qu'une graine. Le nom peut aussi s'écrire achaine.

Alterne : adjectif désignant des feuilles disposées de chaque côté de la tige, à des hauteurs différentes.

Aristé : terminé par une arête, c'est-à-dire une longue pointe étroite et raide

Axillaire : placé à l'aisselle d'une feuille.

Bractée : feuille fréquemment colorée qui accompagne une fleur ou une inflorescence.

Les bractées se trouvent souvent à la base du pédoncule

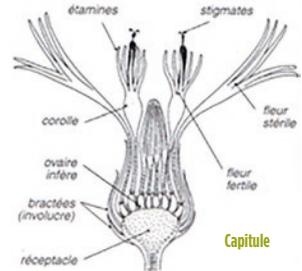
Bilabié : se dit d'un calice ou d'une corolle dont les éléments forment 2 lèvres. La plupart des lamiacées ont un calice et/ou une corolle bilabiée.

Caduc : se dit d'un organe, notamment les feuilles, se détachant et tombant à chaque saison (feuilles caduques).



Calice : enveloppe extérieure de la fleur, composée de sépales.

Canaliculé : creusé d'un petit canal.



Capitule

Capitule : inflorescence formée de fleurs sessiles serrées les unes contre les autres.

Capsule : fruit sec contenant de nombreuses graines, qui s'ouvre par des fentes ou par des pores.

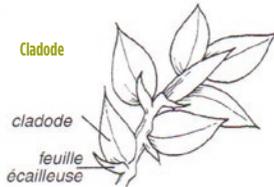
Caulinaire : inséré sur une tige. Ex. : feuille caulinaire

Carpelle : élément de la fleur portant les ovules et formant, seul ou soudé à d'autres, le pistil.

Caryopse : fruit sec typique des graminées, indéhiscent, dans lequel le péricarpe est soudé à l'unique graine qu'il contient.

Cilié : bordé de cils, de petits poils dressés sur un rang.

Cespiteux : qui forme une touffe serrée.



Cladode : tige aplatie ayant l'apparence d'une feuille, pouvant porter des feuilles ou des fleurs.

Connivent : se dit d'organes rapprochés entre eux, généralement par le sommet, mais non soudés les uns aux autres. Ex. : les étamines conniventes des solanacées.

Corolle : ensemble des pétales d'une fleur.

Corymbe : nom masculin, inflorescence simple indéfinie, ressemblant à une ombelle.

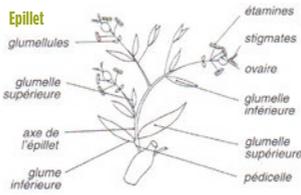
Cyme : inflorescence simple définie, dans laquelle l'axe principal se termine par une fleur.

Décurrent : se dit de feuilles dont le limbe se prolonge le long de la tige ; en mycologie, de lames qui se prolongent dans le pied.

Distique : feuilles disposées sur deux rangs opposés mais avec les limbes dans le même plan.

Divariqué : adjectif, écarté à angle obtus ; se dit des rameaux de certaines plantes.

Éperon : prolongement en forme de tube de la corolle ou du calice (ne concerne parfois qu'un pétale ou sépale particulier).



Épillet : épi secondaire qui, regroupé à d'autres, forme un épi ou une panicule.

Fasciculé : réuni en faisceau, en assemblage d'organes rapprochés en long (fleur de cerisier).

Fistuleux : se dit d'un organe cylindrique creux. Ex. : une tige fistuleuse.

Foliacé : qui a l'apparence d'une feuille. Ex. : une bractée foliacée.

Glabre : adjectif désignant une plante ou une partie de plante ne portant pas de poils.

Glume : bractée membraneuse enveloppant un épillet de graminée.

Glumelle : petite glume enveloppant la fleur des graminées.

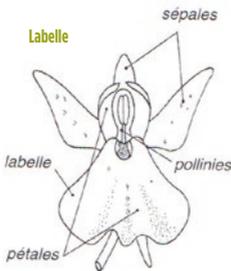
Hispide : garni de poils raides et plus ou moins piquants, comme chez de nombreuses borraginacées

Indéhiscent : qui ne s'ouvre pas spontanément à la maturité

Indusie : fine membrane protégeant les sporanges chez les Pteridophytes

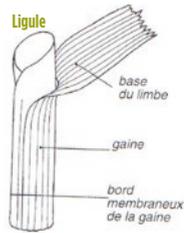
Inflorescence : mode de groupement des fleurs d'une plante, ou groupe de fleurs.

Involute : ensemble de bractées formant une collerette à la base d'une ombelle ou d'un capitule.



Labelle : pétale caractéristique des orchidacées, orienté vers le bas, pouvant imiter l'apparence d'un insecte ou formes spectaculaires.

Lancéolé : se dit d'une feuille en forme de fer de lance.



Ligule : languette membraneuse située à la base du limbe des graminées ou des fleurs en tube qui couronnent un capitule.

Limbe : partie la plus importante, généralement large et aplatie, d'une feuille.

Mucron : courte pointe raide au sommet d'une feuille, d'une foliole, d'un fruit, etc. Une feuille mucronée.

Mucronulé : terminé par un mucron très court.

Obovale : présentant la forme d'un ovale dont la plus grande largeur est située vers le sommet.



Ombelle : inflorescence où tous les pédicelles sont attachés au même point de la tige et s'élevant au même niveau.

Onglet : partie inférieure et rétrécie d'un pétale, reliant celui-ci au calice.

Opposé : se dit d'organes (feuilles par exemple) placés par paire sur un axe ou une tige, se faisant face à la même hauteur

Orbiculaire : dont le contour est en forme de cercle.

Panicule : inflorescence complexe, en forme de grappe composée, dont les éléments sont soit des grappes, soit des cymes.

Pauciflore : portant un petit nombre de fleurs

Pédicelle : ramification du pédoncule ou pédoncule très court. Une fleur pédicellée.

Pédoncule : terme désignant la tige (la « queue ») d'une fleur, distincte de la tige de la plante. Une fleur pédonculée.

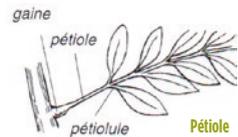
Pennatifide : feuille dont le limbe est penné et divisé en segments séparés par des sinus atteignant le milieu de chaque moitié du limbe.

Pennatiséqué : feuille dont le limbe est penné et divisé en segments séparés par des sinus qui atteignent presque la nervure médiane. Bi-, tri-, quadripennatiséqué : deux, trois, quatre fois pennatiséqué.

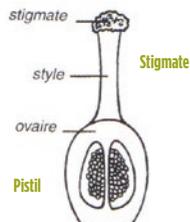
Pennée : se dit d'une feuille composée divisée en folioles disposées des deux côtés du pétiole comme les barbes d'une plume. Le terme peut aussi s'employer pour une feuille simple dont les nervures ont cette disposition

Périanthe : ensemble des enveloppes florales entourant les organes sexuels de la fleur. S'utilise principalement lorsque cet ensemble est différencié en calice et corolle nettement distincts.

Pérygyne : se dit d'une fleur dont les étamines et le périante sont insérés autour de l'ovaire, sur les bords du réceptacle



Pétiole : partie rétrécie de certaines feuilles unissant le limbe à la tige. Une feuille pétiolée.



Pistil : organe femelle des plantes à fleur

Polymorphe : très variable, présentant de nombreuses formes

Ponctué : marqué de ponctuations, de petites taches

Pubescent : se dit d'une plante ou d'une partie de plante portant des poils fins plus ou moins espacés (voir aussi tomenteux)

Rachis : axe principal ; chez les feuilles composées et pennées le rachis porte les folioles ou les divisions de premier ordre

Radicaire : se dit d'une tige, généralement couchée ou courbée vers le sol, émettant des racines adventives.

Scabre : se dit d'une surface, d'un axe ou d'une arête rude au toucher

Scarieux : membraneux, translucide ou transparent

Sépale : pièce du calice d'une fleur.

Sessile : se dit d'une feuille dépourvue de pétiole ou d'une fleur sans pédoncule.

Sétacé : fin et raide, comme une soie de porc.

Silicule : silique courte, tout au plus trois fois aussi longue que large

Sore : masculin, groupe de sporanges chez les Ptéridophytes.

Spathe : grande bractée membraneuse ou foliacée, souvent colorée, et ouverte latéralement, enveloppant le spadice de certaines plantes.

Spatulé : se dit d'un organe en forme de spatule, c.-à-d. élargi vers le sommet et atténué vers la base

Sporange : organe dans lequel se forment les spores chez les Ptéridophytes

Spore : équivalent de la graine chez certains végétaux inférieurs tels que les fougères.

Sporocarp : organe globuleux ou ellipsoïdal de certaines fougères présentant une enveloppe résistante et contenant un ou plusieurs sporanges.

Stigmate : extrémité plus ou moins renflée du carpelle ou du pistil où le pollen est déposé.

Stipe : petit pied ou support étroit portant un ou plusieurs organes. Chacun des akènes des Ruppia et des Zannichellia est porté par un stipe.

Stipelle : petit appendice analogue à une stipule, présent à la base des folioles de certaines feuilles composées.



Stipule : pièces foliaires, au nombre de deux, en forme de feuilles réduites situées de part et d'autre du pétiole, à sa base, au point d'insertion sur la tige.

Stolon : organe végétal de multiplication asexuée. C'est une tige aérienne qui pousse au-dessus du sol, généralement munie çà et là de racines, donnant ainsi naissance à une nouvelle plante. Ex. : les stolons du fraisier.

Stolonifère : qui possède des stolons.

Style : rétrécissement plus ou moins long, entre l'ovaire et le(s) stigmate(s).

Stylopode : disque ou coussinet nectarifère qui couronne le fruit des apiacées et qui porte les styles ; mucron persistant, formé des styles soudés et parfois des bases décurrentes du périante pistillé, couronnant le gland (appelé aussi stylopodium).

Sub-* : préfixe signifiant : presque. Subobtus, subovale, subentier, etc.

Trifolié : se dit d'une feuille dont le pétiole porte trois folioles.

Triquètre : à section triangulaire et angles saillants, comme la tige de l'ail triquètre

Utricule : chez les laïches, petit sac qui entoure chacune des fleurs femelles ; seuls les stigmates sortent de l'ouverture située à son sommet



Verticille : les organes d'une plante sont dits en verticille ou verticillés, lorsqu'ils sont insérés au même niveau, par groupe de trois unités au minimum, en cercle autour d'un axe (tige ou rameau). Les organes peuvent à l'inverse être alternes, en opposés ou en rosette.



OISEAUX

Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	18
Bec croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>	25
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	29
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	26
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	26
Bondré apivore	<i>Pernis apivorus</i>	27
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	28
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	22
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	22
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	20
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	22
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	19
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	18
Chardonnet élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	20
Chevéche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	19
Choucas des tours	<i>Coloeus monedula</i>	21
Chouette effraie	<i>Tyto alba</i>	31
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	30
Cornelle	<i>Corvus</i>	21
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	20
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	30
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	23
faucon émerillon	<i>Falco columbarus</i>	22
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	30
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	30
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	30
Foule macroule	<i>Fulica atra</i>	23
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	23
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	23
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	28
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	20
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	31
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	20
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	23
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	19
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	19
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	24
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	31
Hypolaïs polyglotte	<i>Hypolaïs polyglotta</i>	24

MAMMIFERES

Belette	<i>Mustela nivalis</i>	37
Blaireau européen	<i>Meles meles</i>	36
Campagnol	<i>Arvicola terrestris</i>	34
Campagnol agreste	<i>Microtus agrestis</i>	36
Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	34
Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i>	36

Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	24
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	25
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	26
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	18
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	31
Mésange bleu	<i>Cyanistes caeruleus</i>	21
Mésange boréale	<i>Parus montanus</i>	26
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	26
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	25
Mésange longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	18
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	27
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	28
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	25
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	27
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	19
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	21
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	21
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	28
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	28
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	24
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	21
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	23
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	18
pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	18
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	28
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	27
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	29
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	25
Rouge-gorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	22
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	27
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	27
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	29
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	29
Tarier pâle	<i>Saxicola rubicola</i>	29
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	24
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	29
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	30
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	31
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	20

Campagnol roussâtre	<i>Myodes glareolus</i>	38
Campagnol souterrain	<i>Microtus subterraneus</i>	36
Cerf élaphe	<i>Cervus elaphus</i>	34
Chat sauvage	<i>Felis silvestris</i>	35
Chevreuil	<i>Capreolus capreolus</i>	34
Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	39

Herisson commun	<i>Erinaceus europaeus</i>	35
Hermine	<i>Mustela erminea</i>	37
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	38
Lerot	<i>Eliomys quercinus</i>	35
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	35
Loup	<i>Canis</i>	40
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	35
Martre des pins	<i>Martes martes</i>	36
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	34
Musaigue d'eau	<i>Neomys fodiens</i>	38
Musaraigne	<i>Crocidura russula</i>	35
Musaraigne de Miller	<i>Neomys anomalus</i>	38

CHAUVESOURIS

Barbastelle commune	<i>Barbastella Barbastellus</i>	40
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	41
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	42
Murin à Moustache	<i>Myotis mystacinus</i>	41
Murin de Beichstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	41
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	41
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	41

AMPHIBIENS

Grenouille commune	<i>Pelophylax esculentus</i>	44
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	44
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	45
Le crapaud accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	44
Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	45
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	44

REPTILES

Cistude	<i>Emys orbicularis</i>	46
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	46
Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	47
Couleuvre d'esculape	<i>Elaphe longissima</i>	48
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	47

CRUSTACES

Écrevisse à pattes blanches	<i>Austroptamobius pallipes</i>	48
Écrevisse à pattes rouges	<i>Astacus astacus</i>	48

MOLLUSQUES BIVALVES

Anodonte des rivières	<i>Anodonta</i>	50
Moule d'eau douce	<i>Unio mancus</i>	50
Moule perlière d'eau douce	<i>Margaritifera margaritifera</i>	50

ESCARGOTS LIMACES

Aiguillette commune	<i>Cecilioides acicula</i>	51
Auriculette naine	<i>Carychium minimum</i>	51
Bouton commun	<i>Discus rotundatus</i>	52

Musaraigne de Millet	<i>Sorex coronatus</i>	39
Musaraigne Pygmée	<i>Sorex minutus</i>	39
Putois	<i>Mustela putorius</i>	37
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>	37
Rat brun	<i>Rattus norvegicus</i>	39
Rat des moissons	<i>Micromys minutus</i>	36
Rat musqué	<i>Ondatra zibethicus</i>	38
Rat noir	<i>Rattus rattus</i>	38
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	40
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	39
Souris grise	<i>Mus musculus</i>	37
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	40

Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	41
Oreillard gris	<i>Barbastella Plecotus austriacus</i>	40
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	42
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	42
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	42
Rhinolophe Euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	42
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	41

Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	45
Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	44
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	46
Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	46
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	45
Triton ponctué	<i>Lissotriton vulgaris</i>	45

Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	47
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	46
Lézard vert	<i>Lacerta bilineata</i>	46
Orvet, Orvet commun	<i>Anguis fragilis</i>	47
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	47

Ecrevisse américaine	<i>Orconectes limosus</i>	49
Ecrevisse de Californie	<i>Pacifastacus leniusculus</i>	49

Mulette des rivières	<i>Potomida littoralis</i>	50
Mulette épaisse	<i>Unio crassus</i>	50
Unio des peintres	<i>Unio pictorum</i>	50

Bulime Boueux	<i>Meridigera obscura</i>	53
Caragouille semblable	<i>Cermeuella aginnica</i>	52
Cave Glass-escargot	<i>Oxychilus cellarius</i>	53

Clausilie commune	<i>Clausilia bidentata</i>	52
Clausilie lisse	<i>Clausilia rugos</i>	52
Élégante striée	<i>Pomatias elegans</i>	54
Escargot de Bourgogne	<i>Helix pomatia</i>	52
Escargot des haies	<i>Cepaea nemoralis</i>	51
Escargot petit-gris	<i>Helix aspersum</i>	52
Escargotin hérisson	<i>Acanthinula aculeata</i>	51
Fuseau commun	<i>Cochlodina laminata</i>	52
Helice carnée	<i>Hygromia cinctella</i>	53
Hélice des ruisseaux	<i>Hygromia limbata</i>	53
Limace des bois	<i>Lehmanna marginata</i>	53
Limace des jardins	<i>Arion hortensis</i>	51

POISSONS

Ablette	<i>Alburnus alburnus</i>	55
Anguille d'Europe	<i>Anguilla anguilla</i>	55
Barbeau commun	<i>Barbus barbus</i>	56
Bouvière	<i>Rhodeus sericeus</i>	58
Brème bordelière	<i>Blicca bjoerkna</i>	56
Brème commune	<i>Abramis brama</i>	55
carpe à la lune	<i>Carassius carassius</i>	56
Carpe ou Amour argentée	<i>Hypophthalmichthys molitrix</i>	57
Carpe commune	<i>Cyprinus carpio</i>	56
Chabot commun	<i>Cottus gobio</i>	56
Chevesne	<i>Squalius cephalus</i>	59
Epinochette	<i>Pungitius pungitius</i>	58
Gardon	<i>Rutilus rutilus</i>	58
Goujon	<i>Gobio gobio</i>	57

INSECTES

Aesche paisible	<i>Boyeria irene</i>	67
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	67
Agrion délicat	<i>Ceriagrion tenellum</i>	67
Argus bleu	<i>Polyommatus icarus</i>	66
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	62
Azuré des anthyllides	<i>Cyaniris semiargus</i>	63
Azuré des anthyllides	<i>Polyommatus semiargus</i>	66
Azuré des coronilles	<i>Plebejus argyrognomon</i>	66
Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo</i>	67
Capricorne du chêne	<i>Cerambyx cerdo</i>	70
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	63
Compagnon blanc	<i>Caryocolum viscariaella</i>	62
Conocéphale des roseaux	<i>Conocephalus dorsalis</i>	71
Cordulégastre annelé	<i>Cordulegaster boltonii</i>	67
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	69
Cordulie bronzé	<i>Cordulia anea</i>	67
Courtilière	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	71
Criquet des ajoncs	<i>Chorthippus binotatus</i>	71

Limace léopard	<i>Limax maximus</i>	53
Limace rouge	<i>Arion rufus</i>	51
Limnée auriculaire	<i>Radix auricularia</i>	54
Maillot commun	<i>Lauria cylindracea</i>	53
Maillot des mousses	<i>Pupilla muscorum</i>	54
Petit moine	<i>Monacha cartusiana</i>	53
Petite limace grise	<i>Deroceras reticulatum</i>	52
Petite luisantine	<i>Aegopinella pura</i>	51
Testacelle commune	<i>Testacella haliotidea</i>	54
Vallonie costulée	<i>Vallonia costata</i>	54
Vallonie des pelouses	<i>Vallonia excentrica</i>	54
Vallonie trompette	<i>Vallonia pulchella</i>	54

Grand brochet	<i>Esox lucius</i>	56
Lamproie de Planer	<i>Lampetra planeri</i>	57
Loche Franche	<i>Barbatula barbatula</i>	55
Lotte	<i>Lota lota</i>	57
Ombre commun	<i>Thymallus thymallus</i>	59
Perche arc-en-ciel	<i>Lepomis gibbosus</i>	57
Perche commune	<i>Perca fluviatilis</i>	58
Poisson-chat	<i>Ameiurus melas</i>	55
Sandre	<i>Sander lucioperca</i>	59
Silure	<i>Silurus</i>	59
Spirilin	<i>Alburnoides bipunctatus</i>	55
Truite commune	<i>Salmo trutta</i>	58
Vairon	<i>Phoxinus phoxinus</i>	58
Vandoise	<i>Leuciscus leuciscus</i>	57

Criquet des pâtures	<i>Chorthippus parallelus</i>	71
Criquet des roseaux	<i>Mecostethus parapleurus</i>	72
Criquet du brachypode	<i>Stenobothrus lineatus</i>	72
Criquet duettiste	<i>Chorthippus brunneus</i>	71
Criquet ensanglanté	<i>Stethophyma grossum</i>	73
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	64
Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>	64
Damier des marais	<i>Euphydryas aurinia</i>	63
Decticelle bariolée	<i>Roeseliana roselii</i>	72
Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	63
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	63
Frelon européen	<i>Vespa crabro</i>	73
Gazé	<i>Aporia crataegi</i>	62
Gomphe à pinces	<i>Onychogomphus forcipatus</i>	68
Gomphe vulgaire	<i>Gomphus vulgatissimus</i>	68
Grand cuivré	<i>Lycaena dispar</i>	64
Grand paon de nuit	<i>Saturna Pyri</i>	66
Grand sylvain	<i>Limnitis populi</i>	64

Grande sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	73
Grande tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>	65
Grillon bordelais	<i>Modiocoryllus bordigalensis</i>	72
Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>	71
Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i>	72
Grillon des marais	<i>Pteronemobius heydenii</i>	72
Hoplie bleu	<i>Hoplia coerulea</i>	70
Ischnure élégant	<i>Ischnura elegans</i>	68
Le Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	62
Libellule fulva	<i>Libellula fulva</i>	68
Libellule déprimé	<i>Libellula depressa</i>	68
Libellule écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	68
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	70
Machaon	<i>Papilio machaon</i>	65
Mélitée des centaurees	<i>Melitaea phoebe</i>	65
Mélitée du mélampyre	<i>Melitaea athalia</i>	65

ARBRES

Ajonc nain	<i>Ulex minor</i>	83
Alisier torminal	<i>Sorbus torminalis</i>	82
Aubépine à deux styles	<i>Crataegus laevigata</i>	76
Aubépine monogyne	<i>Crataegus monogyna</i>	76
Aune glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>	75
Bouleau pubescent	<i>Betula pubescens</i>	75
Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula</i>	75
Bourdaie	<i>Frangula alnus</i>	77
Buis	<i>Buxus</i>	75
Charme	<i>Carpinus Betulus</i>	75
Châtaigner	<i>Castanea</i>	76
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	80
Chêne rouvre	<i>Quercus petraea</i>	80
Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera periclymenum</i>	79
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	76
Érable champêtre	<i>Acer campestre</i>	75
Fragon faux houx	<i>Ruscus aculeatus</i>	81
Frêne commun	<i>Fraxinus excelsior</i>	77
Fusain d'Europe	<i>Euonymus europaeus</i>	77
Genêt à balais	<i>Cytisus scoparius</i>	77
Grand Ajonc	<i>Ulex europaeus</i>	82
Grand Sureau	<i>Sambucus nigra</i>	82

PLANTES

Ache inondée	<i>Helosciadium inundatum</i>	98
Ail des ours	<i>Alium Ursinum</i>	89
Alysson à calices persistants	<i>Alyssum alyssoides</i>	89
Anserine rouge	<i>Chenopodium Rubrum</i>	94
Anthéricum à fleurs de lis	<i>Anthericum liliago</i>	89
Arnoséris	<i>Arnoseric minima</i>	90

Mélitée du plantain	<i>Melitaea cinxia</i>	65
Miroir	<i>Heteropterus morpheus</i>	63
Mouche de pierre	<i>Perleto dispar</i>	73
Myrtil	<i>Maniata Jurtina</i>	64
Nympe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	69
Onychogompe à crochet	<i>Onychogomphus uncalus</i>	68
Orthétrum brun	<i>Orthetrum brunneum</i>	68
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	69
Paon de jour	<i>Aglais io</i>	62
Pennipatte bleuâtre	<i>Platycnemis pennipes</i>	69
Petit sylvain	<i>Limenitis camilla</i>	64
Petite violette	<i>Boloria dia</i>	62
Phanérotère méridional	<i>Phaneroptera nana</i>	69
Pique-prune	<i>Osmoderma eremita</i>	70
Robert le diable	<i>Polygonia C-album</i>	66
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	66

Groseillier à grappes rouge	<i>Ribes rubrum</i>	80
Groseillier à maquereau	<i>Ribes uva-crispa</i>	81
Hêtre commun	<i>Fagus sylvatica</i>	77
Houx	<i>Ilex aquifolium</i>	78
Lierre grimpant	<i>Hedera helix</i>	78
Merisier	<i>Prunus avium</i>	79
Néflier	<i>Mespilus germanica</i>	79
Nerprun officinal	<i>Rhamnus cathartica</i>	80
Noisetier	<i>Corylus avellana</i>	76
Noyer commun	<i>Juglans regia</i>	78
Orme champêtre	<i>Ulmus minor</i>	83
Prunellier, Epine noire	<i>Prunus spinosa</i>	79
Rosier des champs	<i>Rosa arvensis</i>	81
Saule blanc	<i>Salix alba</i>	81
Saule cendré	<i>Salix cinerea</i>	82
Saule marsault	<i>Salix caprea</i>	82
Saule roux	<i>Salix atocinerea</i>	81
Tremble	<i>Populus tremula</i>	79
Troène commun	<i>Ligustrum vulgare</i>	78
Viorne lantane	<i>Viburnum lantana</i>	83
Viorne obier	<i>Viburnum opulus</i>	83

Aspérule odorante	<i>Galium odoratum</i>	97
Asphodèle blanc	<i>Asphodelus albus</i>	90
Asplénium du Forez	<i>Asplenium foeseianum</i>	90
Blechnes	<i>Blechnum spicant</i>	91
Brachypode Penné	<i>Brachypodium Pinnatum</i>	91
Bruyère à 4 angles	<i>Erica tetralix</i>	96

Bruyère cendrée	<i>Erica cinerea</i>	96
Calliergon géant de mousse	<i>Calliergon giganteum</i>	91
Callune	<i>Calluna vulgaris</i>	91
Campanille à feuilles de lierre	<i>Wahlenbergia hederacea</i>	107
Cardamine à sept folioles	<i>Cardamine heptaphylla</i>	91
Carex de puces	<i>Carex pulicaris</i>	93
Carex étoilées	<i>Carex echinata</i>	92
Carvi verticillé	<i>Carum verticillatum</i>	94
Céraiste dressée	<i>Moenchia erecta</i>	101
Chanvre d'eau	<i>Bidens tripartita</i>	91
Châtaigne d'eau	<i>Trapa natans</i>	106
Chenopode glauque	<i>Oxybasis glauca</i>	101
Cirse d'Angleterre	<i>Cirsium dissectum</i>	94
Compagnon rouge	<i>Silene dioica</i>	105
Corydale à bulbe plein	<i>Corydalis solida</i>	94
Digitale jaune	<i>Digitalis lutea</i>	95
Doradille du Nord	<i>Asplenium septentrionale</i>	90
Dorine à feuilles opposées	<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	94
Drosera à feuille ronde	<i>Drosera rotundifolia</i>	95
Drosera intermedia	<i>Drosera intermedia</i>	95
Élatine à six étamines	<i>Elatine hexandra</i>	95
Euphorbe d'Irlande	<i>Euphorbia hibernica</i>	96
Euphorbe poilue	<i>Euphorbia hifirica</i>	97
Fausse gratiote	<i>Linderna dubia</i>	99
Faux riz	<i>Leersia oryzoides</i>	99
Fétuque géante	<i>Festuca gigantea</i>	97
Flûteau fausse renoncule	<i>Baldellia ranunculoide</i>	90
Fougère aigle	<i>Pteridium aquilinum</i>	103
Fougère royale	<i>Osmunda regalis</i>	101
Gaillet des rochers	<i>Galium saxatile</i>	97
Galeopsis des champs	<i>Galeopsis segetum</i>	97
Genêt poilu	<i>Génista pilosa</i>	97
Grande luzule	<i>Luzula sylvatica</i>	100
Grassette du Portugal	<i>Pinguicula lusitana</i>	102
Hélianthème taché	<i>Helianthemum guttatum</i>	98
Illecebre verticillé	<i>Illecebrum verticillatum</i>	98
Impatience ne me touchez pas	<i>Impatiens noli-tangere</i>	98
Isopyre faux-pigamon	<i>Isopyrum thalicroides</i>	99
Jacinthe des bois	<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	98
Jonc à fleurs aiguës	<i>Juncus acutiflorus</i>	99
Jonc des chaisiers	<i>Schoenoplectus lacustris</i>	105
Laiche	<i>Carex canescent</i>	92
Laiche à ampoules	<i>Carex rostrata</i>	93
Laiche à beaux fruits	<i>Carex lepidocarpa</i>	92
Laiche bleuâtre	<i>Carex Panicea</i>	93
Laiche hérissée	<i>Carex hispida</i>	92
Laiche lisse	<i>Carex laevigata</i>	92

Laiche noire	<i>Carex nigra</i>	93
Laiche tomenteuse	<i>Carex tomentosa</i>	93
Lathrée clandestine	<i>Lathraea clandestina</i>	99
Linaigrette à feuille étroite	<i>Eriophorum Augustifolium</i>	96
Littorelle à une fleur	<i>Littorella lacustris</i>	100
Lysimaque des bois	<i>Lysimachia nemorum</i>	100
Ményanthe trifolié	<i>Ményanthe trifoliata</i>	100
Molinie bleue	<i>Molinia caerulea</i>	101
Mouron délicat	<i>Anagallis ou Lysimachia tenella</i>	89
Mousse de Thym	<i>Plagiomnium Elatum</i>	103
Muflier à feuilles de pâquerette	<i>Anarrhinum bellidifolium</i>	89
Oenanthe faux boucage	<i>Oenanthe pimpinelloides</i>	101
Oeuillet des bois	<i>Dyanthus Sylvanicus</i>	95
Orchis à fleurs lâches	<i>Anacamptis laxiflora</i>	89
Orchis tacheté	<i>Dactylorhiza maculata</i>	95
Pain de coucou	<i>Oxalis acetosella</i>	102
Parisette à 4 feuilles	<i>Paris quadrifolia</i>	102
Petit Nard de Haller	<i>Micropyrum tenellum</i>	100
Petite Valériane	<i>Valeriana dioica</i>	107
Pilulaire	<i>Pilularia globulifera</i>	102
Polystic à aiguillon	<i>Polystichum aculeatum</i>	103
Polystic à soie	<i>Polystichum setiferum</i>	103
Potentille couchée	<i>Potentilla supina</i>	103
Primevère des bois	<i>Primula elator</i>	104
Raiponce en épis	<i>Phyteuma spicatum</i>	102
Renoncule à feuilles de cerfeuil	<i>Ranunculus chaerophyllos</i>	104
Renoncule à feuilles de lierre	<i>Ranunculus hederaceus</i>	104
Renoncule divariquée	<i>Ranunculus divaricatus</i>	104
Renouée douce	<i>Persicara mitis ou Polygonum mite</i>	102
Sagine subulée	<i>Sagina subulata</i>	104
Sauge des bois	<i>Teucrium Scorodonia</i>	105
Scille à deux feuilles	<i>Scilla bifolia</i>	104
Scirpe à inflorescence ovoïde	<i>Eleocharis ovata</i>	96
Scirpe à nombreux tiges	<i>Eleocharis multicaulis</i>	96
Scirpe flottant	<i>Scirpus fluitans</i>	105
Scolopendre	<i>Asplenium scolopendrium</i>	90
Seneçon à feuille d'adonis	<i>Jacobaea adonidifolia</i>	99
Spargoute de printemps	<i>Spergula morisonii</i>	105
Sphaigne	<i>Sphagnum papillosum</i>	105
Stellaire alsine	<i>Stellaria uliginosa</i>	106
Trèfle beige	<i>Trifolium ochroleucum</i>	106
Trèfle enterré	<i>Trifolium subterraneum</i>	106
Utriculaire citrine	<i>Utricularia neglecta</i>	106
Véronique aquatique	<i>Veronica catenata</i>	106
Violette des Chiens	<i>Viola canina</i>	107
Violette des marais	<i>Viola palustris</i>	107

Bibliographie

Nous avons pris comme fil conducteur de ce document le site internet de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel ce pour la localisation des ZNIEF et Zone natura 2000 avec le résumé de leurs caractéristiques ainsi que les espèces déterminantes, réglementés et autres, relevées sur ces sites et le relevé des différentes espèces sur l'ensemble des communes du parcours du sentier des Maîtres Sonneurs entre Nohant (36) et Huriel (03) ainsi que ses sources (*INDRE NATURE, FDPPMA 36, CBNPB, NATURE 18, ONCFS, CBNMC, LPO Auvergne, SEPOL, Société Française d'Odonatologie et leurs membres et les informateurs particuliers*)

Pour la présentation de la faune et de la flore nous nous sommes inspirés des sites tel que: *Wikipédia, les arbres et arbustes par région naturelle en Centre Val de Loire, l'encyclopédie des arbres et arbustes (Université P. et M. curie), Tela-botanica, quel est cet animal ? insecte.net...* et documents divers: *Nature en France, Guide des escargots et limaces.*

Remerciements

Remerciement à la région Centre Val de Loire qui par son aide financière a permis la réalisation de ce document.

Remerciement aux communes de La Châtre, Préveranges Urciers, St Priest La Marche et de M. Charbonnier pour l'indication d'arbres « admirables » sur leur territoire. Mme Durozoi de l'ONEMA pour ses corrections sur les poissons, les membres de l'Association qui se sont impliqués dans la rédaction et correction notamment René Plisson, Pierre Rauzy et Jean-Claude Roilette. Remerciement à l'ensemble des photographes pour leurs photographies (Photo prises sur les différents sites précités). Couverture : *Corydale à bulbe plein* par Jean-Pol Grandmont et *Pennipatte bleuâtre* par Quartl.



Photo du chêne des Maîtres Sonneurs datant de la fin du 19^e siècle

Ce Chêne a dû atteindre sa maturité au milieu du 19^e et la photo le montre tel que George Sand l'a contemplé pour écrire le roman des Maîtres Sonneurs (la grosse branche sur laquelle sont monté deux personnes a cassé, ou a été foudroyée). L'arbre est toujours aussi impressionnant (photo page de couverture arrière).

Association « *Sur les pas des Maîtres Sonneurs* »

Mairie – 36400 ST CHARTIER

<https://www.sentiermaitressonneurs.com>





*La nature est éternellement jeune, belle et
généreuse. Elle possède le secret du bonheur,
et nul n'a su le lui ravir.* George Sand

Vieux chêne des Maîtres Sonneurs
Forêt de St-Chartier